

Le Monde

DIMANCHE



ANDRÉ BARBE

Les prophètes de la fortune

Ceux qui donnent des conseils de placement, journaux et journalistes, suivent-ils leurs propres avis ? Et gagnent-ils ?

GAGNER de l'argent n'est pas facile. Le conserver encore moins. L'inflation et les appétits insatiables du fisc se liguent pour venir à bout des fortunes les plus confortables comme des petites économies. On peut tenter de retarder l'issue fatale par d'audacieux – et adroits – placements. On peut même ainsi accroître son capital. Mais il n'est pas facile de s'y retrouver : Bourse, or, diamants, conteneurs, immobilier, forêts, etc. Perdre de l'argent est plus aisé qu'en gagner.

Aussi, nombreux sont ceux qui se proposent de vous rendre obligeamment service en se chargeant – moyennant une légère commission – de gérer votre patrimoine. D'autres gagnent leur pain en dispensant leurs conseils dans les colonnes des diverses publications économiques et financières. Ils sont ainsi près d'une centaine à faire profession de dire que faire de leur argent aux épargnants, grands et petits (cadres supérieurs, industriels, et surtout commerçants et membres des professions libérales). Mais après tout, eux, que font-ils de leur argent ? Et font-ils fortune ?

La question fait sourire François de Witt, responsable du service placements du magazine *l'Expansion* : « *Je ne possède rien en dehors de mon appartement et d'actions d'une Sicav, comme la plupart des cadres...* » Le ton est donné : les journalistes financiers sont pour la plupart d'honnêtes salariés. Journalistes plus que financiers. Et, si certains d'entre eux gagnent fort bien leur vie, d'autres « végètent » à 7 500 F par mois. « *Les journalistes de notre génération jouent plus par procuration qu'en réalité* », avoue Jean-Marc Sylvestre, rédacteur en chef de *Mieux vivre*.

A cela, une raison simple : « *L'expérience et les statistiques prouvent que, pour gagner vraiment de l'argent, il faut un gros portefeuille* », explique un analyste financier. Concrètement : plus de 500 000 F. En dessous, on peut toujours s'amuser, comme le font les milliers d'adhérents des clubs d'investissement qui chaque mois misent 200, 500 rancs sur des valeurs spéculatives...

Mais ce n'est pas comme cela qu'on échappe au salariat. Si certaines valeurs connaissent encore des évolutions spectaculaires, le marché dans son ensemble ne se prête guère à la spéculation. Les fameux « *zinzins* » – c'est-à-dire les investisseurs « institutionnels » : compagnies d'assurances, caisses de retraite – qui dominent la Bourse ont tous intérêt à la stabilité des cours. « *Le temps des coups de Bourse est révolu*, explique un bon observateur du milieu. *La Bourse n'est plus un casino.* ».

Plus que l'appât du gain, c'est d'abord l'attrait intellectuel que provoque la complexité des mécanismes boursiers qui stimule aujourd'hui l'ardeur d'une grande partie des journalistes financiers. A défaut de faire fortune, ils tentent d'analyser les évolutions probables et surtout d'avoir plus de flair que les voisins. Car les meilleurs conseils sont ceux qui vont à contre-courant de la tendance générale.

Un exemple : en période d'affaiblissement du franc, les profits réalisés à l'étranger voyant leur valeur s'accroître, toute la profession conseille d'avoir des valeurs d'entreprises exportatrices, ce qui a pour effet de situer ces valeurs au plus haut. Dans ces conditions, on ne peut guère espérer réaliser de plus-value importante en capital : les « coups » ne réussissent que si on a raison contre les autres ou, tout au moins, avant les autres. Qui achetait Peugeot l'an passé alors que les résultats du groupe étaient au plus bas ? L'heureux acheteur de l'époque a pu revendre au début du printemps en empochant une confortable plus-value de 50 %.

Reste alors à trouver l'oiseau rare qui donne le bon conseil : car il ne suffit pas qu'un titre soit au plus bas pour qu'il remonte demain... Et si l'avis qui tranche avec le consensus établi dans la profession est susceptible de rapporter gros, dans la plupart des cas, le consensus, hélas ! a raison.

D'où la grande prudence des conseils donnés. L'image du journaliste financier qui, à l'instar de son collègue turfiste, donne le « bon tuyau » avant le départ de la course s'efface aujourd'hui derrière celle du spécialiste des problèmes économiques qui, par l'analyse de la conjoncture, déduit les grandes tendances du marché à moyen terme.

Toutefois, la position des journalistes, qui ont régulièrement de précieuses informations avant le grand public, induit certaines tentations. Il semble facile d'acheter quelques titres d'une société dont on sait en primeur qu'elle a réalisé, contre toute attente, des bénéfices substantiels. La publication de tels résultats provoque à tout coup une hausse conséquente du cours de l'action. Il ne reste plus qu'à vendre et prendre ses bénéfices.

Les « opérations d'initiés »

Ce petit jeu tombe sous le coup de la loi, qui réprime les « *opérations d'initiés* » (1). Un journaliste, pour l'avoir oublié, a été condamné il n'y a pas si longtemps : des mouvements de cours suspects sur les titres Hôtels et Casinos de Deauville et Société du Casino de Cannes avaient attiré l'attention de la Commission des opérations de Bourse, chargée de veiller à la transparence des transactions sur le marché financier. Mais chacun s'accorde à reconnaître un caractère exceptionnel à de telles pratiques. Les directeurs de journaux financiers, qui, à l'inverse de la plupart des journalistes, possèdent bien souvent un solide portefeuille d'actions, s'obligent à une certaine réserve.

« *Je m'abstiens d'intervenir sur des valeurs au marché étroit* (2) *sur lesquelles nous donnons des conseils* », explique Philippe Olmer, rédacteur en chef de l'influent *Marché financier de Paris*, qui précise qu'il n'a « *pas de fortune au sens propre du mot* » sans davantage de détails...

Sage attitude. Dans ce cas, en effet, l'achat ou la vente d'un petit nombre de titres suffisant à provoquer de fortes variations de cours, un journal influent peut orienter la tendance. Mais le bon sens comme la déontologie imposent au journaliste d'éviter de tirer profit de ces mouvements : tout finit par se savoir, et la réputation du journaliste et celle du journal en seraient compromises. D'où la prudence de Gérard Vidalenche, qui dirige l'hebdomadaire *Investir* : « *Je gère mon portefeuille dans une optique de plus-value à moyen terme. Ce n'est un secret pour personne ici que, en juin 1981, j'ai acheté Moët-Hennessy, L'Air liquide et Club Méditerranée... Je suis mes propres conseils.* » Un aveu rassurant pour ses lecteurs. Mais un peu décevant. Ceux qui sont dans le secret des dieux ne pourraient-ils donc faire mieux que le commun des mortels. De fait, nul journaliste financier n'a apparemment fait fortune à la Bourse !

« *Si les professionnels ne brillent pas toujours par la compétence, ils sont honnêtes dans leur immense majorité*, assure un analyste financier. *Malheureusement, j'ai moins confiance dans les journaux.* » Car s'il faut de la vertu à la presse en général pour demeurer indépendante à l'égard de la publicité, c'est de la sainteté qui est requise pour un journal spécialisé, placé entre une masse de lecteurs offreurs d'argent et une multitude d'annonceurs désireux de s'en procurer. D'où l'image détestable que traîne la presse financière. De fait, la plus grande partie des deux cent cinquante journaux financiers sur la place de Paris à la fin du siècle dernier n'étaient que des feuilles qui survivaient en menaçant les sociétés de publier des bruits alarmistes sur l'état de leurs comptes ou en vantant, à l'inverse, les mérites d'affaires boiteuses.

Où commence la publicité rédactionnelle ?

Il en restait encore une cinquantaine à la fin des années 50. Aujourd'hui, la concentration des entreprises de presse, le professionnalisme croissant des journalistes et surtout la vigilance de la Commission des opérations de Bourse (la COB) ont contribué à moraliser le secteur : « *L'époque est finie où l'usage était de réserver quelques dizaines de titres à tel ou tel journaliste lors d'émissions d'actions pour s'assurer de sa complaisance* », témoigne un analyste financier.

Mais, malgré les multiples recommandations de la COB, les « *avis financiers des sociétés* » prêtent encore à manipulation. Alors que le prix d'une publicité commerciale répond à des règles précises, la publicité financière est facturée selon des procédés spéciaux, tels des « *abonnements annuels* » qui, moyennant une somme forfaitaire, garantissent à une entreprise la publication de tous ses communiqués : il n'y a pas de lien direct entre les prix facturés et la surface accordée. « *Comment savoir où commence la publicité rédactionnelle dans ces conditions ?* », s'interroge-t-on à la COB.

Les grandes sociétés ne sont pas les dernières à s'accommoder de ces rapports ambigus avec la presse : « *Si certains journaux pratiquent un véritable racket en exigeant trois à quatre insertions publicitaires pour parler d'un titre, il est, à l'inverse, difficile de critiquer une société qui vous paye grassement pour publier ses communiqués...* », explique un responsable de publicité. Le temps est passé où les journaux financiers disaient toujours d'acheter et jamais de vendre.

PHILIPPE FRÉMEAUX.

(Lire la suite page III.)

(1) La loi interdit à tous ceux qui, du fait de leur situation, ont connaissance d'informations privilégiées sur la situation d'une société, d'opérer en Bourse sur les titres de cette société.

(2) Une valeur possède un marché étroit quand le nombre de titres échangés chaque jour est très réduit.

LIRE

COURRIER

PARTI PRIS

L'article 47

L'enquête d'Alexandre Szombati, Klaus Hornig et l'article 47 (le Monde Dimanche *du 8 mai), a valu à son auteur et au* Monde Dimanche *un nombreux courrier venu notamment de France, de Belgique et d'Allemagne. Le cas de Klaus Hornig, résistant farouche aux crimes hitlériens, qui vit retiré dans un chalet montagnard, a soulevé une vague de sympathie. Quelques correspondants ont signalé des cas identiques d'officiers et de soldats allemands qui ont refusé d'obéir à des ordres qui contrevenaient au droit et à la morale. Mais beaucoup sont morts, et d'autres n'ont pas voulu évoquer publiquement leurs souvenirs. Pudeur ? Peut-être. Peut-être aussi que les temps ont — encore — changé et qu'ils craignent que leur témoignage soit reçu autour d'eux avec au minimum de l'indifférence, au maximum avec une sourde hostilité...*

Un grand quotidien hongrois, le Magyar Nemzet, *dans un article brillant et fort élogieux sur deux enquêtes d'Alexandre Szombati dans* le Monde Dimanche, *en vient ainsi à évoquer longuement et chaleureusement le cas de Klaus Hornig. Il le fait sans citer une seule fois l'article 47 du règlement de la Wehrmacht sur lequel s'appuyait ce juriste catholique et qui donne au soldat le droit et lui confère même le devoir de refuser un ordre qui implique un acte criminel ou délictueux.*

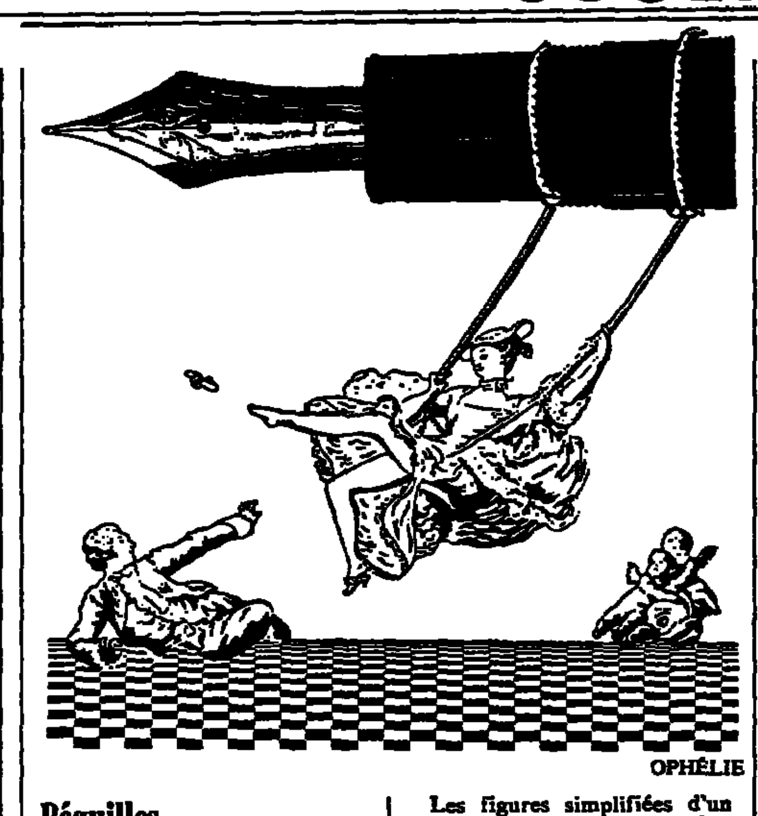
Evoquer l'indiscipline, même au nom de la discipline et du droit, est, apparemment, peu facile.

JEAN PLANCHAIS.

Informatique

Le parti pris sur les lycéens et l'informatique (« La drogue », *le Monde Dimanche*, 22 mai 1983) m'a beaucoup touché. Je suis professeur de mathématiques. Je connais bien ces garçons dont vous parlez (jamais des filles). L'un a effectivement raté son bac, l'autre était bien un cancre. Je souffre de ne rien pouvoir leur offrir (les programmes...). Le club d'informatique qu'ils animent (mais sans adultes) n'étanche pas vraiment leur soif. La dichotomie avec l'enseignement qu'ils reçoivent reste totale. Pourtant, le « traitement » est là : insérer réellement l'informatique dans le projet éducatif, en faire une démarche culturelle. La « machine » deviendra alors un outil, chassant les rêves de démiurge et le stérile tête-à-tête.

DANIEL SAADA
(Rambouillet.)



OPHÉLIE

Béquilles

A propos du « mauvais langage » (*le Monde Dimanche* du 29 mai 1983), j'approuve Martial Houtin quand il se porte à son tour en première ligne de la défense du français.

Il a entièrement raison de dénoncer l'usage de superlatifs figés tels que « formidable », auquel on peut ajouter « époustouflant », « dingue », « débile », « génial ». Mais on ne saurait mettre dans le même sac ce qu'il appelle les tics, dont le « bon-bin » est le plus fréquent, suivi de « si vous voulez » et « disons que ».

On peut parler un excellent français et ne pas être un bon orateur. Le discours parlé est une opération complexe, car il suppose qu'on énonce une phrase, tout en préparant dans le langage intérieur la suivante. Les interprètes simultanés qu'on voit dans les cages près des grandes conférences internationales font encore mieux : ils traduisent mentalement une phrase, tout en prononçant la précédente. Aussi l'élimination de ces mots-béquilles qui n'ont pour fonction que de soutenir une prosodie vacillante passe-t-elle par la maîtrise de cette dernière ; bien des chefs d'État ont eu la sagesse de se mettre à bonne école.

Docteur CYRILLE KOUPERNIK
(Paris.)

Innovation

Les « publiphones » (cabines téléphoniques équipées d'appareils à carte et non plus à pièce) arrivent.

Pas encore à Châlons-sur-Marne, non. Non, à Châlons, les P.T.T. viennent d'installer, depuis peu, la première cabine téléphonique étudiée et construite pour accueillir dans son habitacle les fauteuils roulants des personnes handicapées.

Son emplacement, à quelques mètres de la traditionnelle cabine téléphonique, près du guichet pour les cartes de crédit classiques, ne peut passer inaperçu.

Les figures simplifiées d'un combiné téléphonique et d'un fauteuil inscrites sur les trois côtés, en son sommet, sont traduisibles par tous, l'entrée est large, la porte absente pour éviter les manœuvres difficiles, l'appareil à hauteur appropriée, bref, tout est conçu pour une utilisation sans ennuis par les personnes intéressées.

Tout, ou presque...

L'immeuble des P.T.T. est situé entre deux rues non piétonnes où circulent les engins motorisés et face à une artère fort fréquentée de la ville.

Des emplacements de stationnement sont tracés perpendiculairement à son trottoir de ceinture, sur toute sa façade, trottoir très large sur lequel sont implantées la cabine classique et la nouvelle cabine téléphonique.

Aucun passage spécial n'a été prévu pour qu'un fauteuil puisse se glisser entre les voitures stationnées, aucun plan incliné n'a été envisagé sur la bordure du trottoir bien cimentée, qu'on ne peut franchir qu'en levant la jambe.

Comment un utilisateur de fauteuil roulant peut-il accéder à cette cabine mise en service à son intention, comment le peut-il, sans risquer, à tout moment, l'accident ?

Il ne peut non plus accéder à l'intérieur du bureau des postes, situé au sommet d'un bel escalier tout neuf (il vient d'être refait, l'an passé, sans qu'on lui ait adjoint, en son côté, une rampe d'accès inclinée.)

Pas plus qu'il ne peut bénéficier du guichet extérieur de paiements automatiques avec carte de crédit, situé, lui aussi, au-dessus de trois bonnes marches.

Il ne fait sans doute pas partie, cet utilisateur de fauteuils roulants, de la tranche de la population de « moins de quarante ans, citadins, actifs et voyageurs » pour lesquels les P.T.T. se mettent en quatre...

Pas plus que ne le concerne, sans doute, la publicité faite sur les écrans de la télévision par les P.T.T.

C'est quoi, garder le contact ?

CLAUDE FOURCADE
(Châlons-sur-Marne.)

Décalage ?

L'un de mes petits-fils, élève en C.M. 1, a reçu l'autre jour la première lettre de la correspondante suisse francophone que son école lui avait fait choisir sur une liste d'enfants de son âge.

Bien sûr, il a laissé traîner cette lettre, et je me suis amusé à la lire, car cette petite fille, pour se présenter, avait imaginé toute une série d'énigmes et de devinettes fort bien venues.

Ma belle-fille, à qui j'ai fait remarquer que son fils avait bien de la chance d'être tombé sur une correspondante aussi futée, m'a répondu que le niveau de l'enseignement reçu à l'école pourrait bien être responsable de ce que j'attribuais à un heureux hasard.

Mon petit-fils est loin d'être un demeuré, il est d'ailleurs en tête de sa classe, mais il est vrai que je le vois mal rédiger une lettre aussi bien tournée que celle qu'il a reçue, alors que, sur le plan familial, il n'a sans doute rien à envier à sa correspondante. (...)

Ce décalage avec l'étranger, particulièrement perceptible avec les pays francophones, n'est pas un phénomène nouveau. A la génération précédente déjà, le bureau français de l'organisation franco-allemande à laquelle je m'étais adressé pour trouver un correspondant à l'un de mes fils m'avait conseillé de tenir compte, en matière de maturité d'esprit, d'un décalage d'une année en faveur de nos voisins.

Tous les parents devraient être bien conscients de ce problème qui, à ma connaissance, n'a pas tellement été évoqué lors des dernières « journées de réflexion » auxquelles ont participé nos enseignants.

P. BAUDOUIN
(Pont-Sainte-Marie.)

Légumes

Dans une récente interview au *Quotidien de Paris*, M. Pierre Roudy, responsable de l'École nationale supérieure des arts et techniques du théâtre, et auteur de *L'homme tua la femme*, avait déclaré : *« On ne peut élever des enfants correctement que si l'on travaille. Les femmes au foyer ne m'intéressent pas. Elles sont une perte pour la société, ce sont des légumes. Être au foyer, c'est refuser de vivre, c'est un suicide... » Ouest-France* avait signalé ces propos (11-12 mai 1983).

La section de Caen de l'Union féminine civique et sociale nous communique la lettre indignée qu'elle a adressée à M. Roudy, qui, souligne-t-elle, est le mari du ministre des droits de la femme, ce qui est à ses yeux une circonstance aggravante.

« Comment pouvez-vous affirmer qu'« on ne peut élever des enfants correctement que si l'on travaille » ? Nous nous garderons bien d'ailleurs d'affirmer l'inverse, car nous sommes contre toute ségrégation et toute généralisation qui sont toujours des formes de racisme.

» Pour nous, un être humain, qu'il soit homme ou femme, ne peut prendre toute sa dimension qu'en assumant une responsabilité dans la société, que ce soit dans le monde du travail ou dans le monde associatif ou au sein de la famille. Le rêve serait évidemment que chacun et chacune puisse en avoir le choix aux diverses étapes de sa vie.

» Quant à l'épanouissement que peut apporter à une femme obligée de travailler pour boucler le budget un travail du type travail à la chaîne, permettez-nous de nous étonner. Comment peut-il épanouir les femmes alors qu'il est reconnu qu'il abrutit les hommes ? »

La lettre souligne enfin que, dans le même numéro, *Ouest-France* indique que le mouvement a organisé dix-mille journées de formation pour les municipales, assurées en majorité par des « femmes-légumes ».

« Ajoutez-y les innombrables heures de permanence de nos équipes « consommation », la réalisation d'émissions d'été pour les consommateurs, l'alphabétisation, etc. et vous aurez une bonne soupe... »

ACTUELLES

Ne tirez pas sur les idées

« Les peuples les plus civilisés sont aussi voisins de la barbarie que le fer le plus poli l'est de la rouille. Les peuples, comme les métaux, n'ont de brillant que les surfaces. »

∴

« La philosophie moderne n'est rien autre chose que les passions armées de principes. »

∴

« Il faut attaquer l'opinion avec ses armes : on ne tire pas des coups de fusil aux idées. »

∴

« Il circule dans le monde une envie au pied léger, qui vit de conversation : on l'appelle médisance. Elle dit étourdiment le mal dont elle n'est pas sûre, et se tait prudemment sur le bien qu'elle sait. Quant à la calomnie, on la reconnaît à des symptômes plus graves ; pétrie de haine et d'envie, ce n'est pas sa faute si sa langue n'est pas un poignard. »

∴

« Que pouvait faire le bon sens dans un siècle malade de métaphysique, où l'on ne permettait plus au bonheur de se présenter sans preuves ? »

∴

Quelques pensées détachées d'Antoine Rivaroli, plus connu sous le nom de comte de Rivarol, mort en 1801. Ses *Œuvres complètes*, réunies par Chênedollé et Fayolle, ont paru en 1808.

JEAN GUICHARD-MEILI.

La fille en rose

L'après-midi, je prends souvent le bus pour aller en ville, celui qui s'arrête chaque jour vers 17 heures non loin du plus grand lycée de cette ville de l'Ouest, pour charger sa cargaison de jeunes entre quinze et dix-neuf ans. Depuis le temps (deux ans environ) que je prends ce bus, chaque fois je suis frappée par l'espèce d'uniformité qui enveloppe ces groupes de lycéens. Bien sûr, ils parlent fort, ils rient, se bousculent un peu ; çà et là, un bras retient une serviette bourrée de livres, une main écrase un mégot, une tête ébouriffée secoue une tignasse grasse, des fesses rebondies semblent prêtes à faire craquer un jean délavé ; mais, dans la grisaille brumeuse de ces froids jours de mai, ils forment, comment dire ? une sorte de magma humain qui fait qu'on est prêt à les confondre tous, comme s'ils étaient recouverts de la même carapace, j'allais dire une tenue de camouflage, mais pour se protéger de qui ? de quoi ?

Certains ont des anoraks bleus, d'autre rouges, quelques-uns portent du noir, et pourtant ces couleurs diverses se confondent dans un même ensemble grisâtre, où ressort parfois la tache blanche de « baskets » un peu plus immaculés que les autres. Etre semblable au voisin semble avoir été leur but suprême ce matin en s'habillant, et dans l'ensemble ils y réussissent très bien ; derrière eux, quand ils montent, s'engouffrent diverses senteurs que j'ai appris à discerner : odeur des frites servies à la cantine du lycée, odeur de sueur de corps trop vêtus dans des salles de cours mal aérées... Mais, apparemment, ils se moquent totalement de l'impression qu'ils peuvent faire à leurs voisins de passage et ne se posent pas la question de savoir s'il est agréable de les côtoyer dans un bus... ou dans la vie (oh ! les pauvres profs !).

J'en étais là de mes *réflexions*, mardi dernier, lorsque, de l'autre côté de l'allée, une jeune fille tout en rose est venue s'asseoir juste en face de moi. Elle ressemblait, cette charmante jeune fille, à un bonbon rose échappé d'une boîte enrubannée. Pourtant, les vêtements qu'elle portait sortaient sûrement tout droit d'une grande surface, mais voilà, grâce à eux, elle était *différente*, et c'est pourquoi elle retenait, accrochait l'attention. Un petit ruban rose retenait la tresse brune de ses cheveux bien coiffés, un fard léger rosissait ses joues mates, et ses ongles nets étaient délicatement laqués de rose nacré ; elle portait un imper transparent très simple, rose aussi ; des collants de laine rose, des ballerines roses, et son sac en bandoulière était rose évidemment ; enfin, dernier détail qui ajoutait au portrait la touche finale, elle portait des boucles d'oreille roses imitant les perles, comme il y en a dans tous les prisunics.

C'était d'un goût discutable, me *direz-vous*, et *pourtant*, telle qu'elle était, posée comme un papillon sur la terne banquette, la jeune fille attirait les regards de tous mes voisins. Elle souriait doucement, flattée visiblement de ces regards convergents vers sa personne, *mais son sourire ne contenait* ni rouerie ni calcul, seulement la satisfaction d'un but atteint, celui de plaire et d'être en soi un objet d'art, une forme de beauté dans un instant de la vie de ses frères humains... Merci, jeune fille rose qui avez un moment illuminé mon triste autobus, et puissiez-vous dans un avenir proche faire des adeptes et avoir de nombreuses imitatrices !...

C. TREMBLAY
(Angers.)

VOUS ET MOI

Parisienne

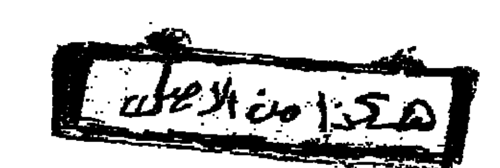
Vingt-deux ou vingt-trois ans, Parisienne, les cheveux coiffés à la mode, le sourire aux lèvres. Belle peut-être, *agréable* en tout cas. Un carnet rempli d'adresses, amis et amies au bout du fil tout le long de la semaine. Et les week-ends parfois à Deauville, à Juan-les-Pins quand il fait beau, qu'il ne pleut pas sur la mer.

Vingt-deux ou vingt-trois ans, maligne, le rire sûr, un peu canaille dans ce grand pull Benetton qui la moule ou cette jupe fendue *à la hanche, chère mais dégriffée.* Et puis du goût pour les derniers films, les italiens ou les comédies musicales, celles avec Gene Kelly, Fred Astaire. Un travail aussi, un travail sympa qui laisse du temps, n'abrutit pas son monde, paye relativement bien. Un petit studio près du Châtelet avec une grosse chaîne *stéréo, des disques* en piles, une reproduction de Matisse ou de Miro, quelques livres, best-sellers dont on a parlé à « Apostrophes » ou dans les pages de *Libé*. Un boy-friend pour la semaine, le samedi soir après le restaurant du Boul'Mich, le kir royal ou le Martini à Odéon, ou au Deux-Magots parce qu'il y a une grande terrasse où l'on voit tout. Des semaines qui passent vite, très vite, *qui se ressemblent.* On ne voit pas le temps passer, c'est toujours comme cela, à Paris — pensez, tous ces gens qui courent toujours, vous bousculent, c'est une horreur, pas moyen de lire ! Et puis jamais le temps, jamais le temps, rien faire. Vivement les vacances ! Le camping à l'étranger, *tente canadienne, ou en Bretagne,* vieille ferme en ardoises bleues sous la bruine. *« On chauffait en plein mois d'août ! »*

...Et puis on se baignait quand même, tout nus, Jacques était blanc comme un cachet, un lavabo, Céline encore amoureuse, *un yachtman, sans bateau* cette fois. Tout cela fait rire. Tout cela *se raconte, rue de Rennes ou* dans un loft, du côté de Montrouge devant une bouteille de gin ou un petit pétard qui passe de bouche en bouche. Oui, comme cela, avec derrière la vitre une grande ville qui s'endort, des rumeurs qui s'éteignent, se dissolvent... Les boîtes de nuit aussi, les dernières à la mode, pour danser la salsa jusqu'à l'aube. On fait des rencontres intéressantes. Si, si, des Brésiliens qui dansent superbement ou un type, un peu curieux, qui fait de la peinture et un autre qui dit avoir connu Jean-Paul Sartre ou François Truffaut. En tout cas, on peut le dire, son dernier film, celui avec Depardieu *et l'autre qui joue si mal, c'est une* belle m... On rigole comme des fous. On s'amuse. Puis retour en taxi jusqu'à Bastille, dernier verre face à la colonne un peu idiote — celle du rassemblement de 81, avec je ne sais plus quel chanteur, là où on a rencontré Frank le jazzman, et puis aussi Armand, le *beau mec qui joue au tennis* comme un dieu.

On se quitte. Tu me téléphones, on se fait une bouffe un *de ces soirs, ou une toile, si tu* veux. Le boy-friend de la semaine *semble un peu fatigué,* les joues quand même légèrement râpeuses. *« Tu m'invites chez toi ? Parce que, tu sais, moi, dormir toute seule... »*

JEAN-LUC COATALEM.



Les prophètes de la fortune

(Suite de la première page.)

Mais cette publicité pèse souvent d'un poids bien lourd dans les comptes d'exploitation de la presse spécialisée : *« Certains journaux tirent près de 60 % de leur chiffre d'affaires de la publicité »*, indique Philippe Olmer (3).

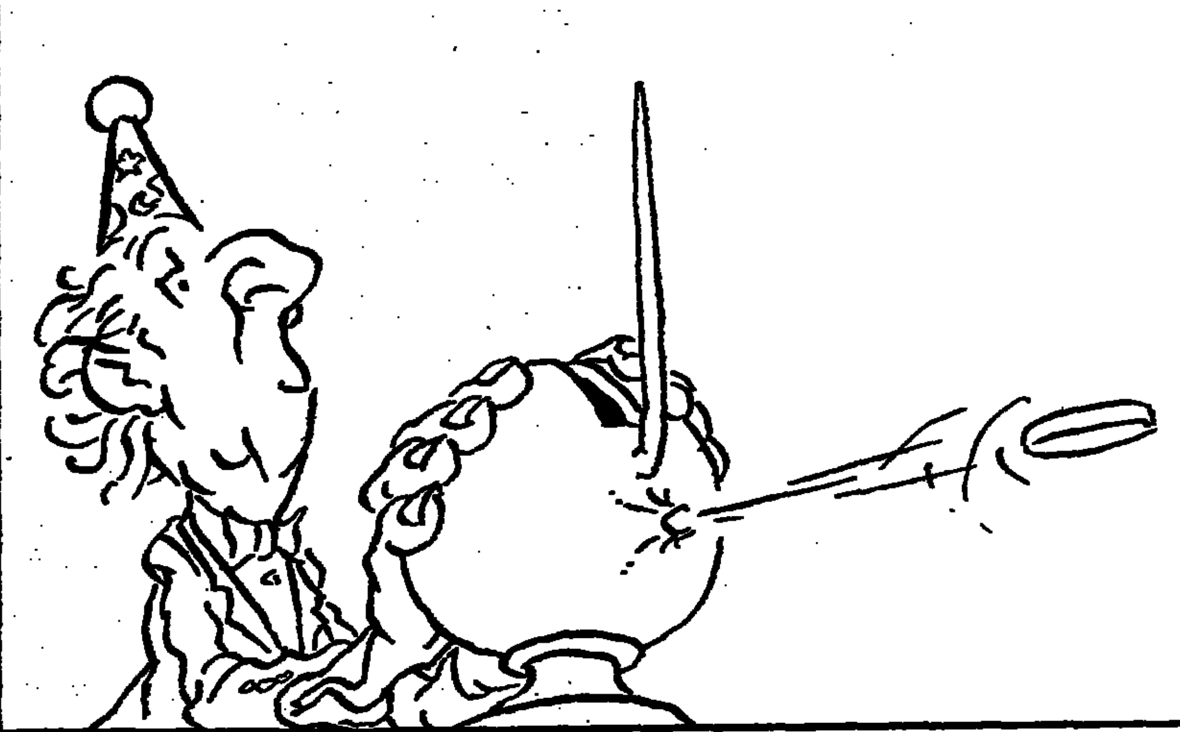
La complicité a des racines plus profondes. L'argent des épargnants n'aura-t-il pas d'autant plus de valeur que la Bourse et donc l'économie seront plus prospères ? Les progrès des ventes ne sont-ils pas directement liés au développement du marché financier, à la multiplication des titulaires de portefeuilles boursiers ? Les journalistes financiers sont donc autant de propagandistes de la Bourse. *La Vie française* offrait en mars dernier plus de 350 000 F de prix sous forme de valeurs aux meilleurs clubs d'investissement. Et tous les grands hebdomadaires développent des rubriques pédagogiques propres à aider le néophyte. C'est donc un juste retour des choses si les périodiques les plus reconnus reçoivent le soutien des entreprises et des banques, par le biais de la publicité, *mais aussi* par de nombreux abonnements.

La séparation entre le travail de la rédaction et celui de la publicité, règle d'or de la déontologie journalistique, semble parfois quelque peu « perméable ». Une situation particulièrement regrettable quand on quitte le terrain du conseil boursier pour celui de placements plus hasardeux, comme les diamants et autres conteneurs. Combien de journaux *ont enquêté sérieusement* sur les possibilités de revente effective (4) ? Quand trop de lecteurs victimes d'adroits démarcheurs se plaignent au journal, on dénonce alors *« le scandale du diamant »* ou *« le scandale des conteneurs »* en lançant l'opprobre sur les *« brebis galeuses »* qui salissent l'honneur d'une profession *« fondamentalement saine »*... Vieux procédé, de quoi se donner une aura de vertu tout en assurant les recettes publicitaires.

Car, dans la pratique, la publication d'un article favorable à tel ou tel placement est bien souvent *l'occasion de démarcher* les publicités correspondantes. Certes, un journal financier est, par nature, *amené à parler de ceux qui sont* intéressés par une publicité dans ses colonnes. Mais, quand un article de trois pages vantant les *qualités* des conteneurs encadre une publicité pour un organisme spécialisé, on ne peut s'empêcher de penser que le hasard fait bien les choses.

Professionnels et profanes

Les rapports de la presse financière avec ses lecteurs ne sont pas moins complexes. Les quotidiens financiers comme l'*Agence économique et financière (Agefi)* ou la *Cote Desfossés* sont avant tout des instruments de travail pour les professionnels, banquiers et directeurs financiers. Vendue exclusivement sur abonnement (4 000 F par an), l'*Agefi* est tiré à moins de 20 000 exemplaires. Peu ou pas de conseils dans les douze pages grand format que compte le journal : les cours de la Bourse, des informations économiques et financières et beaucoup d'avis financiers. Des hebdomadaires comme *le Marché financier de Paris* sont également destinés à un public restreint prêt à payer plus de 1 500 F par an pour recevoir chaque semaine une vingtaine de feuilles format 21×29,7 plus ou bien moins tirées sur une offset de bureau... Mais la réputation du journal lui vaut plus de quatre mille abonnés : une affaire rentable par suite des coûts de fabrication fort réduits.



ANDRÉ BARBE

Les hebdomadaires « grand public » connaissent des tirages élevés : 100 000 exemplaires pour *la Vie française*, *Investir* et *le Revenu français* gravitant autour des 50 000. Mais ils ignorent aussi la quadrichromie et le papier glacé des magazines économiques type *l'Expansion* ou *le Nouvel Economiste*. La reproduction détaillée des cours de la Bourse leur assure une clientèle privée et institutionnelle.

Le Revenu français, destiné à l'épargnant de base, n'a pas cette contrainte. Si les magazines économiques s'adressent prioritairement à une clientèle de cadres et de dirigeants d'entreprises, les journaux financiers « grand public » sont aussi destinés au dentiste de Romorantin ou à l'hôtelier de Perros-Guirrec : soucieux de se constituer un capital pour leur retraite, petits entrepreneurs, commerçants et membres des professions libérales sont autant d'épargnants forcés. Et la fidélité de cette clientèle, attestée par les sondages des instituts spécialisés, justifie les tarifs publicitaires et assure ainsi l'équilibre du journal. D'où de fréquents envois gratuits aux uns et aux autres : *« Je reçois régulièrement* la Vie française *ou* Investir *pendant plusieurs semaines »*, témoigne un pharmacien.

Mais de petites feuilles plus ou moins éphémères sollicitent aussi les membres des professions libérales en proposant contre abonnement des conseils et informations pseudo-confidentiels. Michel Renault, ancien journaliste de *la Vie française*, qui tient la rubrique Bourse de *Panorama du médecin*, exploite ainsi ce « créneau ». Autour de *Valeurs Refuges*, lettre bi-mensuelle de conseils en placement, créée il y a un an et demi (abonnement 520 F par an), il édite *Chirurgien dentiste-Information*, tiré à quinze mille exemplaires, et *Pharmacien-Information*, tiré à 10 000 exemplaires (abonnements 130 F par an). Diffusées gracieusement dans leur majorité, ces deux dernières lettres tentent d'équilibrer leur budget par la publicité et en procurant des abonnés à la maison mère.

Très courtisés, les lecteurs sont plutôt méfiants : la plupart lisent plusieurs journaux financiers. Mais ils sont aussi très avides de conseils. Pour répondre à leur attente, certains journaux vont souvent au-delà de leur mission d'information collective pour assurer une fonction de conseil individuel. *Investir* reçoit plus de deux cents lettres par mois. *Le Revenu français* et *le Journal des finances* répondent directement au téléphone aux questions de leurs abonnés. Certains journaux organisent des réunions d'information très suivies. Et tous les journalistes sont l'objet de multiples sollicitations de lecteurs réclamant des précisions sur tel ou tel article.

« L'expression même de la réussite »

Pour les journalistes aussi, il est tentant de monnayer leurs services, en donnant du conseil sur rendez-vous ou, mieux, en assurant la gestion du patrimoine des lecteurs. Quelques journalistes chevronnés parviennent ainsi à doubler leurs revenus mensuels. *« Pourtant, nous sommes avant tout des journalistes, et non des professionnels de la gestion financière,* fait remarquer un chef de rubrique d'un important hebdomadaire. *Si les lecteurs attendent tant de nous, n'est-ce pas que les banquiers et les agents de change ne font pas leur travail. »* Souvent peu soucieux de la gestion des petits patrimoines (5), les professionnels repoussent les épargnants vers la presse.

Robert Monteux, directeur du groupe de presse qui édite *le Revenu français*, a su mettre à profit cette situation. Génial pour les uns, discutable pour les autres, Robert Monteux est un personnage à part dans la presse financière. Cigare aux lèvres, pochette en dentelle, la quarantaine dynamique, le directeur du *Revenu français* reçoit ses visiteurs dans un bureau vaste comme le poste de commandement d'un porte-avions, un bureau à l'image de ceux des P.-D.G. dont il commente les résultats. Sinon la fortune et le pouvoir, tout au moins leurs signes extérieurs... *« Je crois être l'expression même de la réussite »*, confie-t-il avec simplicité.

A l'entendre, pourtant, Robert Monteux est d'abord un militant, un défenseur de l'épargnant : *« J'ai inventé la défense du consommateur dans le domaine financier. Nous menons ici un combat de fond pour revaloriser leur sort. »* D'où la création de l'Union des épargnants de France, association loi de 1901, hébergée par le journal, présidée *« à titre personnel »* par Robert Monteux, et qui se veut le lieu de rassemblement de ceux que motive le combat du directeur du *Revenu français*. *« La presse financière est conformiste, elle respecte l'establishment,* accuse-t-il, *moi je n'ai pas de dîners en ville. »* C'est vrai : on ne peut accuser *le Revenu français* de timidité *dans les conseils qu'il donne.* N'a-t-il pas été le seul à titrer peu avant le 10 mai, un *« Que ce soit Mitterrand ou Giscard, vendez ! »* qui reste mémorable dans la profession. De quoi gagner la confiance des lecteurs.

Evidemment, de mauvaises langues diront que *le Revenu français* ressemble plus à *l'Auto-Journal* qu'à *Que choisir ?* dont il se réclame. Et que, lors du premier congrès de l'Union des épargnants de France, l'an passé, une secrétaire du journal figurait à la tribune parmi les délégués de province...

Car, au-delà du militantisme, *le Revenu français* est aussi une tentative pour exploiter rationnellement toutes les attentes de ses lecteurs. Une équipe réduite : Bernard Yquem, qui sait prendre chaque mois le ton du confesseur pour donner ses conseils, n'est autre que Robert Monteux. Une confiance des lecteurs qui rapporte : *« Un gestionnaire de fonds commun de placement a ramassé plus de 4 milliards de centimes en un mois sur une simple recommandation de notre part »*, assure Robert Monteux. De quoi justifier une juste rémunération des encarts publicitaires.

A cela s'ajoutent de multiples services annexes. La société de conseils Bernard Yquem consultants, qui loge au-dessus de la rédaction du journal, réalise des analyses de patrimoine pour les lecteurs. Un hebdomadaire confidentiel, *la Lettre recommandée*, est proposé aux plus fortunés, désireux d'informations et de conseils plus suivis : pas de publicité, mais 1 750 F d'abonnement annuel. Les colonnes du *Revenu français* sont enfin largement ouvertes aux publicités d'un Institut de l'épargne et du patrimoine qui organise des séminaires de formation à la gestion de patrimoine pour 1 400 F la journée. Adresse : 1, avenue de la République, dans le XIe arrondissement de Paris, soit l'autre entrée de l'immeuble qui abrite *le Revenu français*, 61, rue de Malte ! Dernier détail : des salariés du groupe Presse conseil, qui édite *le Revenu français*, ont formé le club d'investissement Paris-Malte pour jouer en Bourse (6).

Devant un tel esprit d'entreprise, on pense irrésistiblement à celui qui proposait d'envoyer le livre donnant les clefs de la fortune à quiconque lui faisait parvenir un petit chèque : on recevait alors une mince brochure dont la première page seule était imprimée, et de trois mots seulement : *« Faites comme moi. »*

Le meilleur moyen de faire de l'argent serait donc de vendre aux autres le moyen d'en gagner ? Ne vous y fiez pas. Les journaux financiers, paradoxalement, sont loin d'être le secteur le plus florissant de l'ensemble de la presse. La dépendance à l'égard de la publicité de bien d'entre eux est plus le symptôme de difficultés qu'un signe d'opulence. Et leurs propriétaires n'en tirent pas toujours de fabuleux profits. Quoi de plus triste que de parler d'argent sans parvenir à en gagner ? ■

PHILIPPE FRÉMEAUX.

(3) Certains quotidiens d'information générale atteignent des taux aussi élevés. Mais l'objet de la publicité n'est pas en rapport direct avec le contenu rédactionnel de son support, et les « avis de sociétés » n'en représentent qu'une faible part. Par exemple *le Monde* tire 4 à 5 % de ses recettes publicitaires de la publicité financière.

(4) De nombreux acheteurs de diamants se sont vus dans l'impossibilité de revendre leurs pierres sans une importante décote. Quant au placement-conteneur, qui offre un revenu théorique souvent égal à 15 %, il est fort difficile à revendre quand les besoins de transports se réduisent et que l'offre de location devient plus forte que la demande.

(5) On demeure « petit » épargnant jusqu'à environ 2 millions de francs...

(6) Voir *le Monde Dimanche* du 8 août 1982.

Bonnes idées

Faire de l'argent en proposant aux autres d'en gagner n'est pas un monopole de la presse financière. Depuis quelques années, des publications font connaître chaque mois quelques bons coups susceptibles de rapporter gros sans guère de capital au départ, à condition d'avoir de l'énergie et du courage. Quelques lecteurs y parviennent. Le plus souvent en occupant avant les autres un créneau très particulier de service comme la réparation du vinyle, ou la broderie informatisée.

Idées lucratives, version française d'une revue allemande qui compte vingt mille abonnés, n'en a pour l'instant que deux mille (1). L'idée est déjà assez lucrative : *l'abonnement annuel est de* 590 F pour cinq numéros comportant chacun la présentation approfondie de deux concepts en une cinquantaine de pages format magazine. Même satisfaction chez *Créneaux et opportunités* que réalise à Toulouse Jean-Yves Gauchet avec une secrétaire à mi-temps pour tout personnel permanent (2). Plus de quatre mille abonnés payants à 180 F *pour six numéros par an de dimensions* analogues. De quoi assurer une juste rémunération du travail fourni. Évidemment les idées proposées ne peuvent apporter la réussite qu'à un nombre réduit d'entrepreneurs : Raymond Barre, qui naguère invitait les chômeurs à créer leur entreprise, n'y aurait pas trouvé la solution au problème de l'emploi...

(1) *Idées lucratives*, Éditions Selz, B.P. 266, 1, place du Lycée, 68005 Colmar Cedex.

(2) *Créneaux et opportunités*, Éditions Midinnova, 12, rue Saint-Jacques, 31000 Toulouse.

CROQUIS
Gueule de bois

Pour la douzième fois, Miguel remplit son verre. En fait, c'est peut-être la treizième. Il ne sait plus très bien. Lentement, l'alcool fait son œuvre, et Miguel ne distingue plus que les silhouettes agitées des couples qui dansent la salsa. Le *Coca-Cola mélangé au rhum le fait roter*, et certains clients offusqués voudraient bien que José, le patron, mette ce malotru dehors.

Mais Miguel est un habitué. Depuis qu'il a été muté à Lima, voici cinq ans, il vient chaque soir vers 21 heures s'installer à une table de cette peña, perdue dans le quartier chic de San-Isidro.

Les femmes se retournent parfois sur cet homme d'une quarantaine d'années, élégamment vêtu, et qui ne parle jamais. Seul avec sa bouteille et son verre, Miguel *passe son temps à le perdre*. Un observateur attentif remarquerait sans doute le léger tremblement des mains que Miguel s'efforce de dissimuler. Mais c'est sans importance, car personne ne se soucie de lui.

A l'heure de la fermeture, Miguel est invariablement affalé sur son banc, plongé dans un sommeil d'ivrogne. Chaque soir, le patron est obligé de le traîner par les pieds jusqu'à la porte. Deux gardes civils, pour qui cette corvée est devenue routinière, emportent alors Miguel jusqu'à la caserne en prenant soin de ne pas le réveiller.

Quelques heures plus tard, à 5 h 30 précisément, c'est un homme rasé de près, les yeux légèrement vitreux, qui exige qu'on cire ses bottes. Son éternelle cravache à la main, le colonel Miguel Rojas Gutierrez arpente pour la première fois de la journée les bâtiments sinistres qui abritent son régiment. Il ne boira pas une goutte d'alcool avant 21 heures.

MARC CAPELLE.

Les Malouines un cas d'école... de guerre

Nécessité de l'électronique, suprématie de l'aviation, rôle décisif des sous-marins nucléaires et des missiles, importance de la logistique : autant de leçons pour les conflits futurs.

L'ÉTUDE des conflits, proches ou éloignés dans le temps et l'espace, a *toujours été la base des travaux* des états-majors et des écoles de guerre. Par-delà l'analyse des stratégies et des tactiques utilisées, une préoccupation constante des armées est de vérifier comment se sont comportés sur le terrain des matériels qu'elles pourraient elles-mêmes avoir à utiliser ou à affronter un jour.

Trois conflits contemporains sont aujourd'hui examinés à la loupe : l'interminable et cruelle guerre irano-irakienne, le bref et violent affrontement israélo-syrien dans la plaine du Liban, durant l'été 1982, et le conflit anglo-argentin des Malouines. Cette dernière affaire a été étudiée d'autant plus soigneusement chez nous que des armements produits en France étaient en lice, côté argentin : des avions Mirage et Super-Etendard, le fameux missile *air-mer* (A.M.) 39 Exocet et son parent le mer-mer (M.M.) 38, *et une batterie de missiles anti-aériens* Roland.

Un an après la *fin des opérations en* Atlantique Sud, un nombre suffisant *d'éléments ont désormais été rassemblés* par les états-majors pour faire un bilan sérieux de ce que fut cette guerre : en quoi elle fut exemplaire, et en quoi exceptionnelle.

Exceptionnel, le conflit le fut tout d'abord par son caractère limité : non tant dans sa durée – l'usage intensif de matériel tend, en général, à restreindre le cours des affrontements modernes bien en deçà des dix semaines que dura l'affaire des Malouines – que dans l'espace, et par le nombre des parties combattantes. Que la guerre de l'Atlantique Sud n'ait été qu'un conflit local, on le vit bien au fait que l'Angleterre n'a pas tenté de porter les opérations en territoire continental argentin.

Limitée, la guerre des Malouines le fut aussi en ceci que les deux adversaires étaient seuls face à face. Aucun tiers, navire neutre, chalutier « observateur », pour ne rien dire d'alliés, n'était présent sur *la zone. Les Etats-Unis, qui aidèrent* considérablement Londres, en livrant no*tamment des missiles et du pétrole*, ne descendirent jamais plus bas que l'île d'Ascension. Ainsi chaque adversaire savait-il qui était en face : tout navire ou avion qui n'était pas à lui était ennemi. C'est là un cas de figure infiniment plus rare qu'on ne l'imagine dans les conflits !

La reine des batailles

Exceptionnelle encore pour l'époque, la guerre des Malouines le fut en raison du modeste usage fait de l'électronique par l'un des protagonistes : l'Argentine. Certes, le radar fut d'un usage constant pour le repérage mutuel. Mais la contre-mesure consistant à brouiller ces radars ne fut utilisée que par la Grande-Bretagne, qui s'efforça aussi de leurrer les systèmes directeurs des missiles A.M.-39 en lançant, soit des navires soit à *partir* d'hélicoptères, des *« chaffs »* – ces myriades de paillettes métallisées destinées à *affoler* les moyens de guidage terminaux des missiles adverses.

Les Argentins, *signe de leur impréparation*, ont fréquemment communiqué *en clair, facilitant* à l'ennemi le travail d'écoute de leurs messages radio. A l'inverse, les Anglais *ont fait appel* aux méthodes les plus modernes de transmission, *utilisant, en particulier*, un satellite de télécommunications américain en orbite géo-stationnaire au-dessus de l'*Atlantique afin d'être en contact per*manent avec Londres. Cette circons*tance explique largement que* les Anglais aient toujours eu la maîtrise globale – *non seulement militaire*, mais diplomatique – du conflit. Elle est déjà une leçon pour les conflits à venir.

Par d'autres aspects, au contraire, la guerre des Malouines est considérée par les états-majors comme typique de ce que serait un de ces conflits dits *« périphériques »* en ce qu'ils n'opposent pas les grandes puissances entre elles.

Tout d'abord, cette affaire a rappelé une évidence : si la finalité de tout combat est bien l'occupation d'un terrain en dispute – on l'a vu dans la phase ultime des opérations, – l'infanterie n'est plus la reine des batailles, mais l'aviation ! *C'est la supériorité aérienne qui fait la* décision.

Argentins et Britanniques n'ont, à l'évidence, pas fait la même guerre aux *Malouines*. Bien que la Task Force de Sa Majesté fût venue imposer un blocus à l'encontre de l'archipel, c'est elle qui se trouvait, dans un premier temps, en position défensive. Non tant par rapport à la marine argentine – inférieure dans un rapport de 8 à 1, et de surcroît immobilisée de terreur dès le torpillage du transport *General Belgrano* par le sous-marin nucléaire d'attaque anglais *Conqueror* – que par rapport à l'aviation adverse, basée en Patagonie et en Terre de Feu. La menace aérienne argentine était d'autant plus préoccupante pour l'amiral Woodward que la supériorité numérique de ses *adversaires était évidente : 3 appareils* modernes pour 1.

Face à *cette hypothèque redoutable*, les Britanniques bénéficiaient de l'éloi*gnement du théâtre* des opérations *par* rapport aux terrains argentins. Placée à l'est des îles, la flotte de Sa Majesté se trouvait à plus de 800 kilomètres du point de départ des appareils ennemis. Même ravitaillés en vol durant leur approche, ceux-ci ne disposaient ainsi que de quelques minutes à basse altitude sur la zone.

Les appareils argentins avaient, à l'évidence, deux cibles majeures : les porte-aéronefs *Invincible* et *Hermes*. Ces navires étaient, en effet, beaucoup plus que des navires : les seuls « terrains d'aviation » dont, jusqu'à leur débarquement, disposaient les Anglais pour défendre efficacement leur flotte en projetant leurs Harrier contre les Mirage et les Skyhawk ennemis. La mission cruciale de couler les deux porte-avions était prioritairement confiée aux cinq Super-Etendard armés de *missiles* AM-39 Exocet. Et tous leurs coups ont visé ces *objectifs, même s'ils en ont*, à deux reprises, atteint d'autres (1).

Or, *même si elle a bien touché l'Invincible*, l'aviation argentine n'a pa su mettre hors de combat à temps l'un des porte-aéronefs adverses. Ce fut son échec capital.

Pousser la cause des porte-avions

Lorsque la flotte britannique dut se rapprocher de l'archipel pour le débarquement de San Carlos, le 21 mai, elle se trouva soudain beaucoup plus vulnérable (parce que plus concentrée et plus repérable) à des attaques aériennes classiques à la bombe. Mais, piquant sur les navires et larguant leurs bombes à quelques dizaines de mètres parfois, les appareils argentins l'étaient encore plus : ils étaient alors, pour quelques secondes, presque en limite de carburant et quasiment sans moyens de défense, des proies offertes aux missiles Sidewinder des Harrier britanniques et aux coups de la D.C.A. anglaise.

Lorsque de très nombreux appareils argentins eurent ainsi été successivement abattus, la guerre tourna claire*ment en faveur de l'Union Jack* : avec une douzaine de navires mis hors de combat, la *Task Force avait* cependant senti passer le vent du boulet, et peut-être frôlé la première déroute navale de l'histoire britannique.

C'est parce qu'elle avait décidé de « mettre tout le paquet » contre la flotte ennemie, mais sans pouvoir pour autant, en raison de l'éloignement du théâtre, qui obligeait à des ravitaillements en vol, procéder à des attaques massives, que l'Argentine vit peu à peu sa supériorité aérienne initiale s'évanouir face à une aviation adverse qui partait normalement battue. Consolation : l'autre stratégie – la priorité au combat aérien – ne *lui* aurait sans doute pas davantage donné la victoire, vu la distance de ses bases.

Diverses leçons sont déjà tirées de *cette bataille*. Côté français, les marins y ont trouvé argument pour « pousser » la cause du porte-avions *nucléaire* lors de la mise au point de la loi de programmation militaire 1984-1988. Un amiral en conclut devant nous que les flottes de surface sont devenues à peu près inutiles comme moyen de combat, et ne servent plus qu'à la protection des navires de commerce !

Il ne resterait plus d'indispensable, dès lors, parmi tout ce qui « va sur l'eau », *que le porte-avions – et ce qui le protège – parce que, précisément*, il est un support d'aéronefs. Sinon, les marines n'auraient guère besoin que de sous-marins nucléaires d'attaque, pour s'en prendre aux navires civils et militaires de l'ennemi. Vision excessive, naturellement, mais très « pédagogique »...

S'agissant des armements, la guerre des Malouines a, ainsi, démontré le rôle capital des sous-marins nucléaires d'attaque (S.N.A.). La Grande-Bretagne en avait dépêché un vers l'Atlantique sud dès avant le débarquement du 2 avril. *Elle en envoya deux ou trois autres un* peu plus tard. Mais un seul aurait, sans *aucun doute, suffi ! Le torpillage du General Belgrano* par le *Conqueror* a suffi à vider la mer de bateaux de surface argentins.

Le navire primordial

Silencieux, rapide, le S.N.A. est devenu ce que les marins appellent le *capital ship* (le navire primordial) des temps modernes. On sait désormais que c'est après avoir refléchi sur le rôle des sous-marins nucléaires d'attaque aux Malouines que le gouvernement français a formellement décidé d'inclure trois nouveaux S.N.A. dans la loi de programmation militaire 1984-1988. L'état-major exclut, d'autre part, *que ces nouveaux* « corsaires » des mers soient *considérés*, le cas échéant, *comme matériels* exportables, tant ils apparaissent redoutables à tous.

Confirmation plus que révélation, s'agissant des matériels encore, l'importance décisive des missiles dans une guerre moderne – qu'il s'agisse d'engins air-mer, sol-air, air-air, voire sol-mer (2). La supériorité britannique dans ce domaine était certaine, notamment après les livraisons massives de *side-winders* air-air américains (3). Le missile, désormais, a pratiquement remplacé le canon.

Enfin, le conflit a également rendu manifeste le rôle cardinal des hélicoptères – domaine où les Anglais avaient aussi l'avantage (de 4 à 1, voire de 5 à 1). Leurs *Wessex, Sea King, Lynx, Wasp* furent énormément utilisés pour la protection anti-sous-marine de la flotte : des dizaines de torpilles et de roquettes ont été lancées contre des « échos » suspects, qui ont sans doute massacré... plus d'une baleine ! Les hélicoptères ont également beaucoup servi pour les transbordements d'un navire à l'autre, puis pour les débarquements, pour les transports de matériel à terre, enfin pour déposer les commandos aux quatre coins de l'archipel. La mobilité des troupes britanniques au sol leur doit beaucoup – de même que certains effets de surprise obtenus grâce à l'utilisation d'intensificateurs de lumière, qui permettent des vols *de nuit*.

La guerre des Malouines est égale*ment venue opportunément rappeler* aux états-majors que, si l'offensive est un élément évidemment décisif dans toute stratégie, on ne devrait pas pour autant négliger la défensive. Or les chefs de la *Task Force* ne découvrirent qu'en cours d'opérations l'insuffisance de leurs moyens de défense contre-avions, et durent alors installer des canons sur leurs navires pour les protéger des attaques aériennes.

En outre, la rapidité avec laquelle le destroyer *Sheffield* fut transformé en torche le 4 mai a fait réfléchir tous les marins. L'explication la plus entendue est que, afin d'alléger les superstructures du navire, on a sans doute utilisé des matériaux de construction excessivement combustibles, oubliant que le feu est, en mer, l'ennemi *le plus irrémédiable. La* leçon ne sera pas oubliée.

L'intendance doit suivre

On s'est souvenu aussi qu'une guerre n'est pas seulement affaire d'hommes et d'armes, mais aussi d'intendance. Le carburant, les munitions, les pièces de rechange, les vivres, l'eau douce : rien de tout cela ne peut manquer – sauf à provoquer un désastre.

Or la logistique britannique a admirablement suivi. En quelques jours, face à *un conflit non seulement imprévu mais* exclu par les stratèges anglais, le pays, aidé sans doute par sa séculaire tradition maritime, a su rassembler les moyens de transporter des dizaines de tonnes de matériel à 13 000 kilomètres de la métropole. Près de cinquante navires de commerce ont été affrétés pour l'affaire, des plus gros (les transatlantiques *Queen Elisabeth* et *Canberra*) au plus modeste bateau-atelier, en passant par de nombreux *pétroliers et porte-conteneurs*. Tous avaient subi, en un temps record, les modifications permettant leur emploi en guerre : installation de plates-formes d'hélicoptères, de moyens de chiffrage, de communication par satellite, de transbordement en mer, etc. Pour certains marins, ce serait là le véritable exploit britannique aux Malouines !

Car, pour le reste, y a-t-il de quoi se vanter ? Plutôt que d'envoyer un arsenal reconquérir quelques îles perdues, n'eût-il pas été plus efficace de pouvoir renforcer rapidement *la* modeste garnison de Port-Stanley dès que, fin mars, des informations très *alarmistes sur les intentions* argentines furent parvenues à Londres ? Si la *piste* de la petite capitale de l'archipel avait, en son temps, été allongée, afin de recevoir, en quelques heures, une demi-douzaine de *Phantom* et trois avions de transport de troupes, l'Angleterre aurait épargné la vie de 256 de ses soldats et 15 milliards de livres sterling. Et sa position sur le fond du problème ne serait certes pas pire qu'aujourd'hui, où elle a dû transformer « ses » Falklands en une ruineuse « forteresse ».

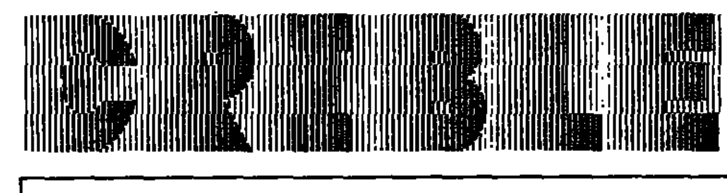
Cela rappellera, en conclusion, que la guerre, si elle est toujours *« l'ultime argument des rois »*, n'est pas nécessairement, à terme, le plus efficace : un enseignement très *général que l'on peut*, aussi, tirer de cet étrange conflit ! ■

JEAN-PIERRE CLERC.

(1) Le destroyer *Sheffield* le 30 mai et le porte-conteneurs *Atlantic Conveyor* le 25.

(2) Le seul missile mer-mer effectivement utilisé durant cette guerre, un *Exocet* M.M. 38, a été en réalité tiré d'une batterie côtière argentine proche de Port-Stanley contre le destroyer britannique *Glamorgan*.

(3) Un avion anglais *Vulcan* qui a dû faire un atterrissage forcé au Brésil emportait dans ses soutes de nombreux *side-winders* américains.



ANNIE BATLLE

A SUIVRE

Télédiffusion directe par satellite

Huit sociétés ont reçu l'autorisation de la Federal Communications Commission américaine d'offrir un service commercial de télédiffusion directe par satellite (avec réception par antennes individuelles). Deux sont prêtes à *opérer dès cette année*. La première était United Satellite Television (associée à General Instrument). La deuxième est la compagnie britannique N.S.T.L. (News Television Satellite) appartenant au magnat *de la presse australienne* Rupert Murdoch.

Celle-ci vient de conclure avec la S.B.S. un contrat de 75 millions de dollars pour la location pendant six ans de cinq canaux de télévision sur les *satellites* S.B.S-3. *Les programmes* (films, sports, etc.) seront diffusés principalement dans des régions rurales, avant la fin de cette année. L'abonnement ne sera pas supérieur à celui payé par les uti*lisateurs de la télévision par* câble. L'exploitation sera confiée à une société commune formée par N.S.T.L. et Inter-American Satellite Television de Los Angeles, *le* financement étant assuré par M. Murdoch.

★ *Inf-Telecom et Telematique*, 5, rue du Helder, 75009 Paris. Tél. : (1) 247-13-41.

Repas de l'avenir

Les repas de l'avenir se composeront peut-être de *mets surprenants : soupe de* serpent, ragoût de chauve-souris, œufs de crocodile, légume aux œufs de fourmis, ou même rat de rizière grillé ! Les chercheurs du Centre de nutrition des Philippines et du Collège d'*économie domestique* de l'université des Philippines font actuellement le *« relevé de toute une série d'aliments nouveaux »*, qui sont, disent-ils, à la fois nourrissants et délicieux.

Ils sont convaincus que, pour parvenir à l'autosuffisance alimentaire, il faut non seulement utiliser au mieux les aliments traditionnels, mais aussi adopter d'autres mets.

★ *Nouvelles de l'écodéveloppement*, Maison des sciences de l'homme, 54, boulevard Raspail, bureau 311, 75270 Paris Cedex 06 (France). Tél. : 544-38-49, poste 219.

BOITE A OUTILS

A. B. C. des banques de données

La démarche innovatrice s'appuie sur l'information – particulièrement en la période de mutations technologiques *accélérées que nous vivons*, – qu'elle soit détenue par des spécialistes compétents, résulte d'enquêtes à la demande ou provienne de ce qui a déjà été publié (articles, livres, brevets...).

Les banques de données informatisées permettent main*tenant de retrouver très rapi*dement des centaines de millions d'informations publiées dans pratiquement tous les domaines. A l'intention des innovateurs – mais tous ceux qui souhaitent se familiariser avec les banques de données y trouvent leur compte, – François Libmann (auteur de *Méthodes pour innover et se diversifier*, publié aux éditions d'Organisation) propose un A.B.C. clair et succinct des banques de données, définition, classification par fonction, serveurs, réseaux, interrogateurs. Il décrit également quelques-unes des façons d'intégrer leur usage dans un processus d'innovation : depuis le premier regard sur un domaine, la surveillance du domaine, la recherche de spécialistes, l'évitement du double emploi, jusqu'à l'aide à la créativité, le transfert de technologies...

★ *Le marché de l'innovation*, nº 571, 43, rue Caumartin, 75009 Paris. Tél. : (1) 266-93-10.

Nourrir les hommes

Comment serons-nous nourris demain ? Où en est la pathologie nutritionnelle ? Quelle est la réalité de la faim dans le tiers-monde ? Le déficit alimentaire est-il destiné à *s'aggraver à l'avenir ? Les* progrès des connaissances et des *techniques nouvelles*, de l'aquaculture au cracking, permettront-ils de combattre le manque et le trop-plein ? Comment évolueront les goûts et les défauts, des tabous d'hier aux expériences du futur ? Dans son numéro 25, sous le titre *« Nourrir demain les hommes »*, *Prospective et Santé publique* donne des éléments de réponse concrets à un certain nombre de ces questions capitales, mais fait aussi réfléchir aux aspects *symboliques de l'alimentation*. « Ce que manger veut dire » est décliné sous ses aspects politique (Alfred Sauvy, Edgard Pisani), démographique (Jean-Noël Biraben), économique (David Pimentel, John Hawthorn), *réglementaire* (Jean de Kervasdoué), médical (Marian Apfelbaum, Henri Bour, Gérard Debry, Pierre Royer), sociologique (Claude Fischler), mais aussi industriel (Serge Milhaud, Pierre Mainguy, *Jean-Pierre Mareschi*, Jean Klère). Sans oublier la part du vécu : des témoignages contrastés, comme le reportage de Xavier Emmanuelli sur « Les cercles de la faim » et « Les propos de table » du grand chef Alain Chapel.

★ *Prospective et Santé publique*, 9, rue Alfred-de-Vigny, 75008 Paris. Tél. : (1) 763-41-33.

Crise du travail

Pierre-André Julien et Bernard Morel, dans *Economie et Humanisme*, nº 270, dressent un tableau dense, clair et riche de références, de l'évolution du travail. « Quelques conditions pour sortir de la crise du travail » analyse l'histoire et la sociologie de la notion du travail, à la croisée de l'économie et du social, la fin de l'éthique du travail, le thème du droit au travail (ou droit au revenu). Enfin, l'avenir du travail est envisagé à partir de cinq hypo*thèses : accroissement* des demandes d'emploi dans les pays de l'O.C.D.E. ; faiblesse de la croissance économique ; reconversion nécessaire de l'appareil productif et augmentation de la productivité ; *accélération des processus de* déqualification ; rôle majeur de l'idée de « plein emploi ». En définitive, la durée du travail et son organisation joueront un rôle primordial dans les années à venir.

★ *Economie et Humanisme*, 14, rue Antoine-Dumont, 69372 Lyon Cedex 08. Tél. : (8) 861-32-23.

Clés de la bureautique

Après *Les 50 mots-clés de la télématique*, les éditions Privat publient *Les 50 mots-clés de la bureautique*. Cet ouvrage de 344 pages est constitué de petits articles explicatifs, faisant amplement référence à la presse et aux ouvrages spécialisés. De « aide au diagnostic médical » à « vidéotex », en passant par « carte à mémoire », « édition », « main courante », « normalisation », « réseaux », « S.S.C.I. », « télescopie », les auteurs tracent un large panorama des nouveaux *moyens de communication* disponibles aujourd'hui. Bien que destiné au grand public, cet ouvrage comporte quelques chapitres techniques sur les réseaux locaux, les systèmes documentaires et l'algèbre de Boole. Un bon outil de vulgarisation.

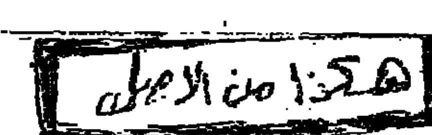
★ *Editions Privat, 14, rue des Arts, 31000 Toulouse. Tél. : (61) 23-09-26, 99 francs.*

RENCONTRES DU FUTUR

Intelligence artificielle

Comme les années précédentes, une « école d'été » sur les applications de l'intelligence artificielle aura lieu à Royan du 29 août au 6 septembre 1983. Elle a pour vocation de présenter, avec l'aide des meilleurs spécialistes internationaux, l'état du domaine et de faire connaître des outils nouveaux, mais déjà éprouvés et directement utilisables par différentes professions. Le thème retenu pour la session de 1983 est « Autour des systèmes-experts ». Les participants seront amenés à étudier des systèmes-experts et leur environnement logiciel (particulièrement les procédés qui en facilitent la conception et la consultation par les « experts » humains). La direction scientifique de l'« école » est assurée par Alain Bonnet, professeur à l'Ecole nationale supérieure des télécommunications.

★ *Informations et inscriptions* : Jean-Michel Truong-Ngoc, 55, rue du Simplon, 75018 PARIS.





CHRONOLOGIE

Mai 1983 dans le monde

La chronologie établie par Philippe Boucher et Edouard Masurel paraît le deuxième dimanche de chaque mois. Les chiffres figurant entre parenthèses indiquent la datation du numéro du *Monde* où est rapporté l'événement cité.

ÉTRANGER

1. – **URUGUAY** : Une manifestation, autorisée par le régime militaire, rassemble à Montevideo cent mille personnes qui demandent le rétablissement des libertés publiques (3).

3. – **EST-OUEST** : M. Iouri Andropov confirme que l'U.R.S.S. est disposée à prendre comme unité de compte des euromissiles non plus les lanceurs, mais les ogives nucléaires. Il rappelle sa demande de *« prise en considération »* des forces de dissuasion française et britannique, ce qui est jugé *« inacceptable »* par Paris, Londres et Washington. Les négociations nucléaires américano-soviétiques de Genève, qui reprennent le 17 après six semaines de pause, restent dans l'impasse (5, 6, 7, 14, 18, 22-23 et 25).

3. – **ÉTATS-UNIS** : Dans une « lettre pastorale », les évêques catholiques américains, réunis à Chicago, jugent *« immoral »* le recours à l'arme nucléaire et demandent *« l'arrêt des essais, de la production et du déploiement »* de nouveaux systèmes nucléaires (du 5 au 9 et 15-16).

3-7. – **FRANCE-CHINE** : M. François Mitterrand, après une journée au Népal, se rend en Chine. Ses entretiens avec les dirigeants chinois permettent un rapprochement des positions sur la question du Cambodge. Un « mémorandum » est signé, le 5, sur la vente à Pékin de quatre réacteurs nucléaires (du 3 au 9).

4. – **IRAN** : Le parti Toudeh (communiste) est dissous et dix-huit diplomates soviétiques sont expulsés pour « espionnage ». Au moins mille cinq cents membres du P.C. iranien sont emprisonnés (du 2 au 7, 10, 12, 21 et 27).

4. – **ITALIE** : Le président Pertini dissout le Parlement après la démission en avril du gouvernement de M. Fanfani. Les élections sont fixées aux 26 et 27 juin (du 2 au 6 et 31).

6. – **FINLANDE** : M. Kalevi Sorsa, président du parti social-démocrate et premier ministre sortant, forme un nouveau gouvernement de centre gauche avec, pour la première fois depuis sa fondation en 1958, la participation du parti rural, qui a enregistré des gains importants aux élections des 20 et 21 mars (7).

6. – **R.F.A.** : Les « carnets secrets » de Hitler dont l'hebdomadaire *Stern* avait commencé la publication se révèlent un *« faux grotesque et superficiel »* après expertise officielle. Tandis que l'affaire provoque des remous au sein de la rédaction de *Stern*, le journaliste Gerd Heidemann et le faussaire Konrad Kujau sont arrêtés, après les aveux de ce dernier (du 2 au 30).

7. – **THAÏLANDE** : Le général Prem Tinsulanond, premier ministre sortant, forme un gouvernement reposant sur une coalition de partis du centre et de la droite et bénéficiant d'une majorité de 208 sièges sur 324 à la chambre élue le 18 avril (10 et 24).

8. – **ESPAGNE** : Les élections municipales et régionales confirment la prédominance du parti socialiste (6, 8-9 et 10).

9. – **GRANDE-BRETAGNE** : Après la victoire des conservateurs aux élections locales du 5, Mme Thatcher provoque des élections législatives anticipées, fixées au 9 juin (à partir du 4).

10. – **IRAN-IRAK** : La Croix-Rouge internationale dénonce publiquement les *« violations du droit humanitaire »* par l'Iran et l'Irak, et en particulier le traitement de dizaines de milliers de prisonniers de guerre et de victimes civiles du conflit qui dure depuis près de quatre ans et aurait déjà causé plus de trois cent mille morts (12 et 14).

11. – **CHILI** : Au cours d'une journée nationale de protestation, sans précédent depuis la prise de pouvoir par les militaires en 1973, de violents affrontements provoquent à Santiago la mort de deux personnes et de nombreux blessés. Le 14, après des rafles massives, au moins deux mille personnes sont emmenées dans des stades de la capitale pour « vérification d'identité » : trois cent quatre d'entre elles sont arrêtées, qui s'ajoutent aux trois cent cinquante emprisonnées le 11 (du 13 au 24).

12. – **O.L.P.** : Une dissidence, menée par le colonel Abou Moussa, se réclamant politiquement d'Abou Saleh et soutenue par la Libye et la Syrie, éclate au sein du Fath, la principale organisation palestinienne, dirigée par M. Yasser Arafat, chef de l'O.L.P. (5, 17, 24, 25 et 31).

13. – **CHYPRE** : L'assemblée générale de l'ONU vote par 103 voix contre 5 et 20 abstentions une résolution demandant le retrait des troupes étrangères de Chypre (15-16 et 24).

16-17. – **FRANCE-R.F.A.** : Au quarante et unième sommet franco-allemand, le désaccord persiste sur les moyens de lutter contre l'aggravation du déficit des échanges commerciaux au détriment de la France (17, 18 et 19).

17. – **C.E.E.** : Les ministres de l'agriculture des Dix parviennent à un accord sur la fixation des prix agricoles 83-84. La hausse des prix sera de 8 % en moyenne pour la France, où l'agitation des paysans s'est poursuivie jusqu'à la réunion de Bruxelles (du 2 au 19).

17. – **PROCHE-ORIENT** : Signature de l'accord israélo-libanais mettant fin à l'état de guerre entre les deux pays et prévoyant le retrait des forces étrangères du Liban. Cet accord, obtenu après une navette entre Jérusalem et Beyrouth effectuée entre le 25 avril et le 8 mai par M. George Shultz, secrétaire d'Etat américain, est fermement condamné par la Syrie, l'O.L.P. et l'U.R.S.S. Damas refuse d'envisager un prochain retrait des forces syriennes du Liban, bloquant ainsi l'application de l'accord, et renforce ses positions au Liban, dans la Bekaa, provoquant une nouvelle tension avec Israël (du 2 au 31).

18. – **AUTRICHE** : M. Fred Sinowatz (socialiste) forme un gouvernement de coalition socialo-libéral qui succède au cabinet majoritaire socialiste de M. Bruno Kreisky, au pouvoir depuis 1971 (12, 13, 19 et 20).

19. – **NICARAGUA** : Le conseil de sécurité de l'ONU, réuni depuis le 9 à la demande du Nicaragua, adopte à l'unanimité une résolution chargeant le « groupe de Contadora » (Mexique, Venezuela, Panama et Colombie) de trouver une solution aux crises d'Amérique centrale (du 4 au 16 et 21).

20. – **AFRIQUE DU SUD** : L'explosion d'un véhicule piégé, à Pretoria, fait dix-huit morts et plus de deux cents blessés. L'attentat est revendiqué par le Congrès national africain (A.N.C.). En représailles, l'aviation sud-africaine lance, le 23, un raid sur la banlieue de Maputo au Mozambique : alors que Maputo affirme que ce raid n'a fait que des victimes civiles (six), Pretoria parle de soixante-quatre tués dont quarante et un « terroristes » de l'A.N.C. et dix-sept soldats mozambicains (du 22 au 30).

24. – **FRANCE-IRAK** : Un accord est conclu sur le remboursement des dettes irakiennes à la France : 6,5 des 9 milliards de francs d'échéances civiles seraient rééchelonnés et environ deux tiers des 8 milliards de la dette militaire seraient compensés par des livraisons de pétrole (6, 14, 15-16, 25 et 26).

24. – **TURQUIE** : Le procès ouvert en avril 1981 à Diyarbakir contre cinq cent soixante-quatorze séparatistes kurdes s'achève par la condamnation à mort de trente-cinq accusés. Le 26, l'armée turque pénètre en Irak, avec l'accord de Bagdad, pour une opération contre les bastions de la guérilla kurde le long de la frontière turco-irakienne : au moins deux mille « bandits » sont faits prisonniers (à partir du 26).

25. – **LIBYE** : Mort de l'ancien roi Idriss Senoussi, en exil au Caire depuis son renversement en 1969 par le colonel Kadhafi (27).

26. – **ISLANDE** : M. Steingrimur Hermannsson, chef du parti agrarien (14 élus aux élections législatives du 23 avril), forme un gouvernement de coalition de centre droit avec les conservateurs, qui ont obtenu 23 des 60 sièges du Parlement (28).

26-27. – **OUGANDA** : Au moins deux cents civils, réfugiés dans le camp de Kikyusa, sont massacrés, sans doute par des éléments de l'armée ougandaise (2 et 3/VI).

27. – **EL SALVADOR** : Après l'assassinat par la guérilla, le 25, du sous-chef des conseillers militaires américains au Salvador, Washington annonce l'augmentation du nombre d'instructeurs américains au Honduras pour entraîner des soldats salvadoriens à proximité de leur territoire (28, 29-30 et 31).

28. – **EST-OUEST** : Le gouvernement soviétique menace d'installer des *« moyens nucléaires supplémentaires »* chez ses alliés du pacte de Varsovie en cas de déploiement des missiles américains en Europe occidentale (29-30).

28. – **HAUTE-VOLTA** : Le commandant Ouedraogo dissout le Conseil de salut du peuple, l'assemblée militaire qui l'avait élu président après le coup d'Etat du 7 novembre 1982, et promet le retour des civils au pouvoir avant six mois. Le capitaine Sankara, premier ministre proche de la Libye, arrêté le 17 mai pour avoir menacé l'unité nationale, est remis en liberté le 30 (du 19 au 24 et à partir du 28).

29-30. – **ALGÉRIE-TUNISIE** : Visite à Alger du président tunisien Habib Bourguiba. La venue du roi Hassan II du Maroc, un moment envisagée, n'a pas lieu (27 et 31/V, 1 et 4/VI).

30. – **U.R.S.S.** : Mort d'Arvid Pelche, doyen d'âge du bureau politique du P.C. soviétique (31).

31. – **ÉTATS-UNIS** : Mort de l'ancien boxeur américain Jack Dempsey, champion du monde des poids lourds de 1919 à 1926 (2/VI).

Williamsburg, avant et après

Le 9, s'adressant aux ministres des vingt-quatre pays membres de l'O.C.D.E. réunis à Paris, M. François Mitterrand propose la convocation d'une « conférence monétaire au plus haut niveau, dans le cadre du F.M.I. » pour recréer les bases d'un nouveau système international stable.

Le 10, l'O.C.D.E. estime, dans son communiqué final, qu'il faut « soutenir et élargir la *reprise économique qui s'amorce* » en visant à « une croissance non inflationniste et durable » ainsi qu'à « un niveau de l'emploi plus élevé ». Aux Etats-Unis, le marché boursier montre aussi sa confiance dans la reprise : à Wall Street, l'indice des valeurs industrielles, en hausse de 60 % en huit mois, atteint, le 6, le niveau record de 1232,59 points.

A partir du 13, le dollar est à nouveau en hausse sur tous les marchés des changes : à Paris, le 31, il est à 7,55 F. M. Mitterrand affirme, le 17, qu' « il n'est pas normal que le déficit budgétaire américain soit payé par nous, que ce déficit entretienne des taux d'intérêt si élevés et que le niveau du dollar soit une des causes du déséquilibre mondial ».

Les 19 et 20, M. Valéry Giscard d'Estaing fait, dans deux articles du *Monde*, des propositions pour que la rencontre de Williamsburg soit un « sommet utile ». Dans la perspective de ce sommet, l'ancien président de la République est reçu pour la première fois, le 26, à l'Elysée, où M. Mitterrand accueille également MM. Georges Marchais et Jean Lecanuet, le 25, M. Lionel Jospin, le 26, et M. Jacques Chirac, le 27.

Du 28 au 30, les chefs d'Etat et de gouvernement des sept principales démocraties industrialisées (Etats-Unis, R.F.A., Grande-Bretagne, Canada, Japon, Italie, France) sont réunis aux Etats-Unis, à Williamsburg (Virginie). Le 29, ils adoptent une déclaration sur la sécurité et le déploiement des euromissiles et, le 30, une « déclaration sur la reprise économique » qui fixe pour objectifs « un taux d'inflation faible » et « abaisser les taux d'intérêt ». L'éventualité d'une conférence monétaire internationale est envisagée.

Le 31, le bureau politique du P.C.F. estime que la déclaration sur la sécurité risque de « limiter la liberté d'action » de la France et propose, d'autre part, que la négociation de Genève sur les armements nucléaires en Europe « soit ouverte à tous les gouvernements européens ». (A partir du 8.)

La crise polonaise

1. – Les manifestations organisées par Solidarité dans une vingtaine de villes sont un succès, mais un manifestant est tué à Nowa-Huta (2, 3 et 4).

3. – L'anniversaire de la Constitution libérale de 1791 est l'occasion de nouveaux affrontements avec la milice (5).

5. – L'épiscopat polonais demande qu'à l'occasion de la visite du pape, du 16 au 23 juin, les libertés civiles soient rétablies (7).

6. – Treize anciens dirigeants de Solidarité et des trois autres principales organisations syndicales d'avant l'état de guerre demandent, dans une lettre adressée à la Diète, la libération de tous les prisonniers d'opinion et le rétablissement du pluralisme syndical (10, 11 et 20).

12. – Après l'attaque lancée par le magazine soviétique *Temps nouveaux* contre l'hebdomadaire polonais *Polityka*, manifestant l'impatience de Moscou devant les lenteurs de la normalisation polonaise, l'équipe du général Jaruzelski réaffirme, dans *Polityka*, sa stratégie de consolidation du régime (8-9, 13 et 14).

14. – Un jeune homme de dix-neuf ans meurt après avoir été brutalisé dans un commissariat de police de Varsovie. Ses obsèques donnent lieu, le 19, à une manifestation silencieuse de quelque trente mille personnes (17, 18, 20 et 21).

FRANCE

1. – Des manifestations, unitaires pour la première fois depuis 1979, organisées pour la fête du travail par la C.G.T., la C.F.D.T. et la F.E.N., rassemblent, à Paris et en province, plusieurs dizaines de milliers de personnes (2 et 3).

3. – Les internes et chefs de clinique des centres hospitalo-universitaires reprennent le travail : ils étaient en grève depuis le 22 mars (2, 3, 4, 6, 12, 20, 21 et 28/V, 1 et 3/VI).

4. – M. Jacques Chirac affirme au *Monde* que l'opposition souhaite *« l'apaisement des conflits »* (5, 6 et 12).

5. – Mort de René Tomasini, sénateur R.P.R. de l'Eure (7).

8. – M. Louis Le Pensec, ancien ministre de la mer, est réélu député du Finistère avec 54,31 % de voix dès le premier tour (6, 10 et 12).

9. – M. Jean-Pierre Chevènement, ancien ministre d'État, souligne, dans deux articles du *Monde* que *« les Français attendent de leur gouvernement ambition, cohérence et fermeté »*, au service d'un *« grand dessein »* (10 et 11).

13. – M. Jean Lecanuet déclare au *Monde* : *« Nous n'avons ni le droit ni les moyens d'arrêter l'expérience en cours »* (14).

17. – Mort de l'essayiste Alfred Fabre-Luce (18 et 19).

18. – La nomination de trois préfets de police à Nice, Toulouse et Bordeaux porte leur nombre à huit (19, 20 et 24).

18-20. – M. Georges Lemoine, secrétaire d'État au DOM-TOM, effectuant son premier voyage en Nouvelle-Calédonie, déclare que *« la France est actuellement la seule garantie pour que se maintienne dans le territoire un état de droit »* (du 19 au 24).

19. – Les quarante et un fûts de dioxine de Seveso sont retrouvés à Anguilcourt-le-Sart (Aisne). Le groupe Hoffmann-La Roche confirme, le 20, qu'il se chargera de leur destruction. M. Bernard Paringaux, qui avait entreposé illégalement ces fûts, est remis en liberté, le 25, après deux mois de détention (4, 21, 22-23, 24 et 27).

20. – Les étudiants en médecine décident de suspendre leur grève qui durait depuis trois mois : le gouvernement leur a promis de déposer des amendements au projet de loi sur l'enseignement supérieur, pour modifier de manière transitoire la loi votée en décembre 1982 réformant les études médicales (du 2 au 23).

21. – Les trois Irlandais arrêtés à Vincennes le 28 août 1982, et présentés alors par l'Élysée comme des « terroristes internationaux », sont libérés. Des irrégularités de procédure sont reprochées au Groupe d'intervention de la gendarmerie nationale (G.I.G.N.), qui avait procédé à leur arrestation (du 21 au 27).

23. – En Corse, quarante-trois attentats par explosifs et onze tentatives sont revendiqués par le F.L.N.C. (24 et 25).

24. – L'ouverture du débat à l'Assemblée nationale sur le projet de réforme de l'enseignement supérieur est marquée par plusieurs manifestations, dont celle organisée par la « coordination nationale étudiants-enseignants » proche de l'opposition, qui rassemble quinze mille personnes. Cette manifestation, comme celles du 5 et du 11, est suivie d'affrontements avec les forces de l'ordre, malgré les mises en garde lancées par le gouvernement contre les provovations des militants d'extrême droite. Les jours suivants, le débat se prolonge au Palais-Bourbon, l'opposition ayant déposé environ deux mille amendements, tandis que la majorité dénonce *« les manœuvres d'obstruction »* et *« le sabotage du débat parlementaire »* (à partir du 2).

26. – Mort de Louise Weiss, écrivain et féministe, doyenne du Parlement européen (28).

26. – M. Georges Marchais estime, à Marseille, qu' *« il y a encore trop de choses qui ne vont pas »* et souligne que le plan de rigueur constitue *« une contradiction avec les objectifs définis par le président de la République en 1981 »* (17, 18, 20 et 28).

28. – Alors que les différents courants du P.S. font parvenir jusqu'au 30 leurs contributions préparatoires au congrès de Bourg-en-Bresse, prévu pour fin octobre, M. J.-P. Chevènement, devant la convention nationale, réunie au Pré-Saint-Gervais, critique la politique de rigueur et affirme qu'il ne s'agit pas d'une *« parenthèse »*, mais d'un *« virage »*. M. Lionel Jospin, qui qualifie la rigueur de *« phase de consolidation »*, lui reproche de vouloir *« couper les jarrets »* du gouvernement (6, 8-9, 10, 13 et du 19/V au 2/VI).

28-29. – Seize attentats en Guadeloupe, en Martinique, en Guyane et un à Paris sont revendiqués par une organisation inconnue jusqu'alors : l'Alliance révolutionnaire caraïbe, qui affirme : *« Nous n'aurons de cesse de frapper le colonialisme français »* (31/V, 1er et 2/VI).

31. – Adoption définitive de la loi portant abrogation ou révision de certaines dispositions de la loi « sécurité et liberté ». Le gouvernement a fait approuver un amendement sur les contrôles d'identité (4, 5, 12, 19 et 28/V, 2/VI).

31. – Le meurtre à Paris de deux policiers par des malfaiteurs qui prennent la fuite provoquera les jours suivants de graves remous au sein de la police (à partir du 2/VI).

Economie

5. – **SOCIAL** : Près de vingt mille artisans, commerçants et petits patrons manifestent à Paris, à l'appel de la C.G.P.M.E., pour protester contre l'attitude du gouvernement qui les rend responsables de certaines hausses de prix. Des heurts ont lieu avec les forces de l'ordre (5, 6, 7 et 18).

11. – **ORDONNANCE** : Le conseil des ministres adopte la quatrième ordonnance du plan de rigueur, modifiant la structure de la taxe intérieure sur les produits pétroliers (12 et 13).

11. – **ÉNERGIE** : Le groupe « long terme énergie », mis en place par le ministère du Plan, souligne le suréquipement de la France en centrales nucléaires (14, 17 et 19).

12. – **SÉCURITÉ SOCIALE** : M. Pierre Bérégovoy déclare, à Antenne 2, qu'il ne réalisera pas *« d'économies qui mettent en péril la protection sociale et le droit à la santé »*. Un projet de diminution du remboursement de certains actes chirurgicaux suscite, à partir du 17, des protestations des syndicats ouvriers, qui prennent fin après que M. Mitterrand eut indiqué, le 22, que ce projet n'était pas *« près de sortir »* (14 et du 19 au 25).

16. – **EMPRUNT** : La France obtient l'accord de la C.E.E. pour un prêt de 4 milliards d'ECU, soit un peu plus de 27 milliards de francs (12, 13, 18 et 22-23).

20. – **COMMERCE EXTÉRIEUR** : Le déficit des échanges extérieurs a été de 1,5 milliard de francs en avril, contre respectivement 9, 5, 7, 6 et 6,5 milliards en janvier, février et mars (21).

26. – **SALAIRES** : Les 3,1 % de hausse du taux de salaire horaire ouvrier au premier trimestre *sont supérieurs aux 2,5 % de* hausse des prix (27, 29-30 et 31/V, 3 et 7/VI).

27. – **PRIX** : La hausse des prix en avril a été de 1,3 %. Le ministère de l'économie affirme, le 17, que ce mauvais indice *« ne compromet nullement notre capacité à respecter l'objectif d'une évolution des prix limitée à 8 % en 1983 »* (19, 20, 29-30 et 31).

31. – **CRÉDIT** : L'encadrement du crédit est renforcé (1 et 2/VI).

CULTURE

3. – Les œuvres complètes de René Char sont publiées chez Gallimard dans *« La Pléiade »* (13).

14. – Mort d'André Dupont-Sommer, spécialiste des langues *sémitiques anciennes* (18 et 19).

19. – *La Ballade de Narayama*, film japonais de Shohei Imamura, obtient la Palme d'or du Festival de Cannes. Un nouveau Grand Prix du cinéma de création est partagé entre *l'Argent*, de Robert Bresson, et *Nostalgia*, d'Andrei Tarkovski (5 et du 8 au 21).

22. – Istanbul consacre dix expositions aux civilisations anatoliennes de la préhistoire au vingtième siècle : il s'agit de la dix-huitième manifestation organisée, sous les auspices du Conseil de l'Europe, par un État membre (27/V et 2/VI).

24. – A l'occasion du tricentenaire de la naissance de Rameau, le Théâtre musical de Paris (Châtelet) monte *les Indes galantes*, mis en scène par Pier-Luigi Pizzi et dirigé par Philippe Herreweghe (26).

25. – M. Mitterrand choisit le projet d'un architecte danois, Johan Otto Von Spreckelsen, pour l'aménagement de la Tête de la Défense (6 et 27/V, 3/VI).

25. – Ouverture de l'exposition consacrée au Grand Palais à « La peinture napolitaine, du Caravage à Giordano » (26).

SCIENCES ET FUTURS

2. – Une équipe de recherche australienne rend publique la première grossesse obtenue chez une femme après implantation d'un embryon conservé par congélation (4).

4. – Les résultats de travaux publiés par la revue américaine *Science* indiquent que l'épidémie dite du syndrome immunodéficitaire acquis (SIDA), qui a provoqué 450 décès aux États-Unis en deux ans, serait due à un virus (5, 18 et 27).

13. – Une équipe de physiciens de l'Organisation européenne de recherches nucléaires (CERN) met en évidence la particule Z quatre mois après avoir découvert la particule W (17, 18 et 25/V, 3/VI).

14. – En Sicile, la coulée de lave descendant de l'Etna est partiellement détournée, à l'aide d'explosifs, dans un chenal artificiel (3, 12, 14, 15-16 et 17).

26. – La NASA lance le satellite européen d'observation astronomique Exosat, consacré à l'étude des sources de rayons X célestes (25 et 28).

PETITES ANNONCES POUR LES ASSOCIATIONS

RUBRIQUES* : Appels ☐ Convocations ☐ Créations ☐ Manifestations ☐ Sessions et stages ☐

* *Cocher la rubrique souhaitée.*

VOTRE TEXTE :

1 . . . .
2 . . . .
3 . . . .
4 . . . .
5 . . . .
6 . . . .
7 . . . .
8 . . . .
9 . . . .
10 . . . .

- Prix de la ligne : 25 F T.T.C. (28 signes, lettres ou espaces).
- Veuillez mentionner l'année et le numéro d'inscription paru au *J.O.*
- Délai d'insertion : deux semaines après réception de la demande d'insertion ACCOMPAGNÉE DU RÈGLEMENT libellé : Régie Presse L.M.A.
- A envoyer à : *REGIE PRESSE L.M.A., 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS*

annonces associations

Appels

L'A.E.M.N.A.F. informe les étudiants musulmans que son restaurant universitaire, 115, boulevard Saint-Michel, 75005 Paris, est ouvert pendant le mois de Ramadhan aux heures de rupture du jeûne.

PSYCHINFO, ass. loi 1901, conseille les assoc. loi 1901 pr probl. sciences hum. informatisées ou non, études terrain ou cliniques, etc. 26, rue des Montiboeufs, 75020 Paris.

Convocation

L'Association de la Presse de l'Est tiendra son congrès 1983 à Paris, les 24 et 25 septembre. Renseignements et inscriptions : A.P.E., -Hôtel Frantel, 11, rue R.-Poincarré 54000 Nancy.

Créations

ENTREPRENDRE
La vérité sur la constitution et les démarches : société, ass. coop., achat fonds de com., *bail, domiciliation, etc.* Une enveloppe timbrée à APICI, tél. 236-14-31 +. Association *loi 1901, 151, rue* Montmartre, Paris (2e).

Chant, *musique de Provence.* Disque souscription : 50 F. La Farigouleto, rue du Jeu-de-Paume, 83130 La Garde.

Sessions et stages

Randonnées pédestres : les Alpes yougosl. et les Dolomites *de Brenta.* 15 jours : 2 800 F voyage compris. Le Renard vagabond, 30, galerie des Baladins, 38100 *Grenoble, tél.* (76) 40-18-60 et (76) 09-14-92.

VÉLO SPORTS LOISIRS, ass. de formation, perfectionnement, organise du 17 juillet au *27 août en Ardèche « stages* cyclisme pour tous », pratique, techn., mécan., hygiène et prévention, *maîtrise du capital* santé. Vélos à dispos. Prix groupe. Rens., inscr. : « le Raurat », *07120 Grospierres.*

Voile : C.L.V.M. vs *prop. crois.* d'une à 2 sem. en Bret. S. et M. sur 2 voil. 10 m 4 pers. maxi. Px 850 F/sem. (40) *05-58-95 ou 84-08-52 ap. 19 h.*

ARCHITECTURE
Séminaire au couvent de la Tourette, du 27 juin au 1er juillet (Lyon). Initiation pratique à la théorie de la signification (sémiotique). Labo d'archi no 1 (UPAG-Paris). Rens. (1) 245-76-10.

Formation d'été : cinéma, dessin, guitare, danses et rythmes africains, voix et chant choral, théâtre, mer et photo, modélisme. S'adresser à Association Tobie Reumaux, 77, r. de Soubise, 59140 Dunkerque. Tél. 16 (28) 66-54-20. 4 juillet au 27 août.

ASTROLOGIE
3 séminaires en août
1. Initiation. 2. Astronomie. 3. Perfect. à l'interprétation.
Côte Sud Bretagne. Rens. : Legoff-Poulcot, 56520 Guidel – (97) 65-33-39 ou (40) 46-58-84.

JOURNAL PARLÉ ANIMATION RADIO
Deux stages d'une semaine à l'intention des radios locales
Du 27-6 au 9-7. Tarifs selon revenus. C.F.D. (1) 357-71-04.

ÉCOLE MONDIALE DE YOGA, RELAXATION, MÉDITATION, POSE DE RÉCEPTIVITÉ UNIVERSELLE. Forme élèves pr ts les pays pr enseigner et avoir le statut de profession libérale. *Rens. dans la revue « Yoga,* Psychologie et Diététique », en vente dans toutes les presses *ou écrire à :* CEDADY MONDIALE ÉCOLE B.P. 172, 68003 Colmar Cedex.

Le CLUB ALPIN FRANÇAIS vs prop. cet été des randon. al*pines et des randon.* en moyenne mont. Pyrénées ariégeoises, 16-24 juil. Sud de l'Oi*sans, 20-30 août. Tour du* Mont-Blanc, 3-11 sept. Pr ts rens. : 7, r. La Boétie, Paris-8e. *Tél. 742-38-77 (12/18 h), sf* lundi. R.-V. ts les jeudis, 18-20 h.

Randon. péd. sur les crêtes du Jura franco-suisse. Été 83. Circuit original. Ecr. Lorraine-Jura, *B.P. 267, 57006 Metz Cedex.* Tél. (8) 762-67-98.

TECHNIQUES JOURNALISTIQUES. Recherche et traitement de l'information, reportage, interview, écriture. Formation de base en six jours, du 20 au 25 juin. Tarif selon revenus. C.F.D., 5, bd Voltaire, 75011 Paris. Tél. 357-71-04.

Passez vos vac. juil.-août en chal. fam. Chapelle-en-Vercors, « les Djinns », alt. 1000 m. Randon., escalade, spéléo. Tél. 75 (48-20-18, ou écrire.

Août, Lesconil (Finistère). Stage public pierre (subvention État, municipalité). 542-95-41.

Jeunes pass. de nature et photo, découvrez les multiples facettes de l'Écosse et la chasse photogr. Juil. 83. Au*tres séj. informat., randon.,* naut., équit. Rens. : Alpha 2000, assoc. agréée 1901, *agréée par le ministère du* temps libre. Tél. 16 (1) 758-47-50.

L'ATELIER DE LA VIS A GORNIES
34190 Ganges (67) 73-65-06 organise des stages menuiserie 11 et 15 jours toute l'année. *Agrément formation perm.*

TOULOUSE. Stage de sculp*ture. Initiation, perfectionne*ment, découverte région Sud-Ouest : 900 F par semaine en *juillet, comprenant matériel,* outillage, hébergement individuel, repas. Club Unesco, 79, *allées Ch.-de-Fitte,* 31300 Toulouse. Tél. : 16 (61) 42-90-09.

Ateliers d'été en Auvergne. 12 jours avec 2 activités au *choix : micro-informatique,* photo-jazz, etc. De 900 F à 1800 F. Tél. à La Fol, Paris – 528-12-30, *poste 417.*

MICRO-INFORMATIQUE
L'association L'UN OU L'AUTRE (but : expérimentation de la m.-inf. dans l'économie so*ciale) propose des stages de* formation personnalisée à la demande des utilisateurs col*lectifs. Renseignements : 9, rue* Campagne-Première, 75014 Paris. Tél. : 322-47-28.

Manifestation

*Le Photo-Club d'Eaubonne or*ganise les 25 et 26-6-83, à 20 h 30 et à 15 h, un spectacle *audiovisuel. Rens. :* tél. 959-17-87 et 416-47-39, de 9 à 19 h et ap. 20 h.

Une recherche vivante mais incomplète

Les associations inspirent beaucoup de travaux de juristes, de politologues, de sociologues et d'historiens, plus rarement d'économistes. Et bien des aspects de la vie associative sont négligés.

LE boom associatif s'accompagne d'un autre : celui de la recherche sur les associations. Cent trente-neuf noms figurent déjà au répertoire que vient de publier la Société française des chercheurs sur les associations (1) (à force de travailler sur les associations, on finit, semble-t-il, par en créer une). *« Mais on peut penser qu'il en existe environ deux cents – compte tenu des nouvelles adhésions, des non-réponses au questionnaire et des omissions,* estime Geneviève Poujol, présidente de la société. *La vague est peut-être à son zénith. »*

Si, en effet, les juristes se sont de longue date intéressés au fait associatif – ne serait-ce que pour interpréter et « faire avec » la loi de 1901, – c'est surtout depuis une dizaine d'années que le thème se développe dans les autres disciplines. Ainsi, l'*Essai de bibliographie rétrospective 1930-1980* (2) de Chantal Bruneau et Jean-Pierre Rioux comporte sept cent soixante-douze références : sur les cent premières (par ordre alphabétique), quarante sont postérieures à 1973, le mouvement s'accélérant à partir de 1975.

Que cherchent donc tous ces chercheurs qui s'interrogent sur les associations ? Quels sont leurs domaines de prédilection ? Et ceux qui restent délaissés ? Préfèrent-ils certains modes d'approche ?

Depuis le travail de Joffre Dumazedier et Marie-Françoise Lanfant, *Aspect de la fonction culturelle d'une agglomération urbaine : Annecy 45 000 habitants. Associations volontaires et animateurs* (3) – un classique faisant fonction de précurseur puisqu'il remonte à 1962, – la monographie reste extrêmement appréciée. Environ un chercheur sur deux a utilisé cette approche. Parfois pour présenter une association ou un mouvement – par exemple, une étude sur les majorettes, des recherches en cours sur les scouts de France et leur histoire, souvent pour analyser un quartier, un village, une ville (« ancienne » ou « nouvelle ») à travers ses associations : travaux sur la vie sociale à Cergy-Pontoise, dans la banlieue grenobloise, un village du Haut-Rhin, etc.

En outre, aujourd'hui comme hier, les questions juridiques restent à l'ordre du jour : elles occupent plus de 10 % des références relevées dans l'*Essai de bibliographie.* Parmi les chercheurs recensés dans le répertoire de la S.F.C.A., plusieurs appartiennent d'ailleurs à des facultés de droit (Nantes, Limoges, entre autres) et mentionnent le droit des associations comme leur domaine de recherche.

Quel est le rôle du phénomène associatif ? Constitue-t-il un contre-pouvoir, en particulier face à l'Etat ? Cette idée s'est développée – en même temps que se multipliaient les associations – dans la seconde moitié de la décennie 70 (l'Association pour le développement des associations de progrès, créée par François Bloch-Lainé, a organisé en 1979 un colloque sur le thème : « L'association et les pouvoirs »). Elle nourrit la réflexion de nombreux sociologues et politologues – deux disciplines entrées en force ces dernières années sur le terrain de la recherche sur les associations.

Très souvent, ces analyses du fait associatif comme participation du citoyen à la gestion de sa vie quotidienne sont réalisées à travers les problèmes urbains, et surtout en province – dans la région de Lille, de Lyon, de Grenoble, de Saint-Etienne, dans l'agglomération bordelaise, etc. Quelques titres : *Mouvements associatifs et pouvoir local : l'exemple de Lille ; Système associatif et localité : l'exemple du Creusot ; L'expérience récente des comités de quartier à Saint-Etienne...*

Les sociologues, mais aussi, c'est bien compréhensible, des animateurs poursuivant des recherches universitaires, s'intéressent aussi beaucoup à l'animation socio-culturelle (citée dix-huit fois parmi les thèmes traités par les chercheurs de la S.F.C.A.), aux associations culturelles et à l'éducation populaire (respectivement onze et seize mentions). Geneviève Poujol, de son côté, prépare une histoire de l'éducation populaire (1850-1905).

Les historiens sont également bien représentés parmi les chercheurs actuels. Dès le début du siècle, ils se sont penchés sur les confréries et groupements charitables, les associations de secours mutuel sous l'Ancien Régime, les associations ouvrières, etc. Actuellement, leurs travaux portent, en majorité, sur le dix-neuvième siècle et la première moitié du vingtième. A côté des ouvrages de Maurice Agulhon, spécialiste des associations (où il voit une forme de la sociabilité) dans la France du dix-neuvième siècle (4), on trouve par exemple des études sur les partis et organisations politiques au siècle dernier, ou sur des associations catholiques, féminines ou de jeunesse.

Un autre secteur est aujourd'hui en développement : l'approche économique. Elle doit permettre d'apporter enfin des informations quantitatives plus précises que celles dont on dispose actuellement sur l'épineux problème de la dimension économique du bénévolat, et sur celui des emplois créés par les associations. Et un projet de la S.F.C.A. : obtenir de l'INSEE la mise en place d'une procédure permettant de mieux cerner la participation aux associations – les statistiques sur ce sujet baignant toujours, à l'heure actuelle, dans un certain flou artistique.

Une multitude de chercheurs, un vaste éventail de thèmes traités. Et pourtant il subsiste des lacunes, des pans entiers de la vie associative restent encore, au moins en partie, à défricher. *« Depuis les travaux de pionnier d'Albert Meister, dont le livre* Vers une sociologie des associations (5), *date de 1972, trop peu de recherches ont été effectuées sur le fait associatif lui-même, sur une typologie des associations,* constate Geneviève Poujol. *De même, on n'a pas assez abordé le problème du militantisme comparé à d'autres formes d'engagement – religieux par exemple. »* Des psychologues pourraient s'interroger sur les motivations et le comportement des bénévoles, volontaires et militants. Le font-ils ? Leur discipline, en tout cas, n'apparaît pas parmi les chercheurs recensés.

De plus, certains domaines de l'activité associative paraissent ignorés : les associations sportives, par exemple, si nombreuses, n'ont retenu l'intérêt que de cinq à cent trente-neuf chercheurs, alors que des secteurs relativement nouveaux comme les associations de cadre de vie, celles de consommateurs à un moindre degré, inspirent des travaux. Un seul chercheur signale son travail sur une association féminine (encore s'agit-il d'une approche historique). Un seul, également, sur une association de parents d'élèves. De même, un seul sur les retraités.

Les sociétés de chasse et de pêche, les nombreuses associations d'entraide, de soutien moral, les associations humanitaires du type aide au tiers-monde, aux réfugiés, etc., paraissent bien délaissées. Ces absences – entre autres – au « catalogue des thèmes » constitueraient en elles-mêmes... un intéressant sujet de recherches.

LÉA MARCOU.

(1) *Répertoire des chercheurs sur les associations,* édité par la Société française des chercheurs sur les associations, 1983, 29, rue Bonaparte, 75006 Paris.

(2) *Les Associations en France 1930-1980, essai de bibliographie rétrospective,* rassemblé dans le cadre d'une enquête menée à l'Institut d'histoire du temps présent du C.N.R.S.

(3) Paris, Centre d'études sociologiques, 1962.

(4) Auteur entre autres de *le Cercle dans la France bourgeoise, 1810-1848,* A. Colin, 1977. *Vers une histoire des associations,* Esprit, no 6, 1978.

(5) Editions ouvrières.

BLOC-NOTES

INITIATIVES

Ateliers du futur

L'Association sportive et récréative d'éducation populaire de Saint-Max (Meurthe-et-Moselle) organise en août prochain deux ateliers du futur à l'intention d'adolescents de treize à seize ans, en collaboration avec la direction départementale Jeunesse et sports, l'Institut national d'éducation populaire et l'université de Nancy-II. *Il s'agit de combiner* l'initiation à des techniques modernes (*informatique du 1er au* 14 août, avec micro-ordinateurs ; vidéo, du 16 au 30 août, comportant la réalisation de films par équipes) avec des activités de plein air et d'expression.

★ ASREP, 11 bis, rue de Lorraine, B.P. 55, 54130 Saint-Max. *Tél. : (8) 354-67-54 (en soirée).*

PUBLICATIONS

Micro-informatique

La revue *Terminal 19/84, éditée par le Centre d'information* et d'initiative sur l'informatisation (C.I.I.I.), *publie dans son* dernier numéro un dossier sur « la micro-informatique et la vie associative ». Celui-ci présente des expériences françaises dans différents secteurs (centres sociaux, syndicats) et des expé*riences américaines originales,* et soulève le problème de la formation des associations à l'utilisation de l'informatique.

★ *C.I.I.I., 1, rue Keller,* 75011 Paris. Tél. (1) 805-07-65.

RENDEZ-VOUS

Pratiques culturelles

Des journées d'information et d'échanges sur les « représentations et pratiques culturelles » auront lieu à l'Institut national d'éducation populaire, les 16, 17 et 18 juin. Elles entendent réunir des professionnels, des médias, des « producteurs » du culturel et des représentants de *ministères et d'administrations,* et faire connaître diverses *études ou expériences fondées* sur les pratiques culturelles *différentes (culture des jeunes,* usage culturel de la télévision, *aspiration culturelle dans les mi*lieux populaires...).

★ INEP, 11, rue Willy-Blumenthal, 78160 Marly-le-Roi. Tél. (1) 916-42-36.

CONSEILS

LOTERIES, TOMBOLAS, LOTOS

Périodiquement, *le Journal officiel* publie des questions posées par des parlementaires à différents ministres concernant pour les associations les possibilités d'organiser lotreries, tombolas et lotos.

En premier lieu, l'interdiction de toutes ces formes de jeux dont la solution *« est régie par une part de hasard »*, établie par la loi du 21 mai 1836, demeure, et l'infraction est passible des peines prévues à l'article 410 du code pénal.

Toutefois, des autorisations exceptionnelles peuvent être accordées ; le décret du 14 février 1949 a fixé d'une part le champ de compétence des autorités habilitées à accorder des dérogations et d'autre part le plafond du capital nominal envisagé dans chacun des cas.

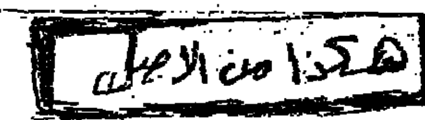
Des textes réglementaires ont périodiquement modifié les plafonds, mais le principe même n'a pas varié. Actuellement, les dispositions ont été confirmées par une réponse du ministre de l'intérieur publiée au *Journal officiel* du 16 mars 1981 : lorsque le capital nominal autorisé n'excède pas 50 000 F, la dérogation est accordée par arrêté préfectoral ; entre 50 000 F et 100 000 F, elle l'est par arrêté du ministre de l'intérieur ; au-dessus de 100 000 F, elle fait l'objet d'un arrêté interministériel du ministre du budget et du ministre de l'intérieur. Le ministre ajoutait : *« Dans le cadre des mesures de déconcentration administrative, un projet de modification du décret est à l'étude en vue de donner aux préfets la possibilité d'accorder des autorisations au-delà d'un capital de 50 000 F. »*

En second lieu, une circulaire du 3 octobre 1975 a invité les préfets à ne pas faire application stricte de la loi pendant la période du 1er décembre au 31 janvier. Les termes de cette circulaire ont été confirmés par une circulaire du ministre de l'intérieur et de la décentralisation du 2 octobre 1981. Celle-ci maintient cette tolérance mais stipule notamment : *« Seules sont admises les opérations organisées dans un cercle restreint au profit d'œuvres d'intérêt général et caractérisées par des mises de faible valeur. »*

Cette disposition générale a d'ailleurs fait l'objet de circulaires préfectorales ; celle du préfet, commissaire de la République des Bouches-du-Rhône à tous les maires du département précisait que les limites de temps étaient impératives et qu'aucune publicité ne devait être faite, les services de gendarmerie et de police étant chargés de veiller strictement au respect de ces dispositions (circulaire du 19 novembre 1982). Il ne semble pas actuellement qu'une plus large tolérance soit envisagée.

Pratiquement, dans tous les cas, les demandes d'autorisation doivent être adressées au maire de la commune. Celui-ci les transmet à l'autorité compétente assorties d'un engagement stipulant que les recettes sont perçues au profit exclusif de l'association sans déduction des frais engagés pour la réalisation de l'opération. Les autorités administratives sont, en effet, soucieuses de protéger les associations contre les agissements de certains organisateurs qui utiliseraient leur renom pour ne leur accorder qu'une faible ristourne et réaliser des opérations commerciales particulièrement rémunératrices.

★ Rubrique *rédigée par Service-Associations, association selon la loi* 1901, 24, rue de Prony, 75017 Paris. Tél. (1) 380-34-09. Telex : Servas 650 344 F.



Reportage, histoire. Impossible d'échapper à la centrale de Saint-Maur, une prison trois étoiles où Roger Gicquel et Alain Reisin ont séjourné pendant quatre jours pour les « Mercredis de l'information ». Histoire de la petite ville de Guernica par Alain Decaux, ou encore Histoire rapide (trop) du peuple juif en France de Daniel Wronecki et *Arlette Javelle*, sans oublier une enquête du magazine « Vendredi » (FR 3) sur la communauté juive face à la violence.

Pour les distractions, un spectacle de Sylvie Joly (« la Vie, ce n'est pas de la rigolade ») et un « Droit de réponse » sur les détracteurs de Coluche, qui devrait être rigolo.

Radiographie d'une année de programmes

LE saviez-vous ? De tous les sports, le tennis est *celui qui apparaît le plus à* la télévision. Les émissions d'histoire représentent une part infime des pro*grammes diffusés (0,9 % en 1981)*, le tiers du temps occupé par les dessins animés mais le triple de celui consacré à *la chorégraphie...*

Si le changement joue parfois les arlésiennes en audiovisuel, au moins faut-il se féliciter d'une décision récente de M. Georges Fillioud, secrétaire d'État chargé des techniques de communication. Pour la première fois cette année, les chiffres de deux administrations rattachées au Service technique et juridique du premier ministre chargées de décortiquer les émissions de télévision et leur audience sont rendus publics... ou le seront.

Le Service d'observation des programmes (S.O.P.) a, en effet, divulgué son analyse quotidienne des émissions que diffusent les trois chaînes. Le Centre d'études d'opinion (C.E.O.), de son côté, étudie encore les modalités de publication de ses sondages, dont les résultats seront sans doute vendus. A défaut de pouvoir déjà connaître ce qui plaît, on sait donc aujourd'hui ce qui s'est fait tout au long des 10 869 heures, 45 minutes et 40 seconde heures d'émissions qu'ont totalisé les trois chaînes de télévision en 1981, dernière année de référence connue.

Grosso modo, le menu télévisuel des Français se compose de six groupes d'émissions aux contours nécessairement un peu arbitraires.

● **Les émissions à dominante distractive** se taillent la part du lion. Avec 3554 heures, elles représentent le tiers des programmes. A tout seigneur, la fiction télévisuelle est au premier rang. 1 301 heures de feuilletons, séries, téléfilms, dont près de la moitié (47 %) est d'origine étrangère, plus 83 heures d'émissions destinées à la jeunesse, dont une minorité (27 %) est réalisée en France. Les films constituent le second gros contingent des œuvres de fiction : 500 films, dont 283 français, d'une durée totale de 860 heures. Viennent ensuite 644 heures de variétés et 453 heures de jeux, en très nette hausse à Antenne 2 en 1981 par rapport à 1980 : 192 heures au lieu de 144. En dernière position, les dessins animés avec 296 heures presque exclusivement de provenance étrangère, qui forment à eux seuls le tiers des émissions *s'adressant aux jeunes.*

● **Les informations**, avec 2 531 heures (dont 1 525 heures de journaux télévisés), constituent le second genre d'émissions proposées le plus souvent aux Français. Si la durée des journaux a tendance à s'allonger, le S.O.P. relève par ailleurs la faible place accordée aux magazines d'actualité internationale.

● **Troisième groupe : le patchwork des émissions culturelles.** Un ensemble de 1 837 heures, en tête duquel on trouve la littérature deux fois plus traitée à Antenne 2 (150 heures) qu'à TF 1 (84 heures) ou FR 3 (38 heures). Les émissions sur le cinéma, les sciences, la musique classique ou lyrique ou

10 869 heures, 45 minutes et 40 secondes de télévision diffusées sur les trois chaînes en 1981 : pour la première fois, on connaît par le menu, et dans leur sécheresse, le temps consacré aux différentes heures d'émissions.

les sciences humaines et économiques sont relativement bien loties avec quelque 200 heures, si on les compare aux autres domaines, art dramatique, programmes scolaires, histoire, arts plastiques, théâtre ou les « autres musiques » (opérettes, folklore, etc.), chorégraphie ou jazz, qui occupent chacun un temps compris allant de 153 heures pour le premier à 19 heures pour le dernier.

C'est sans doute sur ce terrain des programmes culturels que les trois chaînes se distinguent le plus les unes des autres. Avec parfois de curieux chassés-croisés. Si TF 1 a en effet consacré aux thèmes de la vie moderne une cinquantaine d'heures supplémentaires en 1981, ils ont, au contraire, reculé d'une trentaine d'heures sur Antenne 2. Celle-ci devance la première chaîne pour les *émissions médicales (29 contre 18 et 7 sur* FR 3) mais se retrouve derrière son concurrent pour les émissions zoologiques (*66 heures sur TF 1, 49 sur Antenne 2 et 17* sur FR 3)...

● **Le sport**, toutes disciplines confondues, *arrive en quatrième position : 696 heures* d'émissions dans l'année, dont 445 consacrées à des retransmissions. C'est moins *qu'en 1980, qui était une année olympique.* Le tennis, qui représente 60 % des diffusions de TF 1 et 25 % à Antenne 2, est le sport le *plus « couvert ». Certaines règles d'harmoni*sation prévues aux cahiers des charges des sociétés de programmes ont par ailleurs contribué à *leur donner la marque de certains* sports comme l'auto et la moto sur TF 1 ou le rugby sur Antenne 2.

● **Les écrans de la vie quotidienne**, ce sont aussi ces émissions inclassables mais qui portent d'autant plus peut-être qu'elles sont bien moins omniprésentes et qu'elle s'imposent parfois entre deux programmes choisis aux téléspectateurs surpris. C'est la cas de la publicité, bien sûr, qui distille ses messages 259 heures par an et en face de laquelle les 8 heures et 14 minutes allouées à l'Institut national de la consommation (INC) paraissent bien dérisoires. Ce sont aussi les 7 heures de la Sécurité routière. Et, en 1981, les cultes catholique, protestant, israélite et orthodoxe ont eu droit à respectivement 82, 27, 26 et 14 heures en 1981.

La télévision, enfin, serait-elle encore elle-même si elle ne sacrifiait pas aux haletantes séances du tirage du Loto (3 h 13 minutes) et de la Loterie nationale (1 h 32 minutes) ou au tiercé (7 heures et 1 minute) ?

● *Mais perdrait-elle son identité si* elle devait moins diffuser ce que les statistiques recensent avec pudeur comme d' *autres éléments ?* C'est-à-dire *les indicatifs* d'ouverture et de fermeture d'antenne des chaînes, la présentation des programmes, les bandes-*annonces et autres fastidieux interludes* ou articulations plus ou moins heureuses, à raison de... plus de 413 heures en 1981. Car s'il *est une chose dont on se rend bien compte* lorsque l'on parvient au terme de cet exercice de comparaison qui montre la part congrue *réservée à bien des genres, c'est le prix de* l'antenne !

ERIC ROHDE.

les films

PAR JACQUES SICLIER

★ A VOIR
★★ GRAND FILM

DIMANCHE 19 JUIN

L'ÉVANGILE SELON SAINT MATTHIEU**

Film italien de Pier Paolo Pasolini (1964), avec E. Irazoqui, M. Caruso, S. Pasolini, A. Gatto, F. F. Nuzzo (N).

FR 3, 22 h 35 (131 mn).

L'événement du Festival de Venise 1964 : une vie de Jésus filmée, en Italie du Sud, avec des paysans et des acteurs non professionnels, par un cinéaste athée, marxiste. Pasolini a suivi le texte de Matthieu, le premier évangéliste — le plus révolutionnaire, selon lui, — pour reconstituer l'incarnation humaine de Jésus, luttant contre les riches et défendant les pauvres, sa mort sur la croix et sa résurrection. Dédiée au pape Jean XXIII, l'œuvre reçut le prix de l'Office catholique international du cinéma. Le souci d'authenticité, de réalisme, pour la présentation de la vie en Palestine à l'époque, n'exclut pas la beauté plastique des images en noir et blanc. Et, pour Pasolini, le phénomène Jésus traduisait, à travers ses propres contradictions, une nostalgie d'un mythe.

LUNDI 13 JUIN

HOUSTON TEXAS*

Film français de François Reichenbach (1980), avec C. Bass et sa famille, le détective C. Kent, les policiers de Houston.

TF 1, 20 h 35 (100 mn).

Un reportage sur les activités de la police de Houston, devenu documentaire sociologique sur un criminel condamné à mort. L'inlassable curiosité de Reichenbach et sa passion de filmer l'ont conduit jusqu'à l'enregistrement d'une enquête et au portrait d'un délinquant qui semble l'avoir fasciné.

MARDI 14 JUIN

EST-CE BIEN RAISONNABLE ?*

Film français de Georges Lautner (1981), avec Miou-Miou, G. Lanvin, R. Saint-Cyr, M. Galabru.

A 2, 20 h 40 (100 mn).

Rencontre d'une journaliste idéaliste et d'un truand évadé qu'elle prend pour un juge d'instruction. Des gags, des répliques percutantes. L'action traîne un peu. On aime bien, tout de même, à cause de Miou-Miou.

LE SEPTIÈME JURÉ*

Film français de Georges Lautner (1961), avec B. Blier, M. Biraud, F. Blanche, D. Delorme, J. Riberolles (N).

FR 3, 20 h 35 (100 mn).

Décidément, c'est la fête à Lautner cette semaine. Ne pas s'en plaindre. Le Septième Juré, *un de ses premiers films et des moins connus, est une solide étude de mœurs provinciales à partir du cas de conscience d'un pharmacien de Pontarlier (Bernard Blier remarquable), criminel par accident et nommé juré au procès d'un homme innocent, risquant d'être condamné à sa place.*

JEUDI 16 JUIN

LE CHEVALIER DE MAUPIN*

Film italien de Mauro Bolognini (1965), avec C. Spaak, R. Hossein, T. Milian, O. Piccolo, A. Alvarez.

FR 3, 20 h 30 (91 mn).

Aventures héroïco-libertines d'une jeune aristocrate déguisée en abbé, puis en soldat à cause des malheurs de la guerre. L'utilisation du travesti camoufle le thème de l'homosexualité dans le quiproquo amoureux du capitaine attiré par la demoiselle devenue garçon en uniforme. Esthétiquement, le film est splendide.

VENDREDI 17 JUIN

COMMENT ÇA VA ?*

Film français de Jean-Luc Godard et Anne-Marie Mieville (1975)

A 2, 23 h 05 (73 mn).

Un syndicaliste communiste de la presse parisienne mis au pied du mur par une militante gauchiste. Les acteurs restent anonymes. Associé avec Anne-Marie Miéville, Godard a réalisé un film de discours et de mise en cause des moyens d'information dans la vie moderne. Ça cause beaucoup, c'est pédagogique d'une façon d'ailleurs intelligente. Passionnant pour les inconditionnels de J.-L. G.

DIMANCHE 19 JUIN

VINCENT, FRANÇOIS, PAUL ET LES AUTRES*

Film français de Claude Sautet (1974), avec Y. Montand, M. Piccoli, S. Reggiani, G. Depardieu, S. Audran, M. Dubois.

TF 1, 20 h 35 (125 mn).

Des copains quinquagénaires, leur amitié, leurs femmes et leurs problèmes. La bourgeoisie française des années 70. Un bon scénario, une mise en scène efficace et des interprètes prestigieux. Sauf l'estime qu'on doit à Sautet, l'œuvre commence à dater un peu.

Les soirées de la semaine

	LUNDI 13	MARDI 14	MERCREDI 15	JEUDI 16	VENDREDI 17	SAMEDI 18	DIMANCHE 19
TF 1	**20 h 35 Film : Houston Texas**, de François Reichenbach. **22 h 15 Magazine Santé** : La médecine catastrophe. L'organisation « Aviation sans frontières ».	**20 h 35 Saga**, magazine scientifique de M. Treguer. **21 h 40 Café-théâtre** : **La vie c'est pas de la rigolade**, Sylvie Joly, du punch, des gags. **22 h 45 Temps X**, magazine de science-fiction de I. et G. Bogdanoff.	**20 h 35 Les mercredis de l'information** : La prison sans haine et sans crainte. La centrale de Saint-Maur. **21 h 55 *Opéra, amour fou*** : Souffrance des monstres, selon Catherine Clément. **22 h 45 L'exposition des expositions.**	**20 h 35 Téléfilm** : **Il faut marier Julie**, de G. Laporte. Marivaudages facétieux. **22 h 05 Documentaire** : **Lettres d'un bout du monde** : la Grèce : heureux comme Ulysse. Armateurs et artistes contemporains.	**20 h 35 Variétés** : **Formule 1**. Serge Lama. **21 h 40 Télédramexpress** : **Il pleut, il pleut Rosière...** Une parabole sur le racisme. **22 h 50 Série documentaire** : **Les grandes expositions**, *Manet, la beauté scandaleuse.*	**20 h 35 Série : Dallas.** **21 h 35 Droit de réponse**, de M. Polac : Peut-on se débarrasser de Coluche ? **22 h 50 *Magazine du cinéma*** : **Étoiles et toiles.** Le cinéma des aventuriers, de 1925 à nos jours.	**20 h 35 Film : Vincent, François, Paul et les autres**, de Claude Sautet. **22 h 40 Passions, passions**, le magazine des envies, des rêves.
A 2	**20 h 35 Emmenez-moi au théâtre** : **Du vent dans les branches de sassafras**, de R. de Obaldia. Onirique, délirant. **22 h 40 Plaisir du théâtre.**	**20 h 40 Est-ce bien raisonnable ?** de Georges Lautner. **22 h 35 Mardi cinéma**, avec Brigitte Fossey et Isabelle Adjani.	**20 h 35 Téléfilm** : **La traversée de l'Islande**, de A. Levent. Quels paysages ! **22 h 10 Magazine** : **Les jours de notre vie.** Attention aux vacances.	**20 h 35 L'histoire en question** : Mourir à Guernica, de A. Decaux. Une ville martyre. **21 h 55 Magazine** : **Les enfants du rock.** Rockline, rock et mode.	**20 h 35 Série** : **Par ordre du roy.** Madame Tiquet. Une femme honteusement séquestrée. **21 h 35 Apostrophes.** Sagas. **23 h 5 Ciné-club** (cycle années 70) : ***Comment ça va ?*** de Jean-Luc Godard.	**20 h 35 Champs-Élysées.** **21 h 50 Téléfilm** : **La puce et le privé**, de R. Kay. Une belle mythomane et un détective de province. **22 h 45 Histoires courtes** : Un amour plein d'arêtes.	**20 h 35 Jeu** : **La chasse aux trésors.** **21 h 45 Document** : **le Tibet au présent, communiste.** **22 h 35 Magazine** : **Désirs des arts**, de C. Hudelot. L'exposition d'Artcurial...
FR 3	**20 h 35 Feuilleton** : **L'année des Français**... qui se demandent cette fois ce qu'ils sont venus faire en Irlande. **21 h 50 Magazine de la mer** : Thalassa. Festival du film sous-marin à Toulon. **23 h 10 Prélude à la nuit** : Ravel.	**20 h 35 Film** : **le Septième Juré**, de Georges Lautner. **22 h 35 Bleu outre-mer.** Les Caraïbes... **23 h 25 Prélude à la nuit** : Telemann.	**20 h 35 Spectacle 3** : Les Strauss de J.-L. Barrault. Valses nobles et sentimentales à Vienne au dix-neuvième siècle. **22 h 55 Prélude à la nuit** : Chopin.	**20 h 35 Ciné-passion** : **le Chevalier de Maupin**, de Mauro Bolognini. **22 h 25 Vous avez dit Alsacien ?** Quelle langue parler ? **23 h 25 Prélude à la nuit** : Dohnanyi.	**20 h 35 Magazine Vendredi** : Les communautés juives face à la violence. Les attentats *antisémites en France et en* Belgique. **21 h 55 Magazine de la photo** : **Flash 3.** **22 h 40 Prélude à la nuit** : Danzi.	**20 h 35 Tous ensemble...** Plein soleil, ou génération frontière ou dossiers noirs : le *mystère Howard Hughes* (un milliardaire névrosé). **21 h 30 Cycle Charlie Chaplin** : **Charlot dans le parc.** **22 h 05 Musiclub.** Stravinsky.	**20 h 35 Magazine littéraire** : **Boîte aux lettres**, de J. Garcin. **21 h 35 Aspects du court-métrage français** : Le rat ; Aurore ou psyché. **22 h 30 Cinéma de minuit** : (cycle cinéma italien) : **l'Évangile selon saint Matthieu**, de Pier Paolo Pasolini. **0 h 10 Prélude à la nuit** : Mendelssohn.

TÉLÉVISION

Série

Histoire des juifs au galop

UNE ambition demesurée, une entreprise qui ferait frémir n'importe quel historien : une histoire du peuple juif en moins de trois heures dans l'émission « Aujourd'hui la vie » sur Antenne 2.

Leurs auteurs – Arlette Javelle et Daniel Wronecki – se sont adonnés à un exercice de haute voltige. On traverse les siècles à grandes enjambées, du ghetto misérable de Carpentras au Moyen Age à celui de Strasbourg, pour se retrouver quelques *minutes plus tard à la Révolution de* 1789. Cette première partie évoque notamment le long cheminement de la communauté alsacienne, jadis florissante, décimée par le nazisme. La deuxième brûle littéralement les décennies, traite sans transition, ni nuances, l'essor de la bourgeoisie juive au XIX[e] siècle (la famille Rothschild), enchaîne sur l'affaire Dreyfus, évoque vaguement le scandale Stavisky pour enfin arriver au génocide nazi et au rôle de la France sous l'occupation allemande.

Heureusement, le troisième volet, conçu comme un reportage, est réellement un document vivant sur la communauté sépharade et ashkénaze de Sarcelles, une sorte d'intrusion dans la vie quotidienne *d'une famille qui applique à la lettre* la loi de Moïse.

Malgré une absence de ligne directrice qui nuit à la cohérence de l'ensemble, cette série a un certain intérêt. Les témoignages de l'historien Pierre Vidal-Naquet, du grand rabbin Warchwski, du professeur Minkowski, appellent quelques questions politiques et sociologiques sur la difficulté d'être juif.

MARC GIANNÉSINI.

★ **HISTOIRE DU PEUPLE JUIF EN FRANCE, A 2, les lundi 13, mardi 14 et jeudi 16 à 14 h 5 (54 minutes chaque fois).**

Documentaire

Identité alsacienne

COMMENT conserver son identité quand on est *l'enjeu continuel* de deux *puissances* qui se disputent votre territoire, au gré de *leurs conflits guerriers* ? C'est le cas de l'Alsace, tirée à hue et à dia, ballottée comme un enfant de divorcés, allemande entre 1870 et 1914, redevenue française en 1918 et de nouveau annexée par le Reich en 1940. Cette région enfin nôtre a longtemps *hésité entre deux cultures, deux manières* de vivre. Au fait, quelle langue parle-t-on au pays du dessinateur Hansi ? Celle de Goethe ou celle de Molière, ou simplement l'alsacien ?

C'est autour de la question linguistique, du dialecte, que s'organise « Vous avez dit alsacien », de Jean-Paul Aron et Bernard Kurt. Ce thème central est prétexte à un tour d'horizon politique (l'Alsace est-elle inéluctablement conservatrice ?), religieux (*catholiques, protestants, juifs*), *artistique* (l'art gothique flamboyant)...

Habilement monté à partir de documents d'archives entrecoupés d'interviews de M. Jean Kaspar, secrétaire national de la C.F.D.T., de lycéens de Haguenau, d'écrivains du cru et de personnalités locales, ce documentaire déjà diffusé en Alsace se regarde comme un interlude un peu austère, parfois commenté avec un certain humour. L'*humour alsacien* ?

M. G.

★ **VOUS AVEZ DIT ALSACIEN, FR 3, jeudi 16 juin, à 22 h 25 (54 minutes).**

Téléfilm

L'île désolée

L'ISLANDE est une île désolée où l'herbe maigre s'accroche à des pentes cendreuses, crissantes sous le pied, où les cirques déserts succèdent aux longues crêtes *donnant sur* des lacs tièdes et des champs de fumerolles soufrées... C'est elle, sans conteste, l'héroïne de cette adaptation du roman de Jean-Claude Barreau réalisée par Alain Levant. La bande sonore restitue l'envoûtement du vent, la puissance des chutes d'eau, la solitude à plein ciel. Sur cette toile de *fond filmée sobrement s'inscrit la traversée à pied* de douze touristes parisiens, de leur guide islandais et de l'organisateur de l'expédition, Mathieu. Les découvertes humaines – se retrouver face à soi-même –, les agacements et les amitiés sont plus esquissés que dépeints, et, quand l'expédition vire d'un coup au tragique, on y est mal préparé. Mais l'*Islande, vierge noire, n'en rayonne que d'un éclat* plus oppressant.

C. B.

★ **LA TRAVERSÉE DE L'ISLANDE, A 2, mercredi 15 juin, 20 h 35 (86 minutes).**

LUNDI 13 JUIN

TF 1

- 11 h 35 **Vision plus.**
- 12 h **H.F. 12 (info).**
- 12 h 30 **A tout cœur.**
- 13 h **Journal.**
- 13 h 50 **D'hier et d'aujourd'hui** (et à 15 h 55).
- 14 h 30 **Téléfilm : Le tournant fatal.** D'après P. Morantz, réal. R. Compton. *Le lent et difficile retour sur scène d'un musicien, victime d'un accident d'automobile.*
- 18 h **C'est à vous.**
- 18 h 25 **Le village dans les nuages.**
- 18 h 50 **Histoire d'en rire.**
- 19 h 5 **Météorologie.**
- 19 h 15 **Emissions régionales.**
- 19 h 40 **Les uns pour les autres.**
- 20 h **Journal.**
- 20 h 35 **Film : Houston Texas,** de François Reichenbach.
- 22 h 15 **Santé : La médecine catastrophe ou l'espoir venu du ciel.** Magazine d'I. Barrère et E. Lalou. *Une équipe de TF 1 accompagne « Aviation sans frontières », une organisation humanitaire de médecins volontaires, sur les lieux de sauvetage des populations sinistrées.*
- 23 h 15 **Journal.**

A 2

- 12 h **Journal** (et à 12 h 45).
- 12 h 10 **Jeu : L'Académie des neuf.**
- 13 h 35 **Cette semaine sur A2.**
- 13 h 45 **Série : Les amours des années folles.**
- 14 h 5 **Aujourd'hui la vie.** *Histoire du peuple juif en France. (Lire notre article ci-contre.)*
- 15 h 5 **Série : D'Artagnan amoureux.**
- 16 h 5 **Reprise : Apostrophes.** Amérique latine (diff. le 10 juin).
- 17 h 15 **La télévision des téléspectateurs.**
- 17 h 40 **Récré A 2.**
- 18 h 30 **C'est la vie.**
- 18 h 50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
- 19 h 10 **D'accord, pas d'accord.**
- 19 h 15 **Emissions régionales.**
- 19 h 40 **Le théâtre de Bouvard.**
- 20 h **Journal.**
- 20 h 35 **Emmenez-moi au théâtre : Du vent dans les branches de sassafras.** De R. de Obaldia, mise en scène J. Rosny. Avec Jean Marais, N. Barentin... *Dans un ranch assiégé par les Indiens, un beau ténébreux rencontre une beauté ardente : un western de chambre, certainement cocasse.*
- 22 h 40 **Magazine : Plaisir du théâtre.** De P. Laville. *Avec Maria Pacôme.*
- 23 h 20 **Journal.**

FR 3

- 18 h 10 **Messages.** Hebdomadaire télévisé des P.T.T.
- 18 h 30 **Pour les jeunes.**
- 18 h 55 **Tribune libre.** *Fédération nationale des gîtes de France.*
- 19 h 10 **Journal.**
- 19 h 15 **Emissions régionales.**
- 19 h 50 **Dessin animé : Vagabul.**
- 20 h **Les jeux.**
- 20 h 35 **Feuilleton : l'Année des Français.** D'après Th. Flanagan, réal. M. Garvey, avec J.-C. Drouot, P. Floersheim, J. Zabor... *L'Irlande en 1798... Le général Humbert vient de remporter sur les Anglais une éclatante victoire, mais il se demande parfois ce qu'il est venu faire dans ce coin perdu. Suite d'un feuilleton historique sur un épisode quasi inconnu de notre histoire et qui n'est pas à la hauteur de ce qu'on en attendait.*
- 21 h 30 **Journal.**
- 21 h 50 **Magazine : Thalassa,** de G. Pernoud. *Festival du film maritime et d'exploration de Toulon.*
- 23 h 6 **Une minute pour une image,** d'Agnès Varda. *L'album imaginaire de Georges Febre commenté par le photographe Frédéric Brenner.*
- 23 h 10 **Prélude à la nuit.** *« Sonate pour violon et violoncelle », de Maurice Ravel, par Gérard Poulet (violon) et Philippe Muller (violoncelle).*

PÉRIPHÉRIE

- R.T.L., 20 h, Hit-parade ; 21 h, *Houla-Houla*, film de R. Darene.
- T.M.C., *19 h 35*, Feuilleton : Dallas ; 20 h 35, Mystère sur canapé ; 20 h 45, *Honoré de Marseille*, film de *M. Regamey* ; 22 h 10, Club 06.
- R.T.B., 20 h, l'écran témoin : *Parallax View*, film de A. Pakula, suivi d'un débat sur les assassinats politiques.
- TÉLÉ 2,
- T.S.R., 20 h 10, Spécial *cinéma* ; 23 h, L'antenne est à vous.

MARDI 14 JUIN

TF 1

- 11 h 35 **Vision plus.**
- 12 h **HF 12 (info.)**
- 12 h 30 **Atout cœur.**
- 13 h **Journal.**
- 13 h 45 **Féminin présent.** Feuilléton : La chute des aigles : 15 h 25 Dossier : Les Français sont-ils romantiques ? ; 16 h 10 Débat, variétés.
- 18 h **C'est à vous.**
- 18 h 25 **Le village dans les nuages.**
- 18 h 50 **Histoire d'en rire.**
- 19 h 5 **Météorologie.**
- 19 h 15 **Émissions régionales.**
- 19 h 40 **Les uns pour les autres.**
- 20 h **Journal.**
- 20 h 30 **D'accord, pas d'accord.**
- 20 h 35 **Magazine : Saga.** *Pour le dernier numéro de la saison, Michel Tréguer présente plusieurs courts métrages.*
- 21 h 40 **Café-théâtre : La vie, c'est pas de la rigolade.** *(Lire notre article ci-contre.)*
- 22 h 45 **Temps X.** *Magazine de science-fiction des frères* Bogdanoff. *Troisième épisode de la série anglaise « Le prisonnier ». Mythe et violence.*
- 23 h 40 **Journal.**

A 2

- 10 h 30 **ANTIOPE.**
- 12 h **Journal** (et à 12 h 45).
- 12 h 10 **Jeu : l'Académie des neuf.**
- 13 h 35 **Émissions régionales.**
- 13 h 45 **Série : Les amours des années folles.**
- 14 h 5 **Aujourd'hui la vie.** Histoire du peuple juif en France. *(Lire notre article ci-contre.)*
- 15 h 5 **Série : D'Artagnan amoureux.**
- 16 h 5 **Reprise : La chasse aux trésors.** Au Pérou (dif. le 12 juin).
- 17 h 10 **Entre vous.**
- 17 h 45 **Récré A 2.**
- 18 h 30 **C'est la vie.**
- 18 h 50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
- 19 h 15 **Émissions régionales.**
- 19 h 40 **Le théâtre de Bouvard.**
- 20 h **Journal.**
- 20 h 30 **D'accord, pas d'accord.**
- 20 h 40 **Film : Est-ce bien raisonnable ?,** de Georges Lautner.
- 22 h 35 **Mardi cinéma.** *Avec Brigitte Fossey et Isabelle Adjani.*
- 23 h 30 **Journal.**

FR 3

- 18 h 30 **Pour les jeunes.**
- 18 h 55 **Tribune libre.** Tourisme et travail.
- 19 h 10 **Journal.**
- 19 h 15 **Émissions régionales.**
- 19 h 50 **Dessin animé : Vagabul.**
- 20 h **Les jeux.**
- 20 h 30 **D'accord, pas d'accord.** *(I.N.C.) Tarifs aériens, cherchez la* concurrence.
- 20 h 35 **Film : le Septième Juré,** de Georges Lautner.
- 22 h 15 **Journal.**
- 22 h 35 **Bleu outre-mer.** Emission de Marie Coletti. *Bienvenue au très Saint-Père (reportage de M.-J. Alie) ; Les Caraïbes (reportage d'H. Metro).*
- 23 h 23 **Une minute pour une image,** d'Agnès Varda. *L'album imaginaire de Georges Fèvre par un fonctionnaire.*
- 23 h 25 **Prélude à la nuit.** *« Sonate pour trompette et orgue en ré majeur », de Telemann, par Bernard Soustrot (trompette) et François-Henri Houbart (orgue).*

PÉRIPHÉRIE

- R.T.L., 20 h, Série : Vegas ; 21 h, *Viva Django*, film d'E.G. Muller ; 22 h 35, Visite guidée.
- T.M.C., 19 h 35, Série : La petite maison dans la prairie ; 20 h 35, Mystère sur canapé ; 20 h 45, *le Train de la chance* (1re partie), film de W.A. Graham ; 22 h 15, Télé-Ciné-Vidéo.
- R.T.B., 20 h, les Sentiers du monde : Une Birmanie hors du temps ; 21 h 10, Feuilleton : les Folies Offenbach ; 22 h 5, L'aventure de l'art moderne : le cubisme.
- TÉLÉ 2,
- T.S.R., 20 h 5, Feuilleton : Dallas ; 20 h 55, Ionesco ou le bricoleur de l'incurable ; 22 h 5, Dimanches, tendres dimanches.

MERCREDI 15 JUIN

TF 1

- 11 h 35 **Vision plus.**
- 12 h **HF 12 (info.).**
- 12 h 30 **Atout cœur.**
- 13 h **Journal.**
- 13 h 35 **Un métier pour demain : Des métiers de l'édition.**
- 13 h 50 **Mer-cre-dis-moi-tout.**
- 18 h 25 **Le village dans les nuages.**
- 18 h 50 **Histoire d'en rire.**
- 19 h 5 **Météorologie.**
- 19 h 15 **Émissions régionales.**
- 19 h 40 **Les uns pour les autres.**
- 19 h 53 **Tirage du Loto.**
- 20 h **Journal.**
- 20 h 35 **Les mercredis de l'information : La prison sans haine et sans crainte.** *(Lire notre article ci-contre.)*
- 21 h 55 **Opéra, amour fou : Souffrance des monstres.** *Deuxième et dernier volet de l'opéra selon Catherine Clément : opéra, mythe de la faiblesse féminine et de l'homme fort... On parle beaucoup.*
- 22 h 45 **Expo.** *Les principales expositios universelles et internationales de 1851 à 1989.*
- 23 h 15 **Journal.**

A 2

- 10 h 30 **ANTIOPE.**
- 12 h **Journal** (et à 12 h 45).
- 12 h 5 **Jeu : L'académie des neuf.**
- 13 h 30 **Stade 2 midi.**
- 13 h 50 **Série : Les amours des Années folles.**
- 14 h 5 **Les carnets de l'aventure.** *« Expédition suisse au Groenland ».*
- 14 h 30 **Dessins animés.**
- 15 h 5 **Récré A 2.**
- 17 h 10 **Platine 45.** *Karen Cheryl, Police...*
- 17 h 45 **Terre des bêtes.** *Safari sous-marin.*
- 18 h 30 **C'est la vie.**
- 18 h 50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
- 19 h 15 **Emissions régionales.**
- 19 h 40 **Le théâtre de Bouvard.**
- 20 h **Journal.**
- 20 h 35 **Téléfilm : La traversée de l'Islande,** d'après J.-C. Barreau, réal. A. Levant. *(Lire notre article ci-contre.)*
- 22 h 10 **Magazine : Les jours de notre vie,** de D. Thibault. Attention, vacances ! *La médecine de bord de mer.*
- 22 h 55 **Journal.**

FR 3

- 15 h *En direct de l'Assemblée nationale.*
- 18 h 25 **Pour les jeunes.**
- 18 h 55 **Tribune libre.** Union française des centres de vacances.
- 19 h 10 **Journal.**
- 19 h 15 **Émissions régionales.**
- 19 h 50 **Dessin animé : Vagabul.**
- 20 h **Les jeux.**
- 20 h 35 **Spectacle 3 : Les Strauss.** De Georges Coulonges, enregistré au Théâtre du Rond-Point, mise en scène J.-L. Barrault, réal. J. Hubert, avec P. Arditi, M. Delcroix, E. Grandjean. *Vienne, au début du XIX[e] siècle, valse sur des airs des Strauss, père et fils. Le jeune Chopin et Marx adolescent traversent des intrigues amoureuses. Vienne, centre du monde, perd la boule.*
- 22 h 35 **Journal.**
- 22 h 53 **Une minute pour une image,** d'Agnès Varda.
- 22 h 55 **Prélude à la nuit.** *« Troisième scherzo » de F. Chopin par B. d'Ascoli, au piano, et les lauréats de la Fondation Samson-François.*

PÉRIPHÉRIE

- R.T.L., 20 h, Série : La croisière s'amuse ; 21 h, *la Nuit des espions*, film de R. Hossein ; 22 h 30, R.T.L.-Théâtre.
- T.M.C., 19 h 35, Série : Guillaume le Conquérant ; 20 h 35, Mystère sur canapé ; 20 h 45, *le Train de la chance*, film de W.A. Graham (2e partie) ; 22 h 15, Gogo Rythmes.
- R.T.B., 20 h, La chasse aux trésors ; 21 h 5, téléfilm historique : le temps d'une République.
- TÉLÉ 2,
- T.S.R., 20 h 5, *R. Oppenheimer* : *le père de* la bombe ; 21 h 10, *Alcatraz*, film de P. Krasny et E. Tidyman (1re partie).

JEUDI 16 JUIN

TF 1

- 11 h 35 **Vision plus.**
- 12 h **H.F. 12 (info).**
- 12 h 30 **Atout cœur.**
- 13 h **Journal.**
- 13 h 50 **Objectif santé : Eveil aux mouvements.**
- 16 h 50 **Eurovision : Voyage du pape Jean-Paul II en Pologne.**
- 18 h **C'est à vous.**
- 18 h 25 **Le village dans les nuages.**
- 18 h 50 **Histoire d'en rire.**
- 19 h 5 **Météorologie.**
- 19 h 15 **Emissions régionales.**
- 19 h 35 **Expression directe.**
- 20 h **Journal.**
- 20 h 35 **Téléfilm : Il faut marier Julie,** de G. Laporte, réal. M. Marino. *Les efforts de Dominique Laffin (Julie) et Pierre Clémenti (Claude), le montage serré, les scènes bien filmées, ne peuvent rien contre un scénario soporifique.*
- 22 h 5 **Série : Lettres d'un bout du monde : Un voyage en Grèce.** Réal. : J.-E. Jeannesson. *Un tour de plateau de plusieurs personnalités grecques contemporaines : Dernier volet d'une série de qualité.*
- 23 h **Journal.**

A 2

- 10 h 30 **ANTIOPE.**
- 12 h **Journal** (et à 12 h 45).
- 12 h 10 **Jeu : L'Académie des neuf.**
- 13 h 35 **Émissions régionales.**
- 13 h 50 **Série : Les amours des années folles.**
- 14 h 5 **Aujourd'hui la vie.** Histoire du peuple juif en France. *(Lire notre article ci-contre.)*
- 15 h 5 **Téléfilm : Rock'n roll Wolf.** *Une chèvre et un loup dans une ambiance de fête foraine.*
- 16 h 30 **Un temps pour tout.**
- 17 h 45 **Récré A2.**
- 18 h 30 **C'est la vie.**
- 18 h 50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
- 19 h 10 **D'accord pas d'accord.**
- 19 h 15 **Emissions régionales.**
- 19 h 40 **Le théâtre de Bouvard.**
- 20 h **Journal.**
- 20 h 35 **L'histoire en question : Mourir à Guernica.** *La petite ville de Guernica est bombardée par l'aviation franquiste le 26 avril 1937. L'un des plus grands massacres de la guerre civile espagnole raconté par Alain Decaux.*
- 21 h 55 **Magazine : Les enfants du rock.** *Rockline ; Mode-rock.*
- 23 h 15 **Journal.**

FR 3

- 15 h **Questions au gouvernement.** En direct du Sénat.
- 18 h 30 **Pour les jeunes.**
- 18 h 55 *Tribune libre.* Les Éclaireurs de France.
- 19 h 10 **Journal.**
- 19 h 15 **Emissions régionales.**
- 19 h 50 **Dessin animé : Vagabul.**
- 20 h **Les jeux.**
- 20 h 35 **Cinéma-passion.** De M.-C. Barrault.
- 20 h 40 **Film : Le Chevalier de Maupin,** de Mauro Bolognini.
- 22 h 5 **Journal.**
- 22 h 25 **Vous avez dit Alsacien.** Emission de J.P. Aron. *(Lire notre article ci-contre.)*
- 23 h 23 **Une minute pour une image,** d'Agnès Varda. *L'album imaginaire de Georges Fabre commenté par lui-même.*
- 23 h 25 **Prélude à la nuit.** *« Sonate pour violon et piano, Gipsy, andante et tzigane », de E. Dohnányi par E. Friedman (violon) et Laurent Petitgirard (piano).*

PÉRIPHÉRIE

- R.T.L., 20 h, *Dallas* ; 21 h, A vous de choisir : *l'Armée des ombres*, film de J.-P. Melville, ou *Le Mans*, film de L.H. Katzin ; 23 h 15, Essais.
- T.M.C., 19 h 35, Série : la Légende irlandaise ; *20 h 35, Mystère sur canapé* ; 20 h 45, *la Grande Chasse*, film de J. Sagols ; 22 h 35, Eurosports.
- R.T.B., 20 h, Autant savoir : Chooz bis ; 20 h 25, *Benjamin*, film de M. Deville et N. Companez ; 22 h 5, Le carrousel aux images et Le monde du cinéma.
- TÉLÉ 2,
- T.S.R., 20 h 5, *Temps présent* : Haute-Volta ; 21 h 10, *Alcatraz* (2e partie).



Reportage

Quatre jours entre quatre murs

APRÈS Citroën et l'asile psychiatrique : la prison ! Poursuivant leur — remarquable — série « Derrière les murs », « Les mercredis de l'information » proposent cette fois de franchir les hauts murs de la dernière centrale construite en France, celle de Saint-Maur (Indre), à quelques kilomètres de Châteauroux, en pleine campagne, une de ces prisons trois étoiles, béton et verre, où vivent quatre cents hommes *condamnés à de lourdes peines (dont quatre-*vingt-sept à perpétuité), des « dangereux », contrôlés par un double mur d'enceinte, un mirador : il n'y a pas eu d'évasion à ce jour, paraît-il, à Saint-Maur.

Le bruit des clés, les grilles qu'on ouvre, puis ces couloirs interminables aux lignes impitoyables, *pas d'ombre, pas d'objets, des portes aveugles*, le silence. Roger Gicquel et Alain Retsin ont eu carte blanche pour filmer ce qu'ils voulaient, interroger qui ils voulaient, poser toutes les questions. A une *seule condition : qu'ils respectent l'anonymat des* détenus. Un impératif absolu de la chancellerie (même si les prisonniers étaient d'accord pour parler à visage ouvert), pour protéger la famille, la réinsertion peut-être, les possibles retournements d'opinion. Une contrainte qu'Alain Retsin a su rendre moins pesante que dans le reportage proposé en avril dernier sur le même sujet par Patrick Pesnot et Philippe Alfonsi (« La vie en face », sur FR3). Ici, pas de cagoule effrayante, Alain Retsin a préféré l'ombre, les interviews de dos ou de profil, moins « dramatisantes ».

Roger Gicquel a passé quatre jours à Saint-Maur : très exactement trois jours et demi en détention, une journée en cellule. C'est peu pour filmer la durée carcérale, ce temps hors temps. Mais, il y a peu, il était encore impossible de filmer librement dans une prison. Cela ne s'est d'ailleurs pas fait sans incident, comme en témoigne une scène très pénible où un jeune de dix-sept ans, condamné à mort et en proie à une crise violente, agresse l'équipe avant de s'effondrer.

Une caméra modifie les comportements. Intrusion de l'extérieur dans l'intérieur, occasion de se faire entendre... Une tension s'installe, tout le monde l'a senti à Saint-Maur. Le directeur de la prison, qui n'en a rien dit aux réalisateurs pour ne pas les perturber, a décidé de ne pas la laisser s'amplifier. Quatre jours donc, pas plus, pour filmer les couloirs, la cantine, le mitard, pour suivre les détenus dans leur vie quotidienne. Quatre jours pour les écouter, eux, mais aussi les surveillants, la direction, des lycéens en visite...

Dans ce monde lourd, on ne parle pas à la légère. Et même s'il faut admettre une certaine dose d'idéalisme ou de manichéisme (on enregistre beaucoup, il faut couper ; les détenus ont craint que l'émission ne favorise l'idée d'une prison trois étoiles...), la liberté d'expression, la spontanéité des propos, donnent un résultat qui porte à la ré*flexion, comme l'a avoué le directeur de la centrale* lui-même après la projection. Sur les droits des prisonniers, sur les sorties, sur la réinsertion, sur la philosophie même de la prison, beaucoup de questions sont en effet posées. *Elle défait aussi quel*ques idées reçues sur le soi-disant laxisme de la magistrature... et de l'actuel garde des sceaux.

CATHERINE HUMBLOT.

★ **LES MERCREDIS DE L'INFORMATION : LA PRISON, SANS HAINE ET SANS CRAINTE, TF 1, mercredi 15 juin, 20 h 35 (80 minutes).**

Variétés

Sylvie Joly, quel tonus !

ELLE a du tempérament, *comme on dit. Elle* pète le feu, elle épuise. La quarantaine qui remue de l'air, les yeux cernés mais la prunelle noire, les cheveux sur les yeux, elle habite l'espace. Une flambante à *l'humour parfois vulgaire* mais qui emporte le morceau. Quel tonus, quelle santé !

Cela *commence* dans le genre em..., une soirée en ville avec son mari : le repas (affreux), la maîtresse de maison (pire), les invités (encore pire). Puis la voilà en pharmacienne, très près de ses *sous, en mondaine totalement débile, en midinette,* en femme du peuple. Sylvie Joly se métamorphose en un clin d'œil, accroche tous les tics de langage, les accents, les faiblesses humaines, mais elle est complice, *on nage dans le quotidien absurde et dé*risoire, les dîners assommants, les histoires de moquette, les fermettes sordides, les agressions... Cela ne vas pas très loin mais on s'amuse franchement, comme *« Au théâtre ce soir ». Le morceau* de choix : une étonnante galerie d'interviewées dans un sondage sur le cinéma.

C. H.

★ **CAFÉ-THÉATRE : LA VIE, C'EST PAS DE LA RIGOLADE, TF 1, mardi 14 juin, 21 h 40 (55 minutes).**

VENDREDI 17 JUIN

TF 1

- **11 h 35 Vision plus.**
- **12 h H.F. 12 (info).**
- **12 h 30 Atout cœur.**
- **13 h Journal.**
- **13 h 50 Portes ouvertes : *Une journée de sports.***
- **18 h C'est à vous.**
- **18 h 25 Le village dans les nuages.**
- **18 h 50 Histoire d'en rire.**
- **19 h 5 Météorologie.**
- **19 h 15 Emissions régionales.**
- **19 h 40 Les uns pour les autres.**
- **20 h Journal.**
- **20 h 35 Variétés : Formule 1**, de M. et G. Carpentier.
  Avec Serge Lama, Marie-José Nat, Michel Duchaussoy et les ballets d'Arthur Plaesschaert.
- **21 h 40 Télédramexpress : Il pleut, il pleut Rosière...**
  De M. O'Glor et R. Sangla, avec S. Amidou, A. Blancard, H. Meliani...
  Ouhari Djémila aime Claude, un jeune Antillais, ce qui n'est pas du goût du frère de celle-ci. Une parabole chantée et dansée sur le racisme.
- **22 h 50 Les Grandes expositions : Manet.**
  De J. Plessis.
  La peinture sensuelle et « scandaleuse » d'un des plus grands peintre du dix-neuvième siècle, exposée au Grand Palais : un déjeuner sur l'herbe...
- **23 h 20 Journal et cinq jours en Bourse.**

> *« Fasciste, moi ? le mot vient de « faisceau ». Je travaille dans les « faisceaux » hertziens, avec un faisceau d'amis. Oui, je suis un fasciste, un fasciste électronique. »*
> **(Jean-Christophe Averty, interviewé dans *la Croix* du 13 mai 1977.)**

A 2

- **10 h 30 ANTIOPE.**
- **12 h Journal** (et à 12 h 45).
- **12 h 10 Jeu : L'Académie des neuf.**
- **13 h 35 Emissions régionales.**
- **13 h 50 Série : Les amours des années folles.**
- **14 h 5 Aujourd'hui la vie.**
- **15 h 5 Téléfilm : Les personnes déplacées.**
  Une ferme de Georgie à la fin des années 40.
- **16 h 5 Reprise : L'histoire en question.** Mourir à Guernica (dif. le 16 juin).
- **17 h 20 Itinéraires.**
  Musique-mémoire du Chili : Los Jaivas.
- **17 h 45 Récré A 2.**
- **18 h 30 C'est la vie.**
- **18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.**
- **19 h 15 Emissions régionales.**
- **19 h 40 Le théâtre de Bouvard.**
- **20 h Journal.**
- **20 h 35 Série : Par ordre du roy.**
  De P. Dumayet, réal. M. Mitrani. Avec C. Jarret, M. Vlady, J.-P. Darras...
  2e épisode : Une dame de la haute société du dix-huitième siècle, victime d'un mari soupçonneux et vénal, se trouve obligée de passer dans les bras d'un horrible valet pour aller retrouver son amant. Décors et costumes bien reconstitués, il manque seulement un rythme soutenu.
- **21 h 35 Apostrophes :**
  Magazine littéraire de B. Pivot.
  Sur le thème : Sagas, sont invités : H. Coulonge (A l'approche d'un soir du monde), *D. Decoin* (Babe Ozouf), *A. Dugrand et A. Vallaeys* (les Barcelonnettes), *B. Simiot* (ces Messieurs de Saint-Malo) *et J.-C. Carrière pour* (la Pierre et le Sabre), *de E. Yoshikawa.*
- **22 h 55 Journal.**
- **23 h 5 Ciné-club** (cycle les années 70) **: Comment ça va ?**, de Jean-Luc Godard.

FR 3

- **18 h 30 Pour les jeunes.**
- **18 h 55 Tribune libre.**
  Fédération Léo-Lagrange.
- **19 h 10 Journal.**
- **19 h 15 Emissions régionales.**
- **19 h 50 Dessin animé : Vagabul.**
- **20 h Les jeux.**
- **20 h 30 D'accord, pas d'accord.**
- **20 h 35 Vendredi : Les communautés juives face à la violence.**
  Magazine d'information de A. Campana.
  Un reportage de C. Mottier et D. Pasche pour la télévision suisse romande, sur les attentats antisémites de la rue des Rosiers à Paris, d'Anvers en Belgique. Les réactions de la communauté juive pratiquante.
- **21 h 35 Journal.**
- **21 h 55 Magazine de la photo : Flash 3.**
  De J. Bardin, P. Dhostel et J. Eguer.
  Revue de presse : la Foire de Bièvres ; portrait de Roger Corbeau ; flash pratique : contrôle du matériel.
- **22 h 38 Une minute pour une image.** D'Agnès Varda.
  L'album imaginaire de Georges Fevre par un journaliste.
- **22 h 40 Prélude à la nuit.**
  « Sonate pour cor et piano, op. 28 », de F. Danzi, par A. Cazalet (cor) et M. Lévinas (piano).

> *« Ils (TF 1, A 2, FR 3) se servent de la vidéo comme on mange un yaourt. Ils ont un appareil de création pour faire de la dentelle, de la dentelle audiovisuelle bien entendu, et ils en tirent de la toile de jute. »*
> **(Jean-Christophe Averty, interviewé dans *le Monde* du 19-20 décembre 1976.)**

PÉRIPHÉRIE

- **R.T.L.**, 20 h, *Qui est Harry Kellermann ?*, film de U. Grosbard ; 21 h 30, Feuilleton : Dynastie.
- **T.M.C.**, 19 h 35, Série : Schulmeister, l'espion de l'Empereur ; 20 h 35, Mystère sur canapé ; 20 h 45, Casse-Noisette ; 22 h 20, Chrono.
- **R.T.B.**, 20 h, L'œil des autres ; 21 h, Variétés à Mariembourg ; 22 h 10, Dernière séance : Elia Kazan, outsider (document français).
- **T.S.R.**, 20 h 5, Concert de l'Orchestre de chambre de Lausanne ; 22 h 5, Parisiana 25, ballet de R. Petit ; 23 h 5, Spécial Festival d'Annecy.

SAMEDI 18 JUIN

TF 1

- **9 h 45 Vision plus.**
- **10 h 15 La maison de TF 1** (et à 13 h 35).
- **12 h Bonjour, bon appétit.**
  Magazine de la cuisine, avec M. Oliver : les Œufs en meurette.
- **12 h 30 La séquence du spectateur.**
- **13 h Journal.**
- **13 h 40 Série : Los Angeles, années 30.**
- **16 h 55 Série : Les visiteurs.**
- **18 h Trente millions d'amis.**
  Plateau d'Albion : des missiles bien gardés.
- **18 h 30 Magazine auto-moto.**
- **19 h 10 D'accord, pas d'accord.**
- **19 h 20 Emissions régionales.**
- **19 h 40 Les uns pour les autres.**
- **20 h Journal.**
- **20 h 35 Série : Dallas.**
  Contre-attaque sauvage de J.R. pour retrouver la maîtrise de l'entreprise Ewing.
- **21 h 35 Droit de réponse.**
  Emission de Michel Polac.
  Peut-on se débarrasser de Coluche ? Avec l'intéressé.
- **22 h 50 Etoiles et toiles : le cinéma des aventuriers.**
  Magazine du cinéma de F. Mitterrand.
  Avec un document exceptionnel qui date de 1925 (les Johnson chez les Papous) ; des images de Painlevé, Jean Rouch, Malraux, Herzog...
- **23 h 40 Journal.**

A 2

- **10 h 15 ANTIOPE.**
- **11 h 10 Journal des sourds et des malentendants.**
- **11 h 30 Platine 45.**
- **12 h A nous deux.**
- **12 h 45 Journal.**
- **13 h 35 Série : Colorado.**
- **14 h 50 Les jeux du stade.**
- **17 h Récré A 2.**
- **17 h 50 Les carnets de l'aventure.**
  Aventure en montagne, de W. Dinner.
- **18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.**
- **19 h 10 D'accord, pas d'accord.**
- **19 h 15 Émissions régionales.**
- **19 h 40 Le théâtre de Bouvard.**
- **20 h Journal.**
- **20 h 35 Variétés : Champs-Élysées**
  De Michel Drucker.
  Avec Dalida.
- **21 h 50 Téléfilm : la Puce et le privé.**
  de R. Kay. Avec B. Cremer, C. Alric, C. Vanel...
  Une jeune femme belle et mythomane entreprend un détective de province, veille un milliardaire à l'agonie, est soupçonnée de meurtre après sa mort. De l'amour, du suspense.
- **22 h 45 Histoires courtes.**
  Un amour plein d'arêtes, de J.-L. Philippon.
- **23 h Journal.**

et si j'étais un fruit ?

JEUX de 20 H.

FR 3

- **13 h 30 Horizon.**
  Magazine des armées.
- **18 h 30 Pour les jeunes.**
- **19 h 10 Journal.**
- **19 h 15 Emissions régionales.**
- **19 h 50 Dessin animé : Vagabul.**
- **20 h Les jeux.**
- **20 h 35 Tous ensemble ou... à chacun son programme.**
  - **Plein soleil.**
    D'après Marie Susini, réal. J. Archimbauld. *Diff. régions Provence-Côte* d'Azur et Corse.
  - **Génération frontière.**
    Film réalisé par M.-M. Rebois. Diff. en Lorraine, Champagne-Ardenne.
  - **Dossiers noirs : le mystère Howard Hughes.**
    de J.-M. Charlin. Diffusé dans toutes les autres régions.
    Les aventures rocambolesques d'un milliardaire américain hanté par la peur panique des microbes.
- **21 h 30 Cycle Charlie Chaplin : Charlot dans le parc.**
  Charlot provoque une histoire entre deux amoureux, innocemment bien sûr.
- **21 h 45 Journal.**
- **22 h 03 Une minute pour une image**, d'Agnès Varda.
  L'album imaginaire de Georges Fèvre, par le peintre Rougemont.
- **22 h 05 Musi-Club.**
  Hommage à Igor Stravinsky : « Canon 3 », de E. Carter, « Treni », d'I. Stravinsky, par l'Orchestre de la radio-télévision italienne sous la direction de G. Gelmetti.

PÉRIPHÉRIE

- **R.T.L.**, 20 h, Série : Police Story ; 21 h, *Sarah*, comédie dramatique ; 22 h 55, *le Feu follet*, film de L. Malle.
- **T.M.C.**, 19 h 35, Série : les Folies Offenbach ; 20 h 35, Mystère sur canapé ; 20 h 45, *Il était une fois la légion*, film de D. Richards ; 22 h 35, Chansons de toujours.
- **R.T.B.**, 19 h, Télétourisme ; 21 h, *la Fille au pistolet*, film de M. Monicelli.
- **T.S.R.**, 20 h 5, *Grace Kelly*, film d'A. Page.

DIMANCHE 19 JUIN

TF 1

- **8 h 45 24 heures du Mans.**
- **9 h Emission islamique.**
- **9 h 15 A Bible ouverte.**
- **9 h 30 Chrétiens orientaux.**
- **10 h Présence protestante.**
- **10 h 30 Le jour du Seigneur : Jean-Paul II en Pologne.**
- **11 h Messe.**
  Célébrée avec la brigade des Sapeurs-Pompiers de Paris, au Fort de Villeneuve-Saint-Georges, prédicateur : Père Stan Rougier.
- **12 h Télé-foot.**
- **13 h Journal.**
- **13 h 25 Série : Starsky et Hutch.**
- **14 h 30 Concours international de ski nautique.**
- **15 h Sports dimanche.**
- **16 h 30 Série : Arnold et Willy.**
- **17 h Racontez-moi une histoire.**
- **18 h Les animaux du monde.**
  Jean-Louis le dauphin et les autres.
- **18 h 30 Jeu : J'ai un secret.**
- **19 h Le magazine de la semaine : Sept sur sept.**
  De J.-L. Burgat, E. Gilbert, F.-L. Boulay.
- **20 h Journal.**
- **20 h 35 Film : Vincent, François, Paul et les autres.** De Claude Sautet.
- **22 h 40 Passions, passions.**
  Magazine culturel de A. Bercoff et P. Desfons.
- **23 h 25. Journal.**

A 2

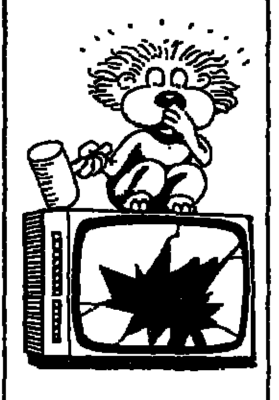
- **10 h Gym tonic.** (Et à 10 h 45.)
- **10 h 30 Magazine du cheval.**
- **11 h 15 Dimanche Martin.**
  Entrez les artistes.
- **12 h 45 Journal.**
- **13 h 20 Dimanche Martin** (suite).
  Incroyable mais vrai ; 14 h 25, Série : Simon et Simon ; 15 h 20, L'école des fans ; 15 h 55, Les voyageurs de l'histoire ; 16 h 25, Thé dansant.
- **17 h 10 Série : Le chef de famille.**
- **18 h 10 Dimanche magazine.**
- **19 h 5 Stade 2.**
- **20 h Journal.**
- **20 h 35 Jeu : La chasse aux trésors, au Cameroun.**
- **21 h 45 Document : le Tibet au présent.** Réal. D. Ducroz.
  Le Tibet dans l'univers communiste. Un sujet pourtant passionnant, filmé comme le plus traditionnel des documentaires traditionnels, avec un ton « carnet de voyage » à l'ancienne, poussiéreux. Des images du Tibet « éternel » à celles des usines et des hôpitaux, des bergers de Yaks au pèlerinage de Lhassa, l'ex-cité interdite où se retrouvent comme avant, malgré trente ans d'interdit religieux, bergers, ouvriers, non, vraiment, on attendait autre chose !
- **22 h 35 Magazine : Désirs des arts.**
  De C. Hudelot.
  Les femmes peintres russes à Artcurial ; exposition du Fonds national des arts graphiques.
- **23 h 5 Journal.**

FR 3

- **10 h Images de...**
- **10 h 30 Mosaïque.**
  Panorama de différentes fêtes de l'immigration ces temps-ci en France.
- **17 h 45 Pour les jeunes.**
- **18 h 45 L'écho des bananes.**
  Avec les Pink Floyd, Pierre Rapsak, Bill Baxter, Michel Jonasz...
- **19 h 40 R.F.O. hebdo.**
- **20 h Série : Merci Bernard.**
  Le magazine peu ordinaire d'Eva Darlan, Topor, et Jean-Michel Ribes : peut mieux faire.
- **20 h 35 Boîte aux lettres.**
  Magazine littéraire de J. Garcin.
  Autour du thème de la Méditerranée : Témoins, Georges Walter et, Raymond Jean. Un portrait de Nine Moati et de Clément Lepidis et les rubriques habituelles.
- **21 h 35 Aspects du court métrage français.**
  « Le Rat », d'Elisabeth Huppert ; « Aurore ou Psyché », de Dominique Delouche.
- **22 h 05 Journal.**
- **22 h 30 Cinéma de minuit : l'Évangile selon Saint-Mathieu**, de Pier Paolo Pasolini.
- **0 h 08 Une minute pour une image**, d'Agnès Varda.
  L'album imaginaire de Georges Fèvre, par un professeur de lettres.
- **0 h 10 Prélude à la nuit.**
  Romance sans parole pour piano et violon de Mendelssohn et Kreisler par Laurent Petitgirard (piano), et Erik Friedman (violon).

PÉRIPHÉRIE

- **R.T.L.**, 20 h, La loi selon Mac Clain ; 21 h, *Reflets dans un œil d'or*, film de J. Huston.
- **T.M.C.**, 20 h 35, *Tangers*, film de M.E. Briant ; 22 h 10, The Good Life ; 22 h 40, Série : Solo ; 23 h 10, Soap.
- **R.T.B.**, 20 h 5, Variétés : Si on chantait ; 21 h, Claudine à Paris (téléfilm).
- **T.S.R.**, 20 h, Colombo ; 21 h 10, Tickets de premières ; 22 h 20, Table ouverte.



RADIO

FRANCE-CULTURE

LUNDI 13 JUIN

- **7 h 2, Matinales** : L'Egypte, porte de l'Orient ; l'orientalisme, pour quoi faire ?
- **8 h, Les chemins de la connaissance** : Quelques négations du hasard ; à 8 h 32, Elisée Reclus, un *géographe libertaire*.
- **8 h 50, Echec au hasard.**
- **9 h 7, Les lundis de l'histoire** : Sociétés rurales et sociétés urbaines dans la France de l'Ancien Régime.
- **10 h 45, Le texte et la marge** : « Folie suisse », de J. Perry.
- **11 h 2, Musique** : dossier Avignon.
- **12 h 5 Agora.**
- **12 h 45, Panorama.**
- ***13 h 30, Les tournois du royaume de la musique.***
- **14 h, Sons.**
- **14 h 5, Un livre, des voix** : « Garry », de F. Chalais.
- **14 h 45, Les après-midi de France-Culture** : itinéraires retrouvés à Orthez ; à 15 h 20, laboratoires ; à 16 h, œuvres-clés, clés du temps ; à 17 h, raisons d'être.
- ***17 h 32, Instantané, magazine musical.***
- **18 h 30, Feuilleton** : Le grand livre des aventures de Bretagne, ou le livre de maître Blaise.
- **19 h 25, Jazz à l'ancienne.**
- **19 h 30, Présence des arts** : l'Oiseau de feu, hommage à Stravinsky.
- **20 h, « Le coq de Hampton Square »**, de B. Mazéas, avec M. Travail, Coryn, *A. Delpy*...
- **21 h, L'autre scène ou les vivants et les dieux** : le sens du malheur chez Jean-Jacques Rousseau.
- **22 h 30, Nuits magnétiques** : la septième face du dé ; à 23 h 5, Roussel au téléscope et au microscope.

MARDI 14 JUIN

- **7 h 2, Matinales** : voir lundi.
- **8 h, Les chemins de la connaissance** : Quelques négations du hasard ; à 8 h 32, Elisée Reclus, un géographe libertaire ; à 8 h 50, La vallée aux loups.
- **9 h 7, La matinée des autres** : L'Occident vu du Gange.
- **10 h 45, Etranger, mon ami** : « les *Enfants par la tête* » *ou* « *Les Allemands se meurent* », de G. Grass.
- **11 h 2, Les orchestres symphoniques *français*** (et à 13 h 30, 17 h 32 et 21 h 15).
- **12 h 5, Agora.**
- **12 h 45, Panorama.**
- **14 h, Sons.**
- **14 h 5, Un livre, des voix** : « le Groupe », de M. McCarthy.
- **14 h 45, Les après-midi de France-Culture** : itinéraires retrouvés ; à 15 h 20, Magazine international ; à *16 h 25, Micromag* ; à 17 h, Raisons d'être.
- **18 h 30, Feuilleton** : Le grand livre des aventures de Bretagne, ou le livre de maître Blaise.
- **19 h 25, Jazz à l'ancienne.**
- **19 h 30, Sciences** : désordre et ordre (redif.).
- **20 h, Dialogues franco-portugais** : le dilemme de la communauté portugaise : partir ou rester ?
- **22 h 30, Nuits magnétiques** : La septième face du dé ; à 23 h 5, Ray*mond* Roussel.

MERCREDI 15 JUIN

- **7 h 2, Matinales** : voir lundi.
- **8 h, Les chemins de la connaissance** : quelques *négations* du *hasard* ; à 8 h 32, Elisée Reclus, un géographe libertaire.
- **8 h 50, Echec au hasard.**
- **9 h 7, Matinée des sciences et des techniques.**
- **10 h 45, Le livre, ouverture sur la vie** : « L'épicier rose », de G. Kolebka.
- **11 h 2, La musique prend la parole.**
- **12 h 5, Agora.**
- **12 h 45, Panorama.**
- **13 h 30, Io la musica son**, un voyage à *travers les compositions musicales* de femmes. (et à 17 h 32 et 20 h).
- **14 h, Sons.**
- **14 h 5, Un livre, des voix** : « Puisque tout est grâce » - Journal 1980-82, de M. Ciry.
- **14 h 47, L'école des parents et des éducateurs** : la culture est-elle une affaire de gouvernement ?
- **15 h 2, *Les après-midi de France-Culture*** : Itinéraires ; à 15 h 35, hier, aujourd'hui, la nature ; à 16 h, Science à l'infinitif ; à 17 h, Raisons d'être.
- **18 h 30, Feuilleton** : Le grand livre des aventures de Bretagne.
- **19 h 25, Jazz à l'ancienne.**
- **19 h 30, La science en marche** : Promenade au jardin des sciences.
- ***22 h 30, Nuits magnétiques*** : La septième face du dé ; à 23 h 5, Raymond Roussel.

JEUDI 16 JUIN

- **7 h 2, Matinales** : voir lundi.
- **8 h, Les chemins de la connaissance** : quelques négations du hasard ; à 8 h 32 : *Elisée Reclus, un* géographe libertaire ; à 8 h 50 : La vallée aux loups.
- **9 h 7, Matinée de la littérature.**
- **10 h 45 Questions en zig-zag...** à C. Francis et F. Gontier pour « Partons pour l'Icarie ».
- **11 h 2, Io la musica son**, voyage à travers les compositions musicales de femmes. (et à 13 h 30 et 17 h 32).
- **12 h 5, Agora.**
- **12 h 45, Panorama : l'Italie.**
- **14 h, Sons.**
- **14 h 5, Un livre, des voix** : « le Seigneur de Marseillan », de E. Maffre-Bauge.
- **14 h 45, Les après-midi de France-Culture** : Itinéraires retrouvés ; à 15 h 20, Dossier : *les fouilles* ; à 16 h, l'Amérique intellectuelle et la France ; à 17 h, French is beautiful.
- **18 h 30, Feuilleton** : Le grand livre des aventures de Bretagne.
- **19 h 25, Jazz à l'ancienne.**
- **19 h 30, Les progrès de la biologie et de la médecine** : le cœur artificiel.
- **20 h, Nouveau répertoire dramatique** : « Lady M », de D. Lemahieu ; « *L'Imbroglio* », de R. Pinget.
- **22 h 30, Nuits magnétiques** : la septième face du dé ; à 23 h 5, Raymond Roussel.

VENDREDI 17 JUIN

- **7 h 2 Matinales** : voir lundi.
- **8 h Les chemins de la connaissance** : quelques négations du hasard ; à 8 h 32, Élisée Reclus, un géographe libertaire.
- **8 h 50 Echec au hasard.**
- **9 h 7 Matinée des arts du spectacle.**
- **10 h 45 Le texte et la marge** : l'Ama*teur d'absolu, de L.-A. Prat.*
- **11 h 2 Io la musica son**, voyage à travers les compositions musicales de femmes (et à 13 h 30 et 16 h).
- **12 h 5 Agora.**
- **12 h 45 Panorama.**
- **14 h, Sons.**
- **14 h 5, Un livre, des voix** : « le Chien-loup », de J. Ferniot.
- **14 h 45 Les après-midi de France-*Culture*** : *les inconnus de l'histoire* (J.-B. Bossu).
- **18 h 30 Feuilleton** : Le grand livre des aventures de Bretagne.
- **19 h Actualités magazine.**
- **19 h 30 Les grandes avenues de la science moderne** : Sophia Antipolis.
- **20 h Dialogues**, L'Association France-États-Unis et France-Culture : conjoncture mondiale, risques et espoirs, avec H. Kissinger, et R. Aron.
- **21 h 30 Black and blue** : jazz *retrouvé*.
- **22 h 30 Nuits magnétiques.**

SAMEDI 18 JUIN

- **7 h 2, Matinales** : voir lundi.
- **8 h, Les chemins de la connaissance.**
- **8 h 30, Comprendre aujourd'hui *pour vivre demain*.**
- **9 h 7, Matinée du monde contemporain.**
- **10 h 45, Démarches avec...** A. Velter et S. Sautreau, qui présentent la revue « Nulle part ».
- **11 h 2, Musique : Henri Duparc.** (Et à 16 h 20).
- **12 h 5, Le pont des arts.**
- **14 h, Sons.**
- ***14 h 5, Les samedis de France-*Culture** : les Mayas et les Azièques, par J. Le Goff.
- **18 h, Trois républiques** : crises, mutations et réformes de l'Etat depuis 1870 (la France à la recherche de ses institutions).
- **19 h 25, Jazz à l'ancienne.**
- **19 h 30, La radio belge présente** : quand la poésie mène à la physique.
- **20 h, « Le prodigue »**, de C. Goldoni.
- **21 h 55, Ad lib.**
- ***22 h 5, La fugue du samedi.***

DIMANCHE 19 JUIN

- **7 h 9, La fenêtre ouverte.**
- **7 h 15, Horizon**, magazine religieux.
- **7 h 40, Chasseurs de son.**
- **8 h, Orthodoxie.**
- **8 h 30, Protestantisme.**
- **9 h 10, Ecoute Israël.**
- **9 h 40, Divers aspects de la pensée contemporaine** : la Grande Loge de France.
- **10 h, Messe**, à la cathédrale de Dijon.
- **11 h, Musique** : Henri Duparc (et à 12 h 45, 16 h 5).
- **12 h 5, Allegro.**
- **14 h, Sons.**
- ***14 h 5, La Comédie-Française* présente** : *La Magrave*, d'A. Savoir.
- **17 h 30, Rencontre avec...** Claude Olievenstein.
- **18 h 30, Ma non troppo.**
- **19 h 10, Le cinéma des cinéastes.**
- **20 h, Albatros** : Polyphonix.
- **20 h 40, Atelier de création radiophonique** : Radiophonie 2.

FRANCE-MUSIQUE

LUNDI 13 JUIN

- **6 h 2, Musique légère.**
- **6 h 30, Musiques du matin.**
- **7 h 5, Concert** : œuvres de Beethoven.
- **7 h 45, Le journal de musique.**
- **8 h 10, Concert** : œuvres de Bach, *Chostakovitch*.
- **9 h 5, Musiciens d'aujourd'hui** : naissance de l'opéra russe : œuvres de Berezovski, Glinka, Balakirev.
- **12 h, La table d'écoute.**
- **12 h 35, Jazz : Bill Evans.**
- **13 h, Opérette.**
- **13 h 30, *Jeunes solistes*** : Œuvre de Fauré, avec M. Bourdoncle, piano, J.-M. Conquer, violon, F. Gneri, alto, R. Todoya, *violoncelle*.
- **14 h 4, Musique légère** : Œuvres de Roger-Roger, Loewe.
- **14 h 30, Pologne bien tempérée** : Œuvres de Radom, Gomolka...
- **17 h 5, Les Intégrales** : de Mendelssohn.
- ***18 h, Jazz.***
- **18 h 30, Studio-Concert** (en direct du studio 106) : œuvres de Chaynes, Finzi, avec D. Mègevand, harpe celtique, R. Amdia, guitare.
- **19 h 35, L'imprévu.**
- **20 h 30, Concert** (en direct du Théâtre des Champs-Elysées) : « Nocturne », de Segerstam, Symphonie nº 1, de Bancquart, « Ainsi parlait Zarathoustra », de *R. Strauss* par l'Orchestre national de France, dir. L. Segerstam.
- ***22 h 30, Fréquence de nuit*** : New-York : œuvres de Rachmaninoff, Anderson, Schwarz, Ashley, Heinrich, Steiner, Varèse.

MARDI 14 JUIN

- **6 h 2, Musique du matin** : œuvres de Weber, Berlioz, Scarlatti.
- ***7 h 5, Concert*** : *œuvres de Rossini*, Haydn...
- **7 h 45, Le journal de musique.**
- ***8 h 10, Concert*** : Berlioz.
- **9 h 5, Musiciens d'aujourd'hui** (voir lundi) : œuvres de Balakirev, Dargomijski, Bizet, Glazounov.
- **12 h, Archives lyriques** : Verdi.
- **12 h 35, Jazz**, Bill Evans.
- **13 h, Les nouvelles muses en dialogue.**
- **14 h, Chasseurs de son stéréo.**
- **14 h 30 Les enfants d'Orphée.**
- **15 h, Pologne bien tempérée** : œuvres *de Baird, Lutoslawski, Moniuszko*, Chopin.
- **17 h 5, Les intégrales des œuvres de** Mendelssohn.
- **18 h, Jazz.**
- **18 h 30, Studio-Concert** (en direct du studio 106) : Duo de Carter, Sonate d'Ives, « Sequenza », de Berio, Sonate pour piano de Gagneux avec M. Le Dizès (violon), J.-C. Henriot (piano).
- **19 h 35, L'imprévu.**
- **20 h 30, Concert** : « Capuletti ed i Monecchi », de Bellini, par le Nouvel Orchestre philarmonique, dir. G. Delogu, et les chœurs de Radio-France, dir. J. Jouineau.
- **22 h 35, Fréquence de nuit** : 23 h 35, Jazz-Club.

MERCREDI 15 JUIN

- ***6 h 2, Pittoresques et légères.***
- **6 h 30, Musiques du matin.**
- **7 h 5, Concert** : œuvres de Roussel, Ravel.
- **7 h 45, Le journal de musique.**
- **8 h 10, Concert** : messe en ut majeur de Beethoven.
- **9 h 5, Musiciens d'aujourd'hui** : (voir lundi) : œuvres de Rimsky-Korsakov, Tchaikovski, R. Strauss.
- **12 h, Avis de recherche.**
- **12 h 35, Jazz : Bill Evans.**
- **13 h, Opérette** : Wolf-Ferrari.
- **13 h 30, Jeunes solistes** : œuvres de Haendel, Al-Aiedy.
- **14 h 4, Microcosmos** : 16 h 30, Portrait de Robert Fripp.
- **17 h 5, L'histoire de la musique.**
- **18 h, Jazz.**
- **18 h 30, Studio-Concert** (en direct du studio 106) : « Langsamer » de Webern, quatuor en ré majeur de Franck par le Quatuor Bartholdy.
- **19 h 35, L'imprévu.**
- **20 h 30, Concert** : (donné le 27 mai 1983 au « Berwald Hall » de Stockholm) : œuvres de M. Dominique, B.-A. Wallin par le grand ensemble de l'U.E.R.
- **22 h 30, Fréquence de nuit** : la côte ouest : œuvres de Adams, Lentz, *Subotnik, Rosenboom*, Budd, Partch, Harrison.

JEUDI 16 JUIN

- **6 h 2, Musiques du matin.**
- **7 h 5, Concert** : œuvres de Wagner, Mozart.
- **7 h 45, Le journal de musique.**
- **8 h 10, Concert** : Symphonie nº 6 de *Beethoven*.
- **9 h 5, L'oreille en colimaçon.**
- **9 h 20, Musiciens d'aujourd'hui** (voir lundi) : œuvres de Prokofiev, Borodine, Moussorgski.
- **12 h, Le royaume de la musique.**
- **12 h 35, Jazz.**
- **13 h, Concours international de guitare** : œuvres de Dowland, Narvaez.
- **13 h 30, Poissons d'or.**
- ***14 h 4, Musique légère.***
- **14 h 30, Pologne bien tempérée** : œuvres de Mielczewski, Zilenski...
- **17 h 5, Les intégrales** : des œuvres de Mendelssohn.
- **18 h, Jazz.**
- **18 h 30, Studio-Concert** (en direct du studio 106) : le grand orchestre « Lumière », dir. L. Cugny.
- **19 h 35, L'imprévu.**
- ***20 h 30, Concert*** (*donné le 12 août* 1982) Fantaisie en ut mineur, « Ricercare » de Bach, « Sonate en trio en ré mineur », de Janitsch, « Trois préludes chorals », de Kirnberger, « Fantaisie », de Liszt, avec D. Chorzempa, orgue.
- **22 h, cycle acousmatique.**
- **23 h, Fréquence de nuit** : La 52ᵉ rue, « Swing street » ; œuvres de Gilles*pie, Goodman*, Waller *Hawkins*, Parker, Basie...

VENDREDI 17 JUIN

- **6 h 2, Musiques du matin** : œuvres *de Stravinsky, Monteverdi*...
- **7 h 5, Concert** : concerto de Chopin.
- **7 h 45, Le journal de musique.**
- **8 h 10, Concert** : œuvres de Schubert, Janacek.
- **9 h 5, Musiciens d'aujourd'hui** : (voir lundi) : œuvres de Fédor, Rimsky-Korsakov.
- **12 h, Actualité lyrique.**
- ***12 h 35, Jazz s'il vous plaît.***
- **13 h, Avis de recherche.**
- **13 h 30, Jeunes solistes** : œuvres de Haydn, Milhaud, Skalkottas, sol. A. Halim, violon, L. Lovano, alto.
- **14 h, Equivalences** : Liszt.
- **14 h 30, Les enfants d'Orphée.**
- **15 h, Pologne bien tempérée** : œuvres de Kilar, Szymanowski, Moniuszko...
- **17 h 5, Les intégrales des œuvres de** Mendelssohn.
- **18 h, Jazz.**
- ***18 h 30, Studio-concert (en direct du*** Studio 106) : œuvres de Marais, Rameau, sol. M. Muller, viole de gambe, A. Parker-Zylberajch, clavecin.
- **19 h 35, L'imprévu.**
- **20 h 30, Concert** : (en direct de la salle Pleyel) : « Parsifal » de Wagner, « Ein deutsches Requiem » de Brahms par le Nou*vel orchestre philharmonique* et les chœurs de Radio-France, dir. U. Segal, sol. F. Robinson, soprano, *B. Luxon*, basse.
- **22 h 30 Fréquence de nuit** : le complot (drame musical instantané) : œuvres de Hendrix, Monk, Davies, C. Berberian, Ives...

SAMEDI 18 JUIN

- **6 h 2, Samedi matin** : œuvres de Roussel, Mendelssohn, Cajanoves.
- **8 h 5, Avis de recherche.**
- **9 h, Carnet de notes.**
- **11 h 5, La tribune des critiques de disques.**
- **13 h 35, Importation.**
- **15 h, L'arbre à chansons.**
- **16 h 30, Studio-*Concert*** (en direct du studio 106) : musiques traditionnelles du Laos du Sud par l'Ensemble instrumental et vocal, dir. N. Phimvilayphone.
- **18 h, Les jeux du sonore et du musical.**
- **19 h 30, Concert (en direct de l'Opéra de Vienne)** : Turandot, opéra de Puccini, par les chœurs et *l'orchestre philharmonique* de Vienne, sol. E. Marton, W. Khentt, J.-P. Bogart, K. Ricciarelli, J. Carreras.
- **22 h 45, La nuit sur France-Musique** : le Club des archives.

DIMANCHE 19 JUIN

- **6 h 2, Concert promenade** : œuvres de Eilenberg, Hellmesberger...
- **8 h 2, Cantate** : Bach.
- **9 h 10, Les matinées de l'orchestre... en *Angleterre*** : Sir Thomas Beecham et la musique française : œuvres de Grétry, Franck, Berlioz, Debussy, Saint-Saëns, Fauré, Chabrier.
- **11 h, Concert** : (en direct de Vienne) : œuvres de Mozart, Tchaïkovski, Schnittke par l'Orchestre symphonique de Vienne, dir. G. Rojdestvenski.
- **13 h 5, Magazine international.**
- **14 h 4, Hors commerce** : œuvres de Chabrier : vers 16 h, Références.
- **17 h, *Comment l'entendez-vous*** ? Œuvres de Mozart, Haydn.
- **19 h, Jazz vivant.**
- **20 h, Les chants de la terre.**
- **20 h 30, Concert** : Sérénade nº 6, Concerto pour piano de Mozart, extraits symphoniques de « Roméo et Juliette » de Berlioz par l'orchestre Philarmonia, dir. R. Mutti, sol. C. Curzon, piano.
- **22 h 30, La nuit sur France-Musique** : Les figurines du livre ; 23 h, Entre guillemets ; 0 h 5, Les mots de François Xénakis.

RADIO-FRANCE INTERNATIONALE

Résultat du concours de variétés

Chaque année, depuis maintenant trois ans, RFI organise un concours *de variétés avec quarante-trois stations de radio en Afrique* noire et de l'océan Indien. Plus de mille candidats pour dix lauréats ! Ils ont été sélectionnés avec le concours du ministère français des relations extérieures, de l'Agence de coopération culturelle et technique, de la SACEM, de l'Institut de culture africain et des revues *Calao* et *Amina*.

Le Grand Prix a été attribué à Eddie Caramedon (île Maurice). Ont été également primés : Patrick Victor (Seychelles), Marie-Cécile Medor (Seychelles), Charles Ewanje (Cameroun), Fatouma Mansour (Djibouti), Mav Cacharel (Congo), Jean-Claude Ndaram (Rwanda), N'Gar-Ygam Masdongar (Tchad), Abdoulaye Cisse (Haute-Volta), Percy Kamanah (île Maurice), Boulé (Comores).

● **Emissions en langue française destinées à l'Afrique et à l'océan Indien en ondes courtes, bande 49 mètres (6175 kHz).**

Le « **Club de la presse du tiers- monde** » se fera le « **samedi 18 juin** » à 16 heures autour de M. Bagaza, président du Burundi (redif. le dimanche 19 à 19 heures).

Le magazine des livres, « **Interlignes** », est consacré le « **samedi 18 juin** » à 10 heures, à la foire du livre arabe à Tunis.

Le magazine « **Priorité santé** » du mercredi 15 juin à 10 h 15 traite des maladies sexuellement transmises.

● **Emissions en langue anglaise, tous les jours de 18 heures à 19 heures en ondes courtes, bande 49 mètres (6175 kHz) et 75 mètres (3965 kHz).**

Le **Vendredi 17 juin**, émission de littérature consacrée à **Carlos Moore** pour son livre Stella sur les musiciens nigérians.

A écouter

Diplomatie et ethnologie

Deux débats : le premier diffusé en direct de Draguignan, organisé par l'Association France - Etats-Unis, oppose Henry Kissinger, ancien secrétaire d'État américain, conseiller du président Nixon, maître de la diplomatie internationale de 1969 à 1976, à un journaliste, philosophe sceptique, Raymond Aron, autour du thème : « Conjoncture mondiale, risques et espoirs ».

Le second est une rencontre ethnologique entre deux académiciens, Jacques Soustelle, reçu dernièrement parmi les Immortels, et Claude Lévi-Strauss, professeur au Collège de France, à propos des civilisations maya et aztèque entre les troisième et dixième siècles : deux civilisations enfouies, à la peinture et à *l'écriture mystérieuses, et aux* dieux liés aux grandes activités humaines. Avec, au premier rang, le dieu du Soleil et celui de la Pluie.

★ *Dialogues*, le 17 juin à 20 heures, et le samedi 18 à 14 h 5, sur F.-C.

Surréaliste avant l'heure

Jeux de mots, fiction abracadabrante, vie double. « Les *nuits magnétiques* » consacrent une semaine à un phénomène de la littérature du vingtième siècle, un grand névrosé, joueur génial d'échecs, écrivain milliardaire, qui a composé des romans en vers, des pièces de théâtre — injouables. Raymond Roussel, l'un des précurseurs du surréalisme, auteur de *Locus solus*, des magnifiques *Impressions d'Afrique*. Passé *« au télescope, au microscope »*, par *des écrivains* : Georges Raillard, Renaud Camus, Michel Arrivé, et l'inévitable Philippe Sollers.

★ *Les nuits magnétiques* : les 13, 14, 15, 16, 17 juin à 23 h 5 sur F.-C.

Radios locales

● **Rencontres nationales des radios locales privées.** — Le deuxième festival de la F.M. se tiendra à Toulouse du 18 au 21 juin (rens. 770-15-42, Paris ; (61) 53-11-22, poste 30/64, Toulouse).

● **Voyage en prison.** — Après avoir partagé la vie des détenus de la centrale pénitentiaire de Muret pendant trois jours, les journalistes de Sud-Radio nous invitent à écouter leurs interviews et reportages le 15 juin, au cours de la journée spéciale consacrée au milieu carcéral. *L'émission « Pour le plaisir ! » de 15 h à 17 h* sera ce jour-là en direct de la prison (de 6 h à 22 h 30 sur Sud-Radio, 366 m O.M. et 819 MHz, Toulouse, Haute-Garonne).

● ***Pratiques de la folie.*** — *Radio-Côte d'Azur participera* aux journées d'études et de formation sur la pratique de la folie, qui se dérouleront du 16 au 20 juin. Elle propose notamment une émission *(le 20 juin de 10 h 30 à 11 h 30), pendant laquelle les auditeurs* pourront poser leurs questions aux participants du colloque (sur Radio-Côte d'Azur, Radio- France, 103,3 ; 101,4 ; ou 100,7 MHz, Nice, Alpes-Maritimes).

● **Une invitée exceptionnelle**, le 19 juin à l'émission dominicale « Trésors classiques » : la pianiste France Clidat ou « Madame Liszt » pour les inconditionnels du compositeur. Grand Prix de l'Académie du disque français pour la première mondiale de l'enregistrement discographique des œuvres de Liszt, France Clidat, entre deux interprétations, répondra aux questions des auditeurs (tous les dimanches de 19 h 10 à 20 h 30, sur Radio-Corsaire 98,2 MHz, Ozoir-la-Ferrière, Seine-et-Marne).

● **Pour les déçus des « Puces de Saint-Ouen »**, l'émission hebdomadaire « Paris la chine » a tenté de répertorier tous les nouveaux marchés de la brocante et de l'occase, qui se sont créés ces dernières années à Paris (le 17 juin de 18 h 30 à 19 h 30 sur Radio Express, *100,85 MHz (100,60), Paris)*.

● **Un grand débat**, ouvert à tous les auditeurs sur le thème « Quel rôle peuvent et doivent jouer les Européens dans l'élection du Parlement européen de 1984 » : *avec Mᵐᵉ Manouk Deton, secrétaire* générale de la maison de l'Europe et directrice du département des programmes communautaires, le professeur Guy Michaud, directeur *de l'Institut européen des hautes études internationales*, MM. Ferdinand Kinski, directeur du Centre international de formation européenne, Arnaud Marc-Lipiansky, rédacteur en chef de la revue « l'Europe en formation » et Allessandro Franchini, étudiant de l'I.M.E.H.E.I. (le 15 juin de 13 h à 14 h sur Radio-Nice, 98 MHz, Nice, Alpes-Maritimes.

Les fréquences indiquées entre crochets sont les fréquences attribuées à Paris par la Haute Autorité le 6 mai (voir le Monde *daté 8-9 mai).*

Stations nationales

France-Inter

Y'a d'la chanson dans l'air... sur les ondes d'Inter. De la chanson française, des rythmes des tropiques, de la valse-musette et de l'accordéon. A croire que pour faire entendre sa « différence », Inter a décidé de programmer, quelques jours avant l'initiative du ministre de la culture, une grande fête de la musique. Il y en aura cette semaine sur l'antenne, à toutes les heures, de tous les genres, et pour tous les *goûts*.

De la chanson d'abord, en liaison avec l'Olympia, sur la scène duquel se succèdent tous les soirs, du 14 au 19 juin, une pléiade d'artistes : William Sheller, Jean-Jacques Goldman, Hervé Christiani, Lucid Beausonge, Francis Lalanne, Louise *Portal, etc. Chaque jour, l'émission* de Jean-Louis Foulquier diffusera les meilleurs moments du *concert de la veille*.

★ « Y'a d'la chanson dans l'air », de 17 heures à 19 heures, du mercredi 15 au jeudi 23 juin.

De la musique des tropiques ensuite, grâce à Jo Dona, qui *délaissera*, pour une fois, les joyeux bals de nos villages, pour suivre « Tropica rythmes », les 18 et 19 juin à l'Espace Balard de Paris. Qu'importe le prétexte (l'arrivée de l'été), la fête sera gaie, le rythme endiablé, les vi*brations assurées* : Irakere, Los Papines (de Cuba), Malavoi, Fal Fret, Max Cilla, *Boua Boua*...

★ « Inter danse », le 19 juin, de minuit à 5 heures.

De l'accordéon enfin. Le service public n'a-t-il pas vocation de satisfaire tous les publics ? Inter ne pouvait donc manquer la fête qu'attendent depuis longtemps huit jeunes accordéonistes sélectionnés à travers la France et qui désignera l'un d'eux comme le « prince de l'accordéon ». Ils seront le 18 juin à Nogent ; venus de Savoie, de Dordogne ou des Alpes-Maritimes, confrontés au public, à leurs maîtres et aux vedettes.

★ « Matins qui chantent », sa*medi 18 juin (5 heures-9 heures)* et dimanche 19 (5 heures-9 h 30).

Radio-Bleue

S.O.S. Bourdons ! Non, non. *Rien à voir avec S.O.S. déprime*, coup de cafard ou vague à l'âme. Notez le pluriel de « bourdons », comme « insectes ». « S.O.S. » comme « attention : espèce en voie de disparition ». Et il n'en fallait pas plus pour que Radio Bleue parte en croisade. Les bourdons ne sont-ils pas les seuls à butiner certaines fleurs, assurant ainsi leur fécondation ? Le C.N.R.S. et l'INRA (l'Institut national de la recherche agronomique) lancent une grande enquête écologique, à laquelle les auditeurs sont invités à apporter leur collaboration. L'émission de mercredi 15, en duplex avec plusieurs radios locales de Radio France, leur en indiquera les conditions.

★ « Radio Bleue », *sur ondes* courtes, mercredi 15 juin, de 10 heures à 11 heures.

Apprenez la vidéo

La vidéo, comme le cinéma, a désormais ses filières professionnelles, dans des lycées d'enseignement professionnel, dans des écoles spécialisées ou à l'université, diplômes à la clef (*le Monde* du 15 août 1982). Mais la vidéo a aussi sa petite porte.

POUR les amateurs, des vidéo-clubs ou des associations organisent des stages à plein temps, ouverts à tous, où l'on découvre les rudiments de la théorie et de l'utilisation du matériel audiovisuel.

Initiation ou perfectionnement, les stagiaires sont tenus à la réalisation d'un petit film, donc à la maîtrise du B-A-BA de l'écriture de scénario. Ils sont en petit nombre, une douzaine au maximum, encadrés par des professionnels de la vidéo et répartis par équipe. L'organisme met, bien entendu, tout le *hardware* à leur disposition, du matériel grand public généralement. L'esprit de ces formations reste assez « familial ». La vidéo y est hobby, création artistique, expression de soi.

Plus rarement, on travaille sur des magnétoscopes 3/4 de pouce semi-professionnels, avec banc de montage et régie son. Toutes sortes de sessions plus spécialisées, parfois le temps d'un week-end, portent sur l'éclairage, la prise de vues, etc.

Les coûts de ces stages varient entre 1 000 F et 2 500 F par semaine.

Pour qui n'a le temps de rien, mais la curiosité tout de même, la FNAC reprend à la rentrée ses « amphis vidéo » (gratuits) d'un après-midi sur matériel demi-pouce.

● Pour les salariés d'entreprise, ou ceux qui peuvent avoir recours à la vidéo dans leur profession : des stages de formation permanente, plus opérationnels que ludiques. Le public extérieur est le bienvenu, mais les coûts sont élevés, voire prohibitifs, pour ceux qui ne sont pas pris en charge par leur employeur ou, pour les demandeurs d'emploi, par les Assedic. Le stagiaire doit pouvoir, à l'issue de cinq jours de formation, réaliser un magazine d'entreprise, présenter un produit par la vidéo, utiliser la vidéo comme instrument de formation du personnel, animer une M.J.C., etc.

Les universités assurent, elles aussi, quand elles ont un département de formation permanente associé à une unité d'enseignement et de recherche spécialisée, ce type de stage.

La plupart de ces organismes sont en mesure d'organiser des sessions à la demande.

Il faut tout de même remarquer que l'étanchéité n'est pas absolue entre les deux familles de stages, puisque certaines associations accueillant le grand public sont agréées au titre de la formation continue.

Stages tous publics

La liste qui suit est suggestive, et non exhaustive ; elle indique en principe les lieux de stage. Ces organisations accueillent tous les publics, bien qu'elles soient parfois agréées pour la formation permanente.

● *Castelnaudary* : C.E.R.A., « La Raque », 11400 Lasbordes, tél. (68) 23-02-17.

● *Dreux* : Action vidéo, 21 rue de la Muette, 28100 Les Bas Buissons, tél. 914-85-00.

● *Gouvieux* : INFAC-CREAR, château, 60270 Montvillargenne, tél. (4) 457-05-14.

● *Lyon* : A.D.P., 1, rue Camille Jordan, 69001 Lyon.

● *Marly-le-Roi* : Vidéo-Promotion Jeunesse, 11, rue Blumenthal, 78160 Marly-le-Roi, tél. (3) 958-05-57.

● *Nice* : Média Jeunesse Méditerranée, esplanade des Victoires, 06300 Nice, tél. (93) 62-36-24.

● *Paris* : American Center, 261, boulevard Raspail 75007 Paris, tél. 321-52-20.

● *Paris* : FNAC Montparnasse, 136, rue de Rennes, 75006 Paris, tél. 544-39-12.

● *Strasbourg* : Atelier de pédagogie et d'animation, 27, rue Vauban, 67000 Strasbourg, tél. (88) 60.57.96.

Formation continue

Les organismes suivants sont, au contraire, plus spécialisés dans la formation continue :

● *Bordeaux* : CREPAC d'Aquitaine, université de Bordeaux, service formation, 33036 Bordeaux, tél. (56) 81-78-40.

● *Grenoble* : Service audiovisuel, université des sciences sociales, 38040 Grenoble, tél. (76) 42-57-27, poste 19.

● *Lyon* : SERAV, université Lyon II, Bron. (Cours d'une année. Renseignements à (1) 662-59-99).

● *Marseille* : département photo et audiovisuel, université de Provence, 3, Place Victor-Hugo, 13331 Marseille, tél. (91) 62-13-90.

● *Nantes* : Cinétis Formation, 2 bis rue du Château, 44011 Nantes, tél. (40) 48-60-26.

● *Paris* : AFCAV, 5, rue Ponscarme, 75013 Paris, tél. 586-67-45.

● *Paris* : Centre audiovisuel de l'entreprise, 21, rue Clément-Marot 75008 Paris, tél. 720-65-32.

● *Paris* : Vidéo Ciné Troc, 15, passage de la Main-d'Or, 75011 Paris, tél. 806-55-00.

● *Région parisienne* : INA, direction de la formation professionnelle, 4, avenue de l'Europe, 94360 Marly-le-Roi, tél. 875-81-84.

● *Toulouse* : Point R, 79, rue de l'Espagne, 31076 Toulouse, tél. (61) 40-80-92. ■

CAROLINE BRIZARD.

VIDEOCASSETTES SELECTION

Picasso

S'il ne fallait garder dans sa vidéothèque qu'un seul film sur la peinture, ce serait sans nul doute celui-là. En réalisant en 1956 *le Mystère Picasso*, Henri-Georges Clouzot a systématiquement rompu toute la rhétorique du documentaire : refus des mouvements de caméra qui décomposent l'unité du tableau et la réduient à un puzzle, refus du commentaire didactique, refus de toute anecdote biographique. La caméra, placée derrière la toile, enregistre, grâce à l'utilisation d'une encre spéciale, l'œuvre en train de se faire.

Dès lors, le dialogue entre Picasso et la caméra devient une expérience unique. Dans son journal de montage, Henri Colpi note : *« Les dessins en noir et blanc, les tableaux en couleurs, se succèdent. La verve de Picasso ne se dément pas. La vitesse de son trait est étonnante. Personne ne croira que ce n'est pas truqué, que ce n'est pas tourné à l'accéléré. La pellicule défile pourtant aux vingt-quatre images normales. Le compteur marque 150 mètres, cinq minutes et, dans ce laps de temps, une œuvre est née, s'est développée, a pris son état définitif. »*

Les choses vont si vite qu'Henri-Georges Clouzot, qui devait réaliser un court métrage de dix minutes, aboutit à un film d'une heure et demie. Une heure et demie qui nous plonge sans détour et sans concession dans le mystère de la création. Si on ajoute que la musique est de Georges Auric et que les prises de vues sont signées par Claude Renoir, il n'y a plus à hésiter : l'édition vidéo de ce film, simultanément avec sa reprise en salle, est une bénédiction.

★ *Le Mystère Picasso*, d'Henri-Georges Clouzot. Édité par MK 2 Diffusion.

FILMS

Films français

Austerlitz, d'Abel Gance. Édité et distribué par M.P.M. Productions.

Ce cher Victor, de Robin Davis, avec Bernad Blier et Jacques Dufilho. Édité par Master Productions et distribué par Carrère Vidéo.

Films étrangers

Punishment Park, de Peter Watkins. Édité et distribué par Delta Vidéo Diffusion.

Les Quatres Mousquetaires, de Richard Lester, avec Charlton Heston, Oliver Reed et Raquel Welch. Édité et distribué par M.P.M. Production.

L'Arrangement, d'Élia Kazan, avec Kirk Douglas et Faye Dunaway. Édité et distribué par Warner Home Video.

Intérieurs, de Woody Allen, avec Diane Keaton. Édité et distribué par Warner Home Video.

F.I.S.T., de Norman Jewison, avec Sylvester Stallone et Rod Steiger. Édité et distribué par Warner Home Video.

Gros plan, de John Byrum, avec Richard Dreyfuss et Jessica Harper. Édité et distribué par Warner Home Video.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

PRATIQUES

VIDÉO

L'audiovisuel dans l'entreprise

Le Festival de Biarritz sera comme chaque année, du 21 au 25 juin, le grand rendez-vous de l'audiovisuel d'entreprise. Organisé sous le patronage du C.I.P.F., cette manifestation regroupe des projections, des débats et une exposition de matériels et s'adresse à tous les responsables de formation ou de communication au sein des entreprises. Un jury, présidé cette année par Pierre Schoendoerffer, visionnera 9 films, 50 diaporamas et 70 vidéogrammes.

Soixante exposants, fabricants de matériels audiovisuels, concepteurs de programmes et prestataires de services, participeront au Salon des techniques de la communication. Enfin, le symposium « audiovisuel et entreprise » abordera en quatre débats les stratégies de communication. Le colloque du vendredi 24 juin sera consacré à la place des entreprises sur les nouveaux réseaux de communication : câble, satellite, quatrième chaîne. Ce sera l'occasion pour Mme Michèle Cotta, présidente de la Haute Autorité, et M. Bernard Schreiner, président de la mission télédistribution, d'apporter des précisions sur les perspectives ouvertes par la loi (location d'antenne, mécénat, publicité, parrainage, etc.).

J.-F. L.

Téléprojecteur escamotable

La firme Grundig a présenté, au début de cette année, un téléprojecteur nommé Cinéma 9030. Ce modèle se voit aujourd'hui accompagné par le « Cinéma 9050 », qui n'est pas réellement un produit nouveau. Le système de projection vidéo et de restitution sonore est absolument identique. On retrouve la batterie de trois tubes sept pouces (une par couleur primaire) en disposition coplanaire, chacun équipé d'un dispositif optique à quatre lentilles, très performant. La partie son dispose de deux voies de 20 watts chacune pouvant fonctionner en stéréophonie et relief sonore. L'ensemble des fonctions de l'appareil peut être commandé à distance par la télécommande VT 400, y compris le décodeur vidéotexte. L'originalité de ce modèle réside dans la possibilité offerte à l'utilisateur d'escamoter l'écran (un mètre de diagonale) en dehors du temps d'utilisation, et de disposer ainsi d'un élément mobilier, en bois, d'une relative discrétion.

Ce matériel pouvant être utilisé soit en milieu institutionnel (entreprise, agence de voyages), soit dans un salon d'hôtel ou chez un particulier, la discrétion du « Cinéma 9050 » sera appréciée par ceux qui ne veulent pas trop changer leur cadre de vie ou de travail.

PHILIPPE PELAPRAT.

HI-FI

Haute couture

Créée en 1967, l'entreprise Jean-Marie Reynaud se consacre exclusivement à la conception et à la fabrication d'enceintes acoustiques de haute qualité. Le sérieux des produits assure à la petite firme une bonne pénétration du marché national malgré une vive concurrence dans ce secteur. L'exportation sur le marché européen se mène avec succès, surtout en Allemagne, en Suisse et aux Pays-Bas.

La gamme Jean-Marie Reynaud (Opéra, 2×250 W ; Sonate 2×100 W ; Scherzo 2×60 W, Duo 2×60 W et Micromégas 2×50 W) s'est enrichie, au dernier Festival du son, de l'Opus, petite révolution dans l'esthétique et confirmation d'une grande qualité. Le système à trois voies est composé d'un caisson de grave de 75 centimètres de haut, au volume intérieur et extérieur spécialement étudié pour éviter toute onde stationnaire et résonance parasite. Le caisson est surmonté d'une « tête » formée de deux ogives contenant les haut-parleurs médium et aigu. Des études de propagation des sons très poussées ont permis de définir cette forme tout à fait inusitée. L'Opus se distingue aussi par le choix qu'elle offre en matière de fonctionnement. La séparation des fréquences peut s'effectuer en mode actif sur deux voies en bi-amplification ; ou sur trois voies en tri-amplification ; ou en mode passif par usage du filtre incorporé.

Ph. P.

STAGES

Journées médiévales

L'office régional d'éducation audiovisuelle de Toulouse organise, dans le cadre des journées médiévales de Cordes-sur-Ciel (Tarn) un stage de formation intitulé : « L'audiovisuel face à l'événement ». L'objectif est d'appréhender, grâce à la photo, à la vidéo et à la prise de son, les éléments qui permettent de restituer l'action dans toutes ses composantes. Pour ce faire, les stagiaires sont mis dans le contexte réel d'une production avec les contraintes du temps et d'un cahier des charges précis. Ils peuvent choisir le support qu'ils privilégient. Le matériel mis à disposition comprend des unités portables vidéo en demi et trois quarts de pouce ainsi qu'un banc de montage U-matic complet, des appareils photo 24×36 reflex avec différents objectifs, un laboratoire complet et du matériel de synchronisation pour montage en « cut » ou « fondu enchaîné », et enfin, un studio son complet. Ce stage se déroulera à Cordes (Tarn) du 11 au 16 juillet inclus.

A noter un second module consacré exclusivement à la photo, prise de vue et développement (du 27 juin au 1er juillet). Renseignements et inscriptions OREA, impasse Lacordaire, 31078, Toulouse, Cedex (tél. : 61-53-38-93).

PHOTO

Reflex à moteur intégré au boîtier

Deux constructeurs japonais, Konishiroku et Yashica, avaient mis sur le marché voilà quelques années les premiers reflex 24×36 à moteur incorporé assurant l'entraînement de la pellicule et l'armement de l'obturateur. Les deux firmes lancent aujourd'hui deux modèles nouveaux de même conception, avec des caractéristiques améliorées, les Konica FT-1 Motor et Contax 137 MA.

Le Konica FT-1 est destiné à remplacer le Konica FS-1 dont il reprend l'essentiel des caractéristiques. Son moteur peut entraîner la pellicule à la fréquence de 2 images par seconde. L'opération est automatique après un déclenchement ; aussi le boîtier ne comporte-t-il aucun levier d'entraînement. L'appareil est à commande électronique, les vitesses étant réglées en continu entre 2 secondes et 1/1 000 de seconde sous contrôle d'une cellule photo-électrique (l'exposition du film étant réglée automatiquement ou semi-automatiquement). Dans le viseur, des diodes lumineuses affichent les paramètres en service (vitesse et diaphragme). Le Konica FT-1 est un appareil relativement compact, mesurant 14×4,6 cm et pesant 570 grammes.

Le Contax 137 MA, construit par Yashica, est à peine plus gros que le Konica, mesurant 14×9×5 cm et pesant 610 grammes. Il est dérivé d'un modèle antérieur, le Contax 137 MD dont il reprend toutes les caractéristiques à l'exception de deux : d'une part, le moteur intégré permet 3 images par seconde au lieu de 2 sur les 137 MD ; d'autre part, l'exposition du film n'est plus assurée uniquement de façon automatique de 11 secondes au 1/1 000 de seconde, mais aussi en mode semi-automatique de 1 seconde au 1/1 000 de seconde. Comme le précédent modèle, le Contax 137 MA possède le réglage automatique de l'exposition avec le flash électronique. Dans ce cas, la durée de l'éclair est réglée par une cellule qui mesure la lumière directement sur le film au moment de l'exposition.

Les deux appareils sont alimentés par quatre piles de 1,5 volts et reçoivent les objectifs interchangeables de leur marque (Hexanon pour le Konica, Carl Zeiss et Yashica pour le Contax).

ROGER BELLONE.

Classique

Musique pour le temps d'Elizabeth Ire

Sous ce titre passe-partout court l'une de ces anthologies comme les aimait Alfred Deller, et qui se font plus rares aujourd'hui au profit des intégrales. Le fil conducteur en est assez lâche, mais tout se joue au niveau des « humeurs » musicales, avec un choix de danses pour virginal, de madrigaux anglais ou imités du modèle italien (*I must depart all hapless*, démarqué d'une pièce de Marenzio) et de ballades rustiques, voire triviales, qui éclatent d'une insolente santé populaire (*Martin said to his man* et *The Baffled Knight*).

En fait, dans une Angleterre vouée plus à la musique plus sans doute que tout autre pays européen dans le même temps, l'Italie mise à part, la pratique du chant ou d'un instrument reste surtout réservée à la bourgeoisie et à la noblesse, les familles les plus favorisées pouvant même varier les plaisirs avec un *consort* de violes, un groupe de chanteurs et les deux instruments favoris du seizième siècle : le luth, aisément transportable en toute occasion, et le virginal, dont la reine touchait *« quand elle était seule, pour éviter la mélancolie »*.

De cette promenade teintée d'agréable italianisme, à défaut de toute préoccupation savante, l'auditeur retiendra les superbes *madrigaux* de Weelkes (le maître du genre, outre-Manche, avec John Wilbye l'intimiste), les exquises miniatures de Bull et Farnaby au virginal, où le don mélodique est indissociable du bonheur rythmique, et les musiciens municipaux — qui dérapent sur les timbres râpeux des saqueboutes et cornets, et retrouvent l'atmosphère festive des « musiques de la tour » chères à l'Allemagne de la Renaissance.

Les chantres et instrumentistes de l'Academy of ancient music étant ici des avocats virtuoses qui font alterner les couleurs chatoyantes ou tendres à loisir. Un disque à l'image de la jeunesse (et qui nous fait oublier certaines *symphonies* de Mozart si discutables sous la direction du même Christopher Hogwood). (Oiseau-Lyre, 590090).

ROGER TELLART.

Les mélodies de Chopin par Téresa Zylis-Gara

Dès les premières notes, on reconnaît ce ton inimitable, cette nostalgie qui dit l'ailleurs, la mémoire, l'exil. On retrouve aussi ce mélisme sinueux et abandonné, ces *fioritures* délicates que Chopin admirait tant chez un Bellini.

C'est peu dire que Teresa Zylis-Gara « interprète à la perfection ces mélodies. Sa connivence absolue avec l'âme de son pays natal, l'humanité rayonnante de son chant lui font donner à chaque mot, à chaque inflexion, un tel poids de vérité et d'émotion qu'elle semble créer à neuf ces pages.

Pour l'art et pour le cœur.

(Mélodies de l'opus 74, au piano : Halima Czerny-Stefanska ; Erako, STU 71527).

ALAIN ARNAUD.

Les œuvres pour chœur et orchestre de Brahms

On fera de belles découvertes dans le coffret de l'édition Brahms qui rassemble, autour du *Requiem allemand*, les œuvres pour chœurs et orchestre, enregistrées à Prague par la Philharmonie tchèque sous la direction de Giuseppe Sinopoli.

Pourtant le *Requiem* laisse une impression mitigée. Il souffre (comme tout le coffret) de l'ampleur excessive de la dynamique qui oblige sans cesse à augmenter ou diminuer le niveau sonore, et oppose une sorte de lent cortège funèbre méditant dans le brouillard à de soudains embrasements de lumière, d'ailleurs fort beaux. La voix de la rieuse Lucia Popp est ici un peu guindée par la solennité de son air et celle de Wolfgang Brendel trop flexible pour ces pages de grand accent.

Mais l'Orchestre de la Philharmonie tchèque aux couleurs moirées, mystérieuses, et surtout les chœurs intenses, animés par une foi à dépasser les montagnes, donnent une présence saisissante à cette marche pleine d'espérance vers la mort.

La *Rapsodie pour contralto* a été tellement marquée par la voix de Kathleen Ferrier, émergeant d'un sublime miroir intérieur, que l'interprétation de Brigitte Fassbaender semble quelque peu -marmoréenne, dans un climat orchestral assez loin de la plénitude que lui communiquait Clemens Krauss.

Sinopoli, un peu sentencieux jusqu'alors, est plus vivant et inspiré dans la cantate *Rinaldo*, qui nous montre ce qu'aurait pu être un opéra de Brahms. Cette brève évocation des mœurs de Renaud et Armide, où dialoguant seulement un ténor mélancolique (René Kollo, ici excellent) et les chœurs, a un mouvement très juvénile et romantique, qui fait songer tour à tour à Schumann, au Wagner de *Tannhaüser* et à Weber. Cette musique naïve, aux images charmantes et poétiques, ne s'impose guère cependant par une structure et une nécessité dramatique très évidente.

Le *Triumphlied* de1871 est une œuvre de circonstance assez savoureuse en ce que Brahms y déverse sa haine des Français dans un texte de l'Apocalypse : Paris, c'est, dans son esprit, *« la grande prostituée »*, et *« le Roi des rois, le Seigneur des seigneurs »*... Guillaume Ier ! Le style super-haendelien, dans la tradition des *Te Deum* politique n'est pas moins réjouissant. Ainsi, grâce à la France, Brahms aura écrit une fois dans sa vie, à côté de tant d'œuvres funèbres, une page d'une jubilation frénétique ; elle est ici encore décuplée par le chœur tchèque comme s'il célébrait, dans un immense élan populaire, la victoire de la liberté...

Trois autres pages admirables méritent d'être connues : *Nänie* sur un poème de Schiller, déploration très digne, d'une douceur résignée ; *le Chant du destin*, révolte furieuse qui s'achève dans une acceptation lumineuse (contrairement au poème de Hölderlin) et *le Chant des Parques*, vision tragique qui conclut de même dans une sorte de paix abandonnée à la Providence (quatre disques DG, 2741.019, avec une traduction française des textes).

JACQUES LONCHAMPT.

Chausson par Jessye Norman

Attention : disque rare, qui rappelle avec évidence quel merveilleux compositeur fut Ernest Chausson, non seulement sublime mélodiste dans la lignée du romantisme français, mais aussi orchestrateur raffiné de musique de chambre, sachant solliciter des cordes et du clavier leurs plus intimes secrets, leurs pouvoirs de séduction les plus cachés. L'ample courbe du cycle du *Poème de l'amour et de la mer*, l'intensité pathétique de *la Chanson perpétuelle* (dans sa version avec quatuor et piano), la délicatesse un peu éthérée de mélodies écrites sur des textes très parnassiens de ton, en sont autant de signes qui forcent l'émerveillement.

Sa souveraineté vocale, et surtout sa familiarité avec ce répertoire, font de Jessye Norman un interprète bouleversante de ces œuvres qu'il faut placer dans le panthéon de notre patrimoine national.

Avec l'orchestre philharmonique de Monte-Carlo, dirigé par Armin Jordan (Erato, NUM 7 5059).

A. A.

LES MEILLEURES VENTES ET LES RECOMMANDATIONS DES DISQUAIRES

Nous publions ici, chaque quinzaine, les meilleures ventes réalisées dans les magasins de la FNAC, ainsi qu'un choix de disques nouveaux recommandés par les disquaires. Nous avons demandé d'autre part à ces disquaires d'attirer l'attention sur des disques anciens « à redécouvrir ». (Cette semaine, le choix de la FNAC-Metz.)

	CLASSIQUE		JAZZ		VARIÉTÉS		POP-ROCK	
	Meilleures ventes	Choix des disquaires	Meilleures ventes	Choix des disquaires	Meilleures ventes	Choix des disquaires	Meilleures ventes	Choix des disquaires
1	J. BRAHMS, « Danses hongroises », C. Abbado (D.G.G.).	J. BRAHMS, « Concerto pour piano n° 2 », V. Ashkenazy ; Z. Metha (Decca).	MILES DAVIS, « Star People » (C.B.S.).	MILES DAVIS, « Star People » (C.B.S.).	B. LAVILLIERS, « Etat d'urgence » (Barclay).	KAS PRODUCT, « Pass » (R.C.A.).	D. BOWIE, « Lets dance » (Pathé Marconi).	COMATEENS, « Pictures on a string » (Virgin).
2	J.-S. BACH, « Passion selon saint Matthieu », M. Corboz (Erato).	M. MARAIS, « La gamme », London Baroque (H. Mundi).	LARRY CARLTON, « Friends » (W.E.A.)	PAT METHENY, « Group Travels » (Phonogram).	M. JONASZ, « Tristesse » (W.E.A.).	OCTOBRE, « Paolino Parc » (Pathé Marconi).	M. JACKSON, « Thriller » (C.B.S.)	THE FIXX, « Reach the beach » (M.C.A.).
3	G. VERDI « Traviata », dir. J. Levine (W.E.A.).	RAMEAU, « Dardanus - Suite d'orchestre », J.-E. Gardiner (Erato).	PAT METHENY, « Group Travels » (Phonogram).	CHICO FREEMAN, « The search » (DAM).	C. NOUGARO, « Ami Chemin » (Barclay).	L. VOULZY, « Bopper en larmes » (R.C.A.).	B.-J. HARVEST, « Ring changes » (Polydor).	TUXEDO MOON, « The Cage » (Crépuscule Record).
4	W.A. MOZART, « Récital », T.-Stich Randall (E.M.I.).	M. RAVEL, « Gaspard de la nuit », Ivo Pogorelich (D.G.G.).	DIDIER LOOKWOOD, « The kid » (Adès).	NENE, « Bugre » (Media 7).	A. SOUCHON, « On avance » (R.C.A.).	C. NOUGARO, « Ami Chemin » (Barclay).	IRON MAIDEN, « Piece of mind » (Pathé Marconi).	B.-J. HARVEST, « Ring of changes » (Polydor).
5	M. RAVEL, « Gaspard de la nuit », Ivo Pogorelich (D.G.G.).	GLUCK, « Alceste », J. Norman ; N. Gedda ; T. Kraus ; S. Bando (Orféo).	ELSA FITGERALD, « *Live at Canergie Hall* » (C.B.S.).	PETER ERSKINE, *Contemporary (Dam)*.	J.-J. GOLDMAN, « *Quand la musique est bonne* » (C.B.S.).	G. LAFAILLE, « Folle dance » (Musidisc).	U2, « War » (Phonogram).	MIKE OLDFIELD, « Crises » (Arabella).
6	J. BRAHMS, « Concerto pour piano n° 2 », V. Ashkenazy ; Z. Metha (Decca).	J. BRAHMS, « Quintette avec piano », R. Serkin - Quatuor de Budapest (C.B.S.).	CHICO FREEMAN, « The search » (DAM).	BILL EVANS, « Trio 65 » (Polydor).	L. CHEDID, « Les absents ont toujours tort » (C.B.S.).	JEAN GUIDONI, « Le Rouge et la Rose » (Phonogram).	B. MARLEY, « Confrontation » (Phonogram).	RICK SPRINGFIELD, « Living in 02 » (R.C.A.).
7	J. BRAHMS, « Ballades op. 10 », Glenn Gould (C.B.S.).	S. PROKOFIEV, « Roméo et Juliette », D. Mitropoulos (C.B.S.).	ALDO ROMANO, « Alura Latina » (O.W.L.).	STEPS, « Steps ahead » (W.E.A.).	C. LARA, « T'es pas drôle » (R.C.A.).	J. QUARTZ, « Mise au point » (C.B.S.).	PINK FLOYD, « The Final Cut » (Phonogram).	THE BUSINESS, « Suburban Rebels » (New Rose).
À REDÉCOUVRIR	F. SCHUBERT, « 2 Trios », Y. Menuhin (E.M.I.).		TEDDY WILSON, « Sweedish Jazz my way » (Vogue).		A. TOME, « Farniente » (W.E.A.).		JOY DIVISION, « Unknown pleasures » (Arabella).	
À REDÉCOUVRIR	VIEUXTEMPS, « Concertos pour violon », I. Perlman (E.M.I.).		ABBEY LINCOLN, « Painted Lady » (Blue Marge).		IRENE PAPAS, « Odes » (Polydor).		BARRY WHITE, « Music Maestro Please » (Ina).	

Rock Variétés

MEAT LOAF

A la fin des années 70, Meat Loaf parcourait le monde en présentant un spectacle très nerveux, original dans sa forme quelque peu théâtralisée, qui empruntait au rock méchant et carré des premiers temps, au mime et au théâtre shakespearien. Non dénué d'un humour assez fin, ce show, constitué de longues chansons sur le désir, les rêves et les fantasmes, était écrit par le compositeur-parolier Jim Steinman. Et Meat Loaf, Texan élevé dans une famille de chanteurs de gospels, portant à trente ans le physique de Falstaff, chantait avec beaucoup de violence, avec une manière hargneuse de rouler les mots par saccades.

Meat Loaf et Jim Steinman — qui est également pianiste — se sont séparés. Et le dernier album de Meat Loaf se ressent terriblement de ce divorce. On cherche en vain — sauf peut-être dans *Midnight at the lost and found*, qui donne son titre au disque, — la puissance, la tension, le côté flamboyant d'autrefois. Certes, les chansons de l'album sont bien menées et agréables à écouter — il y a un bon duo vocal avec la chanteuse Dale Krautz Rossington dans *Don't you look at me like that*, — mais l'ensemble est à ranger dans la variété aux couleurs légèrement *« rockifiées »*. (33 t. CBS-EPIC 25243.)

WAYLON JENNINGS

Né il y a quarante-six ans dans une petite ville (Littlefield) du Texas où sa famille était imprégnée de musique country, Waylon Jennings a d'abord fait partie des Crickets, le groupe qui accompagnait Buddy Holly jusqu'à sa mort accidentelle, en 1959, avant d'être remarqué au milieu des années 60 par Chet Atkins, grand guitariste de country, mais aussi directeur artistique de R.C.A. et découvreur de multiples talents de musiciens et de chanteurs aujourd'hui célèbres à Nashville.

Dans cet album produit avec Randy Scruggs, c'est plutôt un regard nostalgique sur l'environnement musical de ses débuts que nous offre Waylon Jennings, avec des titres comme *It's only rock and roll*, avec l'emploi de la guitare sèche, *Let her do the walking* et *Breaking down*, ce dernier morceau pouvant être considéré comme une illustration parfaite du son traditionnel de Nashville, clair, limpide, agrémenté ici d'un solo d'harmonica.

Complètent l'album : une ballade (*Angel Eyes*), un pot-pourri des principaux succès de Jennings et une chanson parlée (*Living legends*) dans le style habituellement entendu chaque week-end au Grand Ole Opry, l'opéra de la country-music, à Nashville. (33 t. R.C.A.-HL 14673.)

CLAUDE FLÉOUTER.

PRINCE « 1999 »

Voici le disque le plus sensuel de l'année. Une invitation à la danse en grandes pompes et en petite tenue. En piste. Les arguments ont du culot : un funk à fleur de peau sur des pulsations lascives et des résonances salaces. Sexe et musique à satiété : les sillons des quatre faces de ce *double* album en regorgent, insufflant une modernité au plus vieux métier du monde.

Le maître de cérémonie, c'est Prince, un petit Noir new-yorkais, androgyne et provocateur, aux attitudes franchement suggestives et aux textes largement évocateurs. Une espèce de Jimmi Hendrix des années 80 [...] le carnet de bal est en passe de bouleverser les règles du funk. A la fois visionnaire et pile dans l'actualité, Prince ridiculise les formes traditionnelles de la musique de danse, trouve un son nouveau à coups de synthétiseurs gironds, de guitares trépidantes, de rythmes fracassants et de climats humides.

Quatre faces frénétiques, ivres de soul, enlevées sur un tempo aphrodisiaque et chantées d'une voix irrésistiblement aguicheuse et suave. (W.E.A., 923720-1

ALAIN W[...]S.

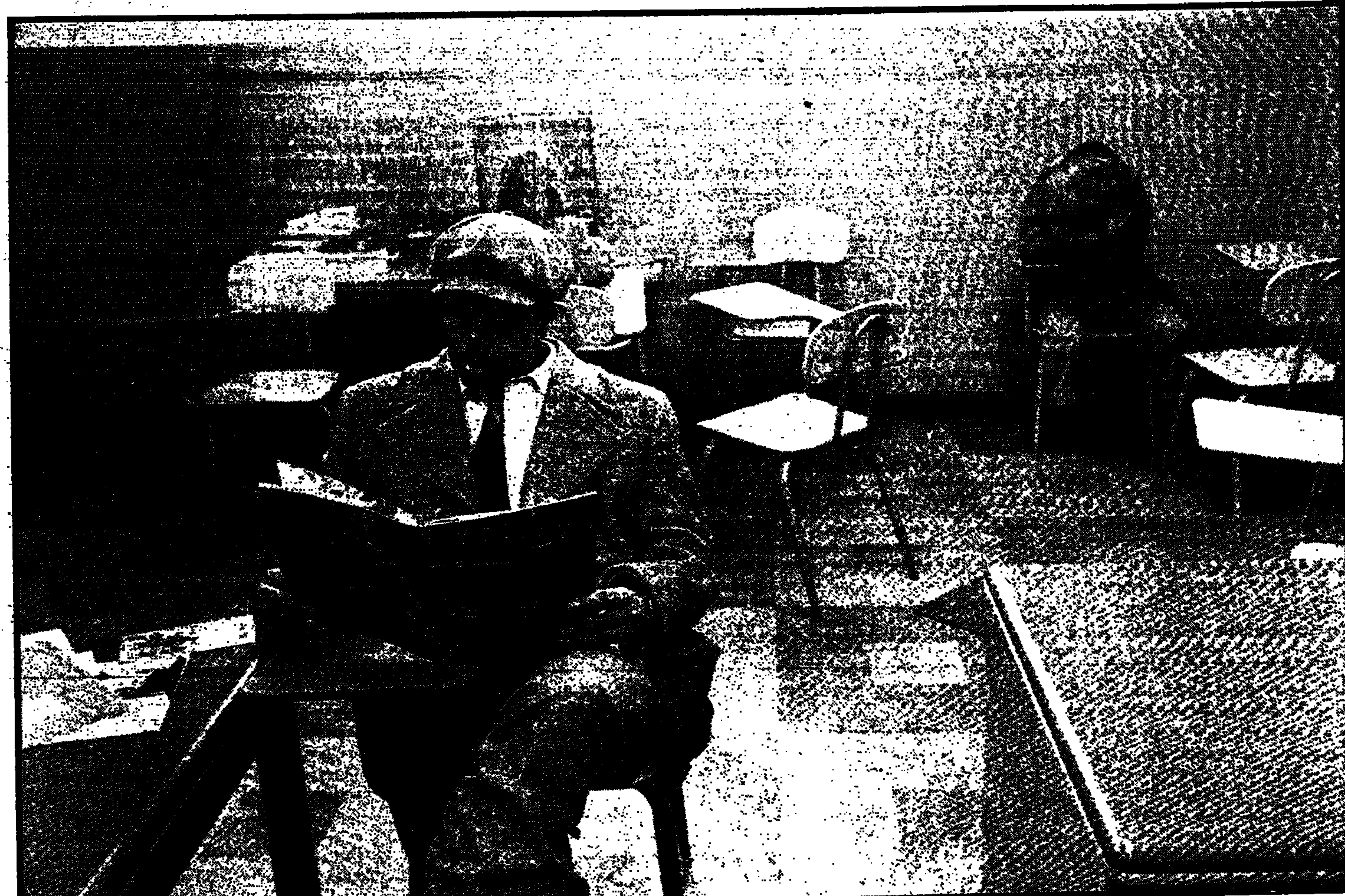
COMATEENS « Pictures on a String »

Si vous pouvez imaginer un hybride des Beatles et de Devo, mâtiné de rhytm'n blues, émaillé d'électronique et pimenté de tang latin, alors vous avez une idée approchante de ce que sont les Comateens, le meilleur groupe new-yorkais du moment. La chose est simple et remarquablement efficace : des guitares pressées et pressantes qui amorcent des dérapages fulgurants, qui cisaillent des riffs en syncope, un synthétiseur crispé et parcouru de secousses nerveuses, des rythmes en cascades serrées où se mêlent les sonorités acoustiques des percussions et celles de la batterie électronique, un cuivre qui grince de temps à autre dans les coins, un sens éprouvé de la mélodie, des compositions répétitives et des voix à vous couper le souffle.

C'est à vous donner le vertige. On est en plein New-York, la pression, l'électricité et l'excentricité. Là où le premier album n'était qu'un brouillon prometteur, celui-ci est une toile de maître parfaitement achevée. Un son volumineux mais sans emphase, une production aux rebondissements multiples, dans la palette des vertus qui caractérisent les plages de ce 33 tours, on hésite à choisir celles qui fascinent le plus : les mélodies divines en forme de [...]s caressés par des voix acidulées (*The Late Mistake, Cold Eyes, Uptown* de Spector), les rocks boursouflés d'une électricité urgente (*Ice Machine, Desert Song*) des funks trépidants (*Get off my case, Cinnamon*) passés à la chaux vive de ce trio nourri aux palpitations new-yorkais.

On l'aura compris, les Comateens manigancent un rock urbain en forme d'électrochoc ; les poussées d'adrénaline le disputent à l'élégance du propos. Il y a largement de quoi provoquer un coma adolescent. (Virgin, 20546[...])

A. [...]



GILLES PERESS-MAGNUM

ENTRETIEN

Paul Tsongas chef de file des « nouveaux libéraux » américains

Beaucoup de pragmatisme, un peu d'idéalisme : les « nouveaux libéraux » américains veulent trouver une nouvelle voie entre l' « irréalisme » des démocrates et l' « égoïsme » des républicains.

MALGRÉ la discrète reprise de l'économie américaine, les déçus du reaganisme sont de plus en plus nombreux. L'extrême droite se sent trahie par un président qui l'a exclue de son entourage. Les P.M.E. supportent mal un taux d'intérêt encore élevé. Les multinationales craignent que le retour à la guerre froide ne ralentisse leur progression. Le chômage s'accroît. Les masses sont toujours plus hostiles au nucléaire civil et militaire. Les élites — intellectuelles, politiques et religieuses — s'opposent ouvertement aux options belliqueuses du président Reagan en Amérique latine.

La relève se prépare autour des néo-réformistes *(neo-liberals)*. Ces « nouveaux libéraux » (rien à voir avec le néo-libéralisme giscardien !) évoquent plutôt les libéraux de l'époque de Roosevelt. Un peu d'idéalisme (on revient aux valeurs de la révolution américaine, en particulier l'égalité des chances). Beaucoup de pragmatisme (tous les moyens, ou presque, sont bons pour relancer l'économie et réaffirmer l'hégémonie américaine). Et pas la moindre inquiétude face au rôle, inévitablement accru, de l'État.

Comme dans les années 30, l'objectif est de créer une coalition « nouvelle » — le fameux « consensus social » — entre partenaires habituellement hostiles (employeurs-employés-État). Parmi les éléments inédits : la notion de « sacrifice », car il s'agit d'un rooseveltisme adapté au contexte de croissance limitée. Le pari sur les technologies nouvelles. Une certaine ouverture sur le tiers-monde.

Les « nouveaux libéraux » avaient déjà leur économiste : Lester Thurow (1). Ils avaient aussi leur banquier : Felix Rohatyn (2). Ils ont maintenant leurs représentants au Sénat : Paul Tsongas (Massachusetts), auteur du premier manifeste de ce courant (3), Bill Bradley (New-Jersey), Max Baucus (Montana). Et leurs députés au Congrès : Timothy Wirth (Colorado), Richard Gephardt (Missouri), Philip Sharp (Indiana), parmi bien d'autres. Demain, ils auront un candidat à la présidence des États-Unis en la personne du sénateur Gary Hart (Colorado) (4).

∴

« Les « nouveaux libéraux », que vous représentez au Sénat, se veulent différents des démocrates traditionnels et des républicains. Où se situent les lignes de démarcation ?

— La différence avec les libéraux traditionnels, c'est que nous considérons les problèmes de développement économique comme prioritaires. Jadis, l'essentiel était d'accroître les ressources de l'État afin de les redistribuer. Aujourd'hui, l'objectif principal est la réindustrialisation. Le social suivra.

» Historiquement, les républicains se désintéressent des problèmes sociaux. Nous sommes, pour notre part, toujours aussi profondément sensibles à l'ensemble de ces problèmes : avortement, droits civiques, droits de l'homme, redistribution des revenus...

» Un exemple précis de nos divergences avec les démocrates traditionnels ? Ces derniers sont encore favorables aux lois antitrusts. Nous considérons que les circonstances ont changé : dans un contexte strictement national, il est souhaitable d'éviter les concentrations monopolistes ; mais, dans le contexte actuel de concurrence internationale où les firmes américaines ne sont qu'un partenaire parmi d'autres, empêcher leur regroupement, c'est les condamner à ne pas être compétitives, c'est aussi rendre un mauvais service aux consommateurs qui devront payer plus cher. Il faut savoir réviser ses positions en fonction des données nouvelles.

— S'agit-il d'abandonner l'utopie — ou au moins l'idéologie — au profit du pragmatisme ?

— Certainement. Le réalisme est au cœur de notre pensée. Un réalisme lucide et non idéologique. Nous avons à faire face à des réalités contraignantes : la limitation des ressources énergétiques, l'agressivité soviétique, le déclin de la productivité, les nationalismes du tiers-monde, la concurrence internationale, les problèmes de pollution et d'inflation. Je cherche un dosage de réalisme et de compassion qui ne déséquilibre pas la société. Une telle combinaison nécessite un jugement libre de tout dogmatisme. Certains prétendent que réalisme et compassion sont, par définition, contradictoires. C'est peut-être vrai en régime totalitaire. Certainement pas dans une société démocratique fondée sur le consensus des gouvernés.

— L'objectif commun des « nouveaux libéraux » est de proposer une « stratégie industrielle » à l'échelle de la nation : une telle politique est-elle compatible avec l'idéal américain du libre-échangisme ?

— Il faut trouver un équilibre entre le laisser-faire intégral à la Reagan et la planification centralisée à la soviétique. Nous proposons une « stratégie industrielle » par opposition à une « planification » de l'industrie. La libre entreprise débridée conduit à l'exploitation. Le socialisme intégral à la stagnation. L'astuce consiste à lâcher les rênes pour permettre à ceux qui travaillent dur d'améliorer leur condition, mais de les reprendre en main si le progrès se fait au détriment des défavorisés. Bref, les forces du marché tempérées par la commisération.

Investir dans l'enseignement et la recherche

— Quelles sont, à vos yeux, les conditions d'une renaissance industrielle ?

— Dans l'immédiat, il convient de développer l'épargne, qui est au plus bas aux États-Unis (5 % contre 12 % en Allemagne et 20 % au Japon). Encourager la modernisation des équipements (14,4 % aux États-Unis contre 18,4 % en Allemagne et 23,1 % au Japon). Stimuler les investissements productifs. L'effort doit porter sur les villes où le chômage est élevé (comme Detroit) et où existent des systèmes de transport en commun adéquats.

» L'essentiel est néanmoins d'améliorer la santé de l'économie, à moyen et à long terme, sans chercher le profit immédiat. Les Japonais savent que la clef du développement industriel est le savoir. L'avenir est du côté des idées, des concepts, de l'innovation. Une société qui accepte les coupes imposées par Reagan à l'enseignement et à la recherche est en train de dévorer la semence dont elle a besoin pour sa prochaine récolte.

» Voyez la loi que nous soumettons au Congrès. Comme la loi Morrill, du siècle dernier, dont elle reprend le nom, cette initiative permettra de développer la recherche sans intervention directe de l'État. Au dix-neuvième siècle, l'État vend des terres fédérales pour créer des collèges et des universités agricoles indépendantes. Nous proposons qu'il utilise aujourd'hui les droits de forage en mer pour créer une fondation de 5 millions de dollars consacrée à l'enseignement et à la recherche. L'État fournira la moitié des fonds. Les États, les villes et les universités 30 %. L'industrie 20 %.

» Ainsi, le secteur privé est-il invité à prendre sa responsabilité dans les choix à venir. Plutôt que d'avoir un gouvernement qui dicte au pays des choix technologiques et fixe les programmes de recherche et de développement, nous préférons investir dans l'enseignement, la formation professionnelle, la recherche fondamentale et appliquée, et laisser au marché le soin de choisir les créneaux particuliers. Voilà un exemple du type de rapport que nous voulons établir entre le secteur public et le secteur privé.

— Vous misez sur les industries de pointe. Mais l'équilibre national est-il possible sans endiguer le déclin des industries traditionnelles — comme le textile, l'acier, l'automobile ?

— Il faut accepter l'idée que Detroit ne vendra plus autant de voitures que dans le passé. Cela ne veut pas dire que Detroit ne fabriquera plus d'automobiles. Les industries traditionnelles doivent faire un énorme effort de modernisation en équipement et en recherche. Ceux qui découvriront les premiers l'utilisation de la céramique dans les moteurs à combustion marqueront un point. Mais on ne doit pas s'attendre à la croissance dans ce secteur. Il y aura, au mieux, un maintien pour les produits compétitifs.

— Quel est, dans votre vision, le rôle des syndicats ?

— Les syndicats doivent se rendre compte que l'ennemi n'est pas le patron, mais un faisceau de circonstances qui menace la viabilité de l'industrie et par suite l'emploi. Si une entreprise fait faillite, les ouvriers disparaissent avec elle. Les syndicats doivent cesser d'être des adversaires pour devenir des partenaires. La coopération a beaucoup trop tardé. Elle est encore timide. Jadis, lorsque la survie de l'entreprise n'était pas l'enjeu principal, les employeurs et les employés pouvaient pointer leurs fusils les uns sur les autres. Aujourd'hui une telle attitude est suicidaire.

» Comme les patrons, les syndicats doivent avoir une vision à plus long terme. En plus des salaires, de la sécurité sociale et des garanties d'emploi, ils doivent songer à améliorer la qualité des produits et la productivité. Les valeurs du syndicalisme doivent être préservées. Mais la seule façon d'endiguer le déclin des syndicats est de présenter au public un visage nouveau : celui de l'exigence, de la souplesse, de l'innovation, de l'efficacité. L'objectif est l'équité économique, non pas des règles de travail déraisonnables.

PIERRE DOMMERGUES.

(Lire la suite page XIV.)

(1) Voir « Lester Thurow et la société du reste nul », *le Monde Dimanche*, 5 juillet 1981.

(2) Voir « Felix Rohatyn : un banquier contre Reagan », *le Monde Dimanche*, 30-31 mai 1982.

(3) Paul Tsongas, *The Road from Here. Liberalism and Realities in the 1980s*, Vintage, New-York, 1982.

(4) Gary Hart, *A New Democracy*, Morrow, New-York, 1983.

Paul Tsongas

(Suite de la page XIII.)

» Dans ce nouveau syndicalisme, les patrons doivent, en contrepartie, céder une partie de leur pouvoir. Les leaders syndicaux ne doivent plus être considérés comme des adversaires. Ils doivent être admis dans les cercles réservés de l'information et de la prise de décision. L'élection d'un syndicaliste au conseil d'administration peut être la première étape d'une coopération authentique.

— Quel est, dans ce schéma, le rôle de l'État ?

— Les démocrates traditionnels ont tendance à recourir systématiquement à l'État, par exemple, pour défendre l'emploi : ils prônent des mesures protectionnistes, l'aide à l'exportation et l'accroissement des indemnités de chômage. Les républicains, au contraire, considèrent que l'État ne doit pas intervenir dans le système de la libre entreprise et qu'il y a toujours des gagnants et des perdants. Ces deux attitudes extrêmes sont irréalistes. En ce qui concerne le soutien financier de l'État, il ne doit pas servir à maintenir artificiellement en vie des industries condamnées, mais aider les entreprises et les travailleurs à devenir compétitifs sur le plan international.

» D'une façon plus générale, le rôle de l'État est double : l'incitation économique par une politique fiscale qui encourage, par exemple, la recherche ou le développement des industries de croissance. Le soutien psychologique, en la personne du président ou du vice-président, qui souligne, à l'occasion d'une visite sur le terrain, les bons choix d'une entreprise ou d'un syndicat. Nous avons besoin de moins de rhétorique et de plus de bon sens. Moins d'excès et plus de continuité. Moins d'hostilité entre le secteur public et le secteur privé. Surtout, une plus grande coopération.

— L'augmentation du budget militaire exigée par le président Reagan ne compromet-elle pas la réindustrialisation de l'Amérique ?

— Certainement. Etant données nos limites en capital financier et humain, plus nous investissons dans le domaine militaire, moins nous pouvons nous engager dans la bataille technologique mondiale qui se livre autour des biens de consommation. Nos dépenses militaires doivent être suffisantes pour répondre au défi soviétique, mais il ne faut pas viser à la supériorité nucléaire, si chère au président Reagan.

Dans la tradition « macho » de John Wayne

» Les années 80 nous donnent l'occasion de renoncer à nos idées toutes faites et d'inaugurer une politique réaliste à l'égard de l'Union soviétique, dont la situation économique est autrement désespérée que la nôtre. Bien sûr, il faut être prêt à répondre à tout renforcement du potentiel militaire soviétique. Il faut amener nos alliés — en particulier les Japonais — à partager le fardeau de la défense. Il faut aussi savoir engager, avec les Soviétiques, un dialogue qui permette d'apporter des solutions à nos problèmes communs — en particulier l'épuisement des ressources énergétiques.

— Quelle est votre attitude à l'égard du tiers-monde ?

— Sur ce point, nous avons des leçons à apprendre des Français. Ils sont très pragmatiques dans leurs rapports avec le tiers-monde, l'Afrique en particulier. Ils savent tirer les avantages économiques de l'aide qu'ils apportent à ces pays. Les Américains ne sont pas perçus comme étant sensibles aux besoins du tiers-monde. Avant d'envisager une coopération économique, il nous faut élaborer une politique des droits de l'homme, dessiner une politique étrangère conforme à nos idéaux. Il n'y aura pas de place pour une politique industrielle américaine dans le tiers-monde, tant que nous sillonnerons ces pays en dénonçant Castro et le régime cubain. Notre politique étrangère repose sur un anticommunisme primaire, un manichéisme qui oppose l'Est à l'Ouest et qui ne peut engendrer qu'une nouvelle guerre froide. Notre politique étrangère est dans la tradition macho d'un John Wayne.

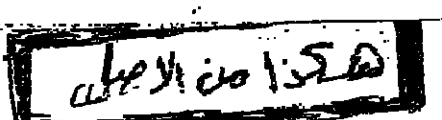
» Un des avantages du reaganisme est d'avoir discrédité les conceptions de droite. En ce qui concerne le contrôle des armements, les Américains sont autrement sophistiqués aujourd'hui qu'avant l'arrivée de Reagan à la Maison Blanche. Le mouvement en faveur du « gel nucléaire » s'est développé à la suite de ses prises de position.

» Il est urgent que nous appliquions, hors de nos frontières, les principes fondateurs de la nation américaine, à savoir l'égalité raciale, la justice sociale, l'autodétermination — ne serait-ce que pour couper l'herbe sous les pieds des Soviétiques. Particulièrement en Afrique du Sud.

» D'une façon générale, il faut en finir avec la mentalité Est-Ouest : la lutte entre les États-Unis et l'Union soviétique n'est pas indifférente aux leaders du tiers-monde, mais la politique de non alignement a plus de valeur à leurs yeux. Ils peuvent être attirés par la rhétorique anticoloniale des Soviétiques, mais l'invasion de l'Afghanistan leur ouvre les yeux. Ils sont beaucoup plus pragmatiques qu'on le suppose.

» Il importe également de développer les liens économiques avec le tiers-monde, qui a besoin de nos marchés comme nous avons besoin de leurs matières premières. Le mariage est naturel. Il convient également de maintenir et d'augmenter l'aide économique aux pays pauvres. La diminution de l'aide américaine décrétée par Reagan est non seulement anti-humanitaire, elle va contre nos intérêts nationaux. La France, l'Allemagne, le Japon, savent que le développement du commerce est la suite naturelle de l'aide économique. »

PIERRE DOMMERGUES.



DERIVES

Quand on rencontre un savant, un écrivain, un banquier... on *lui parle de science, de littérature, de finance. Il arrive pourtant* qu'au hasard de la conversation on découvre que sa passion est ailleurs. On aimerait alors changer complètement le fil du propos, abandonner la physique pour l'amour, le cours du dollar pour le football ou la théologie... Ce sont ces ouvertures imprévues, ces brèves dérives de la conversation, qui font la matière de cette série d'entretiens.

Elisabeth Badinter (philosophe)

« Le plaisir de la lecture est comme le plaisir physique »

« La lecture, qui apporte la connaissance, permet d'avoir une prise accrue sur le monde. Mais ne joue-t-elle pas aussi l'effet d'une « drogue » ?

– Pour moi la lecture est une victoire remportée sur la mort, et, même si elle n'est que momentanée, elle procure un réel apaisement, parce que, pendant quelques instants, on a maîtrisé une parcelle du monde, un nouveau sujet ou une partie de l'être. Et après tout, même si à *long terme c'est un* combat perdu, ce petit peu en plus, qu'on arrache à l'ignorance *et aux exigences extérieures* en le faisant sien, vous donne un soupçon d'immortalité.

– L'appétit de lire ne reflète-t-il pas, d'une certaine façon, un refus de vivre ?

– Je crois que, lorsqu'on est habité par la passion de la lecture, on vit d'une façon infiniment plus dense, plus riche et plus satisfaisante que dans la vie quotidienne, qui est souvent décevante. Je trouve que la lecture, qui permet la découverte d'un nouveau champ ou d'une expérience humaine condensée, est infiniment plus enrichissante que la vie réelle.

– Mais, en se plongeant si totalement dans la lecture, ne risque-t-on pas de se créer un monde imaginaire, coupé du monde réel ?

– Lorqu'on est un grand lecteur, fou de connaissances comme moi, et qu'on passe son temps à lire du matin au soir, on pourrait en effet supposer que, vivant dans l'imaginaire ou dans les sciences, je tourne le dos au monde réel. Cela pourrait presque évoquer une situation de schizophrénie. Eh bien, je fais finalement assez bien la liaison entre le monde de la connaissance et le monde réel, mais en privilégiant le premier, car il m'aide à *maîtriser un peu moins mal le second.*

– Quelles sont vos lectures préférées ?

– Principalement des livres de sciences humaines, de l'histoire à la psychanalyse. Je dois d'ailleurs confesser que je *lis* surtout en fonction de mes recherches, et de moins en moins gratui*tement. Autrement dit, je distingue la* lecture utilitaire, qui servira à mon travail, de celle du *pur plaisir, qui en principe ne sert à rien.* Mais, si je m'interroge *honnêtement, je suis convaincue* qu'au fond de moi je joue néanmoins avec l'idée que, *peut-être, je* pourrais aussi utiliser celle-ci. Je ne lis donc jamais *purement* et complètement gratuitement.

– Quels livres auriez-vous sauvés de l'incendie ?

– Je prendrais la Bible, tout simplement parce que je la connais mal et qu'elle est source d'interprétation, donc de réflexion. Je prendrais certainement les livres des stoïciens, car leur pensée est très importante pour moi. Bref, je prendrais des livres de philosophie, parce que j'attendrais d'eux qu'ils suscitent des réflexions, et qu'ils fassent donc travailler mon esprit. Je n'emmènerais probablement aucun texte littéraire.

– De quelle façon « consommez »-vous vos livres ?

– Je suis, en effet, traitée par les miens de « mangeuse » de livres. Je les aime avant tout ordinaires, de préférence de poche ; car, pour qu'un livre *soit mien, il faut que j'y aie posé ma* marque, que je l'aie crayonné, souligné, annoté de *mes réflexions personnelles.* Avec ceci d'un peu contradictoire que ces livres bon marché prennent une telle valeur à mes yeux que mon pire cauchemar, c'est que ma bibliothèque brûle : je ne pourrai jamais remplacer les livres déjà lus, consommés et digérés. J'ai une bibliothèque très importante, car j'achète énormément de livres que je lis au fur et à mesure des besoins, et auxquels, chaque fois, je parle. Ils me sont très précieux, parce que je m'y retrouve, même si cela peut paraître affreusement narcissique de ma part.

– Seriez-vous d'accord avec saint Thomas disant que « la connaissance est la seule activité qui ait ses fins en elle-même » ?

– Non, parce qu'il me semble que *l'amour a aussi ses fins en lui-même. J'ai* une passion pour la connaissance, mais *elle ne me suffit pas, car j'accorde* une importance immense à la relation à deux, à la communion avec l'autre ; créer un rapport pas forcément passionnel est très important. La connaissance a donc une place inouïe dans ma vie, mais elle n'est certainement pas le tout.

– Seriez-vous néanmoins tentée d'être conservatrice à la Bibliothèque nationale ?

– Cela aurait pu être un grand bonheur, mais j'ai fait un autre choix ; je n'ai pas fait l'Ecole des chartes pour devenir conservatrice, même si j'aime passionnément la compagnie et la présence physique des livres. Si je n'ai pas choisi ce métier, c'est probablement parce que je suis vaniteuse, et que je préfère encore ajouter un livre de plus au milliard de livres qui ont déjà été écrits plutôt que de les conserver.

– On dit que l'ambition est le propre de l'homme et n'a que rarement valeur d'attribut féminin ; pourtant votre quête assidue de la connaissance ne refléterait-elle pas une certaine ambition ?

– Certainement, je pense que la seule façon d'améliorer un peu mon être propre est de m'enrichir par la lecture ; elle est donc l'instrument de mon ambition, mais d'une ambition presque métaphysique. C'est seulement par la connaissance *que j'arrive à décoller un peu de cette* terrible ignorance qui nous étouffe. C'est le *savoir qui me donne un peu plus de* qualité, et, même si c'est dérisoire, car fichu d'avance, c'est quand même le seul biais qui me permette d'être un peu moins mal.

– Quel sentiment éprouvez-vous lors de l'« accouchement » d'un livre ?

– Le sentiment que c'est raté et qu'il *faut vite recommencer à faire autre* chose d'un peu mieux. C'est seulement lorsque *je* l'ai terminé que je vois, avec une grande lucidité, toutes les imperfections que j'ai ignorées auparavant et que je mesure lucidement le niveau relativement faible auquel je me situe.

– Croyez-vous qu'il faudrait alors réécrire le même livre jusqu'à sa perfection ?

– En général, je pense qu'il faudrait le faire, que les grands philosophes ont souvent réécrit le même livre, pour le meilleur des résultats. Quant à moi, je ne serai jamais une spécialiste importante d'un domaine précis, parce que je ne peux pas travailler plus d'un certain temps sur un sujet. Je ne peux donc pas réécrire le même livre, ne me sentant ni la force ni l'aptitude à faire mieux une fois que le sujet a été traité.

– La lecture est aussi une rencontre inédite, comme l'amour, et, lorsqu'on découvre un livre extraordinaire, on hésite à le terminer ; le laissez-vous alors traîner le plus longtemps possible ?

– Non, c'est impossible, j'y prends un plaisir tel qu'après tout c'est comme le plaisir physique, on ne peut pas le *faire* reculer indéfiniment parce que la tension tombe. Or, *lorsqu'on lit, on est allongé,* dans un endroit confortable, à l'aise, et il *y a cette espèce de plaisir inouï qu'on* ne peut pas vraiment retarder ; alors on lit *par petites doses, on le déguste,* l'ingurgite, l'intègre à sa personne, mais sans trop étaler parce qu'il faut conserver la tension. A un certain moment, il faut néanmoins consommer, et, quand c'est fini, il y a, de ma part, une formidable impression de vide, de creux et peut-être de mort, exactement comme en amour, c'est-à-dire que c'est fini, et plus jamais on n'aura un tel plaisir, car, lorsqu'on recommence, ce n'est plus pareil. » ■

GUITTA PESSIS-PASTERNAK.

THEATRE

Post avant-garde romaine

C'EST à Rome, dans les jardins de la villa Borghèse. A quelques pas de celle-ci, on a construit une baraque en planches verdâtres : le Padiglione Borghèse, qui tient du chalet de nécessité et de la roulotte de cirque. Là, un groupe de cinq jeunes gens (trois garçons et deux filles) présente *Cuori strappati (Cœurs déchirés)*. Il se nomme la Gaia Scienza (le « Gai Savoir » de Nietzsche) et est tenu, avec les Magazzini Criminali de Florence et Falso Movimento de Naples, pour l'un des représentants les plus autorisés du « postmodernisme » *au théâtre. On parle à son propos de « postavant-garde »*, de *« performance vestite »* (performance « vêtue » par opposition, j'imagine, aux performances américaines qui tendaient à dévoiler le corps, à le mettre à nu), de *« nouvelle spectacularité »*...

En avril, dans une exposition intitulée *Une génération postmoderne*, la Gaia Scienza figurait en bonne place, avec des photos et des maquettes de son précédent spectacle : *les Insectes préfèrent les orties* (1982). Un texte du catalogue, « le Théâtre de l'aventure », évoquait des *« corps athlétiques qui se battent dans la nuit, se tordant dans des spasmes de transmutation biologique : chrysalides, bourgeons, fœtus »*. A l'entendre, la Gaia Scienza, ces *« enfants terribles de la scène spectaculaire italienne »*, procéderaient à *« une mise à nu des forces hurlantes de leur propre corps, énergie biologique qui devient ainsi l'agent culturel de mutations génétiques »*... Bref, de quoi donner le vertige.

Par bonheur, *Cœurs déchirés* ne ressemble guère à la littérature des thuriféraires *du « postmoderne »* et des spécialistes en « nouvelle spectacularité ». *Rien d'abscons. Au contraire, un jeu* précis et concret, parfois ironique. Certes, pas d'action, ni de fable. Plutôt une sorte de ballet muet (à deux reprises seulement, quelques mots indistincts) où la musique, les corps, les objets et le décor ne se laissent pas de répit. Et une étonnante virtuosité. Un bonheur théâtral.

Le premier épisode (ou faut-il parler d'« événement » ?) donne le ton. A peine un ou deux acteurs, le corps penché en avant, oblique, déséquilibré, ont-ils parcouru le plateau recouvert d'une bâche, qu'il se met à pleuvoir à verse. *Mais cette pluie cesse vite, et voilà que,* d'un seul coup, la toile du sol, dégouli*nante d'eau, se lève à la verticale,* comme un rideau. A ce rideau est accrochée une veste, évidemment trempée : le bras d'un acteur s'y glisse. On le dirait pris au piège d'un vêtement monstrueux et gluant. Cela, en quelques minutes à peine.

Pas de repos

Tout le *spectacle procède ainsi.* Il est fait de corps à corps entre l'espace, les comédiens et les objets. Et d'incessantes métamorphoses. Silencieuses, les parois colorées du décor tantôt se rapprochent au point d'occuper tout le plateau et d'en chasser les acteurs, tantôt s'éloignent pour laisser place à des praticables qui évoquent je ne sais quelle architecture urbaine méditerranéenne... Lorsque deux des comédiens s'installent dans de profonds fauteuils, comme pour reprendre souffle, voilà que ces fauteuils se *déforment et s'animent, comme s'ils s'ap*prêtaient à les étouffer ou à les dévorer... Pas un instant de repos ou d'attente. La musique des Tuxedo-Moon, entrecoupée de chants malgaches, relance sans cesse cette cascade d'actions physiques, de gestes esquissés, puis effacés, ces va-et-vient, ces tours de force, ces défis à l'équilibre, cette succession de leurres et de parades...

Certes, on y reconnaît, au passage, bien des choses. Cela va de la *modern dance* (les corps en oblique) au cinéma burlesque *américain, en passant, la* mode oblige, par Pina Bausch. Et l'on ne peut pas s'empêcher de penser au théâtre futuriste : un costume hérissé d'antennes métalliques, bruissant à chaque mouvement, semble venir d'une soirée de *varieta*, selon Balla, et les fauteuils carnivores pourraient avoir été rêvés par Alberto Savinio. Mais le mouvement emporte tout. Et un plaisir, presque naïf, s'installe.

J'entends bien que le projet de la Gaia Scienza tient dans sa volonté de *dérouter. Nos cinq comédiens utilisent des* matériaux empruntés aux diverses *avant-gardes théâtrales et, plus encore,* picturales. Ils citent le pop art, ils font un clin d'œil à l'hyperréalisme, ils flirtent avec des souvenirs des années 20. Et leur premier souci est d'éviter que le sens ne prenne. De métamorphose en métamorphose, ils brouillent les pistes. Les images se font et se défont : une ville se profile-t-elle à l'horizon du spectacle, elle est aussitôt gommée, annulée, par d'autres images, par l'évocation d'espaces clos, d'intérieurs suffocants...

Confession d'enfants du siècle

Serions-nous donc en présence d'un théâtre *presque pur* ? D'une sorte de « degré zéro » du théâtre ? Et par là, les exégètes de la « nouvelle spectacularité » auraient-ils raison ? La Gaia Scienza annoncerait-elle l'avènement d'un théâtre de l'au-delà du sens ? De cette œuvre d'art autonome dont rêvait déjà un Gordon Craig, au début du siècle ?

J'avoue que c'est la question que je me suis posée, au sortir de ces *Cœurs déchirés*. L'hypohèse, certes, est séduisante. Mais, à l'expérience, elle ne tient pas. Car ce qui nous touche, ce qui m'a touché, en tout cas, dans ce spectacle, c'est, par-delà le jeu des formes et des couleurs, une certaine forme d'étrangeté. Et le sentiment d'un malaise. Ces jeunes gens jouent, sans doute. Et font étalage de leur culture visuelle. Mais leurs jeux sont loin d'être innocents. *Leurs corps ne se frôlent que pour s'éloi*gner les uns des autres. Leurs gestes ont *autant de masques. Leurs déambulations* tournent à la fuite. Leur mutisme devient silence. Et leur virtuosité même fait figure de trompe-l'œil... Le titre de *Cœurs déchirés*, avec son allure de roman feuilleton (on pense à *Mademoiselle Cœurs brisés* de Nathanaël West), est moins ironique qu'il ne le paraît.

Dès lors, le sens revient au galop. Plus d'objectivité, mais une subjectivité à fleur de peau. L'anecdote foisonne. Le désir s'élance et dérape. La rubrique « Rencontres » des Petites Annonces n'est plus loin... A force de se cacher, la sentimentalité explose. Et le spectateur lui-même est bien près de rendre les armes. D'oublier tous les discours postmodernes. Et de voir dans ce théâtre pour rien quelque chose comme une confession d'enfants du siècle. Désinvolte et froidement douloureuse. Dans la nuit de la villa Borghèse. ■

BERNARD DORT.

POÉSIE

CHRISTIAN GABRIEL GUEZ RICORD

Christian G. Guez Ricord, qui est né en 1948, a notamment publié *Rosace* (Sud), *la Monnaie des morts, le Dernier Anneau* (Fata Morgana), *la Lettre sous le manteau* (Solaire), *La nuit ordonne* (les Cahiers des brisants), *Chambres* (L'Alphée) et *Maison Dieu I* (Granit). Il a aussi publié dans *la Délirante, Argile, Verticale XII, Obsidiane, Clivages, les Cahiers du chemin.* Ici, la poésie se veut demeure philosophale. Cette quête initiatique du Rameau d'or est nostalgie d'une langue sacrée qui se saurait chiffre de l'Etre.

CHRISTIAN DESCAMPS.

La Tombée des nues

J'ai vu ton fouet noir, je sais le compte qui me revient mais l'orgueil d'une [sphère
Dans l'Adieu, n'était cette fiction dans le récit, ce voyage comme alibi
Quand les voûtes scellées seront détruites avec le navire noir démâté.
Puisqu'aux plaisirs se tressent les diaphanies qui ornent nos livres d'heures [sacrées
Ayant filets dans cette finitude et suivie, de port en port, par l'inconnue.
La Cité Haute est ruines, sous l'orage, et nul ne peut venir voir la chambre qui [fut là,
Marie Mireille, dans le ciel cru de mes jours, quand le rêve s'épuise et l'Amen
Que tout est vain, même ce sourire perdu, cette main trouvée, sur le chemin,
Ce caillou dans la glaise, cette croix de bronze, une clef peut-être, pour le feu.
« Je me jeûne moi-même », lui avait-il dit. Elle n'avait pas compris alors,
Par la pierre lactée que l'Etoile convie, je ne jurerai pas mais l'Orient,
Qui m'est nuit et jours comme le vent ni ne lie ni ne délie puisqu'il a Dieu, seul
Et va sa conjonction de par la mer et l'agneau que je vis qui m'a voué
Pardonnant la clef que je tiens et que j'ai ravie, le soir de la Sainte Bénie,
Entre les anges et le saint des orgues que tu es. Que je marie même d'un vœu
Portant l'hostie des âges au seuil de ta chambre de vierge, un ange me suivait,
Et Marie Mireille, ce nom que la Lune exerce comme s'ordonne prêtresse
Celle qui sait la Croix de l'Esprit et du double depuis que bâtie cette mort
Qu'on attribue à Dieu. Ne se souvient pas que Lui/Elle a dit : A jamais
Tu ne tueras point et le Saint ne tue pas, pas même ses enfants d'origines.
Offrez du lait! Du miel! Que Celle qui est Son Nom le partage avec abondance!
Puisqu'Elle a veillé toute la mort et la naissance. Les sceaux étaient tous [ouverts.
Vienne l'Etoile vive, la Flagellante qui seule peut décréter le deuil.
Et telle la sentence faite femme comme soi passe l'anneau d'or maudit.
Et l'Ange encore qui se masque pour pleurer l'âme dans la literie des ombres,
Qui vit à la frontière des grandes nuits offertes cache son nom dans le pain.
La mort du pèlerin le soir de l'Ave écrit le nom des routes sur son livre
Car la mort a son livre dans la chambre octogone de l'Adieu qui est ouverte.
Il est son nom, et maintenant la mort le regarde mais il se souvient encore
Et c'est une femme que l'Ange connaissait, une femme sait fermer les yeux.
Il n'a pas fui. Il est seulement la nuit qui croise...

* Sauf mention contraire, tous les textes publiés dans cette rubrique sont inédits.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437.
ISSN : 0395 - 2037.

Le Monde

NOUVELLE

Le Jardin de Saxe

par WLADYSLAW TERLECKI

LES feuilles sur les branches se recroquevillaient à la chaleur. Les pièces dont les fenêtres donnaient sur la Vistule étaient plus supportables l'après-midi, mais il y avait un courant d'air agaçant. On pouvait néanmoins s'y tenir : un souffle léger signalait son existence bienfaisante. Sur l'autre rive, les arbres attiraient par leur ombre. Sinon tout était horriblement désagréable. Avec ces chaleurs au-dessus de Varsovie, le cœur s'étouffait en battements brefs et irréguliers. De longues heures jusqu'au soir, pleines de gens, de papiers. Les silhouettes changeantes des secrétaires, des fonctionnaires de toute sorte, des adjudants. Des papiers, des journaux, des messages apportés du télégraphe – l'administration de Petersbourg faisait preuve d'un zèle inhabituel. Comme si lui, Lüders, avait brusquement acquis un pouvoir miraculeux.

Des figures bizarres franchissaient les barrages des chancelleries et se précipitaient sur lui aux moments les moins opportuns, à l'heure à laquelle la fatigue devenait poignante, quand la sueur suintait sur sa nuque, quand il aurait dû se reposer, même si apparemment il n'y avait plus droit, dans ce château où il lui fallait demeurer seul, toujours prêt à faire autorité, à lire les instructions, à écouter les rapports et les plaintes, lui le sexagénaire au cœur malade.

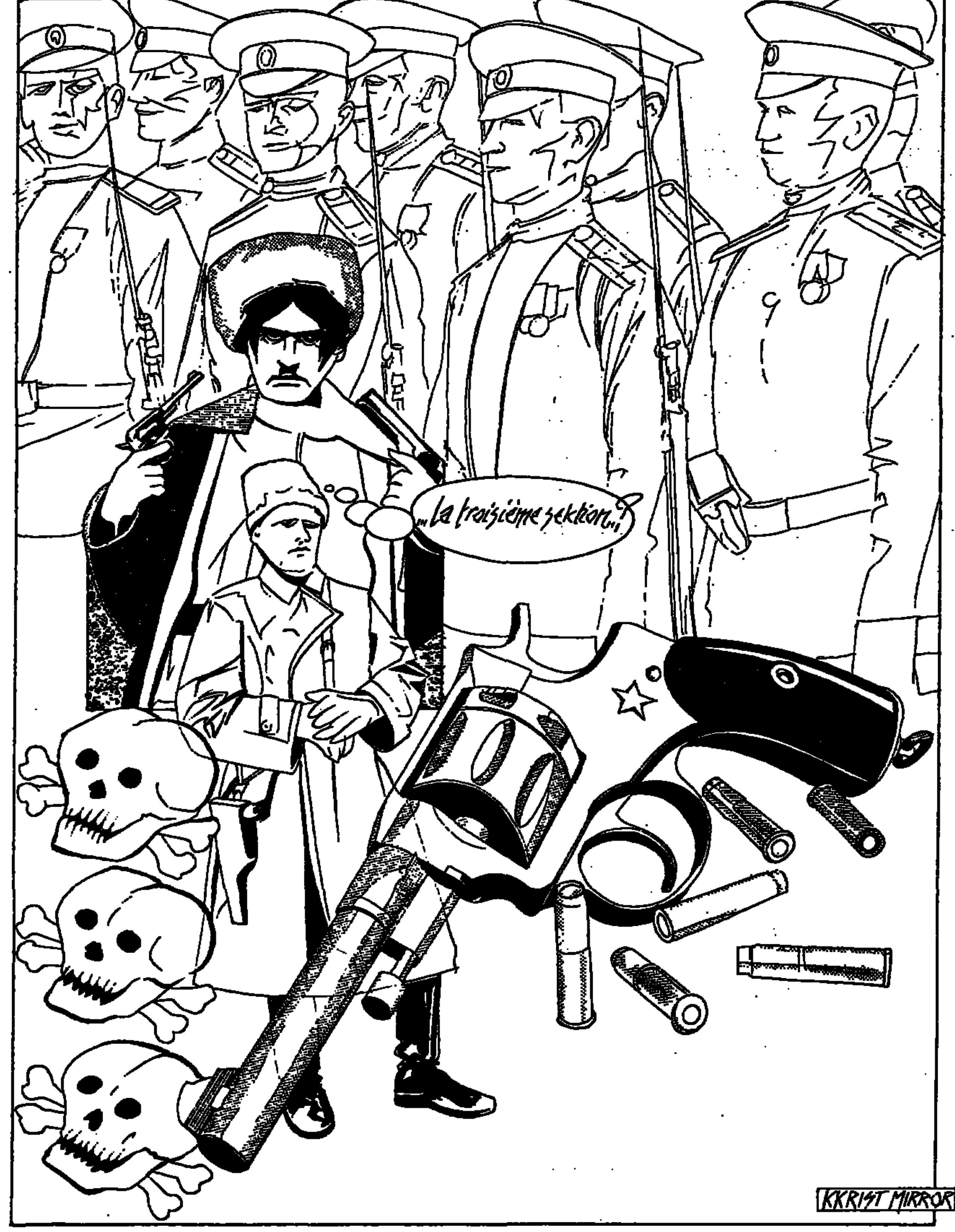
Le soir n'apporta pas de soulagement. Il tombait lentement et accablait les plantes, les oiseaux, les chevaux et les hommes. Tout ce qui respire... La place devant le château était vide. La statue avec sa croix tendue très haut brillait encore au soleil. Devant les tentes, dressées autour, pas d'âme qui vive à part les gardes. Il ne devait pas faire aussi chaud dans les ruelles tortueuses de la vieille ville où l'ombre s'était installée depuis quelques heures et refroidissait les murs.

Allongé dans sa chambre à coucher, il réfléchissait à ce que J. venait de lui dire. Pourquoi lui avoir caché qu'il s'était prononcé en faveur des condamnés ? Cette confession ne lui aurait pas coûté grand-chose. Mais peut-être – réalisa-t-il soudain – les gens qui disent le contraire savent-ils la vérité et veulent-ils lui faire porter exprès le poids de cette responsabilité ? C'est tout à fait possible. S'il en était ainsi, les avertissements d'Antonelli auraient de l'importance. Il n'a pas appris à réprimer son aversion dans des cas semblables. Il aurait dû l'écouter et lui promettre d'intervenir à propos de ce poste de douane. Il avait peut-être réellement quelque chose d'important à lui dire. Rien n'est encore perdu – continuait-il à penser. Il pourrait le convoquer quand il voudrait. Ce petit homme sale, aux yeux brillants de haine et qui, en fait, méritait qu'on le jetât à coups de pieds de partout. Il vit brusquement une coïncidence étonnante entre les paroles de l'indicateur et les allusions de J. S'il était responsable, comme le disait la ville, de la mort des trois insurgés, on n'allait pas tarder à le lui faire payer. Antonelli avait parlé d'un déserteur que la police recherchait à Varsovie. Il s'agissait à coup sûr d'un complice des trois autres. Mais si vraiment il connaissait son nom – réfléchissait-il, – pourquoi Antonelli ne faisait-il pas ses révélations à la 3e section ? Voulait-il faire d'une pierre deux coups ? La 3e section l'aurait aussi bien payé. De quoi s'agit-il alors ? Il pensa qu'Antonelli n'était pas allé voir la 3e section, car il savait qu'en le faisant il prononcerait son propre arrêt de mort. Derrière le déserteur et tous ceux qui cherchent vengeance il y a peut-être la 3e section... Cette pensée le glaça. A Varsovie ou à Petersbourg ? Et n'est-ce pas pour cette raison qu'Antonelli était venu directement au château ? Il prit sa montre. Il n'était pas encore tard. Il entendait des appels sur la place. Voilà la relève.

Il se redressa avec peine, s'approcha de la fenêtre. Il vit sur le ciel la faucille brillante de la lune. Il faisait jour, comme par nuit claire. Il respira profondément. Il retourna dans son lit sans arriver pourtant à s'endormir.

Voici où mène une longue méfiance envers tout le monde. Même envers soi. Car la pensée qui venait de le hanter lui parut brusquement folle. Tout cela ne changea pas sa décision antérieure de questionner Antonelli à fond pour savoir ce qu'il avait sur le cœur en venant au château. Peut-être était-ce un simple maître chanteur ? Mais dans ce cas il risquait gros en faisant aujourd'hui son apparition au cabinet. Et si c'était un fou ?

En succombant à un demi-sommeil en rien réparateur, il pria son icône : faites que je garde tous mes esprits, que je ne succombe jamais à la démence, que j'aie toujours la tête froide en recherchant les causes, que je ne croie jamais aux mirages comme le papillon de nuit qui se fie à la lumière nocturne et en périt, que je ne dépasse jamais la frontière derrière laquelle commence la zone d'ombre, que je ne l'approche même pas comme la mort approche l'homme avant son dernier soupir, que j'évite tous les filets que l'homme est capable de se tendre à lui-même quand la fatigue lui brouille l'esprit et les pressentiments commandent sa raison. Car il est vrai – pensa-t-il en s'enfonçant de plus en plus dans le sommeil – que l'esprit humain est un mystère : il est force et faiblesse en même temps.



KKRIST MIRROR

AH ! plût à Dieu qu'il ne l'oubliât pas, cette vérité, comme il ne devait pas oublier le lendemain de cette nuit d'effroi, enfin libéré de son angoisse, rafraîchi par la fraîcheur matinale qui éclaboussait de rose le fleuve et gagnait la ville entière : les toits des maisons et les murs des jardins visibles des fenêtres du château, le bruit des sabots sur les pavés.

Après le petit déjeuner, il présenta ses projets pour la journée à l'adjudant de service : d'abord départ, quotidien en cette saison, pour la buvette du Jardin de Saxe, promenade, retour au château ; ensuite il fallait préparer un rapport complet pour Petersbourg sur la nécessité de renvoyer rapidement au fond de l'empire les garnisons en stationnement dans le royaume de Pologne – on y observait depuis un certain temps une montée dangereuse du ferment révolutionnaire, – reparler à cette occasion de l'affaire des trois condamnés et des retentissements que cette exécution a déjà eu sur la société locale, demander qu'on envoie des contingents nouveaux et qu'on mette des garnisons aux principaux points stratégiques. C'est ce qui prendrait le plus de temps – l'adjudant l'écoutait attentivement et ne se comportait nullement comme la plupart des larbins en uniforme qui, au fond, s'intéressent à autre chose et se sentent toujours mortellement épuisés par ce genre de recommandations. Donc, aucun rendez-vous avant le déjeuner. Parmi les affaires urgentes, dont il faut s'occuper immédiatement, se trouve le rapport concernant un certain Antonelli, ex-employé des douanes. Ne pas chercher de renseignements auprès de la police, mais examiner la chose par les filières de la maison. Conclusions à présenter demain.

Après le déjeuner : repos. La journée va être aussi torride que les précédentes. Il ne prévoit aucune audience officielle jusqu'au soir. En revanche, en fin d'après-midi, ce sera la visite du mage recommandé par quelque seigneur polonais. Il lui avait déjà donné rendez-vous. L'homme aurait ébloui des gens tout à fait rationnels par les résultats de ses expériences scientifiques. Combien de temps lui consacrer ? Une heure, au maximum une heure... Qu'est-ce une heure consacrée à un charlatan, car malgré tout ce doit bien en être un, particulièrement astucieux. Je surveillerai ses mains et lui le fond de mon œil. Cette visite chez le gouverneur Lüders lui ouvrira certainement les portes des salons de Petersbourg, quand Varsovie ne l'amusera plus et qu'il n'y aura plus personne pour croire à ses expériences extraordinaires.

Après le charlatan, dîner et départ pour la résidence du pope. Impossible d'y échapper, car des moines sont arrivés de Moscou, il faudrait leur parler du service divin. Il y a parmi eux quelques fonctionnaires aux plus hautes responsabilités, et le rendez-vous pour aujourd'hui a été fixé il y a une semaine, au cours d'une audience officielle. Et ce sera tout.

IL prit place dans un attelage découvert. L'adjudant aussi. La voiture démarra à toute vitesse, accompagnée de l'escorte de Tcherkesses. Il ne savait pas encore pourquoi il allait se rappeler tout ça avec autant d'exactitude : d'abord la place vide, couverte de tentes, devant le château, la foule sur les trottoirs, les têtes découvertes des passants et les silhouettes raides des agents de district, le soleil sur les fenêtres de l'étage supérieur du côté droit de la rue, et les paroles de l'adjudant – il se préparait à quitter Varsovie pour Baden-Baden sous peu, afin d'y recouvrer la santé et y laisser le portefeuille, la meilleure société européenne, les plus belles femmes y viennent en été, – les contours de la basilique orthodoxe au bout de la rue, ensuite la place devant le Jardin de Saxe et, à la grille, l'agitation quand s'annonce la voiture, la dispersion des curieux et la première canicule de la journée, les allées de gravier avec au bout une ombre verte et dense, les groupes de promeneurs, qu'il salua en levant la main, les têtes des femmes, penchées, ornées de vastes chapeaux blancs, les chuchotements, enfin le pavillon de dégustation des eaux minérales et – comme à chaque fois qu'il venait ici – son propre nom prononcé juste à côté de lui : *« Monsieur le général Lüders, monsieur le général Lüders »*, et enfin la silhouette d'un homme vêtu d'un élégant complet sombre qui s'approche rapidement, va vers lui au sortir d'une allée latérale, il est sûr de voir son visage pour la première fois, l'homme regarde de ses énormes yeux brillants, commence à parler mais ses premiers mots se perdent, l'homme extirpe un revolver de la poche de sa redingote, il est encore temps, une fraction de seconde, pour s'écarter du canon qui vise sa tempe, mais, bon Dieu, l'autre crie les noms des trois condamnés du fort de Modlin et lui, au lieu de s'écarter, il ouvre la bouche pour gueuler une injure, le visage aux yeux brillants est maintenant tout près, juste devant lui, et il voit des cheveux blonds tombant sur un front où perle la sueur, il entend le cri perçant d'une femme derrière lui, ensuite le coup de feu, le jaillissement sanglant du soleil et un calme d'eau qui coule sous les herbes... ■

Traduit du polonais
par MONIKA TOURNAY
et MICHÈLE GAZIER.

* Wladyslaw Terlecki, né en 1933, vit en Pologne. Il a commencé à écrire en 1955. Auteur de plusieurs recueils de reportages et de nouvelles ainsi que de nombreux romans, il s'est vu décerner trois prix littéraires polonais. Il est traduit en allemand et en anglais. *Roman noir*, sa première œuvre à paraître en français, sera publiée à l'automne prochain par les éditions Le Sycomore.





DERNIÈRE ÉDITION –

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens

AVEC LE SUPPLÉMENT DU DIMANCHE

QUARANTIÈME ANNÉE — N° 11935 — 4,80 F — DIMANCHE 12 - LUNDI 13 JUIN 1983

5, rue des Italiens 75427 Paris Cedex 09 — Tél. : 246-72-23

Un tournant dans la guerre du Sahara

L'O.U.A. appelle le Maroc et le Polisario à une négociation directe

Un tournant important vient d'être pris dans le conflit saharien. Pour la première fois, l'O.U.A. a manifesté, ce samedi matin, au terme du sommet d'Addis-Abeba son unité sur ce problème. Elle appelle le Maroc et le Polisario à négocier directement. Rabat fait des « réserves » mais ne dit pas non.

De notre envoyé spécial

Addis-Abeba. – Appel à des négociations directes entre les parties au conflit, organisation d'un référendum d'autodétermination au Sahara dans les six mois à venir : telles sont les deux principales recommandations adoptées samedi matin 11 juin par la conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'Organisation de l'unité africaine réunis pour leur dix-neuvième sommet à Addis-Abeba.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

(Lire la suite page 8.)

Mme Thatcher face à sa victoire

Chasser les « mous » du gouvernement et réformer les syndicats

Mme Thatcher ne veut pas perdre son temps : c'est ce samedi soir, dimanche soir au plus tard, qu'elle veut annoncer la composition de son nouveau cabinet. La « dame de fer » entend notamment se débarrasser de collaborateurs qu'elle juge trop « mous », comme M. Pym, à peu près certain de perdre le Foreign Office.

De notre correspondant

Londres. – Mme Thatcher est bien décidée à ne pas s'endormir sur ses lauriers. La Chambre des Communes se réunira pour la première fois le 15 juin pour élire son speaker (président) et, une semaine plus tard, elle entendra le discours du trône qui fixera le programme de la législature. Dès vendredi 10 juin, le premier ministre a conféré avec les principaux dirigeants conservateurs et a annoncé que le gouvernement serait formé avant dimanche.

DANIEL VERNET.

(Lire la suite page 3.)

Que pensent et qui sont les déçus du socialisme

« Tout compte fait, êtes-vous satisfait ou déçu de l'action de M. Mitterrand depuis son élection en mai 1981 ? ».

A cette question, posée régulièrement par la Sofres, 58 % des Français, interrogés en avril-mai, se déclarent déçus, 29 % satisfaits et 13 % sans opinion.

par JÉROME JAFFRÉ (*)

Les résultats que nous donnons ci-dessus confirment les mauvais scores enregistrés depuis deux mois dans tous les sondages de popularité sur le président de la République. Ils permettent en outre d'étudier, parmi les électeurs de M. Mitterrand, le profil des *« déçus du socialisme »*, comme les baptisa, d'un mot qui fit florès, M. Giscard d'Estaing. Combien sont-ils ceux qui s'avouent déçus ? Qui sont-ils et où vont-ils ? Une exploitation inédite d'enquêtes de la Sofres, réalisées au cours des deux derniers mois (1), permet d'apporter à ces importantes questions des éléments de réponse.

Les femmes et les jeunes

Il faut donc savoir qu'aujourd'hui les déçus du socialisme sont légion. Sur 100 électeurs qui déclarent avoir voté pour M. Mitterrand au second tour de l'élection présidentielle, 51 sont satisfaits de son action, 37 *déçus et 12 sans opinion*. Rapportés au nombre de voix obtenues par le candidat de la gauche, les déçus du socialisme représentent environ 5 800 000 électeurs. Chiffre considérable, qui serait éventuellement susceptible de bouleverser le rapport des forces. Songeons, en effet, que M. Mitterrand l'avait emporté sur M. Giscard d'Estaing avec un peu plus d'un million de voix d'avance.

Qui sont les déçus du socialisme ? La réponse des sondages est sans ambiguïté, comme le montre le tableau I, qui concerne exclusivement les électeurs de M. Mitterrand. Ces déçus se recrutent, pour l'essentiel, dans les catégories où la *gauche avait enregistré ces dernières années ses progrès les plus nets*. Au premier rang : les femmes. Pour 40 % celles qui ont voté pour M. Mitterrand sont dans cette disposition d'esprit, contre 34 % des hommes. Le sentiment de déception est étroitement *lié à l'âge des électeurs* du candidat de la gauche. Il est particulièrement élevé parmi les plus jeunes, puisqu'il atteint 43 % chez les moins de trente-cinq ans. Selon le milieu social, il touche plutôt les commerçants (60 % de déçus) et les « cols blancs » 45 % des cadres (qui avaient voté à gauche sont dans cette catégorie). Femmes, jeunes, cadres moyens et supérieurs : ce sont précisément ces électeurs qui avaient assuré l'ascension du parti socialiste dans les années 70 et rendu possible la victoire de la gauche en 1981.

Sur le plan politique, on ne sera guère surpris de constater que 71 % des électeurs qui, au premier tour, avaient choisi un candidat conservateur (M. Chirac, M. Debré ou Mme Garaud) et rallié au second M. Mitterrand sont aujourd'hui déçus. Beaucoup plus préoccupante pour la gauche est la désaffection du courant écologiste : 63 % des électeurs de Brice Lalonde, qui avaient choisi le 10 mai l'alternance, critiquent l'action menée. Sans doute n'ont-ils guère trouvé de motifs de satisfaction depuis deux ans.

La gauche résiste mieux dans son électorat traditionnel. Le pourcentage des satisfaits est nettement majoritaire dans les catégories qui lui sont depuis longtemps acquises : les hommes, les ouvriers, les salariés du secteur public. Il domine également *parmi les électeurs de gauche* les plus politisés – ceux qui sont les mieux informés et les plus à même de comprendre les difficultés rencontrées. *Précision utile* à l'heure où certains parlent de « participation contestataire », c'est dans l'électorat de M. Marchais que l'on compte la plus faible proportion de déçus. Il sera intéressant de voir dans les prochains mois si les distances prises par le parti communiste *modifient* les opinions de ses électeurs. Notons enfin, que les personnes de plus de soixante-cinq ans qui, très minoritaires dans leur catégorie, ont voté pour M. Mitterrand sont les plus satisfaites. Ces électeurs, assez âgés pour avoir connu le Front populaire, le tripartisme de la Libération et le Front républicain, semblent mieux armés pour faire preuve d'indulgence ou de patience.



PLANTU.)

(Lire la suite page 10.)

(*) Directeur des études politiques de la Sofres. Maître de conférences à l'Institut d'études politiques de Paris.

(1) Par fusion de trois enquêtes réalisées en avril-mai auprès d'échantillons nationaux de mille personnes en âge de voter, ce qui permet au total de disposer d'un fichier de trois mille interviews.

M. GASTON DEFFERRE invité du « Grand Jury R.T.L.-*le Monde* »

M. Gaston Defferre, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le grand jury R.T.L.-*le Monde* », le dimanche 12 juin, de 18 h 15 à 19 h 30.

Le maire de Marseille répondra aux questions d'André Passeron et d'Edwy Plenel du *Monde*, et de Gilles Leclerc et d'Alain Hamon de R.T.L., le débat étant dirigé par Alexandre Baloud.

La semaine où M. Franceschi a sauvé sa tête

Vendredi 3 juin : deux manifestations de policiers, à Paris, et des débordements. Vendredi 10 : le nouveau préfet de police interdit une manifestation prévue pour le 16. Entre ces deux dates, des têtes sont tombées dans la police. Mais d'autres ont failli tomber... au gouvernement. Le récit de ces journées où M. Mauroy a vu rouge et où M. Franceschi a conservé son poste de justesse. Pour l'instant ?

Incorrigible Joxe ! Sacré Marchais ! En ce matin du vendredi 3 juin, les préoccupations politiques de M. Pierre Mauroy s'attachent essentiellement aux turbulences qui affectent la majorité. En tout cas beaucoup plus à ces remous qu'aux réactions des policiers après la mort de deux des leurs au centre de Paris, réactions *que le ministre de l'intérieur*, M. Gaston Defferre, et le secrétaire d'Etat à la sécurité publique, M. Joseph Franceschi, paraissent bien contrôler.

La veille, le chef du gouvernement a surtout jugé utile de répliquer aux nouvelles piques du président du groupe socialiste et au nouvel éclat de voix du secrétaire général du parti communiste.

Les « fusibles » ont sauté

Le premier ministre n'a pas le loisir, en ce vendredi, d'approfondir ses réflexions sur les arrière-pensées de M. Joxe. M. Mauroy est informé sans délai des incidents qui ont lieu à la fin de la cérémonie officielle organisée le matin dans la cour d'honneur de la préfecture de police en hommage aux deux policiers tués. Profondément choqué par le caractère subversif de la manifestation, conduite notamment par le Syndicat indépendant de la police nationale, le premier ministre décide de réagir avec la plus extrême fermeté. Il convoque le ministre de *l'intérieur à l'hôtel Matignon pour* le début de l'après-midi. M. Mauroy exprime son indignation devant un groupe de journalistes qu'il reçoit à déjeuner et auxquels il apprend ce qui vient de se passer.

A la fin de ce repas, M. Defferre est déjà arrivé à l'hôtel Matignon. La deuxième manifestation de policiers, organisée l'après-midi par la Fédération professionnelle indépendante de la police nationale, commence à peine, mais le premier ministre a déjà demandé des sanctions exemplaires contre les organisateurs de celle du matin. Dans l'immédiat, M. Mauroy réclame deux têtes : *celle du préfet de police de Paris*, M. Périer, et celle du directeur général de la police nationale, M. Cousseran. M. Périer a déjà présenté sa démission au ministre de l'intérieur. M. Cousseran, lui, s'y refuse : il sera démis de ses fonctions en fin d'après-midi. Les autres sanctions devront être prises le plus tôt possible, mais en respectant les procédures normales.

Au secrétariat d'État chargé de la sécurité publique, en revanche, tous les « fusibles » ont sauté. Conseiller technique au cabinet de M. Franceschi, M. Gérard Monate lui fait part, dès le jeudi soir, des inquiétudes transmises *par certains* de ses amis syndicalistes. Ceux-ci savent que la base des commissariats parisiens discute des manifestations du lendemain. Ce ne sera donc pas une surprise. En tout cas, M. Franceschi ne prend pas l'affaire au tragique. Aucune recommandation particulière. De même ne s'affole-t-il guère quand, vendredi matin, après avoir quitté sous les huées la préfecture de police de Paris, il est à l'Assemblée nationale pour répondre à des questions orales sans débat.

L'un de ses conseillers lui annonce discrètement le départ de la manifestation « spontanée » de policiers. M. Franceschi ne juge pas bon de réunir d'urgence son cabinet pour envisager la suite des *événements*.

Ce n'est que peu avant 16 heures, quand les manifestants de l'après-midi sont déjà à la Concorde, que son nouveau directeur de cabinet, M. Paul Leroy, nommé très récemment et encore quelque peu inexpérimenté, s'inquiète, réunit les membre du cabinet présents et appelle *M. Périer pour demander qu'on* mette bon ordre à la fronde policière. Mais, jusque-là, aucune consigne du pouvoir politique ne vient mettre en alerte le dispositif de maintien de l'ordre parisien que l'on sait d'ordinaire très centralisé.

ALAIN ROLLAT et EDWY PLENEL.

(Lire la suite page 15.)



AU JOUR LE JOUR

Précision

L'Élysée communique :

« La présidence de la République, se référant à son premier communiqué du 28 août 1982 au sujet des Irlandais de Vincennes, tient à faire savoir que, vérification faite, les dangereux terroristes internationaux arrêtés ce jour-là par des gendarmes étaient des agents doubles. Leur efficacité et leur bravoure ont permis de confondre de dangereux gendarmes nationaux. A ce titre, ils méritent, quoique Irlandais, la reconnaissance de la France. »

BRUNO FRAPPAT.

Dates

RENDEZ-VOUS

13 juin. *Luxembourg :* Négociation sur la compensation britannique pour la contribution au budget de la C.E.E.

13-14 juin. Réunion des ministres de l'agriculture et des finances de la C.E.E.

14 juin. *Grande-Bretagne :* Formation du gouvernement de Mme Thatcher.
Canada : Visite du prince Charles d'Angleterre.
Chili : Nouvelle « journée de protestation » contre le régime.

16 juin. *Pologne :* Visite de Jean-Paul II (jusqu'au 22).
Genève : Reprise des entretiens à l'ONU sur l'Afghanistan.
Moscou : Réunion du Soviet Suprême.

17 juin. Vingt-cinquième anniversaire de l'exécution d'Imre Nagy à Budapest.
Trentième anniversaire du soulèvement de Berlin-Est.
Stuttgart : Sommet européen (jusqu'au 19).

17-18-19 juin. *Stuttgart :* Conseil européen des chefs d'État et de gouvernement.

Édité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437.
ISSN 0395 - 2037

IL Y A TRENTE ANS, LE SOULÈVEMENT DE BERLIN-EST

Les maçons en colère de la Stalinallee

Depuis six jours, ce mardi 16 juin 1953, les citoyens de la République démocratique allemande se félicitent de la mise en pratique des résolutions adoptées lors de la réunion du bureau politique du parti socialiste unifié. Du 11 au 13 juin, 4 029 détenus sont en effet sortis de prison ; 1 500 libérations supplémentaires auront lieu pendant le week-end. La collectivisation est arrêtée ; l'accord avec l'Église évangélique, la plus importante du pays, met fin à la persécution religieuse. Les autorités laissent entendre que, s'ils reviennent, les réfugiés partis en République fédérale pourront récupérer leurs biens confisqués. Enfin, les cartes de rationnement seront désormais accordées à tous les citoyens. Après la soviétisation forcée, c'est donc, semble-t-il, le dégel en Allemagne de l'Est.

Lors du 2e congrès du parti réuni en juillet 1952 (qui correspond à l'apogée du stalinisme en Europe de l'Est), la transformation de la R.D.A. en un nouveau satellite de Moscou s'était encore accélérée par la création d'un ministère de la défense et par l'introduction du service militaire obligatoire.

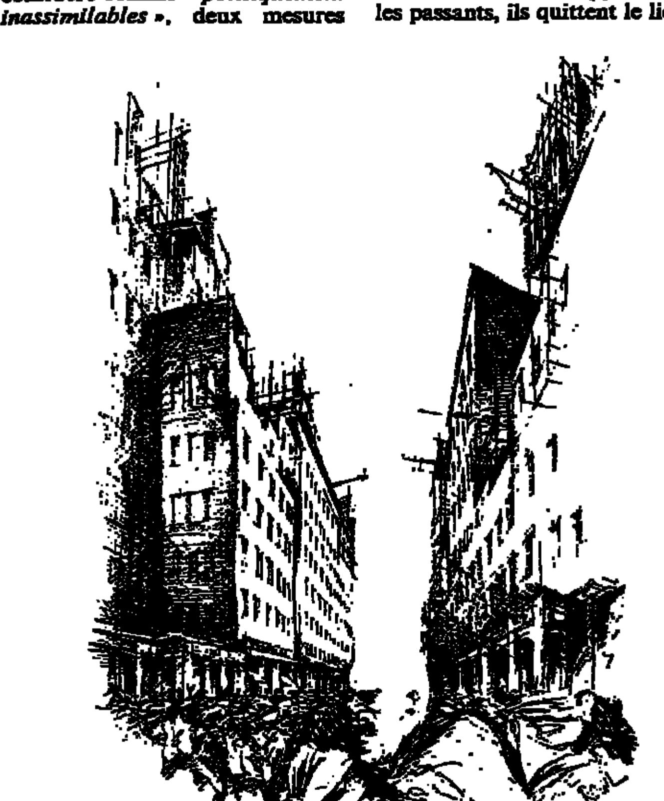
En fait, la République démocratique allemande traverse une crise extrêmement grave.

Le « vote avec les pieds »

Le pays se vide de ses habitants. En Allemagne occidentale, on affirme que la *Republikflucht* (« la fuite hors de la République »), sévèrement punie à l'Est, équivaut à « voter avec les pieds » *(abstimmen mit den Füssen)* contre un régime totalitaire qui doit son existence à l'occupant russe et qu'aucun pays non communiste ne reconnaît à l'époque. Depuis la création de la R.D.A. en octobre 1949 jusqu'au 31 décembre 1952, 545 829 personnes sont déjà passées à l'Ouest ; de janvier à avril 1953, le rythme des départs s'est encore accéléré. En quatre mois, plus de 40 000 paysans et ouvriers agricoles quittent la « zone soviétique ».

Pour le pouvoir détesté, c'est l'échec sur toute la ligne. Walter Ulbricht, le « patron » de l'Allemagne de l'Est, est – comme le décrit André Fontaine dans son *Histoire de la guerre froide* (Fayard) – *« un doctrinaire rigide, sans finesse ni éloquence, desservi par son accent saxon et un physique ingrat qui le faisait ressembler avec sa barbiche au triste professeur Unrath de* l'Ange bleu ». Il s'efforce de retarder des changements qui s'annoncent au même moment dans les pays de l'Est à la suite de la mort de Staline.

Partisan du durcissement *« afin de mieux combattre les ennemis de la R.D.A. »*, Walter Ulbricht serait l'instigateur du relèvement des normes de travail de 10 % dans l'industrie et du retrait de cartes de rationnement à près de 250 000 citoyens qu'il considère comme *« politiquement inassimilables »*, deux mesures particulièrement impopulaires annoncées à la fin du mois de mai.


Dessin de Roudi.

On comprend, dans ces conditions, la surprise agréable que provoque dans l'opinion publique la résolution inattendue du bureau politique connue dans la soirée du 10 juin, résolution qui marque un véritable tournant dans l'histoire de la R.D.A. Mais à l'intérieur de la direction du parti, rien n'est réglé. Walter Ulbricht et ses amis staliniens n'acceptent qu'à contrecœur le *Neue Kurs* (« cours nouveau ») imposé par une courte majorité, après des débats animés.

Rien n'est dit d'une possible annulation du relèvement des normes. Bien au contraire : un article publié le 16 juin dans le quotidien des syndicats, et qu'on dit « inspiré » par le premier secrétaire, présente ce relèvement comme une mesure *« parfaitement justifiée »*.

Ces « anti-Ulbricht » auraient-ils organisé eux-mêmes le rassemblement, le même jour, de soixante-dix maçons du bloc 40 de la Stalinallee, la grande avenue de prestige de Berlin-Est en construction ? C'est fort possible. En effet, les ouvriers réunis vont adopter un texte saluant le *Neue Kurs* annoncé six jours plus tôt, tout en protestant contre le maintien de l'accroissement des normes dans l'industrie.

Vers 11 heures, applaudis par les passants, ils quittent le lieu du rassemblement pour se rendre en cortège auprès des dirigeants de la section berlinoise du parti, qui les attendent pour recevoir le texte.

« Des provocateurs hués par la foule »

Les soixante-dix maçons, rapidement rejoints par quelques centaines de travailleurs qui abandonnent les chantiers, défilent paisiblement à travers le secteur soviétique de la ville. Il s'agit d'un événement, de la première manifestation « non officielle » dans l'histoire de la R.D.A. curieusement tolérée, comme en témoigne la neutralité bienveillante des forces de police sur place. Vers 13 h 15, une automobile munie d'un haut-parleur vient annoncer que le gouvernement accepte la réduction des normes. Pourtant, la foule grossit de minute en minute, et quelques cris séditieux se font entendre contre le régime.

A la place des maçons, mystérieusement évanouis, apparaissent les premiers « éléments incontrôlés », accourus de toutes les parties de Berlin – qui sera coupée en deux par le « mur » en 1961 – pour avoir entendu à la radio américaine la nouvelle du rassemblement.

La correspondante permanente de *l'Humanité* rapportera le lendemain que *« des provocateurs de Berlin-Ouest ont essayé de faire dévier cette manifestation de ses buts (demander la suppression du relèvement des normes de production) et de susciter des troubles. Ils ont été hués par la foule et ils en furent pour leurs frais »*.

En fin d'après-midi, l'affaire semble terminée, malgré la persistance d'une certaine tension. Mais dans la soirée, alors que le bureau politique du parti est-allemand se réunit en séance extraordinaire pour dresser le bilan des incidents, RIAS, la radio du secteur américain lance un mot d'ordre, répété à plusieurs reprises : *« Tous dans la rue demain »*, qui est entendu sur l'ensemble du territoire de la R.D.A..

Le mercredi 17 juin, dès l'aube, des centaines de milliers d'habitants de Berlin, ignorant les frontières des quatre secteurs, se retrouvent dans la partie « soviétique » de la ville. Entraînés par des meneurs, ils réclament la fin du régime détesté et l'organisation d'élections libres. Des incidents plus ou moins graves éclatent en province : vers midi, le pays entier est en ébullition. Les fonctionnaires du parti communiste et les policiers débordés sont conspués. C'est l'explosion de la colère populaire, une explosion attisée par des irresponsables, liés à des organisations extrémistes. Plus tard, les autorités est-allemandes accuseront le gouvernement de Konrad Adenauer d'avoir *« directement dirigé »* cette *« tentative de putsch contre-révolutionnaire des monopoles capitalistes et des hobereaux de l'Allemagne occidentale »*. En fait, Bonn et les autres capitales occidentales sont plutôt embarrassées par l'ampleur du soulèvement. Le jour même, le chancelier Adenauer invite *« les hommes et les femmes qui demandent (en Allemagne de l'Est) à être affranchis de l'oppression et de la misère à ne pas se laisser entraîner par des provocateurs à des actes qui pourraient mettre en danger leur vie et leur liberté »*.

Vingt-quatre heures seulement ont passé depuis le défilé pacifique des soixante-dix maçons ; la situation en R.D.A., et tout d'abord à Berlin-Est, échappe totalement aux autorités, qui proclament l'état de siège.

Les blindés soviétiques

Voici le moment venu pour l'entrée en scène des Soviétiques. Ne sont-ils pas, conformément aux accords internationaux signés en 1945, les seuls responsables de l'ordre à l'intérieur de leur secteur ? Au début de l'après-midi apparaissent les premiers blindés de l'armée rouge. Contrairement à ce qui se passera trois ans plus tard dans les rues de Budapest au moment de l'insurrection hongroise d'octobre-novembre 1956, ils ne tirent pas sur la foule, qui les bombarde de pierres et de morceaux de ferraille. Cette démonstration de force est surtout destinée à faciliter le travail de la *Volkspolizei*. Après avoir été débordés, les *vopos* peuvent enfin prendre leur revanche.

La lutte entre les émeutiers et les policiers déchaînés sera intégrale. Trente-six heures plus tard, l'ordre est rétabli à Berlin-Est ; dans plusieurs villes de province des grèves et quelques incidents vont se poursuivre jusqu'au 20.

Selon le général Wilhelm Zaisser, relevé peu après les événements de ses fonctions de ministre de la sécurité et exclu du comité central, les *vopos* ont abattu 19 « émeutiers », et 4 policiers ont été « assassinés ». Bilan établi du côté ouest-allemand après enquête : 267 manifestants, 116 fonctionnaires du parti ou policiers et 18 soldats soviétiques tués.

Les tribunaux de la R.D.A. prononceront 1 334 condamnations. Et, tandis qu'à travers l'Allemagne de l'Est se multiplient les actions policières destinées à traquer les *« ennemis du peuple »* pour empêcher une réédition des événements du 17 juin, de nouvelles mesures gouvernementales sont adoptées à la fin du mois pour améliorer le niveau de vie, grâce à des prélèvements importants sur les crédits réservés au développement de l'industrie lourde. Les autorités s'ingénient même à fournir à la population traumatisée les avantages promis dans le cadre du *Neue Kurs*. On apprendra ainsi l'ouverture du *« premier milk-bar de la R.D.A. »* sur la Stalinallee et celle de nombreux restaurants *« avec orchestre et piste de danse »*.

En République fédérale, le 17 juin sera désormais célébré chaque année comme une fête nationale, la Journée de l'unité allemande.

THOMAS SCHREIBER.

IL Y A CINQ ANS, LA DÉMISSION DU PRÉSIDENT LEONE

Un Watergate à la napolitaine

De notre correspondant

Rome. – L'image que M. Giovanni Leone voulait donner de lui-même en accédant à la présidence de la République, en 1972, était celle du bon père de famille : pourtant, c'est plutôt en « père indigne » qu'il quitta le palais du Quirinal dans la soirée du 15 juin 1978. De la pire des manières pour le premier personnage de l'État : contraint de démissionner par une demande formelle des partis, avalisée par le gouvernement, une procédure non prévue par la Constitution, *« presque un coup d'État »*, écrivit alors le quotidien *Il Giornale*.

Depuis plusieurs mois le président de la République était la cible d'accusations de plus en plus pesantes. Depuis le scandale Lockheed et l'arrestation, en mars 1976, de deux de ses amis intimes, MM. Antonio et Ovidio Lefèbvre, sa position était devenue très délicate : son propre nom était ouvertement associé au mystérieux « Antélope Cobbler » qui aurait négocié les pots de vin avec la firme aéronautique américaine. Bien que la commission d'enquête ait clos son investigation sans mentionner son nom, la presse de gauche en était arrivée à d'autres conclusions : comme en témoigne une couverture de l'hebdomadaire *Espresso* mettant ouvertement en cause le président de la République. Puis ce fut le tour des députés radicaux et de l'extrême gauche, accusant le chef de l'État en plein Parlement, de *« corruption »* et d'*« espionnage politique et militaire »*. Soumise à la commission d'enquête sur l'affaire Lockheed, cette accusation fut pourtant jugée sans fondement à l'unanimité moins une voix.

Une autre tempête autour de M. Leone fut déclenchée, au printemps 1978, avec la publication d'un pamphlet de la journaliste Camilla Cederna, qui décrivait les fils du président de la République comme *« trois voyous »*. En réalité, les accusations et la campagne de rumeurs sur les fraudes fiscales et les spéculations foncières auxquelles se serait livrée la famille Leone n'auraient pas suffi, à elles seules, à faire tomber le président, si l'affaire n'avait pris un caractère politique avec l'entrée en lice des communistes, suivis par les démocrates-chrétiens.

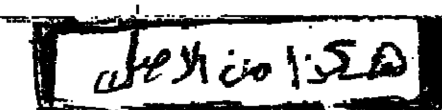
L'« estocade » communiste

Les deux grands partis italiens étaient, en effet, inquiets du résultat du référendum des 11 et 12 juin sur le financement public des partis : près de la moitié des Italiens s'étaient prononcés en faveur de la suppression de cette manne. Les communistes, cherchant à réaffirmer leur image de parti *« aux mains propres »* et les démocrates-chrétiens, gênés par les proportions que prenait la campagne contre M. Leone, vont se retrouver dans un même sursaut de respectabilité : l'idée de faire démissionner le président de la République, sorte de bouc émissaire des turpitudes de la vie politique, n'allait pas tarder à s'imposer.

A midi, le 15 juin, les communistes portaient leur « estocade » au Parlement, et, quelques heures plus tard, M. Andreotti, alors président du Conseil, se rendait au Quirinal pour expliquer à M. Leone que son départ était *« souhaité »*. Six mois avant la fin de son mandat, M. Leone quittait le soir même le palais présidentiel pour se retirer dans sa villa des environs de Rome. Depuis, il a été d'une discrétion exemplaire. Le parallèle entre la chute de M. Leone et celle de M. Richard Nixon n'est qu'apparent. Pour plusieurs raisons. D'abord les campagnes de dénonciation, frôlant la diffamation, sont monnaie courante dans la vie politique italienne. Ensuite, aucune preuve n'a été fournie à l'appui des accusations portées contre le président italien.

Si « Watergate » il y eut, ce fut en réalité un « Watergate à la napolitaine ». M. Leone était l'incarnation, d'autant plus symbolique que sa fonction était avant tout représentative, de certaines pratiques politiques. Petit, tout en rondeurs, avec sa moustache et ses grosses lunettes, n'hésitant pas à chanter *Santa Lucia* au cours d'une soirée en l'honneur de Harold Macmillan ou à faire les cornes aux étudiants en colère, il était le type même du politicien napolitain et du démocrate-chrétien tel qu'on se l'imagine, mêlant allégrement la politique et les affaires. Même sa vie conjugale avec la belle Donna Vittoria, une de ses anciennes étudiantes de dix-huit ans plus jeune que lui, fit l'objet de cancans. Un ensemble d'épisodes douteux qui firent que, lorsqu'il démissionna, personne ne songea même à rappeler le principe de présomption d'innocence. Ce professeur de droit pénal était aussi un homme de culture, habile, courtois et faisant preuve d'un grand sens de l'humour. Député, ministre, sénateur à vie, puis président de la République – une élection obtenue un peu par lassitude, une veille de Noël, après vingt-trois tours de scrutin, – il a connu une carrière brillante mais dont la fin tend, peut-être injustement, à en faire un protagoniste de la petite histoire autant que de la grande.

Ph. P.



LA SESSION DE L'OTAN ET LES RAPPORTS EST-OUEST

Dernier avertissement

A défaut d'être historique, le conseil atlantique de Paris, qui s'est achevé vendredi 10 juin, porte quelques marques originales. D'abord, en se tenant à Paris, il efface les dernières traces de mauvaise humeur interalliée qui subsistaient depuis la sortie de la France de l'intégration il y a dix-sept ans.

Ensuite, ce conseil était le dernier avant le début de l'installation des euromissiles américains. Le communiqué est clair : les « déploiements (délicat euphémisme) commenceront conformément à la décision déjà prise (soit fin 1983) », faute bien entendu « de résultats concrets obtenus par la négociation », celle-ci ayant pour objet de rétablir l'équilibre nucléaire « au niveau le plus bas possible ».

Enfin, le communiqué est précédé d'un préambule qui ramasse en quelques lignes l'habituelle phraséologie de l'OTAN. Cette initiative stylistique de M. Cheysson a prolongé la dernière séance de plusieurs heures en rouvrant une discussion franco-américaine de fond. Dans son avion de retour, le secrétaire d'Etat américain n'a pas caché aux journalistes que l'« extrême susceptibilité » française l'avait « quelque peu irrité ».

M. Shultz aurait en effet préféré un grand et solennel « appel de Paris », texte « fourre-tout » qui risquait d'entraîner la France précisément sur le terrain où elle ne voulait pas aller, celui de la « globalisation ». Déjà dans son discours de la veille, M. Mitterrand avait voulu corriger l'impression que la France, en approuvant au sommet économique de Williamsburg une déclaration euro-américano-japonaise sur la sécurité, acceptait l'extension fonctionnelle et géographique de l'alliance atlantique, chère, jadis, à M. Henry Kissinger. Le président de la République avait rappelé les limites de la zone du pacte atlantique et « son objet précis » : la sécurité.

Vendredi, M. Cheysson dut à nouveau se battre pour éviter notamment d'autres restrictions au commerce Est-Ouest que celles qui sont déjà en vigueur. « Le temps où l'on pouvait craindre la création d'une OTAN économique est révolu », dit-il ensuite aux journalistes, en précisant qu'il n'avait été question ni du gazoduc euro-sibérien ni des livraisons de céréales américaines à l'U.R.S.S. L'OTAN ne doit pas servir non plus à la lutte antiterroriste, remarqua-t-il en substance. Le ministre des relations extérieures souligna enfin que toute intervention d'un allié en dehors de la zone du traité « relève de sa seule compétence nationale ».

Ces limites observées, la France, bien que n'étant pas directement « concernée », n'en approuve pas moins sans réserve la décision sur le déploiement des euromissiles et son calendrier. Ce n'est pas le cas de tous les autres alliés. Le ministre grec, selon son habitude, exprima des « réserves » à chaque phrase un peu compromettante, le ministre espagnol tint à dire qu'il n'était pas pour tout en n'étant pas contre l'ensemble du texte, quant au ministre danois, il l'approuva en rappelant que son Parlement ne l'approuvait pas. Sans parler des restrictions mentales, ces multiples réserves font aussi l'originalité du communiqué de Paris.

Moscou repousse les dernières propositions de Washington sur la réduction des armes stratégiques

Au moment où le Conseil atlantique de Paris lançait aux Soviétiques un dernier avertissement en forme d'appel à des « négociations constructives » avant la mise en place des euromissiles américains, l'agence Tass déclarait vendredi 10 juin que les dernières propositions américaines (le Monde du 10 juin) pour la réduction des armements stratégiques (S.T.A.R.T.) étaient « a priori inacceptables ». M. Reagan avait proposé mercredi que soit pris comme base de calcul dans les négociations la « capacité d'emport » des fusées (soit la masse additionnée des ogives et du mécanisme de propulsion). C'est propositions, selon Tass tendent à rompre « la parité stratégique établie », à donner aux américains la « supériorité militaire » et marquent un « durcissement » de Washington. Le porte-parole du département d'Etat a répondu dès vendredi que l'article de Tass était « peu utile » et que les Etats-Unis avaient offert « un cadre souple et équitable » pour parvenir à un accord.

Le communiqué du conseil atlantique

Le communiqué publié vendredi 10 juin par le conseil atlantique déclare :

« (...) Les ministres rappellent que leur objectif suprême est le maintien de la paix dans la liberté. A cette fin, un équilibre militaire stable est essentiel.

» Les pays de l'alliance sont déterminés à faire en sorte que cet équilibre soit établi au plus bas niveau possible par la négociation. Ils sont tout aussi résolus à assurer leur sécurité et leur indépendance. Ils se doivent de défendre la liberté et la justice sur lesquelles leurs démocraties sont fondées.

» Ils ont présenté toute une série d'initiatives portant sur le contrôle des armements et le désarmement : réduction des armements stratégiques (START) ; forces nucléaires à portée intermédiaire (F.N.I.) ; réductions mutuelles et équilibrées de forces (M.B.F.R.) ; conférence sur les mesures de confiance et de sécurité et le désarmement en Europe (C.D.E.) ; interdiction complète des armes chimiques. Ils attendent de l'Union soviétique qu'elle manifeste, par ses actes, une volonté équivalente de parvenir, dans le cadre de ces négociations, à des résultats concrets.

» En ce qui concerne les forces nucléaires à portée intermédiaire, les ministres ont souligné l'importance de la double décision prise le 12 décembre 1979 par les pays concernés. Ils espèrent que, dans un délai rapproché, pourra être conclu à Genève un accord vérifiable assurant une égalité entre les forces soviétiques et américaines. A défaut de résultats concrets obtenus par la négociation, les déploiements tels qu'ils ont été prévus commenceront conformément à la décision déjà prise en décembre 1979. »

La suite du communiqué commente longuement (huit grandes pages en tout) la situation internationale. Une page entière sur les F.N.I. paraphrase le préambule : détermination des *« alliés concernés »* de *« déployer »* les euromissiles américains *« à la fin de 1983 »* en cas d'échec des négociations américano-soviétiques en cours ; appel à l'U.R.S.S. pour qu'elle contribue par des *« négociations constructives »* à une *« issue positive qui tienne compte des préoccupations légitimes de sécurité des deux camps »*. Les mêmes *« alliés concernés » « souhaitent ardemment (...) un accord équilibré »*.

Le paragraphe consacré aux relations économiques Est-Ouest et à leurs *« incidences en matière de sécurité »* déclare :

« Des échanges menés sur une base commercialement saine et mutuellement avantageuse, de façon à éviter d'accorder un traitement préférentiel en faveur de l'Union soviétique, concourent à l'établissement de relations Est-Ouest constructives. Dans le même temps, il convient que les rapports économiques bilatéraux avec l'Union soviétique et les pays d'Europe de l'Est demeurent compatibles avec les préoccupations générales des alliés en matière de sécurité. Celles-ci comportent la nécessité d'éviter de créer une dépendance à l'égard de l'U.R.S.S. ou de contribuer à son potentiel militaire. Il convient donc d'encourager le développement à l'Ouest de ressources énergétiques. Afin d'éviter que l'Union soviétique continue d'utiliser certaines formes d'échanges pour renforcer sa puissance militaire, l'alliance demeurera vigilante dans son examen régulier des aspects de sécurité des relations économiques Est-Ouest. Ses travaux contribueront ainsi à éclairer les gouvernements alliés dans la conduite de leur politique dans ce domaine. »

Les réserves grecques et espagnoles

Le dernier parapraphe déclare :

« Les alliés reconnaissent que des événements se produisant en dehors de la zone du traité peuvent affecter leurs intérêts communs en tant que membres de l'alliance. S'il est reconnu que ces intérêts communs sont affectés, des consultations seront organisées en temps opportun. Des moyens militaires suffisants doivent être disponibles dans la zone du traité pour maintenir un dispositif de défense adéquat. Les pays membres qui sont en mesure de le faire s'efforceront d'apporter un soutien, sur leur demande, à des Etats souverains dont la sécurité et l'indépendance sont menacées. Ceux des alliés qui sont en mesure de faciliter le déploiement de forces en dehors de la zone du traité pourront le faire sur la base de décisions nationales. »

La Grèce, selon son habitude, a fait noter qu'elle formule des *« réserves »* sur les passages les plus délicats du communiqué, par exemple sur le dernier paragraphe du préambule ci-dessus.

Le ministre espagnol des affaires étrangères, dans *« l'état actuel de la révision entreprise par le gouvernement espagnol quant à sa participation à l'alliance »*, a *« réservé sa position sur l'ensemble du communiqué »*, tout en affirmant que son gouvernement *« partage ce communiqué dans la mesure où il reflète des positions déjà prises par l'Espagne »*.

Le ministre danois, enfin, a répété que *« la double décision »* de l'OTAN sur les euromissiles *« avait l'appui de son gouvernement »*, mais il a présenté à ses collègues la motion du Parlement danois du 26 mai hostile au déploiement des euromissiles américains (*« A eux de se débrouiller ensemble »*, a dit M. Luns, secrétaire général de l'OTAN, en commentant cet épisode).

LES ELECTIONS EN GRANDE-BRETAGNE

Mme Thatcher face à sa victoire

(Suite de la première page.)

Elle reste en fonctions et n'a pas besoin d'être à nouveau désigné par la reine. Le gouvernement ne sera pas bouleversé de fonds en combles même si quelques nouveaux visages apparaissent. *« Ce sera un remaniement ordinaire »*, a déclaré le premier ministre.

Cependant quelques postes importants devraient changer de titulaires. Mme Thatcher, qui n'a jamais eu de bonnes relations avec M. Francis Pym, aimerait le voir quitter le Foreign Office pour le poste de président. Sir Geoffrey Howe, chancelier de l'échiquier prendrait la tête de la diplomatie britannique. Pour son successeur à la Trésorerie, plusieurs noms circulent : ceux de son adjoint, M. Leon Brittan, de M. Parkinson, président du parti conservateur et fidèle du premier ministre, de MM. Jenkin et Lawson, respectivement secrétaire d'État à l'industrie et secrétaire d'État à l'énergie. M. Tebbit, un autre « thatchérien » fidèle, pourrait quitter le ministère de l'emploi pour prendre la tête d'un nouveau département réunissant le commerce et l'industrie.

A moins que M. Tebbit ne devienne secrétaire au *Home Office*, le ministère de l'intérieur, à la place de M. Whitelaw, représentant de la vieille garde conservatrice, qui se verrait offrir un poste honorifique, comme celui de leader de la Chambre des lords, tout en restant membre du cabinet. Mais la nomination de M. Tebbit, qui passe pour un ferme partisan de la loi et de l'ordre, comme « premier flic » de Grande-Bretagne, serait ressentie comme la marque d'un glissement vers la droite, y compris dans les rangs du parti conservateur. Mme Thatcher garderait quelques « mous », comme MM. Prior, secrétaire d'État à l'Irlande du Nord, ou Walker, secrétaire d'État à l'agriculture, dans la mesure où ils ne la gênent pas.

Le premier ministre a consacré l'essentiel de ses premières déclarations après les élections à insister sur sa modération. *« Quand on a une aussi large majorité, on se doit d'être encore plus attentif*, a-t-elle déclaré. *« On doit user du pouvoir avec sagesse, au risque de décevoir quelques personnes dans son propre parti. »* Au cours de son premier mandat, elle a proclamé des principes radicaux et mené une politique plutôt modérée. Sa réélection suscite paradoxalement la crainte que sa politique soit désormais plus dure que son programme.

La poussée de la droite est moins forte que prévu

Les priorités sont les suivantes : développement de l'accession à la propriété pour les locataires de *« councilflats »* (H.L.M.) ; réforme des collectivités locales impliquant la disparition des conseils généraux des grandes métropoles urbaines comme le conseil du Grand Londres, dominé par la gauche travailliste ; et surtout nouvelle réforme des syndicats qui rendra obligatoire l'élection périodique, et à bulletin secret, des dirigeants par la base et qui mettra fin au paiement quasi automatique d'une cotisation politique *en même temps que* la cotisation syndicale. Cette dernière mesure pourrait se révéler très gênante pour le parti travailliste, qui tire la plus grande partie de ses ressources financières de cette « dîme politique ».

Sans doute les députés « thatchériens » seront-ils plus nombreux dans la nouvelle Chambre des communes que les représentants de l'establishment. Mais une enquête menée par la B.B.C. montre que la « droitisation » est plus légère que prévue. Les partisans du rétablissement de la peine de mort, qui se comptent régulièrement, devraient rester en minorité au Parlement ; *plus de huit sur* dix des nouveaux députés conservateurs sont favorables à des négociations avec l'Argentine à condition qu'elles ne mettent pas en cause la souveraineté britannique sur les Malouines, et un sur dix seulement se prononce pour la transformation de l'archipel en une « forteresse ». Une grande majorité se déclare, en faveur de la préservation de l'Etat-providence.

Toutefois, des voix se font entendre au sein du mouvement conservateur pour appeler Mme Thatcher à aller jusqu'au bout de ses principes. *« Les gouvernements, quels qu'ils soient, ont accepté depuis plusieurs années certaines limites à ce qui était politiquement possible, par rapport à l'économie, aux syndicats, aux dépenses publiques, aux nationalisations, à la défense, etc.*, écrit par exemple le *Daily Telegraph. Mme Thatcher a cherché à briser ces barrières. Jusqu'à maintenant, elle n'a selon nous remporté que des succès limités. »*

L'Economist semble partager le même point de vue quand il écrit que *« les quatre années* [de l'administration Thatcher] *ont été des années faciles »*. Les salaires sont encore trop élevés, ainsi que les transferts sociaux, qui incitent à rester chez soi plutôt qu'à travailler ; la répartition du revenu national entre les revenus du travail et les revenus du capital est encore déséquilibrée au profit des premiers. Il faut que Mme Thatcher ait le courage de gouverner vraiment, écrit l'hebdomadaire économique, qui n'est pas chiche de ses conseils, qu'elle mette fin aux monopoles tant publics que privés, favorise la concurrence, allège les réglementations qui freinent l'initiative et font périr les entreprises sous prétexte de protéger les travailleurs.

Le désarroi de l'opposition

La détermination de Mme Thatcher pourrait être très vite mise à l'épreuve s'il se confirme que la masse monétaire augmente depuis le début de cette année à un rythme plus rapide que prévu. Il faudra alors procéder à des coupes douloureuses dans les dépenses publiques, dont la part dans le produit national brut est passée, malgré les bonnes intentions, de 41 à 44 % depuis le retour au pouvoir des conservateurs. Pendant la campagne électorale, le premier ministre s'est défendu de vouloir diminuer les dépenses sociales, mais elle a refusé de promettre qu'elle ne le ferait pas si la situation l'exigeait.

Elle peut être tentée de profiter du désarroi du parti travailliste pour agir. Car le Labour doit se trouver un nouveau dirigeant après avoir assuré à M. Foot une sortie honorable. Le vieux leader devrait annoncer rapidement qu'il ne se représentera pas lors du congrès d'octobre. Le président du comité syndical pour la victoire travailliste, M. David Basnett, a demandé que la question soit rapidement résolue. Etant donné le poids des dirigeants syndicaux dans le parti, l'avertissement devrait être entendu. Un modéré, M. Roy Hatersley, un nationaliste venu de la gauche mais rallié aux thèses économiques de la droite, M. Peter Shore, et un proche de M. Foot, M. Neil Kinnock, sont parmi les prétendants, aux côtés de M. Denis Healey, actuel leader adjoint.

La « guerre des chefs » risque de sévir aussi au sein de l'Alliance libérale-social-démocrate. A peine le scrutin était-il terminé que des libéraux exprimaient publiquement leur rancœur contre leurs alliés, dont les résultats sont médiocres, et même contre leur leader, M. David Steel, coupable d'avoir fait la part trop belle à M. Jenkins et à ses amis. Entre un groupe libéral qui gagne six sièges par rapport à 1979 et un groupe social-démocrate réduit à la portion congrue, il sera difficile d'établir des relations de parfaite égalité.

Contrairement à son ambition avouée, l'Alliance n'a pas réussi à briser le moule de la politique britannique, tout juste l'a-t-elle craquelé, mais les reclassements touchent plus les oppositions que la *majorité*.

DANIEL VERNET.

Les résultats définitifs

	Sièges	Pourcentage des voix	Pourcentage 1979
Conservateurs	397	42,4	43,9
Travaillistes	209	27,6	36,9
Alliance	23	24,6	13,8*
Divers	21	4,6	5,4

Etranger

INDE

Les massacres de l'Assam, tragédie évitable

Le journaliste indien par qui le scandale arrive revient à la charge (le Monde du 30 janvier). Il révèle que les massacres de l'Assam auraient pu être évités si les autorités de New-Delhi n'avaient pas fait passer leur intérêt politique avant la vie de minoritaires auxquels les Assamais d'origine refusaient le droit de vote...

De notre correspondant

New-Delhi. — Le 15 mai dernier, le magazine indien *India Today* reproduisait à sa « une » un message envoyé par le responsable d'un poste de police local, trois jours avant le massacre perpétré le 18 février dans l'Etat de l'Assam, lorsque mille trois cent quatre-vingt-trois personnes, des femmes et des enfants pour la plupart, tombèrent sous les coups de quelque douze mille assaillants.

Ce message faisait état d'informations concernant le rassemblement, au son des tambours, d'un millier d'Assamais armés jusqu'aux dents, et de la panique des groupes minoritaires encerclés et appréhendant une attaque à tout instant. En conséquence de quoi l'auteur du message réclamait une action immédiate afin de *« maintenir la paix »* dans la région. Appel resté sans réponse mais qui justifiait le titre à la « une » du magazine : « Une tragédie évitable ».

L'affirmation s'appuyait sur l'enquête minutieuse menée sur place par un journaliste indépendant, Arun Shourie, qui, en multipliant les révélations de ce style, est devenu la bête noire des dirigeants indiens.



Dessin de Serguei.

Au-delà de la responsabilité d'autorités locales prévenues et n'ayant pas pris les mesures qui s'imposaient, cet article de neuf pages accusait les dirigeants de Delhi d'avoir sciemment pris le risque des massacres pour atteindre coûte que coûte l'objectif qu'ils s'étaient fixé : obtenir la majorité au sein de l'assemblée de l'Etat. Il ressort en effet des documents que chacun savait que les élections ainsi imposées dans un Etat en proie à une agitation endémique provoqueraient inéluctablement une flambée de violence.

L'opération, pourtant, fut menée jusqu'à son terme avec le souci de faire passer la sécurité des fonctionnaires et des candidats avant celle des groupes minoritaires menacés. Les élections ont eu lieu. Le parti de Mme Gandhi est sorti vainqueur d'une consultation, qualifiée par certains de *« parodie de scrutin »*, où la participation a été très faible. Avec pour conséquence des massacres rivalisant dans l'horreur avec ceux qui avaient accompagné la partition du sous-continent indien en 1947.

« Perversité » journalistique

Commentant les informations publiées par le magazine, le ministre de l'intérieur a dénoncé, le 4 mai, devant le Parlement, une *« perversité dans l'interprétation des faits »*. Selon lui, le journaliste avait *« tiré ses conclusions à l'avance puis analysé les événements en fonction de ces dernières »* (...). Il relevait que certains partis politiques avaient choisi de boycotter les élections et de soutenir l'agitation puis, après coup, omis de condamner la violence. Le ministre en tirait argument pour rejeter, une fois de plus, la responsabilité des massacres sur *« les agitateurs qui, refusant le processus démocratique, ont terrorisé ceux qui souhaitaient participer au scrutin »*. Négligence dans la protection des populations ? Pas le moins du monde ! Les messages cités par les journalistes ne prouvent-ils pas le contraire ? Les dispositions prises ont *« parfois été insuffisantes »* et il appartient à l'enquête en cours d'en déterminer les raisons. Et, pour la première fois, il admettait au cours du débat que le nombre des victimes des massacres s'élevait à trois mille (cinq mille, selon l'opposition), et non à mille sept cents, comme cela avait été précédemment annoncé de source officielle.

Revenant à la charge dans le numéro suivant de *India today*, Arun Shourie s'attachait, cette fois, à démontrer que, *« jamais depuis l'indépendance, le processus électoral n'avait toléré de tels détournements et de tels abus (1) »*.

Les trois alibis du pouvoir

Avec une minutie impressionnante, le journaliste réfute les trois « alibis » constamment mis en avant par le pouvoir pour justifier la légitimité des élections. Celles-ci devaient être conduites sans révision préalable des listes électorales de 1979, ce qui, dans le contexte local, ne pouvait être perçu que comme une véritable provocation par les responsables d'un mouvement destiné notamment à obtenir que ces documents contestés soient *« purgés »* des noms des *« personnes en situation irrégulière »*. Ce à quoi s'était d'ailleurs engagé le gouvernement, à plusieurs reprises, avant de revenir sur sa promesse. L'opération avait été recommandée dès août 1975 par la commission électorale puis réclamée expressément en octobre 1978, époque à laquelle la situation était déjà qualifiée d'*« alarmante »*.

L'application de la Constitution excluait-elle toute autre solution ? *« Faux ! »*, affirme Arun Shourie. Certes, le mandat de l'Assemblée en place expirait le 21 mars 1983 et la « règle présidentielle » permettant de placer un État sous la tutelle du pouvoir central ne pouvait plus s'appliquer au-delà du 19 mars. Néanmoins, le gouvernement, confronté à des circonstances exceptionnelles, pouvait soit instaurer l'état d'urgence (ce qui entraînait le report des élections), soit amender la Constitution, avec le concours d'une opposition qui s'y était déclarée disposée, afin de prolonger la tutelle instaurée en mars 1982 après la dissolution de l'Assemblée.

Dans le laps de temps imparti, peut-on soutenir qu'il n'était pas possible de procéder à la révision des listes électorales de 1979, opération réclamée avec insistance par les responsables du mouvement d'agitation ? *« Faux ! »*, la loi prescrit une telle révision chaque année et, au moins, avant chaque élection générale ou locale, faute de quoi la validité du scrutin pouvait être mise en cause. Surtout, Arun Shourie conteste que la commission électorale ait été, ainsi qu'elle le prétend, prise de court par la décision du gouvernement. Ce dernier avait, en effet, annoncé dès mars 1982 son intention d'organiser, dans un délai d'un an, des élections en Assam.

Enfin, à en croire le pouvoir, des dispositions étaient prises pour que le scrutin se déroule normalement. Faux encore ! Les élections se sont effectuées dans *« un chaos total »* et le journaliste cite les témoignages de fonctionnaires réquisitionnés à Delhi et dans les Etats voisins (l'administration locale s'était, en effet, presque partout récusée) afin de conduire les opérations de vote. A les en croire, toute une série d'irrégularités, voire de tripatouillages, auraient été commises à cette occasion.

Une démocratie boa

Au terme de son enquête, Arun Shourie lance une mise en garde : *« Si les élections de l'Assam deviennent effectivement un précédent, les élections telles qu'elles se sont déroulées jusqu'à présent disparaîtront. Si elles survivent, c'est la démocratie qui n'y survivra pas. »*

Exagération ? Tentation de jouer les Cassandre ? Peut-être. Reste que l'enquête ainsi menée était rigoureuse, le réquisitoire implacable, et qu'elle méritait mieux que la diatribe d'un ministre contre une presse *« irresponsable »*.

Etrange pays qui se proclame fièrement *« la plus grande démocratie du monde »*, mais dont les dirigeants, chaque fois qu'ils sont mis en cause, se réfugient derrière des alibis, cherchent des boucs émissaires, jouent les persécutés et, finalement, survivent à des « affaires » et à des révélations dont les dirigeants d'autres démocraties ne se relèveraient probablement pas.

Il est vrai que dans un pays aussi immense, où plus de 60 % de la population adulte sont illettrés, le réquisitoire d'un journaliste isolé publié dans un magazine destiné à une infime élite anglophone apparaît comme un coup d'épingle vain et dérisoire. Qui veut se faire entendre doit d'abord abattre le mur d'indifférence et d'apathie dressé autour de lui. Que la radio nationale (et officielle) se taise et vous n'existez pas.

Ainsi l'un des principaux dirigeants de l'opposition est-il en train, suivant en cela l'exemple de Gandhi, de traverser le pays à pied (près de six mois pour parcourir plus de 3 600 kilomètres sans que la radio en ait dit mot. *« Démocratie-étouffoir »*, *« démocratie édredon »*, l'Inde ressemble à un boa qui digérerait lentement tout ce qui est susceptible de remettre en cause le *statu quo* ou, ce qui revient au même, de menacer le pouvoir en place. D'où la curiosité avec laquelle on assiste aujourd'hui au face-à-face du journaliste et du boa.

PATRICK FRANCÈS.

(1) En Inde, la procédure électorale ainsi que l'établissement des listes électorales sont placés sous la direction de la commission électorale, dont l'organisation est déterminée par la Constitution. Elle est dirigée par un commissaire électoral en chef qui bénéficie des mêmes garanties d'immutabilité que les juges de la Cour suprême, et ce afin d'assurer son indépendance à l'égard du pouvoir en place.

Quand Confucius redevient Chinois...

Deux des députés du Parlement, qui est actuellement en session, ont été choisis sur un singulier critère. Il s'agit de « descendants de Confucius à la soixante-dix-septième génération ». C'est dire que maître Kong est bien sorti de la « poubelle de l'histoire » où l'avait jeté « à jamais » la révolution culturelle...

De notre correspondant

Qufu. — *« Il faut embrasser du regard l'histoire de la Chine, de Confucius à Sun Yat-sen, et assumer ce précieux héritage »*, dit un jour Mao. Dans les dernières années de sa vie, quelque peu sénile, il oublia pourtant jusqu'à ses propres pensées et Confucius fut jeté aux orties. La campagne pi-Lin, pi-Kong — critique de Lin Biao et de Confucius — fit de celui-ci *« le représentant le plus réactionnaire de la pensée féodale »*. Des gardes rouges audacieux allèrent même jusqu'à creuser le tumulus qui se dresse sur sa tombe, dans la vaste « forêt de stèles » où reposent quelque soixante-quinze générations de la lignée des Kong. Ils en furent, paraît-il, pour leurs frais. Les restes du *« wenxuan wang »* — le « roi des lettres » — avaient disparu.

Mao à peine passé dans un autre monde, Qufu, la ville natale du maître, fut de nouveau ouverte aux touristes chinois. En mars 1979, c'était au tour des étrangers d'être admis dans cette paisible bourgade du Shandong où, pendant plus de deux mille ans, la vie tourna autour de la demeure du Sage, transformée après sa mort en temple et agrandie par la suite en *« yamen »*, ou siège du gouvernement local et tribunal.

Aujourd'hui, nul n'entrave ou ne perturbe le pèlerinage à Qufu, sinon la foule débonnaire qui saucissonne bruyamment sur les lieux, où courent, parmi les herbes folles et de superbes statues datant de la dynastie des Han (206 avant J.-C. - 220 après J.-C.), quelques poules et deux ou trois oies. Images bucoliques de la Chine rurale, inchangée, dans sa rusticité simple, à travers les mouvements des siècles.

Aucune vénération aveugle dans ces groupes de visiteurs qui se succèdent devant la stèle gravée de caractères dorés de la *« tombe du roi des lettres et Sage très accompli »*. Une curiosité amusée plutôt, chez les plus jeunes, et la fierté des anciens de déchiffrer pour l'ignorant de passage les signes les plus compliqués. Sans oublier la pointe de naïveté de certains : *« Ce Confucius, tout de même, c'était vraiment un intellectuel. »*

Educateur d'abord

La continuité de l'histoire chinoise, décidément, ne s'arrête pas à Sun Yat-sen. Tant il est vrai que, dans leur souci de créer une *« civilisation spirituelle de style chinois »*, les dirigeants contemporains ne peuvent, pas plus que les souverains d'antan, tirer un trait sur la pensée confucéenne. Un spécialiste ne reconnaissait-il pas, récemment, qu'*« aucun autre individu ou école de pensée n'a eu une influence comparable dans l'histoire de la Chine »*. Conscient de la force du phénomène, Liu Shaoqi, l'ancien président de la République, persécuté à mort pendant la révolution culturelle, n'avait-il pas préconisé d'intégrer la pensée morale confucéenne à la discipline du parti communiste ?

Prolongeant les réflexions engagées dès 1978 et marquées par une première réunion en novembre 1980, puis l'année suivante par une conférence sur le néo-confucianisme, un symposium rassemblant, à Qufu, cent quatre-vingts savants, venus de vingt-trois provinces, a offert récemment un vaste éventail d'opinions sur les divers aspects de la pensée de — *« étudier »* est le premier mot des *Entretiens*, — et sur l'éducation en tant que *« fondement même de l'ordre politique* (1) », comme l'écrit Anne Cheng. L'effort constantions et les quatre Beautés (2), inculquées depuis deux ou trois ans à la jeunesse chinoise. Interrogé par son élève Zizhang sur la question de savoir *« ce qu'il faut faire pour bien gouverner »*, Confucius répondit : *« Il suffit d'honorer les cinq Qualités et de bannir les quatre Défauts »* — Zizhang : *« Qu'appelez-vous les cinq Qualités ? »* — Le maître : *« L'homme de bien est capable d'être généreux sans gaspillage, de faire travailler le peuple sans susciter rancune, d'avoir des aspirations sans convoitise, d'être grand seigneur sans prendre de grands airs, d'être imposant sans être intimidant* (3) ».

Les points de vue sont plus partagés sur la question fondamentale du sens profond de la doctrine : le but est-il le concept d'« humanité » *(« ren »)* vers lequel doit tendre l'« homme de bien » ; ou le point de départ et d'arrivée de la pensée confucéenne serait-il plutôt constitué par les « rites », le souverain bien n'étant qu'un moyen d'accéder à ce rituel, institué par les sages rois de l'Antiquité et proposé pour être la clé de voûte de l'édifice social face aux désordres des temps. Querelle académique de spécialistes, où il ne s'agit plus en tout cas de trancher, arbitrairement, pour ne retenir que les aspects « positifs » de la pensée et rejeter ceux que l'on juge, au contraire, « négatifs ».

Des principes contre le chaos

Les chercheurs chinois contemporains ne se contentent pas, toutefois, de saluer l'*« attitude pratique »* de Confucius envers la nature et la société, l'esprit *« humaniste »* de son éthique et son *« point de vue matérialiste sur la théorie de la connaissance »*. L'évolution la plus intéressante de ces dernières années réside sans doute dans la reconnaissance par certains chercheurs du rôle historique de maître Kong. Celui-ci fut, c'est indéniable, le penseur par excellence qui imprégna l'idéologie et la culture de la société féodale. Et si sa doctrine fut facilement acceptée et vénérée pendant vingt siècles, c'est bien parce qu'elle justifiait le système hiérarchique du clan. Mais, comment nier, d'autre part, comme l'écrit un spécialiste aujourd'hui, l'*« influence agglutinante du confucianisme dans l'unification de la nation chinoise »*. Confucius, note ce même chercheur, M. Panz Zhenping, s'opposa aux expéditions guerrières dans lesquelles se jetèrent les principautés dans l'ère troublée qui marqua la fin de la période dite des Printemps et des Automnes. Il essaya au contraire d'*« élever le niveau culturel »*. Aussi bien, affirme l'auteur, *« le confucianisme joua-t-il dans la formation et le développement de la nation chinoise un rôle positif indéniable »*.

Dessin de Franchini.

D'autres chercheurs voient dans la pensée du *« roi des lettres »* un *« important facteur dans la formation d'une psychologie commune de la nation chinoise »*.

Pourquoi s'étonner que le confucianisme soit remis à l'honneur après les dix ans de troubles de la révolution culturelle ? La tentative de maître Kong, il y a deux mille cinq cents ans, ne fut-elle pas de poser quelques principes dans un monde en chaos ? A la Libération, le duc Kong Decheng, soixante-seizième descendant de Confucius en ligne directe, s'était enfui à Taiwan, avant de s'installer aux Etats-Unis. Or voici que la presse de Pékin annonce la présence au sein de la nouvelle conférence consultative du peuple chinois, qui siège ce mois-ci, de deux fleurons de la lignée des Kong, Kong Lingpeng (76e génération) et Kong Demao (77e génération). Le maître dit : *« La vertu n'est jamais solitaire. On fait cercle autour d'elle* (4) ».

MANUEL LUCBERT.

(1) Cf. L'introduction d'Anne Cheng aux *Entretiens* de Confucius, texte très accessible d'initiation à la pensée confucéenne (Ed. du Seuil, « Points »).

(2) Les cinq Obligations sont celles de la courtoisie, de la morale, du comportement civilisé, de l'hygiène et de la discipline. Les quatre Beautés se réfèrent à la beauté du cœur, à celles du langage, du comportement et de l'environnement.

(3) Cf. *Entretiens*, Livre XX,2.

(4) *Id.* Livre IV,25.

AFRIQUE DU SUD

Souvenirs de l'île enchaînée

Trois « terroristes » du Congrès national africain accusés d'avoir tué des policiers ont été pendus jeudi à Pretoria. Bon nombre de leurs camarades de combat purgent de lourdes peines à Robben-Island. Sur la vie dans l'île-bagne, voici un témoignage recueilli au Mozambique.

De notre envoyé spécial

Maputo. — « *Tu crèveras ici, coolie !* » Sur ce cri haineux des geôliers, le « *coolie* » Indres Naidoo, vingt-six ans, fait connaissance, un jour d'octobre 1963, avec Robben-Island, l'île-pénitencier du pays de l'apartheid. C'est un lieu maudit depuis toujours. Sa terre stérile recèle les os des princes noirs asservis par le colon hollandais, des esclaves révoltés et des lépreux proscrits. Une forteresse grise et lugubre au large du Cap, torride l'été, battue l'hiver par un océan glacé.

Indres appartient à l'une des familles d'origine indienne les plus intrépides d'Afrique du Sud. A l'orée du siècle, son grand-père militait aux côtés de Gandhi. Le Mahatma traita en fils adoptifs son père et ses trois oncles. Tous ont connu la prison, l'exil, ou les deux. Trois générations de lutteurs contre le racisme et pour l'égalité des droits. Indres et sa sœur Shanti, que ce pedigree politique prédestine à l'ardeur militante, découvrent jeunes l'injustice et l'action. A dix ans, Indres vend des journaux à la sauvette.

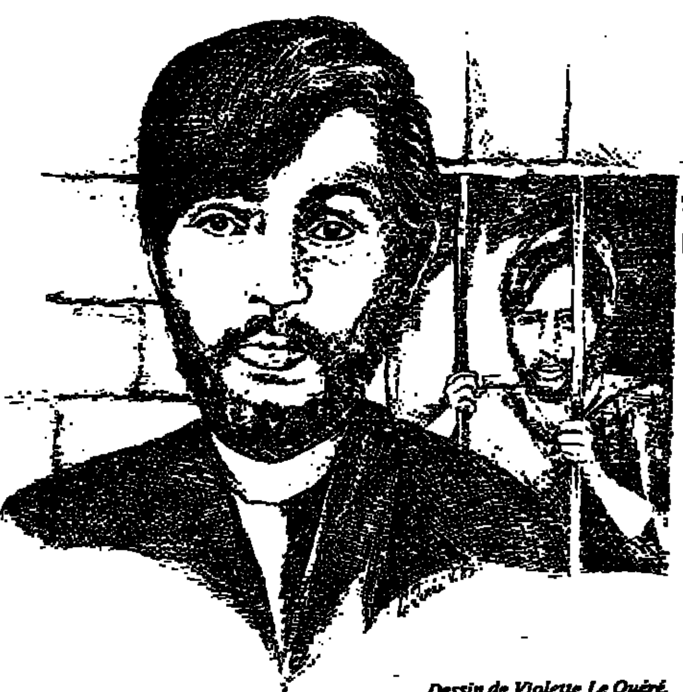
Lorsque le Congrès national africain (A.N.C.), mouvement nationaliste interdit après le massacre de Sharpeville, déclenche la lutte armée, Indres se porte volontaire. Une nuit près de Johannesburg, lui-même et deux camarades s'apprêtent à saboter un poste d'aiguillage quand, sur dénonciation d'un mouchard, la police les surprend. Condamnés à dix ans de détention, voici les « *dynamite coolies* » dans l'île cruelle, microcosme de toutes les souffrances où les gardes-chiourme n'ont qu'une idée en tête : anéantir toute volonté chez leurs victimes, à force de violences et d'humiliations, et ravalent leur misérable existence à l'état d'hébétude soumise.

Devenu le prisonnier 885/63, Indres refuse dur comme fer de perdre son âme *en même temps* que sa liberté. Avec ses amis de l'A.N.C., il mène un combat sans relâche. Pour une nourriture moins abjecte, un travail moins déprimant, des vêtements moins crasseux. Mais aussi pour le droit de chanter et d'être informé, pour l'intelligence et la dignité. Dans un livre d'une beauté terrible, *Island in chains* (Penguin Books, Londres), il raconte sobrement cette longue épreuve, où les victoires, minuscules parfois, sur le malheur et la barbarie sont la source d'une intense allégresse.

Le fouet et les chiens

Jour après jour, l'île résonne de ses bruits familiers : le fracas des pioches dans la carrière où s'échinent les forçats, le tintement des chaînes contre la roche, le claquement du fouet, les gardiens qui braillent, les chiens féroces qui aboient, et ces milliers de mouettes détestées qui tournoient en criant au-dessus des têtes et lâchent leur fiente dans les écuelles froides. On entend parfois miauler les chats sauvages aux yeux rouge sang. Des cellules montent les chants africains, graves et tristes, sortis de cinquante poitrines. Des chants interdits mais toujours recommencés.

Robben-Island est un monde de la douleur. Neuf prisonniers sur dix, faute de chaussures à leur taille, vont pieds nus en toute saison. La nuit, dans les cellules, l'électricité n'est jamais éteinte.



Dessin de Violette Le Quéré.

Les sévices *sont innombrables* et quotidiens. Triques et tuyaux caoutchoutés voltigent sans cesse. Pour les matons de l'île, cogner n'est qu'une routine, mais leur imagination perverse n'a pas de bornes. Tel détenu, par exemple, enterré jusqu'au cou, reçoit leur urine en plein visage.

Un jour, Indres subit le redoutable châtiment de la « canne », pourtant réservé aux « droit commun », et infligé en présence d'un *médecin. Il a de la chance, car le* gardien, nerveux, manque deux coups sur quatre, qui viennent mourir sur le coussin réglementairement posé sur l'échine. Il lui reste assez de forces pour traverser la cour de la prison sous l'œil furieux des surveillants, avant de s'écrouler dans sa cellule, sans connaissance. Depuis cette nuit-là, il dort sur le ventre. Torturé après son arrestation, il est devenu sourd de l'oreille gauche. Lors de la fouille quotidienne, les « politiques », faisant front, refusent la « *tausa* » (danser, en afrikaans), humiliation suprême où le prisonnier, nu comme un ver, cabriole devant son gardien, se penche et lui présente son rectum.

A Robben-Island, on appelle son argousin « *baas* » (maître). Il n'y a *ni* Noirs, *ni* Indiens, *ni métis* mais seulement des « *Cafres* », des « *coolies* » et des « *hotnots* » (1). Au stand de tir où ils s'entraînent, les gardiens ont baptisé leurs cibles des « *têtes de Cafres* ». Au cœur du pénitencier triomphe l'apartheid car les Noirs — règlement oblige — y sont *moins nourris que leurs codétenus.*

Robben-Island et ses joies ? Elles sont rares et d'autant plus précieuses : l'eau chaude qu'on goûte lors d'un bref séjour à l'hôpital, le scintillement des étoiles redécouvert par une nuit d'été, cette orange mémorable, seul fruit savouré en dix ans, la bouffée de tabac avalée en cachette au prix de mille stratagèmes, le passage d'un avion Concorde au-*dessus de l'île, événement dont on* discute pendant des heures, et les arabesques des dauphins, au large, libres à jamais. La joie tant attendue devient peine le jour où, dans le brouhaha du parloir collectif, Indres, la rage au cœur, ne parvient pas à communiquer avec sa mère en larmes, le regard fixé sur le crâne rasé de son fils.

Un fil ténu

Face à un système qui cherche, par un isolement sans merci, à briser leur résistance, les détenus politiques maintiennent, avec un acharnement salutaire, le fil ténu qui les relie au monde. Ils chapar*dent la moindre bribe de nouvelle,* dévorent en quelques secondes un lambeau d'article ramassé en fraude, *mémorisent* avec méthode des dizaines d'informations restituées ensuite à leurs compagnons de cellule. Les journaux sont leur plus riche nourriture. Chacun lit et relit à satiété les lettres familiales de tous, proclamées propriété commune. Ainsi garde-t-on son âme à Robben-Island.

Au fil des années, les militants de l'A.N.C. imposent leur force collective aux geôliers. Grâce à plusieurs grèves de la faim victorieuses, ils obtiennent une amélioration de leur sort. Loin d'être pervertis par les « droit commun » et de s'inféoder à leurs gangs, ils commencent à « contaminer » leurs codétenus, au demeurant peu à peu éloignés de l'île. « *Il n'est qu'une seule façon de survivre*, écrit Indres. *Se souvenir, chaque jour, que son combat est juste.* » A l'exemple de Nelson Mandela, héros et martyr des *Noirs d'Afrique du Sud, dont la* haute silhouette un peu voûtée rôde tout au long du livre (2).

*La suite ? Indres nous la ra*conte de vive voix à Maputo, capitale du Mozambique, où il repré*sente en second* l'A.N.C. Sa délivrance, un jour de 1973, ne lui offre qu'une liberté au rabais. Car on le « bannit » aussitôt pour cinq ans. Mesure administrative renouvelable à volonté, le « bannissement » frappe en permanence plusieurs centaines d'opposants sud-africains. Il transforme leur vie en une suite d'interdits et d'astreintes.

Le mariage du « banni »

Défense d'être accompagné de plus d'une personne extérieure à *la famille, de quitter son domicile* avant 7 heures et d'y revenir après 19 heures, de sortir de la ville, de se rendre dans les banlieues africaines. Défense de discuter politique, d'adhérer à une quelconque organisation ou simple association culturelle, de rencontrer des journalistes, d'être cité dans la presse. Défense d'entrer dans tout bâtiment abritant une usine, une imprimerie, une école, etc. (en pratique, le « banni » n'a pas accès à de nombreux immeubles de Johannesburg). Obligation de se présenter à la police chaque semaine, de rester chez soi du samedi midi au lundi matin.

Cette liberté au compte-gouttes *empêche tout travail ailleurs* qu'au domicile. Mais Indres en tire le profit maximum. C'est une *question de principe et un point* d'honneur. Le cinéma ? Il y va en matinée. Le théâtre ? Il assiste aux répétitions. Les journalistes ? Mine de rien, il leur parle dans la rue, tout en marchant. Avant sa sortie de prison, sa mère obtint pour lui le droit de se rendre au temple hindou chaque dimanche matin. Une échappée de deux heures à l'autre bout de la ville. Quel plaisir de conduire sa voiture et, après une rapide prière, de jouer au *football*, seul avec son neveu, bannissement oblige.

Indres vit dans la petite maison familiale. Sur la porte de sa chambre, il a écrit : « *Défense d'entrer, danger !* ». L'avis est à *prendre au pied de la lettre car le* Special Branch veille. Une voiture de police stationne jour et nuit au bout de la rue. On l'espionne à la jumelle — il le découvrira tardivement — depuis un immeuble voisin. Souvent, des policiers surgissent à l'improviste, allant jusqu'à compter les verres qui traînent sur la table. Son courrier est intercepté. Quand des amis de sa mère viennent dîner, il se réfugie dans sa chambre.

Malgré cette surveillance tatillonne, Indres reste un militant. Il communique avec ses camarades, dans la rue, les jardins publics ou les supermarchés. Après l'arrestation d'un dirigeant nationaliste; Joe Gqabi — *qui sera assassiné en* 1981 à Harare, — Indres reçoit l'ordre de quitter immédiatement l'Afrique du Sud. L'A.N.C. le prend en charge, des chauffeurs muets, militants clandestins comme lui, se relaient pendant des heures pour le conduire en lieu sûr. Le 2 janvier 1977, il traverse la frontière du Swaziland.

Indres évoque avec humour et émotion son plus beau souvenir de « banni ». En 1974, il se marie. Après la *cérémonie*, tous ses *amis* viennent le congratuler — un à un, bien entendu, pour ne pas enfreindre la loi — et lui souhaiter une agréable lune de miel. Car Indres a obtenu de la justice l'autorisation exceptionnelle de passer avec sa femme dix jours au Cap. Là-bas, il se rend sur la célèbre « montagne de la Table », qui surplombe la *péninsule. Et l'œil collé* à la lunette du télescope, il scrute longuement l'île maudite qu'il voit « *de loin* » pour la première fois.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

(1) Abréviation péjorative pour « Hottentots », peuple aujourd'hui disparu mais dont le sang coule encore dans les veines des mulâtres du Cap.

(2) Emprisonné à vie en 1964, Nelson Mandela, soixante-cinq ans, a été transféré en 1982 de Robben-Island à la prison de Pollsmoor près du Cap. Selon sa femme Winnie, Nelson et cinq autres dirigeants de l'A.N.C. sont « enterrés » dans une cellule humide et bondée et n'ont pas été autorisés à en sortir depuis un an.

Les jeux interdits des petits Anglais

Plusieurs centaines de milliers de travailleurs anglais ne sont pour rien dans le triomphe de Mme Thatcher ou la débâcle des travaillistes. Tout simplement parce qu'ils n'ont pas encore l'âge requis pour le vote. Comme au temps de Dickens, mais cette fois au mépris d'une législation généreuse et inefficace, des enfants triment à l'âge où d'autres s'instruisent et jouent. Jeux interdits...

De notre correspondant

Londres. — Tous les matins à 6 heures, *été* comme hiver, José enfourche sa bicyclette pour aller chercher le paquet de journaux qu'il glissera un par un sous les portes du quartier chic de Chelsea. Un peu après 7 heures, il aura terminé et aura juste le temps de rentrer chez lui prendre son cartable avant d'aller à l'école. A quinze ans, il est en quatrième. Son père et sa mère sont portugais, et ce n'est pas pour l'argent de poche qu'il fait ce petit boulot depuis près d'un an, ni *même* pour arrondir les fins de mois de la famille. Les 12,50 livres (environ 140 F) qu'il gagne chaque semaine, il les place soigneusement à la caisse d'épargne, « *pour quand il sera grand* ».

Spencer a moins de chance. A onze ans, il fait le même travail que José, mais il doit aller chercher son paquet de journaux à 3 kilomètres. Sa tournée l'amène dans un quartier plus populaire, où *la* densité *des lecteurs* est plus faible qu'à Chelsea. Le circuit est plus long et d'autant *plus pénible que* Spencer est affecté d'une légère claudication. Avec ça, il ne gagne qu'une livre par jour.

Ils sont nombreux, en Grande-Bretagne, les petits copains de Spencer et de José. *Un million* et demi, si l'on en croit une récente étude de la Low Pay Unit, institut de recherches indépendant sur les bas salaires, qui a mené une enquête à Londres à la fin de l'année dernière, à la demande de l'ILEA, l'organisme de tutelle du système scolaire de la capitale. Un million et demi d'enfants âgés de treize à seize ans qui travaillent, le chiffre peut paraître énorme.

L'enquête n'a porté que sur huit écoles de l'est et du sud-ouest de Londres, des quartiers, certes, très populaires ; les établissements ont été choisis au hasard, simplement parce qu'ils étaient d'accord pour participer à l'expérience ; 941 élèves de la sixième à la quatrième ont répondu à un questionnaire ; 488 ont déclaré avoir travaillé dans la semaine précédant l'enquête, soit un peu plus de la moitié. Si *l'on élimine* ceux ou celles ayant pratiqué le baby-sitting (162), qui n'est pas réglementé par la loi, il en reste 326, soit 35 % des élèves interrogés, qui ont occupé un emploi tombant sous le coup de la loi.

Hors-la-loi

L'échantillon peut paraître limité, mais les résultats corroborent une étude effectuée en 1975 par le ministère de la santé, qui affirmait qu'un quart à un tiers des enfants entre treize et seize ans occupaient un emploi en dehors des heures de classe. Plus grave encore, selon la Low Pay Unit, la proportion est à peine *inférieure* chez les enfants de onze et de douze ans. Contrairement à une idée très répandue, ce ne sont pas seulement des petits Pakistanais qui donnent un coup de main dans l'épicerie familiale : un quart seulement des élèves interrogés travaillent avec leurs parents. Et quatre sur *cinq travaillent en* dehors de toute légalité, soit qu'ils fassent des travaux interdits aux enfants, soit qu'ils travaillent en dehors des heures légales.

C'est d'ailleurs un de ces drames de l'illégalité qui a été à l'origine de l'enquête commandée à la Low Pay Unit par l'ILEA. L'année dernière, un gosse de quatorze ans est mort dans l'arrière-boutique d'une *boucherie où il était employé* sans être déclaré, après qu'un couteau eut glissé et lui eut tranché l'artère fémorale. Beaucoup de ces petits travailleurs accomplissent des travaux d'adulte dans des conditions de sécurité extrêmement précaires. La distribution des journaux à domicile, dès potron-minet, *vieille institution britannique,* apparaît presque folklorique à côté des récits que rapportent certains enfants sur le travail dans des petites fabriques, ni artisanales ni industrielles.

Chez les garçons, ce sont la distribution des journaux ou du lait, la manutention sur les marchés, qui sont les plus répan*dues ; chez les filles,* les « ménages », (où elles accompagnent souvent leur mère), le nettoyage des écuries dans les centres d'équitation, le travail à la ferme ou le jardinage. Selon l'enquête de la Low Pay Unit, les garçons *travaillent* en moyenne neuf heures dix par semaine, les filles sept heures. Mais l'une d'elles, âgée de quinze ans, a déclaré travailler vingt-deux heures par semaine comme fille de salle dans un restaurant en plus du temps passé à l'école... et un garçon de treize ans... « aide » quarante-sept heures par semaine dans l'épicerie de ses parents.

Robert a quinze ans et demi. Il *vit avec son frère John* (dix-sept ans) et sa sœur Rachel (dix-huit ans) dans le nord de Londres. Son père est mort, sa mère est partie sans laisser d'adresse. Pendant cinq mois, il a travaillé dans *une petite usine de tabac, où, de* 18 à 23 heures, cinq nuits par semaine, il grimpait sur des échafaudages pour stocker le tabac. Il gagnait 25 livres par semaine. Il montre son bulletin de salaire, ce qui prouve au moins que si ce genre de travail est interdit à des jeunes de moins de seize ans, le patron évitait de se trouver dans l'illégalité totale.

L'école buissonnière

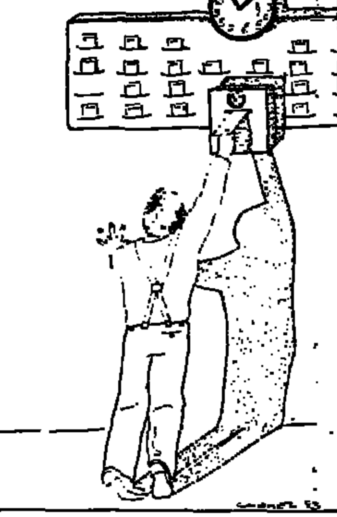
Selon Robert, quatre ou cinq jeunes de son âge passent leurs soirées dans cette fabrique à empiler des balles de tabac, bien qu'il y ait des élévateurs qui restent inutilisés. Deux de ses copains y ont travaillé à plein temps pour 115 livres par quinzaine, mais ils vont abandonner aussi parce que le patron veut introduire des horaires plus longs. Il affirme même que, avant la modernisation de l'usine, des gamins de treize ans travaillaient dans les bureaux.

Robert va à l'école de temps en temps. Les responsables ignorent pourquoi il est absent, mais ils ne paraissent pas s'en soucier beaucoup. A Londres, l'absentéisme atteint 20 % dans les collèges. En principe, les directeurs doivent *écrire aux parents pour* signaler les absences, mais ils se lassent. Ou bien les élèves réapparaissent de temps en temps pour arrêter la mise en œuvre de mesures administratives.

Ceux qui pratiquent ce genre d'école buissonnière, non pour s'amuser mais pour se faire un peu d'argent, ne regrettent pas le *temps volé à l'enseignement. Pour* la plupart, ils sont convaincus qu'une qualification ne leur servira à rien, puisqu'à la sortie ils se retrouveront chômeurs... Quant aux inspecteurs de l'enseignement, ils sont débordés. Les plus dévoués font des heures supplémentaires pour parcourir les rues à la recherche des enfants employés illégalement. Toutefois, leur compétence s'arrête à la *porte des usines. Au-delà, ce sont* les inspecteurs du travail qui pourraient intervenir, mais ils ne sont pas assez nombreux : quatre-vingt-dix seulement pour l'ensemble de Londres. En moyenne, deux employeurs sont condamnés chaque année pour avoir utilisé des enfants : une goutte d'eau dans la mer.

Le travail des enfants ne date pas de la crise et ne disparaîtra pas avec elle. Mais il est certain que, *dans une conjoncture* difficile, des petits patrons ont trouvé profitable d'employer des jeunes sous-payés pour accomplir la même besogne que des adultes non qualifiés. D'ailleurs, passé seize ans, il est plus difficile de trouver ces « petits jobs ». Les syndicats se sont inquiétés de cette concurrence déloyale et ont même *découvert que le ministère* de la défense employait des jeunes pour nettoyer ses bureaux.

A 50 pence (5 F) l'heure, on ose à peine parler de salaire. Les enquêteurs de la Low Pay Unit ont rencontré un jeune garçon travaillant dans un magasin, trente-six heures par semaine, pour 17 pence de l'heure. C'est sans doute *la rémunération la plus basse*, mais la moyenne s'établit à 1,23 livre pour les filles et à *1,08 livre pour les garçons*. Oh, certes, ce ne sont pas les lois réglementant le travail des enfants qui manquent. Les plus anciennes datent de 1920 et de 1933 ; la plus récente est de 1973. Cette dernière stipule expressément que les enfants de moins de quatorze ans n'ont pas le droit de travailler, et que les jeunes de *moins de seize* ans ne doivent pas être employés dans des travaux de caractère industriel. Suit une longue liste d'emplois qui leur sont strictement interdits. Dans ce cadre général, les autorités éducatives locales peuvent définir des règles plus précises. Celles de Londres ont décidé que les jeunes ne pourraient pas travailler avant



Dessin de Chomel.

7 heures et après 19 heures, ni pendant les heures de classe, qu'ils ne pourraient pas travailler plus de deux heures par jour pendant l'année scolaire et le dimanche, et pas plus de cinq heures le samedi...

Le malheur, c'est, d'une part, que la loi de 1973 attend toujours ses décrets d'application et, d'autre part, que les autorités éducatives locales n'ont pas les moyens de faire respecter leurs beaux règlements.

Le laisser-faire laisser-passer, remis à l'honneur par le gouvernement conservateur, s'accorde mal avec un développement des contrôles et de la bureaucratie, qui « *entravent la libre entreprise* ». De bonnes âmes pensent même que le travail des enfants est une excellente école de vie. Les syndicats ne protestent guère qu'au nom des emplois « *volés* » aux chômeurs. Puisque tout le monde semble y trouver son compte, on voit mal en effet pourquoi des milliers de jeunes Londoniens n'iraient par rejoindre dans la légende les petits cireurs de Broadway.

DANIEL VERNET.

Etranger

M. CHANDERNAGOR A MADRID

L'Espagne ne considère plus la France comme le seul obstacle à son entrée dans la Communauté

De notre correspondant

Madrid. – Les ministres français se succèdent en Espagne. Après M. Hernu en avril, et M. Cheysson en mai, c'est le ministre délégué chargé des affaires européennes, M. Chandernagor, qui achève ce vendredi 10 juin un séjour de vingt-quatre heures dans la capitale espagnole. Il précède de peu M. Mauroy, qui fera, les 12 et 13 juin à Madrid, une visite dite « privée ».

M. Chandernagor s'est longuement entretenu avec le secrétaire d'Etat espagnol pour les relations avec la C.E.E., M. Manuel Marin. *« Nous avons voulu recueillir les impressions de l'Espagne avant le sommet européen de Stuttgart »*, a-t-il dit, montrant par là que Paris entendait prendre en considération la position de son futur partenaire, à la veille d'une réunion importante. Si les négociations sur la réforme communautaire continuent de piétiner, retardant d'autant l'adhésion espagnole, la France ne veut pas être accusée d'en être le principal responsable.

L'époque où Madrid considérait Paris comme le seul obstacle à l'adhésion espagnole semble maintenant révolue. Le gouvernement de M. Gonzalez espère même que, lorsque la France assumera la présidence de la Communauté durant le premier semestre de 1984, la négociation sur le thème agricole, de loin la plus difficile, pourra être menée à bien. La Commission européenne vient d'élaborer un premier document sur ce thème qui doit être bientôt soumis aux ministres de l'agriculture des Dix. Il s'agit d'un texte « dur », puisqu'il prévoit notamment que les fruits et légumes espagnols (un secteur qui représente 20 % de la production agricole nationale) resteront pendant quatre ans en dehors de la Communauté. Toutefois, comme l'affirme M. Marin, *« nous préférons un document dur que pas de document du tout, car il nous permet de commencer enfin à négocier »*.

M. Marin partage, dans l'ensemble, la position que lui a exposée M. Chandernagor, suivant laquelle l'adhésion espagnole à la C.E.E. est subordonnée à un règlement du problème des produits méditerranéens, qui jouissent, dans la Communauté, d'un traitement moins favorable que celui réservé aux céréales, au lait ou à la viande. Etendre à l'Espagne les aides aux produits méditerranéens, actuellement insuffisantes, sans en augmenter auparavant le montant total, reviendrait à les diluer, donc à affaiblir ce secteur, a fait valoir le ministre français à son interlocuteur. La balle est ainsi dans le camp de l'Allemagne fédérale et de la Grande-Bretagne, qui, tout en affirmant leur appui politique à l'adhésion espagnole, se montrent réticentes à en assurer le financement.

« Nous comprenons et partageons ce raisonnement, nous a affirmé M. Marin, *et nous savons que, sur ce point, les intérêts de nos deux pays coïncident, mais nous ne voulons pas pour autant être utilisés comme otages par la France dans sa négociation avec ses partenaires. Le coût de l'adhésion espagnole est faible par rapport à celui que représente la réforme globale de la politique agricole commune. »*

Certes, M. Marin reconnaît que Bonn et Londres ne se sont pas montrés sensibles aux sollicitations espagnoles en faveur d'un accroissement des dépenses communautaires. Mais n'est-il pas pessimiste : *« Avec ou sans l'Espagne et le Portugal*, dit-il, *la Communauté devra, à la fin de cette année, accepter une augmentation de ses ressources propres, sous peine de se retrouver en état de cessation de paiement. La négociation de notre adhésion s'en trouvera facilitée. »*

THIERRY MALINIAK.

QUALIFIANT BEYROUTH DE « PRISON »

M. Walid Joumblatt décide de s'exiler pour « poursuivre le combat »

M. Walid Joumblatt, chef de la communauté druze et du parti socialiste progressiste, a annoncé, le vendredi 10 juin, qu'il s'exilait volontairement du Liban pour mieux combattre l'accord que celui-ci a conclu avec Israël le 17 mai dernier. Beyrouth, a-t-il déclaré au quotidien de gauche *Al-Safir*, est *« une prison »* où *« l'opposition politique est interdite et la critique bannie »*. Quant à l'accord israélo-libanais, a-t-il expliqué, il ne peut déboucher que sur le démembrement du Liban, une partie échouant aux maronites, l'autre aux Syriens.

M. Joumblatt, qui a échappé à plusieurs attentats ces derniers mois, a indiqué qu'il vivrait alternativement à Amman, à Damas et à Paris, où il *« poursuivrait le combat »*. Il a rappelé qu'il avait constitué un front de l'opposition, à la mi-mai, avec divers partis et personnalités, dont l'ancien président de la République, Soliman Frangié (maronite), l'ex-président du conseil, Rachid Karamé (sunnite, député de Tripoli) et Raymond Eddé (maronite, chef du Bloc national et député, qui réside à Paris depuis plusieurs années.)

Tandis que les attentats contre des unités israéliennes se multiplient au Sud-Liban – il y en a eu trois dans la seule journée de vendredi qui ont fait trois tués et plusieurs blessés parmi les soldats – (nos dernières éditions du 11 juin), la tension monte, à Jérusalem, entre M. Begin et le général Sharon. Si ce dernier devait insister pour que soit constituée une commission d'enquête sur la guerre du Liban, a déclaré un ministre (qui a tenu à l'anonymat), une *« confrontation au sein du cabinet, lors de sa réunion de dimanche, deviendrait inéluctable »*. Le général Sharon risque de se voir exclure du gouvernement, a-t-il précisé.

Par ailleurs, le colonel Kadhafi poursuit sa tournée au Proche-Orient, sans que l'on sache au juste son objectif. Après Sanaa (Yémen du Nord) et Ryad, où il a eu une longue conversation avec le souverain saoudien, le président libyen s'est entretenu vendredi, à Amman, avec le roi Hussein. Il était attendu samedi à Damas. Le rapprochement apparent du chef de la Jamahirya avec les monarchies qu'il qualifiait, il y a peu, de *« réactionnaires »* ne manque pas d'intriguer les observateurs. – *(A.F.P., A.P., UPI)*

El Salvador

Un général américain se déclare hostile à l'envoi de troupes

Le chef d'état-major de l'armée de terre américaine, le général Edward Meyer, a déclaré le jeudi 9 juin dans une conférence de presse à Wash-ington qu'il s'opposerait actuellement à l'envoi de troupes au Salvador parce qu'une telle décision n'aurait pas l'appui du peuple américain et parce que les Salvadoriens eux-mêmes n'étaient pas résolus à en finir avec la guérilla. Il s'est fondé sur son expérience de la guerre du Vietnam pour affirmer qu'on ne gagne pas une guerre de guérilla si l'on ne compte pas sur la participation de la population locale. L'envoi de troupes serait souhaitable, a ajouté le général Meyer, seulement si cela pouvait aider à résoudre le problème interne salvadorien. Pour l'instant, dit-il, l'aide économique est plus importante. Ces déclarations sont rapportées par l'*International Herald Tribune* de ce samedi 11 juin.

Au Salvador, l'armée a lancé ces derniers jours une vaste offensive dans le département de San-Vicente, à l'est de la capitale. Plus de six mille soldats, soit le quart des effectifs, ont été déployés dans la région pour pilonner les positions de la guérilla. Les représentants du Front Farabundo-Marti de libération nationale et du Front démocratique révolutionnaire ont déclaré jeudi, dans une conférence de presse à Mexico, que les guérilleros étaient en train de gagner la guerre et ont chiffré à trois mille six cent douze hommes les pertes infligées aux forces gouvernementales entre juillet 1982 et février de cette année.

Pologne, capitale Vatican...

Le jeudi 16 juin, à 18 heures, l'avion de Jean-Paul II se posera sur l'aérodrome militaire d'Okecie-Varsovie. Une fois de plus, l'inconcevable se produit en Pologne.

Car cette seconde visite dans sa patrie de l'ancien archevêque de Cracovie, plus personne ou presque n'y croyait. L'Etat, acharné dans sa répression, ne la souhaitait que si elle pouvait tourner à son avantage. Le « pape de Solidarité » ne la concevait que si elle pouvait aider le peuple chrétien dans l'épreuve.

Lourde d'arrière-pensées, de manœuvres et d'espérance, la visite suffirait à prouver que, décidément, la situation polonaise est irréductible aux normes du « socialisme réel »...

La visite du pape :

De notre correspondant

Varsovie. – Jusqu'au bout le scepticisme avait prévalu. Jusqu'il y a trois semaines encore, lorsque Moscou par presse interposée dénonçait les lenteurs de la normalisation, les Polonais n'auraient pas parié 20 zlotys sur la réalisation de cette visite pontificale. On se disait que le Kremlin opposerait un veto, que les autorités reculeraient devant le risque, qu'il n'était tout simplement pas possible que le général de l'état de guerre reçoive le *« pape de Solidarité »* et lui ouvre, pour une semaine, les portes du pays.

Le fait est là, mais cette impatience à déguster le bonheur que l'on rencontrait partout avant le premier voyage du pape, on ne la sent aujourd'hui nulle part. On met, bien sûr, une dernière main fébrile aux préparatifs. Aux quatre coins du pays, des ouvriers s'affairent à dresser en plein air, sous l'œil vigilant de miliciens, d'énormes autels surélevés pour qu'on puisse apercevoir le pape de très loin.

Les services de sécurité sont sur les dents tant pour parer à un attentat dont chacun rendrait responsable le régime que pour limiter la marge de liberté dont bénéficieront les foules rassemblées par le pape. Depuis une semaine, les prêtres ont un thème de sermon tout trouvé et, suivant leur tempérament, le développent en appelant au calme ou en décrivant le pays blessé que rencontrera le *« défenseur de la dignité de l'homme »*. Et tous, quoi qu'ils disent en chaire, sont assaillis de solliciteurs venus arracher l'un des précieux billets qui permettront d'être à 10 mètres et non pas à 300 de Jean-Paul II lorsqu'il parlera, de Varsovie à Cracovie en passant par Niepokalanow, Jasna Gora, Poznan, Katowice, Wroclaw et Sainte-Anne.

La fierté passée

L'émotion pourtant si profonde et exubérante en 1979, plusieurs semaines déjà avant que l'archevêque de Cracovie, parti cardinal de son pays, y revienne pape, est absente. C'est que rien ne prête plus maintenant à rire en Pologne. C'est surtout que ces deux voyages effectués par le même homme sur la même terre n'ont rigoureusement rien de commun.

Il y a quatre ans, la Pologne accueillait l'homme qui par la grâce d'une fumée blanche l'avait fait redécouvrir au monde.

Plus que satisfait, chaque Polonais en était flatté. Homme de légende, le cardinal Wyszynski, et avec lui toute l'Eglise, triomphait. Il avait, après quelques compromis, su admettre la réalité du nouveau régime au risque d'être soupçonné de compromission par le Vatican. Ensuite, il s'était montré assez combatif pour être emprisonné puis libéré, son autorité décuplée, à la faveur de l' *« octobre »* de 1956. Au fil des années il avait su s'imposer comme l'interlocuteur du pouvoir, élargir la liberté du culte et heurter de nouveau le Vatican en restant plus ferme que ne le demandait désormais l'Ostpolitik de la curie romaine. Au bout du compte, l'Eglise de Pologne possédait après trente ans de communisme un rayonnement exceptionnel et le pays bénéficiait grâce à sa force d'un embryon de pluralisme, unique à l'Est. Le monde catholique, après tant d'incompréhension, n'aurait pu lui rendre, à elle et à ses fidèles, plus grand hommage qu'en élisant pape un cardinal polonais.

Numériquement faible mais si importante politiquement – on allait le voir en août 1980, – l'opposition triomphait elle aussi. Jeune, très moderne malgré la rigueur de sa foi, le cardinal Wojtyla était en effet de tout l'épiscopat l'homme le plus lié aux intellectuels catholiques engagés dans le combat pour les droits civiques, le plus ferme défenseur des opposants, le plus populaire enfin dans la jeunesse étudiante et la classe ouvrière. Son élection rendait donc également hommage aux courants les plus combatifs de la Pologne, qui trouveraient désormais au Vatican une oreille avertie de la montée des tensions et de la contestation à l'Est.

Bref, hormis le pouvoir, qui enrageait et entravait l'organisation de cette première visite faute de pouvoir la refuser, toute la Pologne triomphait.

L'espoir du régime

Quatre ans plus tard, parce que la crise a éclaté et demeure ouverte pour longtemps, la seconde visite relève d'un jeu politique complexe dont chacun des protagonistes espère – sans certitude – tirer des avantages opposés ou en tout cas différents.

En 1979, M. Gierek, le premier secrétaire de l'époque, avait reçu Jean-Paul II parce que le rôle reconnu à son pays par le camp socialiste était d'être l'ambassadeur de la stratégie du pacte vis-à-vis de l'Europe occidentale. Il fallait se résigner à l'épreuve pour persévérer dans ce rôle dont Varsovie tirait aussi de grandes (et dangereuses) facilités financières. Dans l'état de ses relations avec l'Ouest, l'équipe du général Jaruzelski n'aurait, elle, rien eu à perdre sur ce plan en s'épargnant huit jours d'homélies pontificales. Elle aurait en revanche renoncé ainsi à une spectaculaire occasion de se faire reconnaître à la face du monde une légitimité si ce n'est morale, institutionnelle, non seulement par un pape mais par le plus illustre des Polonais. Les sanctions occidentales pèsent sur l'état de l'économie qui aggrave lui-même la crise politique. Aucun moyen permettant d'espérer rompre l'ostracisme internationale qui entoure le régime ne pouvait donc être écarté *a priori*.

Fondamental, cet aspect des choses n'aurait pourtant pas suffi à emporter la décision des dirigeantss'il n'avaient pensé pouvoir en tirer plus de profits que d'inconvénients à l'intérieur même du pays. L'un des espoirs du général Jaruzelski est d'arriver à gagner ce qu'on appelle officieusement la *« masse des indécis »*, c'est-à-dire tous ceux qui partagent les idéaux de Solidarité, qui n'ont aucune sympathie pour le régime mais qui ne voulant pas être des héros se réfugient dans la passivité.

Second objectif intérieur : la hiérarchie catholique. La société polonaise étant, comme dit le porte–parole du gouvernement, « diversifiée », il faut, sauf à instaurer la terreur, que le régime se dote de corps intermédiaires. Il n'en est qu'un qui serait à la fois crédible pour la population

En quête d'un réalisme sans résignation

De notre correspondant.

Cité du Vatican. – Avant qu'il ne soit décidé, en mars dernier, puis par la suite, le voyage du pape en Pologne a été l'objet de longs débats au Saint-Siège. Pour certains prélats – italiens notamment – quelque peu troublés déjà par la fréquence des déplacements du pape, une seconde visite dans son pays natal ne s'imposait pas et semblait surtout signifier que Jean-Paul II se comportait en primat de Pologne plus qu'en chef de l'Eglise universelle. Plus significatives des inconnues de ce voyage sont les interrogations auxquelles il a donné lieu au sein même de l'entourage polonais du pape. Pour les uns, l'Eglise qui a sa part de responsabilité dans la naissance de Solidarité, le premier voyage du pape ayant contribué à créer les conditions de son développement, ne doit pas entretenir de faux espoirs dans la population, qui ne peuvent être que générateurs de nouvelles déceptions. Pour les autres, cette visite, savamment exploitée par les autorités comme elle ne manquera pas de l'être, peut paraître légitimer une situation de fait que pourtant Jean-Paul II est loin de vouloir cautionner.

Le risque d'une exploitation par le régime paraît d'autant plus fort que le Vatican semble avoir fait des concessions aux autorités pour que cette visite puisse se faire : le Saint-Siège avait par exemple condamné fermement l'interdiction de Solidarité en automne dernier et avait demandé à plusieurs reprises – certes sans en faire une condition du voyage – l'amnistie et la libération des prisonniers politiques.

« Visiter un malade »

Le général Jaruzelski n'a fait jusqu'à présent aucun geste susceptible d'être interprété comme une réponse à cet appel. En outre, notent les observateurs, le 23 mars le Vatican a publié, fait inhabituel, le texte de l'invitation adressée au pape par le président Jablonski, dans lequel celui-ci souligne *« les résultats positifs* (de la visite) *pour le bien du pays et de l'État socialiste polonais ainsi que pour la concorde nationale et un approfondissement de la normalisation des rapports entre l'Église et l'État »*. Par cette publication, le Vatican semble accepter le *« cadre)* dans lequel le régime de Varsovie entend placer la visite du pape et implicitement entériner le situation de fait, la *« normalisation »* poursuivie par les autorités.

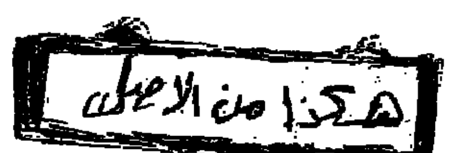
Il y a un an, dit-on au Vatican, le pape était attendu en Pologne comme une sorte de Messie. Ce n'est plus le cas aujourd'hui. La chape est retombée sur les espoirs et l'euphorie a fait place à une apparente résignation : *« Le pape va en Pologne visiter un malade »*, dit-on dans les milieux polonais de Rome. Dans une telle situation, le message de Jean-Paul II à ses compatriotes a plusieurs significations. Le pape veut d'abord insister sur la solidarité nationale. Il paraît improbable que ce mot ne revienne pas comme un leitmotiv dans ses discours.

Message de compassion de celui qui connut les souffrances de ses compatriotes, le message du pape se veut aussi un témoignage : les Polonais ne sont ni oubliés ni isolés. Ce qui dans la situation présente, souligne-t-on au Vatican, est essentiel. D'une part, dans la mesure où il faut rappeler que l'Europe occidentale ne peut se désintéresser d'un pays, de son *« aire culturelle »* qui aspire à une plus grande liberté. Ensuite parce que, sans chercher à encourager des actions qui dans la situation actuelle seraient suicidaires, Jean-Paul II entend raviver un certain nombre de principes et d'idéaux : *« Tout un patrimoine qu'il ne faut pas laisser s'endormir dans la résignation. Le pape encouragera à maintenir intacte une volonté de changement, même si celle-ci ne peut s'exprimer actuellement : il s'agit d'entretenir le feu sous la cendre. Si le pape y réussit, son voyage n'aura pas été inutile »*, explique-t-on au Vatican.

La visite du pape en Pologne, vue de Rome, se veut un moment de joie et d'unité nationale pour les Polonais. Ce que cherche l'Église – et notamment sur place Mgr Glemp lorsqu'il parle de *« paix sociale »* – c'est à obtenir ce qui est possible dans les limites politiques existantes. Si parfois on a pu penser à l'existence d'une divergence de vue entre le primat de Pologne et Jean-Paul II, c'est, dit-on dans les milieux proches du Vatican, parce qu'ils œuvrent à des niveaux différents. Le premier doit tenir compte de la réalité concrète et quotidienne, le second peut rappeler avec une fermeté plus grande certains principes.

En entreprenant ce voyage en Pologne, le pape, dit-on au Saint-Siège, devra faire preuve de *« réalisme »* : c'est-à-dire dans son esprit éviter à la fois de provoquer et de décourager. Comment son message sera-t-il reçu par les Polonais ? Au Vatican même on avoue que c'est la grande inconnue.

PHILIPPE PONS.





(Dessin de PLANTU.)

qui fait le jeu de qui ?

et acceptable pour l'équipe qui a détruit Solidarité : l'épiscopat. Lui seul pourrait en effet jouer ce rôle de soupape de sécurité en étant de fait reconnu comme opposition institutionnelle agissant dans le cadre du régime — c'est-à-dire sans autre possibilité qu'arrondir les angles d'une politique définie par une poignée d'hommes.

Le « caractère de masse » du catholicisme

M. Gierek avait fait du cardinal Wyszinski un interlocuteur mais le rencontrait, la plupart du temps, secrètement. Le général Jaruzeski entoure, lui, tous ses entretiens avec le cardinal Glemp de la plus grande publicité et tend à le présenter comme son partenaire. Le communiqué publié à l'issue du dernier en date de ces entretiens indique ainsi que le *« premier ministre »* a exposé au primat les *« intentions »* et les *« démarches »* du gouvernement, ce qui était lui reconnaître un statut tout autre qu'ecclésiastique.

Le ministre des cultes, pour sa part, déclarait très directement, le 4 juin, à l'hebdomadaire *Polityka* que les autorités n'*« avaient plus aujourd'hui pour opinion que l'Église doive se tenir à l'écart de la politique »*, à la seule condition qu'elle expose ses vues. , *« de façon conforme à la Constitution et en respectant les intérêts internationaux de la Pologne »*. De cette manière, ajoutait le ministre, *« l'Église s'enracine dans notre système sociopolitique socialiste »*. *Zycie Partii*, le bimensuel du comité central destiné aux militants du POUP, écrivait, lui, le 8 juin dernier, que *« les communistes polonais, se rendent compte du caractère de masse et de la tradition millénaire du catholicisme en Pologne »*. Conclusion de l'organe du comité central : *« La visite aura une grande importance politique »* et confirmera *« à la majorité de la société »* que le régime reconnaît *« avec conséquence, la place de l'Église dans la Pologne socialiste »*. C'est limpide : il fallait accorder la visite du pape à l'épiscopat, car les évêques la voulaient et qu'on a besoin d'eux.

Le « camarade Glemp »

Second protagoniste : le primat. Il voulait, en effet, de toutes ses forces que la pape vienne, car il n'a cessé de craindre, depuis le 13 décembre 1981, une explosion qui ne pourrait plus être aujourd'hui que sanglante. La réalisation du *« pèlerinage »* répondait donc dans son esprit à deux objectifs complémentaires. D'une part, montrer à la société que la nuit n'est pas complète et qu'on peut encore obtenir quelques gestes des autorités. Démontrer, de l'autre, au pouvoir qu'il a encore d'autres voies à explorer qu'un raidissement supplémentaire et que l'Eglise peut contribuer à une stabilisation, à la condition que sa modération puisse apparaître payante à la population.

Dans la pratique, la nuance est si faible entre le jeu du pouvoir vis-à-vis de l'épiscopat et celui de l'épiscopat vis-à-vis du pouvoir qu'il se trouve des Polonais pour parler du primat en disant *« le camarade Glemp »* ou nettement pis. Cette analyse-là est pourtant sommaire, car le cardinal n'entend nullement faire de son église un rouage du régime. Il sait qu'on ne le ménagera qu'autant qu'on aura besoin de lui et qu'il pourra être utile. Il faut donc, à la fois, que la pression populaire reste forte et qu'il demeure à même de la canaliser, et, pour cela, qu'il soit entendu des fidèles. D'où les balancements, beaucoup plus souvent maladroitement improvisés que calculés, entre les appels au calme et les rappels au respect des droits de l'homme. L'opposition active, maintenant, c'est-à-dire aussi bien la clandestinité que M. Walesa et les autres anciens responsables de Solidarité en liberté. Eux, ont craint un moment que le pouvoir n'arrache en échange de la visite trop de concessions à l'Eglise et que les efforts conjurés des deux institutions ne réduisent leur place sur l'échiquier politique. L'inquiétude n'était pas totalement injustifiée, mais M. Walesa, avec une habileté qui a stupéfié ses camarades, a paré au danger. Début avril, il rencontre les dirigeants clandestins du syndicat — dont il affirme ainsi l'existence et l'unité organisationnelle, — et appelle avec eux aux manifestations du 1er mai, qui seront un succès. Solidarité est bien présent et se trouve même à la mi-mai des alliés dans les autres syndicats hier proches du pouvoir mais également dissous. Ce n'est pas dans un pays « normalisé » que viendra le pape. Solidarité aussi sera son hôte, et peut-être le principal.

Rencontrer Walesa ?

Le pape, enfin. Il vient réconforter son peuple, c'est-à-dire aussi bien tremper sa volonté qu'apaiser son ressentiment. Il souhaite, par le spectacle de cette volonté raisonnée, amener le pouvoir à l'élément de détente véritable que constituerait une amnistie. Il veut consolider l'unité de l'Eglise polonaise sérieusement ébranlée jusqu'au sein de l'épiscopat par l'absence de charisme du primat, l'irritation que provoquent ses maladresses d'expression et les doutes sur sa fermeté nés du difficile équilibre qu'il tente de maintenir.

Jean-Paul II doit bien sûr tout faire aussi pour que l'Eglise maintienne son autorité dans la population et qu'elle ne doive pas non plus faire face à une offensive en règle de l'Etat.

Il veut enfin, malgré l'inquiétude du primat et le désaccord des autorités, rencontrer M. Walesa. Jean-Paul II a bataillé pour cela, car il entend manifester son soutien non seulement aux idéaux qu'incarne Solidarité mais aussi à son existence comme organisation et aux hommes qui l'ont animé.

On touche là à deux divergences sérieuses qui opposent le chef de l'Eglise au primat. Le pape, d'abord, contrairement au cardinal, n'éprouve aucune réticence réelle ni devant l'opposition laïque ni devant le développement d'un mouvement ouvrier organisé qui avait, du temps de sa légalité, fait concurrence à l'influence temporelle de l'Eglise. Beaucoup plus que le primat, le Saint-Père considère, en second lieu, que la création de Solidarité en août 1980 a produit une irréversible évolution des consciences en Pologne ; qu'on ne peut voir dans ses seize mois d'existence une parenthèse refermée, et qu'on ne peut donc rechercher une stabilisation sans tenir compte de ce fait ni surtout en le passant sous silence.

Reste à savoir si Jean-Paul II pourra s'entretenir avec le président de Solidarité — ce qui est leplus probable — ou si les autorités y feront obstacle — ce qui est possible. En attendant, cette semaine sera pour tous les protagonistes formidablement rude. Chaque mot, chaque geste, chaque réaction de chacun d'entre eux comptera dans ce nouvel épisode d'une partie commencée en 1956, lorsqu'une première révolte ouvrière fit tomber une première fois un premier secrétaire et libérer un primat que le régime appelait alors déjà à la rescousse.

BERNARD GUETTA.

LES « NOTES DE PRISON » DU CARDINAL WYSZYNSKI

Le début du *modus vivendi* avec l'Etat

Le 25 septembre 1953, dans la nuit, quelques hommes se présentaient au palais archiépiscopal de Varsovie. L'un d'eux donna connaissance d'une décision du conseil des ministres : le cardinal Wyszynski devait être immédiatement emmené hors de la ville, et il lui était interdit d'exercer ses fonctions de primat de Pologne. Prié de signer le document qui lui était présenté, le prélat refusa parce qu'il tenait cette décision pour parfaitement illégale. A cet instant commençait une privation de liberté qui allait durer trois ans.

C'est son journal de captivité qui est édité en France à la veille du voyage de Jean-Paul II dans son pays natal (1). Le livre est, pour l'essentiel, une pratique de la vie dévote, qui donne une meilleure connaissance du primat disparu il y a deux ans et de la sensibilité religieuse d'une bonne partie de la catholicité polonaise.

Mgr Wyszynski garde conscience de l'importance de sa mission même lorsqu'il est mis hors d'état de l'exercer. Cela apparaît jusque dans les lettres affectueuses ici reproduites qu'il adressait à sa famille notamment, à son père, et qu'il signait solennellement *« Stefan, cardinal Wyszynski »*. C'est peut-être en continuant d'affirmer dans sa condition de détenu la grandeur de son état qu'il est sorti indemne et même renforcé de l'épreuve.

Le chapitre qui retiendra l'attention du plus grand nombre est celui que l'auteur a rédigé presque immédiatement après son arrestation. Il s'efforce de tracer un bilan de cinq ans de travail au poste de primat. On vient de le *« destituer »* parce qu'il ferait obstacle aux bons rapports de l'Eglise et de l'Etat. Or il rappelle qu'il fut l'artisan des accords du 14 mai 1950 qui organisaient la coexistence de ces deux pouvoirs. Et il s'en explique.

« Le pays et l'Eglise, écrit-il, ont perdu trop de sang pendant l'occupation nazie. Il leur est impossible d'en verser davantage. Donc, il faut en revenir à une vie normale indispensable au développement de la nation et de l'Eglise.

Il estime important de conclure non pas un accord entre l'Eglise et l'Etat ce qui relève du Saint-Siège, mais un *modus vivendi* entre cet Etat et l'épiscopat polonais. Or l'épiscopat hésita si bien que le primat mit dans la balance ses propres arguments : *« La réalité polonaise fut le mobile principal de cette décision. »*

Mgr Wyszynski ne se soucie pas seulement de composer avec un pouvoir imposé par le partage du monde et qu'il n'a pas les moyens de changer. Il avoue que l'Église l'a élevé dans un esprit de coopération et de paix sociale. Mieux, et ce passage réduit à néant les diatribes de ceux qui l'ont présenté comme un fieffé réactionnaire, il relève que le régime d'avant-guerre ne pouvait plus durer. Il note, sans s'en offusquer, qu'il y a dans le clergé et parmi les chrétiens des forces *« proches des tendances socialistes bien que l'athéisme proclamé de ces dernières fasse obstacle à leur collaboration »*. Il va jusqu'à écrire : *« Si le marxisme était parvenu en Pologne, comme cela se produisit en 1905 et 1907, directement et sans l'intermédiaire soviétique, la population l'aurait mieux accueilli. »*

C'est donc de propos délibéré qu'il conclut l'accord avec un gouvernement dont la doctrine était condamnée sans restriction par l'Eglise catholique romaine. Six ans plus tard, rétabli dans ses prérogatives de prélat, et alors qu'il allait recevoir à Rome le chapeau de cardinal, Mgr Wyszynski fut d'ailleurs accueilli avec réserve dans certains milieux du Vatican.

Cependant, il voulait dès le début faire de ces accords *« un argument, voire une arme de l'épiscopat dans la lutte pour les droits de l'Eglise »*. Et c'est ainsi que le cardinal fut pendant un quart de siècle l'interlocuteur le plus redoutable du régime communiste. Les notes jetées sur le papier en 1953 n'ont rien perdu de leur actualité. Elles paraissent expliquer aujourd'hui encore le cardinal Glemp, même si celui-ci n'applique pas ces principes avec le style et la vigueur de son prédécesseur.

BERNARD FÉRON.

(1) *Notes de prison*, traduit du polonais par Joanna Ritt. Les Editions du Cerf, Paris.

Etranger

Thaïlande

La visite du chef de la diplomatie vietnamienne

La timide ébauche d'un dialogue ?

De notre correspondant

Bangkok. — La visite de M. Nguyen Co Thach, ministre vietnamien des affaires étrangères, jeudi 9 juin, à Bangkok a-t-elle marqué un « nouveau départ » dans les relations entre les trois pays du « bloc indochinois » et les cinq membres de l'Association des nations d'Asie du Sud-Est (ASEAN) ? *« Les positions ont un tout petit peu bougé : ce n'est plus un dialogue de sourds »*, a reconnu le chef de la diplomatie de Hanoï après sa rencontre avec M. Sitthi Savetsila, son homologue thaïlandais.

A la proposition de ce dernier au Vietnam de faire reculer unilatéralement de 30 kilomètres vers l'intérieur du Cambodge ses troupes stationnées le long de la frontière thaïlandaise, suggestion qu'il a promis de *« prendre en considération »*, M. Thach a opposé des contrepropositions, dont il n'a pas révélé le contenu. Il a précisé qu'il fallait *« tenir compte des impératifs de sécurité des deux parties »*. Reste à savoir si le chef de la diplomatie thaïlandaise se satisfera de cette réponse et s'il honorera, à brève échéance, l'invitation qui lui a été renouvelée de se rendre à Hanoï pour engager plus avant le dialogue.

M. Thach a de nouveau plaidé en faveur d'une négociation élargie aux questions de paix et de la sécurité en Asie du Sud-Est, *« ce qui*, a-t-il dit, *n'implique pas, de la part des membres de l'ASEAN, la reconnaissance du fait accompli au Cambodge »*, plutôt que des discussions centrées autour du seul avenir du Cambodge, qui *« ne peuvent conduire qu'à la confrontation »*.

La suggestion récente du prince Sihanouk, président de la coalition du Kampuchéa démocratique, de former un gouvernement de *« réconciliation nationale »* auquel participeraient les représentants du régime de Phnom-Penh ne semble pas avoir retenu l'attention de M. Thach, qui ne voit *« aucune possibilité »* de mettre sur pied un tel cabinet.

Dans le communiqué publié à l'issue de sa rencontre avec M. Sitthi, M. Thach a fait sienne, de manière inattendue, l'idée d'un Cambodge *« indépendant, neutre et non aligné »*. Encore faut-il s'entendre sur le sens des mots. M. Hun Sen, ministre des affaires étrangères du régime de Phnom-Penh, ne nous avait-il pas récemment déclaré que son pays était *« déjà indépendant, neutre et non aligné... »* ?

Rien n'indique que, au-delà des formules de circonstance, il y ait, de part et d'autre, des éléments nouveaux qui permettent d'entrevoir l'amorce d'un règlement de la question cambodgienne. *« C'est le commencement du commencement »*, assure-t-on pourtant à Bangkok, où le ton est à l'optimisme. Pendant les délicates manœuvres diplomatiques qui précèdent le débat annuel des Nations unies, à l'automne, sur la représentation du Cambodge, les pays indochinois et de l'ASEAN veulent se donner le beau rôle, celui de favoriser la « tendance du dialogue ».

Il n'empêche que, de signal en signal — la référence à un Cambodge *« indépendant, neutre et non aligné »* en est un, — Hanoï laisse transparaître son désir de traiter le mal à sa source, c'est-à-dire de renouer les fils du dialogue avec Pékin, si ce n'est déjà fait, comme d'aucuns l'affirment.

JACQUES DE BARRIN.

Chine

La mort de M. Liao Chengzhi

L'homme des contacts avec les Chinois d'outre-mer

De notre correspondant

Pékin. — M. Liao Chengzhi, membre du bureau politique du P.C. chinois, est décédé jeudi 10 juin à Pékin à la suite d'une soudaine crise cardiaque. Il était âgé de soixante-quinze ans. La mort de M. Liao, qui intervient alors que siège dans la capitale chinoise la sixième Assemblée nationale populaire, introduit un élément inattendu dans les travaux de cette session. Le nom de M. Liao était, en effet, généralement avancé pour le poste de vice-président de la République.

M. Liao entretenait des contacts suivis avec de nombreuses personnalités chinoises d'outre-mer (1). Il avait été, dans sa jeunesse, un camarade de classe de M. Chiang Ching-kuo, fils de Chiang Kai-chek et actuel président du régime nationaliste rival de Taiwan. Le P.C. avait utilisé cette ancienne relation pour adresser, en juillet 1982, une lettre à M. Chiang, par l'intermédiaire de M. Liao, lui proposant de faire une visite sur le continent.

Né à Tokyo en 1908, M. Liao était le fils d'un des fondateurs du Kouomintang, Liao Zhongkai, qui fut, avant d'être assassiné en 1925, un proche compagnon de Sun Yat-sen et l'un des artisans de la coopération entre nationalistes et communistes au début des années 20. Après la mort de son père, il s'était réfugié au Japon, où il avait étudié à l'université Waseda. Il en avait été expulsé pour activités révolutionnaires. Il s'était alors rendu en Europe, notamment en Allemagne.

De retour en Chine, M. Liao avait participé à la Longue Marche. Arrêté par les nationalistes, il était resté détenu de 1942 à 1946. Le VIIe congrès du P.C., en 1945, l'avait néanmoins élu *in absentia* membre suppléant du comité central. Après une éclipse pendant la révolution culturelle, M. Liao était entré au bureau politique lors du XIIe congrès en septembre dernier.

MANUEL LUCBERT.

(1) Il avait été vice-président de la commission des Chinois d'outre-mer de 1949 à 1959, puis président de 1959 à 1967.

L'ARRIVÉE DU DOCTEUR AUGOYARD A PARIS

Journalistes s'abstenir...

Le Dr Augoyard est arrivé de Kaboul via Bombay samedi 11 juin à 6 heures du matin, à l'aéroport de Roissy. Les journalistes qui étaient venus l'accueillir après l'avoir souvent défendu sont bien en peine de décrire son état physique et moral puisqu'il leur a été refusé de le rencontrer. Le médecin, fatigué et nerveux, d'après ses proches, a remis à plus tard ses premières déclarations. *« Quelques images, un peu de paroles »*, imploraient certains confrères. *« Il faut lui laisser le temps de se reposer »*, répondait son frère Eric qu'un instant auparavant les photographes avaient mitraillé, le confondant avec l'ancien détenu de Kaboul.

Un envoyé spécial d'*Antenne 2* en Inde, M. Jean-Marc Illous, a même affirmé s'être vu interdire par la force, de communiquer dans l'avion avec le Dr Augoyard : *« J'arrive d'Inde*, proclamait-il, *je l'ai suive pendant quatorze heures, j'ai toujours été empêché de lui parler. »* De là à voir des raisons politiques au silence du Dr [ugoyard, il n'y a qu'un pas que beaucoup, dans le hall de l'aéroport, franchirent. *« Je comprends ses raisons »*, déclarait pourtant ce représentant de l'association *« Amitié franco-afghane » ; il ne doit pas faire de déclarations intempestives ; ce qui lui est arrivé peut nous arriver aussi, et il y a quelque inquiétude dans toutes les organisations qui, comme la nôtre, envoient là-bas des volontaires. »*

N. B.

Etranger

LA FIN DU SOMMET DE L'O.U.A.

Un tournant dans la guerre du Sahara

(Suite de la première page.)

Cette double exhortation des dirigeants africains est contenue dans une résolution en neuf points avalisée ce samedi, vers 4 heures, heure locale, au terme d'un débat long – sept heures – et ardu, commencé vendredi matin.

Un comité formé de trois pays – Sénégal, Ethiopie et Mauritanie – avait été chargé de préparer un texte acceptable par tous. Le président sénégalais, M. Abdou Diouf, a joué un rôle-clé dans l'élaboration de ce document qui a été adopté par consensus sans grand changement par le sommet.

La principale nouveauté concerne à l'évidence la nécessité, pour les deux adversaires, d'ouvrir un dialogue direct. Dans la résolution, « *l'O.U.A. exhorte les parties au conflit – le royaume du Maroc et le Front Polisario – à entreprendre des négociations directes afin de parvenir à un cessez-le-feu visant à créer les conditions nécessaires pour un référendum pacifique et juste en vue de l'autodétermination du peuple du Sahara occidental* ».

Les « deux parties au conflit », et elles seules, sont donc clairement nommées. Jusqu'à présent, le roi du Maroc avait toujours refusé de négocier directement le cessez-le-feu avec le Polisario car il affirmait ne pouvoir le faire qu'avec « *des Etats internationalement reconnus, susceptibles d'encourir des sanctions en cas de violation d'accords ou d'engagements* ». Selon Hassan II, le cessez-le-feu devait intervenir avec la coopération de l'Algérie et de la Mauritanie qui, « *en surveillant les frontières et en empêchant toute infiltration, en favoriseront le respect* ».

Un référendum dans les six mois

Il s'agit donc là d'une concession majeure du Maroc apparemment obtenue en contrepartie du retrait temporaire de la R.A.S.D. de l'O.U.A. En révélant jeudi l'existence de négociations secrètes avec le Maroc, menées, selon eux, en mars 1983, les Sahraouis entendaient forcer la main de l'Organisation. Le président sénégalais avait lui-même « *reconnu* » le Polisario comme l'interlocuteur principal du Maroc en rencontrant, vendredi après-midi, le « numéro un » du Front, M. Mohamed Abdelaziz.

La résolution invite ensuite le comité de mise en œuvre constitué en juin 1981, à Nairobi, « *à se réunir dès que possible en collaboration avec les parties au conflit, pour définir les modalités et détails de l'application du cessez-le-feu et de l'organisation du référendum dans les six mois à venir* ».

Ce comité de mise en œuvre comprend sept pays : Guinée, Kenya, Mali, Nigéria, Sierra-Leone, Soudan et Tanzanie.

Les autres points de la résolution n'innovent pas. Ils avaient déjà été arrêtés avec ce même comité lors de ses réunions à Nairobi en août 1981 et février 1982 : l'ONU installera, conjointement avec l'O.U.A., une force de maintien de la paix au Sahara occidental en vue de garantir la paix et la sécurité au cours de l'organisation du déroulement du référendum; le comité de mise en œuvre prendra, avec la participation de l'O.N.U., toutes les mesures nécessaires à l'exécution correcte de la présente résolution.

L'O.U.A. demande au comité « *de faire rapport à sa vingtième conférence au sommet* » dont la date reste à fixer « *des résultats du référendum en vue de permettre à ce sommet de prendre une décision finale sur tous les aspects de la question du Sahara occidental* » (sous-entendu sur l'affaire de l'admission de la R.A.S.D. pour l'instant temporairement gelée).

L'O.U.A. se félicite, d'autre part, de « *l'attitude constructive des dirigeants sahraouis* » qui ont permis la tenue du dix-neuvième sommet.

Une résolution équilibrée

Le texte adopté ce samedi matin à Addis-Abeba est général. Il n'entre pas dans le détail, comme l'avait fait le comité de mise en œuvre en 1981 et 1982, en abordant notamment les problèmes de l'administration intérimaire et du cantonnement des troupes dans leurs bases. Le comité pourra reprendre ou non à son compte les principes qu'il avait déjà élaborés au sujet des opérations référendaires.

Cette nouvelle résolution, hormis la concession majeure obtenue du Maroc, est relativement équilibrée. Le Polisarion y est nommé mais pas le R.A.S.D. En outre, elle ne demande ni le retrait des troupes ni celui de l'administration marocaines. Toutes ces modalités devront être négociées au cours d'une partie diplomatique qui, si elle s'engage vraiment, s'annonce très serrée. M. Ahmed Boucetta, ministre marocain des affaires étrangères, a émis, au cours du débat, certaines « réserves » au sujet de ce texte sans les préciser davantage. Mais il ne l'a pas rejeté.

La résolution de l'O.U.A. serat-elle suivie d'effets rapidement ? Il est trop tôt pour le dire. Elle marque en tout cas le franchissement d'une étape cruciale dans la recherche d'un règlement du conflit saharien. Pour la première fois, tous les dirigeants africains reconnaissent le Polisario comme une entité politique. Son adoption est aussi un succès pour le sommet de l'organisation africaine qui, après un faux départ à Addis-Abeba, a atteint un objectif emportant.

Le sommet devait s'achever dans la journée de samedi avec notamment l'élection d'un nouveau secrétaire général de l'O.U.A. en remplacement de M. Edem Kodjo. Trois candidats sont officiellement en lice : MM. Paul Okumba, conseiller du président du Gabon ; Blondin Beye, ministre malien des affaires étrangères, et Abdullai Conteh, chef de la diplomatie de la Sierra-Leone.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

République Sud-Africaine

M. Mitterrand : les trois morts de Pretoria prennent figure de symbole

Le président Mitterrand, interrogé vendredi 10 juin par Radio-France Internationale sur l'exécution la veille de trois militants de l'A.N.C. à Pretoria, a notamment déclaré :

« *Ces exécutions – alors que tant de voix se sont élevées pour retenir la main du pouvoir exécutif, qui s'est enfermé dans une espèce de juridisme, n'avaient pas de raison d'être en face de la réalité humaine et politique. Elles ne peuvent qu'aiguiser les passions. Faut-il le dire ? retarder les solutions. Faut-il y insister ? Et ajoutent un aspect sanglant, tragique, à la situation dans ce pays. Ces trois morts prennent figure de symbole.* »

Pour sa part, l'Union soviétique, par le truchement de l'agence Tass, a rendu vendredi les Etats-Unis et « *les autres patrons des racistes* » responsables du « *crime commis à Pretoria* ».

Lectures

Le « choc islamique »

Plus que d'autres pays européens, la France a subi le « choc islamique » provoqué par la révolution iranienne, à la fois parce qu'elle a accueilli l'imam Khomeiny à Neauphle-le-Château et que c'est sur son territoire que vit la plus forte communauté musulmane immigrée.

Les Français observent ce phénomène, ou le vivent, au mieux avec une curiosité méfiante, au pire avec la xénophobie qu'on a parfois constatée lors de la dernière campagne électorale.

De leur côté, les musulmans de France se sentent « *mal aimés* ». « *Cela commence au niveau de l'Etat, sans doute parce qu'on a oublié de rajeunir une vieille coutume* », nous confiait un ambassadeur. Et de rappeler que le président de la République reçoit à l'occasion du nouvel an les chefs des trois communautés catholique, protestante et israélite tandis que le protocole ignore superbement les musulmans qui forment la deuxième communauté, par le nombre, avec deux millions de croyants. Elle compte, en effet, plus de 1,5 million d'immigrés, quelque 400 000 musulmans français et environ 35 000 Français convertis à l'islam. On connaît d'ailleurs mal ces derniers, à l'exception de quelques personnalités comme M. Michel Chodkiewicz, directeur des éditions du Seuil, le philosophe Roger Garaudy, l'universitaire Vincent Monteil ou le chorégraphe Maurice Béjart. Le groupe, pourtant important, n'a encore fait l'objet d'aucune enquête sérieuse.

Le « choc islamique » a également touché l'édition. Il y a vingt ans, les livres sur le monde arabe et islamique étaient tirés en moyenne à 2 000 ou 3 000 exemplaires et il s'en vendait la moitié. Depuis, les titres ont proliféré et les tirages ont doublé, de même que les ventes. C'est beaucoup eu égard au passé et à ce qui se fait dans les autres pays européens – nous avons pu encore le constater à l'exposition de livres qui accompagnait le colloque euro-arabe de Hambourg (*le Monde* du 19 avril) – mais c'est peu par rapport à tous ceux qui sont supposés s'intéresser au sujet en France, quand on sait qu'une bonne partie de ces ouvrages est exportée au Maghreb.

Un foisonnement de revues

On assiste, en outre, à la prolifération de numéros de revues et d'ouvrages collectifs qui se consacrent à l'étude d'un thème. Il est vrai que l'effervescence provoquée par la révolution iranienne a conduit des journalistes à apporter leur témoignage et a incité des chercheurs à sortir de l'étude du passé lointain dans lequel ils s'étaient trop longtemps confinés. Rares sont les spécialistes qui prétendent désormais posséder un savoir universel. Dans ce foisonnement, quelques thèmes dominent : foi et pouvoir, islam et Etat, islam et socialisme, islam et tiers-monde, sans parler de la femme qui revient de façon directe ou indirecte dans presque toutes les études, et, évidemment, de l'intégrisme dont on parle à tort et à travers, comme si tout musulman était un intégriste en puissance.

Ce sujet passionnel est aussi une arme. Ecoutons plutôt. « *Le plan de Khomeiny est clair : il veut se servir des travailleurs maghrébins pour faire exploser en même temps l'Europe et l'Afrique du Nord, prendre à revers l'Orient arabe, propager le séisme d'Ouest en Est et imposer, par ce biais, sa domination totale sur la Oumma* (communauté musulmane) *terrorisée. Ainsi, un jour prochain, l'étau ouvert à Téhéran peut se refermer sur Paris.* » Ce n'est pas par hasard que cette vision apocalyptique, brossée par *Mouvement Iran libre* (en date du 7 mars), lettre des partisans du chah, a été publiée à Paris pendant les municipales.

Certes, elle citait un article de *Djomhouri eslami* (République islamique) qui se terminait ainsi : « *C'est dans des pays tels que la Tunisie que doit porter l'effort de notre propagande. Les autres Etats – Jordanie, Irak, etc. – sont trop surveillés par les superpuissances. Au Maghreb, notre intervention est relativement plus facile et fructueuse.* » Pourtant, le « grand soir » islamique n'est pas pour demain si l'on en croit M. Rachid Ben Aïssa, intégriste algérien qui déclare dans un autre numéro de *Djomhouri eslami* : « *Je demande à mes frères iraniens d'être patients. Je leur dis : vous travaillez à l'échelle d'une génération.* » Du Maghreb à la France il n'y a qu'un pas que les stratèges de Téhéran avaient allégrement franchi, suivis par leurs adversaires monarchistes de Paris poursuivant un objectif diamétralement opposé.

L'utopie de l'Etat islamique

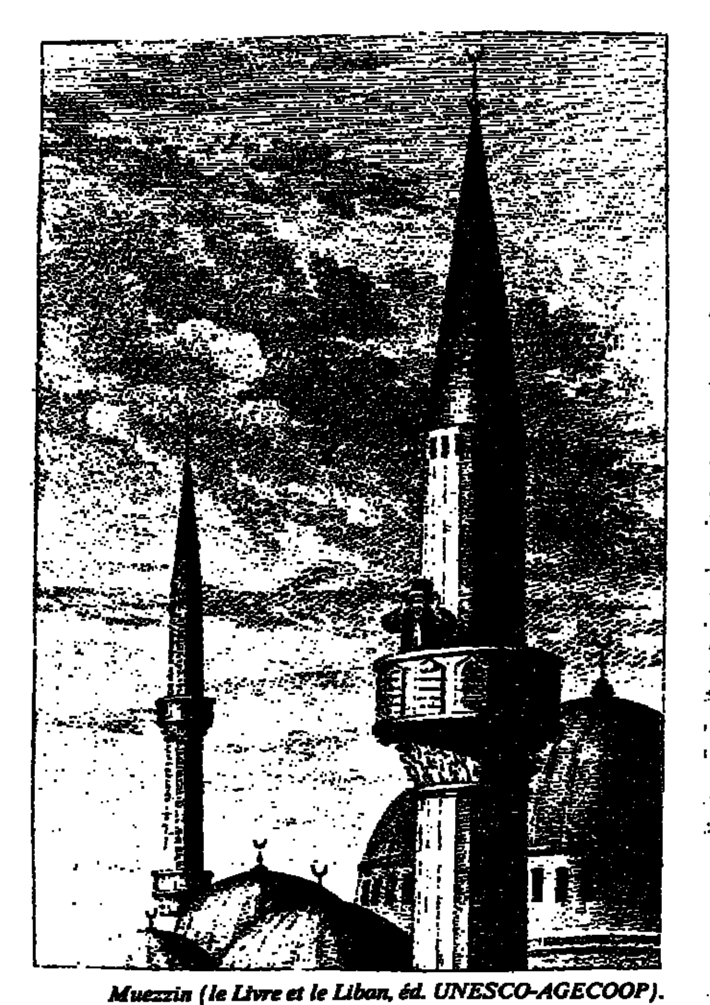
Gardons-nous donc des simplifications excessives, même si elles sont parfois un aiguillon, pour l'esprit, et peuvent être tentantes dans un domaine complexe. *L'islam et l'État dans le monde d'aujourd'hui*, réalisé sous la direction d'Olivier Carré (1), constitue la présentation et l'analyse la plus à jour de la situation dans les pays musulmans les plus représentatifs. Il faut s'en féliciter car une telle étude manquait et que, de surcroît – ce qui ne gâte rien, bien au contraire, – elle est de lecture assez aisée pour les non-spécialistes.

Un chapitre introductif rappelle que l'instauration d'un Etat islamique idéal est le principal objectif des fondamentalistes ou des intégristes. « *Les aspects sociaux et économiques de cet utopique Etat islamique furent résumés dès 1949 dans l'expression « socialisme islamique » de Mohamed Al Ghazali* », précise Olivier Carré. Dix ans plus tard, Moustapha Al Sibaï, guide des Frères musulmans de Syrie, la reprend dans son livre *le Socialisme de l'islam*. Toutefois, constate l'auteur, « *les Etats, tout « islamiques » qu'ils se prétendent, réagissent vigoureusement à l'islam révolutionnaire* » et cette confrontation est « *traditionnelle dans l'histoire musulmane entre l'islam établi et des mouvements populaires de type messianique, d'un islam pur, égalitaire et juste* ». C'est là une observation qu'il convient de retenir quand on aborde l'Iran de Khomeiny.

Le journaliste Edward Mortimer (2) invite, lui aussi, dans *Faith and Power* (foi et pouvoir) à dépasser les schémas et à faire la distinction entre les musulmans et l'islam, ce dernier recouvrant de multiples réalités selon les lieux et les époques. Dans le numéro spécial que *Peuples méditerranéens* (nº 21, oct.-déc. 1982 paru en février 1983) consacre à « L'islamisme en effervescence », Hassan Hanafi, ancien Frère musulman égyptien, passe en revue les idéologies qui ont « *traversé la conscience nationale et culturelle* » des pays islamiques à l'époque moderne et qui se sont transformées en régimes politiques et sociaux.

La fausse victoire de Khomeiny

Il énumère : « *Le conservatisme religieux en Arabie Saoudite, représenté en Egypte par les Frères musulmans ; le progressisme séculaire régnant au Yémen, représenté en Egypte et dans le reste du monde islamique par les partis communistes ; les révolutions militaires en Egypte, Syrie, Irak, Libye, Algérie ; le libéralisme national régnant au Maroc, en Tunisie, au Koweït et dans l'Egypte prérévolutionnaire ; enfin, l'islam révolutionnaire en Iran.* » Son article ayant été rédigé en 1979, il explique avec brio pourquoi tous ces systèmes ont fait faillite à l'exception de l'islam révolutionnaire.



Muezzin (le Livre et le Liban, éd. UNESCO-AGECOOP).

Or, une question se pose aujourd'hui : la victoire de l'imam Khomeiny, qui a eu un si grand écho dans le monde islamique et y a suscité un immense espoir, n'est-elle pas en train de tourner court ? Ne reposait-elle pas, dès le départ, sur une ambiguïté qui n'est apparue qu'ultérieurement ? Ou plutôt, en quoi le gouvernement clérical actuellement en place à Téhéran est-il fidèle au mouvement qui a mobilisé un peuple aux mains nues et renversé la monarchie ? Les textes – on regrette qu'il n'y en ait pas plus – d'Ali Shariati (3), idéologue inspiré de la révolution, disponibles pour la première fois en français, confirment la justesse de ces interrogations.

« *On se prend à rêver*, écrit Jacques Berque dans une substantielle introduction, *au tour qu'auraient pris les vicissitudes de l'Iran depuis 1979 si la révolution islamique avait mis en œuvre les idées de Shariati, c'est-à-dire un islam de progrès au lieu d'un islam rétrospectif.* » C'est que la pensée de Shariati est audacieuse, prospective, problématique, alors que celle de Khomeiny est rigoriste, institutionnelle, normative.

Un « chambardement radical »

On doit au premier *Recherche sur l'idéologie* et *le Chiisme rouge*, au second *le Gouvernement du docte* (4) et *le Gouvernement islamique* (5), c'est là toute la différence. « *La mission rénovatrice que Shariati entend confier aux hommes de Dieu postule une réforme qui les affranchisse de tout cléricalisme. Il ne voit pas dans la modernité une sécrétion de l'Occident, mais une phase nécessaire à toute culture* », tout comme « *il entend soustraire les siens au dilemme pernicieux de l'avenir sans racine ou de l'authenticité passéiste* », écrit encore Jacques Berque. On est loin de l'idéologie qui a fini par prévaloir à Téhéran, où Shariati sent maintenant le soufre. On ne saurait pour autant ignorer l'effet *d'« électrochoc »* provoqué par cette révolution dans un monde islamique souvent méconnu ou décrié en Occident, mais toujours en expansion. Cet apparent paradoxe s'explique par les aspects contradictoires de l'islam. Parce que ses structures s'étaient sclérosées depuis le dix-huitième, voire le seizième siècle, il n'a pas réussi à empêcher la colonisation, mais, par sa puissance mobilisatrice, il a été dans la deuxième moitié du vingtième siècle le fer de lance de la lutte victorieuse contre le colonialisme.

Sur le triple plan religieux, psychologique et social, il a été un facteur de progrès en Afrique noire et en Asie, comme il l'avait été pendant cinq siècles dans le monde arabe, mais il semble actuellement moins bien armé pour assurer le développement technologique, sans doute parce que, au fil des siècles, la pensée théologique a été substituée à la pensée scientifique.

Cette problématique est au cœur de l'excellent numéro spécial, dirigé par M. Ahmed Moatassime, que la revue *Tiers-Monde* (nº 92, oct.-déc. 1982, paru en février) consacre à l'islam et à son actualité pour le tiers-monde. Il note dans son introduction que Jacques Berque a relevé, dans le Coran, quarante-cinq fois le mot « raison », ordonnant la lutte contre « *les croyances superstitieuses* », et sept fois seulement le terme « sacré », de même que cheikh Tantaoui Jouhari, de l'université cairote d'Al-Azhar, a compté 750 versets recommandant la réflexion et la recherche scientifique contre 150 seulement préconisant les études théologiques. Et ce n'est pas Marx, mais le Coran, qui affirme : « *Rien ne changera dans la condition d'un peuple avant que celui-ci n'ait auparavant changé sa manière d'être.* »

Les dirigeants de la plupart des pays islamiques feraient donc bien de méditer sur ce verset et sur le texte du mufti Soubhi el Saleh, vice-président du Conseil islamique supérieur du Liban, qui sert de conclusion à ce numéro : « *Faisons une nette distinction entre la doctrine islamique et sa mise en pratique dans certains pays musulmans. Nous assistons çà et là à des initiatives quelque peu courageuses, mais bien vite, dans la plupart des cas, la lettre prend le pas sur l'esprit... L'édification de la nouvelle société islamique ne peut se faire sans un chambardement radical de toutes les vieilles structures et habitudes sclérosées. Cela n'est possible qu'à travers une véritable révolution, une transformation de fond en comble des méthodes de pensée et d'action. L'enjeu est de taille, et les résistances aussi.* »

C'est pourquoi, bien qu'elles soient minoritaires, il faut être attentif aux voix qui « *dérangent* », car, en terme d'islam comme ailleurs, les vraies révolutions doivent être assumées de l'intérieur. Aussi regrette-t-on que Bernard Lewis, qui aborde de façon vivante un sujet tabou dans *Race et couleur en pays d'islam* (6), ne rapporte pas la solide argumentation développée par les Haratine (esclaves de Mauritanie) en se fondant sur le Coran pour dénoncer l'esclavage. *A contrario*, dans *le Maghreb musulman en 1979* (7), sous la direction de Christiane Souriau, on ne peut qu'être sensible aux analyses des Maghrébines, qui montrent combien « *la question des femmes est un pivot de l'histoire sociale du Maghreb* ». Pour le Proche-Orient, il faudra attendre la publication de l'enquête menée par l'auteur de *la Chrysalide*, l'Algérienne Aïcha Lemsine...

PAUL BALTA.

(1) PUF, Paris, 1982.

(2) Faber and Faber, Londres, 1982.

(3) *Histoire et destinée*, Sindbad, Paris, 1982.

(4) Extraits dans *Principes politiques, philosophiques, sociaux et religieux de l'ayatollah Khomeiny*, éd. Hallier, Paris, 1979.

(5) Fayolle, Paris, 1979.

(6) Payot, Paris, 1982.

(7) Éd. du C.N.R.S., Paris, 1981.

France

Les antennes d'un « ex-président en activité »

Battu le 10 mai 1981, M. Valéry Giscard d'Estaing n'a pas choisi la retraite solitaire ; une retraite occupée par la seule rédaction de mémoires. Il a souhaité, comme il l'a dit lui-même, être un « ex-président de la République en activité ». Il ne pouvait pas cependant retrouver, comme MM. Richard Nixon ou Jimmy Carter, un emploi de hautes responsabilités dans le privé. M. Giscard d'Estaing devait innover, pour continuer d'être sur la scène politique un acteur ni trop présent ni trop absent.

Très vite il s'est organisé. Il a installé à Paris une antenne avec des permanents ; il rencontre régulièrement ceux de ses anciens collaborateurs qui peuvent l'aider à se tenir informé des dossiers les plus importants qu'il suivait à l'Élysée. Il a installé auprès de lui une structure de réflexion sur l'avenir de la France qui aspire à jouer à droite, le rôle que le Club Jean-Moulin a joué dans les années soixante à gauche.

« M. Giscard d'Estaing, *note l'un de ses collaborateurs,* a ses antennes, il cherche à emmagasiner le maximun de données auprès de sources qu'il s'efforce de diversifier. » ***Élu conseiller général du canton de Chamalières, il pense ne pas se couper de la « France profonde » en participant à la vie locale. Membre du bureau politique de l'U.D.F., il suit l'évolution des différents partis qui la composent. Il reçoit les responsables politiques appartenant à sa famille de pensée. Mais aussi, dans le souci de retrouver le contact qu'il avait perdu comme président de la République, il rencontre des économistes, des chefs d'entreprise, des sociologues, des écrivains, notamment au cours de dîners que lui organise tel ou telle de ses relations.***

Certains d'entre eux se retrouvent ce samedi 11 juin, à Royaumont (Val-d'Oise), où M. Valéry Giscard d'Estaing réunit l'ensemble des membres du C.A.F. Parmi les « invités », M. Yves Cannac, ancien secrétaire général adjoint de l'Élysée, qui devait introduire l'après-midi le débat sur « l'État et l'évolution de la société ».

Après avoir fermé le quartier général de la campagne présidentielle de M. Giscard d'Estaing, rue de Marignan, M. Victor Chapot, le « grand argentier », trouve de nouveaux locaux dans une rue voisine, la rue François-Ier. Pour diriger cette antenne parisienne, assurer la coordination des activités de l'ancien chef de l'État : M. Philippe Sauzay, ancien chef de cabinet à l'Élysée, ancien préfet de la Sarthe, qui fut l'un des organisateurs de la campagne de 1981. Avec lui, M. Jean Serisé, fidèle conseiller de l'ancien président, l'homme des textes et des missions délicates. Et, bien sûr, M. Victor Chapot, le trésorier. Un secrétariat de trois personnes, un service du courrier et un service de presse assuré par Mmes Marie-Hélène Descamps et Anne Méaux complètent cette équipe, en contact téléphonique presque constant avec l'ancien président de la République, qui partage son temps entre Authon, Chanonat et Paris.

Rue François-Ier, il n'est pas rare de rencontrer Patrice Duhamel, ancien chef du service politique de TF1, devenu l'un des interlocuteurs privilégiés de l'ancien chef de l'État, peut-être parce qu'il incarne bien ce type d'homme *« jeune, libéral et moderne »*... Son expérience professionnelle l'a désigné comme l'expert en communication de M. Giscard d'Estaing. Il prépare notamment avec lui chacune de ses émissions télévisées.

Rue François-Ier, on rencontre aussi, tout naturellement, M. Raymond Le Bris, qui, entre deux cours de droit à Brest ou à Paris-Dauphine, assure le secrétariat général du Conseil pour l'avenir de la France avec M. Serge Moyet. Plus ou moins régulièrement, des responsables politiques y défilent. Dans les premiers mois qui ont suivi le 10 mai 1981, *il n'était pas rare* d'y noter, avec amusement, la présence de tel ou tel d'entre eux qui, par ailleurs, vous affirmait qu'il avait pris ses distances...

L'ancien président de la République est présent, lui, deux après-midi par semaine, le mercredi et le jeudi. Il reçoit, peu, préférant les entretiens plus longs à son domicile parisien de la rue Bénouville, met au point son agenda, signe son courrier, consulte les notes de ses collaborateurs, préside *une fois par mois* l'assemblée plénière de son Conseil pour l'avenir de la France, s'échappe un jeudi sur deux pour participer aux réunions du bureau politique de l'U.D.F.

Par fidélité

Une rencontre régulière est cependant prévue, rue François-Ier. L'ancien président de la République *réunit chaque semaine* une petite équipe qui procède à un tour d'horizon de l'actualité. Composée d'une dizaine de personnes, cette équipe regroupe une partie de ses anciens conseillers de l'Élysée, restés « en poste » à Paris. Outre MM. Sauzay et Serisé, on y trouve MM. Alain Lamassoure et Martin Kirsch, mais aussi l'un de ses anciens collaborateurs à la commission des finances de l'Assemblée nationale, — *« son administrateur préféré »*, comme le note Olivier Todd dans un livre consacré à l'ancien président de la République, — un ancien conseiller de M. Barre à Matignon qui est resté proche de *l'ancien premier ministre* et qui est le benjamin de cette assemblée, M. Hugues Dewavrin, membre du comité exécutif du parti républicain.

« M. Giscard d'Estaing se renseigne plus qu'il ne se livre », note l'un des participants. Aucun d'entre eux ne veut être qualifié d'inconditionnel. *« Par fidélité »*, ils ont répondu oui à l'homme qui dès le lendemain du 10 mai 1981 leur a demandé s'ils voulaient continuer de travailler avec lui.

M. Lamassoure, qui se définit comme un *« centriste de bon sens »*, souligne que *« quel que soit le destin de M. Giscard d'Estaing, il est très intéressant de réfléchir avec lui à ce que pourrait être une politique de l'opposition revenue au pouvoir »*. Un autre affirme : *« C'est tout de même un homme politique comme on en rencontre peu dans une carrière de fonctionnaire ! »* Un seul suggère que s'il est *« très satisfait de travailler avec lui, c'est peut-être moins satisfaisant humainement »*. Et d'expliquer que l'ancien président de la République veut les meilleurs et *« prendre le meilleur des meilleurs (...) Il peut être assez cruel avec ses collaborateurs même si, par ailleurs, c'est un hypersensible... »*

L'équipe de permanents d'un côté, un noyau d'anciens conseillers de l'autre, voilà qui constitue, à des titres divers, un premier entourage avec lequel sont organisées des rencontres régulières. D'autres contacts existent bien évidemment, dont il est *difficile de mesurer la régularité.*

Il faudrait parler notamment de ces giscardiens de la première heure *avec lesquels l'ancien président de la* République conservera des liens quoi qu'il arrive : MM. Michel Poniatowski, aujourd'hui président d'honneur du P.R., M. Michel d'Ornano, député du Calvados, et, dans une certaine mesure, M. Roger Chinaud, maire du dix-huitième arrondissement de Paris.

Une nébuleuse complexe

M. Giscard d'Estaing voit aussi régulièrement M. Lecanuet, président de l'U.D.F., et cette deuxième génération de giscardiens composée, entre autres, de MM. Jean-François Deniau, président des Clubs Perspectives et Réalités, Jean-Pierre Fourcade, vice-président, François Léotard, président du P.R., et Jean-Claude Gaudin, président du groupe U.D.F. de l'Assemblée nationale ; ne serait-ce que lors des réunions du bureau politique de l'U.D.F. ou lors des assemblées du CAF Les plus jeunes ne sont pas oubliés, avec notamment M. Patrick Gérard, président des Jeunes Giscardiens. M. Giscard d'Estaing veut connaître l'état des appareils qui le soutiennent, même si, note un responsable, *« il méconnaît les problèmes de gestion quotidienne d'un parti »*. Il veut se rendre compte de la capacité des uns et des autres à engager une réflexion ou une action sur un terrain qu'il ne veut ou ne peut occuper, ne serait-ce que celui des attaques contre son successeur à l'Élysée !

Les hommes politiques ne sont pas les seules « antennes » de l'ancien président de la République. Il travaille, par exemple, très régulièrement avec deux ingénieurs de la Cofremca, (Compagnie française d'études et de marchés) : M. Gérard Demuth et sa femme, Mme Joëlle Forestier. Ceux-ci réfléchissent avec lui à *l'évolution de la société*, étudient ce qu'ils appellent les *« courants porteurs »* (Le Monde du 31 mars 1983). Dans la demeure de famille de sa femme, à Authon, M. Giscard d'Estaing accueille régulièrement les uns ou les autres pour de longues journées de réflexion. Ce peut-être un jour M. François Léotard, un autre jour *M. Gérard Demuth ou, plus récemment*, M. Jean-Christian Fauvet, directeur d'études au groupe Bossard (1) qui l'initiera aux règles de la « sociodynamique », ou encore M. Jean-Yves Couteau, jeune responsable giscardien, conseiller municipal de Saint-Cyr-sur-Loire, qui, dans un « mémoire », conçu comme un document de formation pour les jeunes giscardiens d'Indre-et-Loire, s'efforce de montrer, à travers les discours de l'ancien président de la République, *« l'homme plutôt que le technocrate »*. A Authon, M. Giscard d'Estaing réfléchit, reçoit et écrit le livre dans lequel il veut décrire une société *« juste, libre, et paisible »*.

A Chanonat, c'est différent. Au cœur de l'Auvergne, M. Giscard d'Estaing veut être à l'écoute des gens simples. Il accomplit scrupuleusement et, avec plaisir semble-t-il, ses fonctions de conseiller général du canton de Chamalières. Il pense ainsi garder le contact avec la *« France profonde »*. M. Claude Wolff, député du Puy-de-Dôme, maire de Chamalières est son fidèle relais.

Au sein de cette nébuleuse complexe, l'ancien président de la République est seul à pouvoir *effectuer* la synthèse.

Avec des hommes disponibles

Comme il joue, sur l'échiquier politique, du P.R., de l'U.D.F. et des déçus du socialisme, il joue, dans son entourage, avec plusieurs cercles qui se coupent mais sans jamais se confondre. Au nombre de ces cercles s'inscrit la structure de réflexion, le CAF que M. Giscard d'Estaing a placé auprès de lui pour l'aider dans sa réflexion sur l'avenir. Décidé dès la fin de l'année 1981, la création du CAF que l'ancien président de la République a voulu un moment appeler *« conseil pour la Renaissance »*, fut annoncée officiellement le 2 février 1982. Vingt-cinq, puis quarante personnes furent invitées à y participer, sans que soit véritablement défini un critère de sélection : des élus, jeunes ou moins jeunes, des représentants d'intérêts catégoriels, des syndicalistes, des universitaires, des écrivains. (*Le Monde* du 17 février 1982.)

« Il fallait avant tout des hommes disponibles, prêts à travailler. Il ne s'est pas agi de décerner des tableaux d'honneur du giscardisme », dit-on rue François-Ier. Depuis quelques mois, le nombre des membres du CAF a augmenté pour atteindre le chiffre de quatre-vingt-cinq. *« Un véritable comité central ! »* Un seul refus notable a été enregistré : celui de Mme Simone Veil ; la présence, assez régulière, *d'un* autre invité, M. Raymond Barre, y est en revanche remarquée.

Une fois par mois le mercredi, les six commissions du CAF se réunissent en séance plénière autour de M. Giscard d'Estaing pour faire le point de leurs travaux. Participent aussi à cette assemblée, des responsables politiques et des « experts » tels que M. Jean François-Poncet, ancien ministre des affaires étrangères, M. Alain Ravennes, fondateur du Comité des intellectuels pour l'Europe des libertés (CIEL), M. Michel Crozier, sociologue, ou M. Yves Cannac, maître des requêtes au Conseil d'État.

La discussion qui s'engage à l'issue de cette assemblée peut-être l'occasion de revenir sur le précédent septennat. M Giscard d'Estaing oppose souvent les *« conservateurs »* et les *« évolutionnistes »* qui, *selon lui, ne se répartissent pas également* dans chacune des formations de l'ancienne majorité, mais appartiennent très nettement pour les uns au R.P.R. pour les autres à l'U.D.F.

Sabre au clair

Pour organiser et gérer le CAF, deux hommes, bien différents, occupent à sa tête les fonctions de secrétaire général : M. Raymond Le Bris, quarante-sept ans, universitaire distingué après avoir été un préfet « enthousiaste », et M. Serge Moyet, quarante-trois ans, directeur d'une entreprise de chercheurs de têtes, fonceur et bavard, une découverte de M. Giscard d'Estaing qui n'a pas conquis immédiatement son entourage, tant il semblait peu correspondre au profil du giscardien type.

Désigné comme meilleur vendeur mondial chez I.B.M. en 1968, M. Moyet a fondé très vite sa propre *entreprise : le Human Ressources* management (H.R.M.). S'il a dirigé en 1974 un comité de soutien de cadres supérieurs à M. Valéry Giscard d'Estaing, il n'avait jamais rencontré l'ancien président de la République. Fin 1981, il voit défiler dans son bureau beaucoup de... giscardiens. A M. Michel Bassi, ancien journaliste, il confie ce qu'il pense de l'entourage de l'ancien président : un entourage pas assez *« populaire »*, qui n'a pas su contrebalancer l'image *« monarchique »* que renvoyait M. Giscard d'Estaing. Ses propos arrivent aux oreilles de l'intéressé, qui rencontre M. Moyet. Ce dernier se souvient d'avoir vu alors un *« homme vieilli, amer et... seul »*. C'était en octobre 1981. Veut-il travailler pour l'ancien président de la République ? M. Moyet, interroge : s'agit-il d'un départ pour l'île d'Elbe ou pour Sainte-Hélène ?

M. Giscard d'Estaing lui aurait répondu qu'il ne s'agit pas de savoir *« si je reviendrais »*, mais *« quand et comment »*.

Les deux hommes se revoient, évoquent le *« vide idéologique très grave de la pensée libérale »* et pensent à la création du CAFPour combler ce vide et préparer la relève de la classe politique. M. Giscard d'Estaing dira alors : *« Il faut redéfinir une pensée, concevoir les bases d'une doctrine et d'une pratique pour la France »*, bref, *« préparer avec méthode l'après-socialisme »*. M. Moyet qui dit volontiers : *« Ce que j'aime, c'est la compétition, mettre tout en œuvre pour atteindre un but maximum »*, propose ses services. Au CAF, il sera responsable de l'organisation, M. Le Bris, de la « doctrine ».

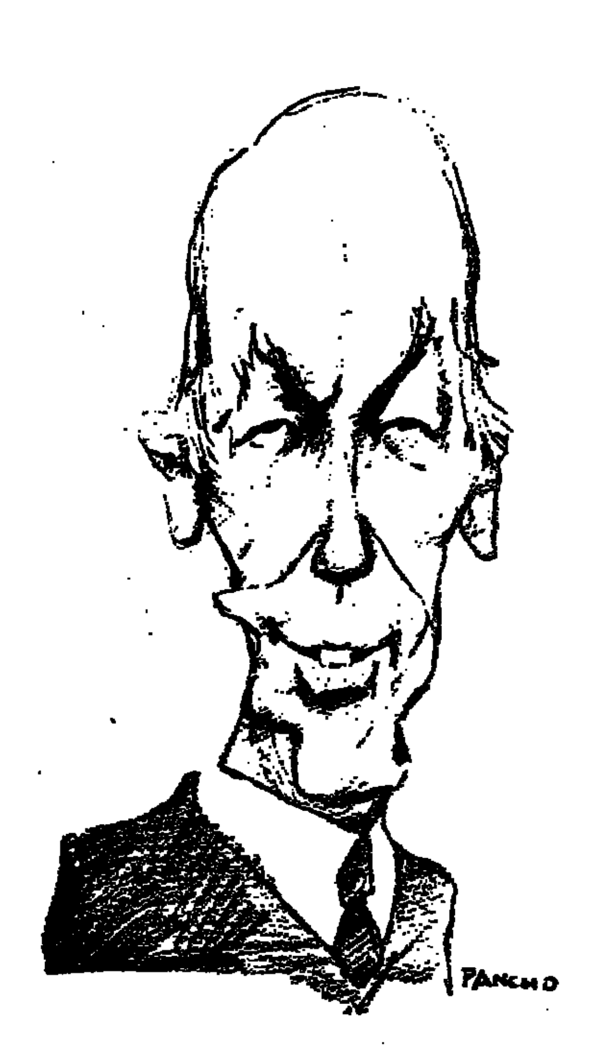
M. Moyet est *« fasciné »*. En M. Giscard d'Estaing, il voit le *« stratège »*, mais aussi l'homme qui aime *« monter au feu sabre au clair à la tête de sa brigade »*. M. Moyet se fait fort d'élargir l'entourage de l'ancien président. Il lui organise des dîners, essentiellement avec des cadres, des chefs d'entreprise. Pour le dixième anniversaire du *H.R.M.*, il organise un déjeuner-débat autour de M. Giscard d'Estaing. Un an plus tard, ce sera autour de M. Barre (*le Monde* du 19 mai 1983).

Faute de pouvoir assister aux réunions du CAF ou d'en connaître les travaux — un seul rapport, sur l'audiovisuel, a jusqu'à présent été publié, — il faut s'en remettre aux jugements émis par les participants.

Dans l'ensemble, ils soulignent l'intérêt de *« réfléchir avec quelqu'un qui a exercé la charge suprême »*. Ils précisent que leur préoccupation est de *« savoir comment la société fonctionnera après le pouvoir socialiste mais non pas derrière qui se rangera l'opposition »*. Pourtant le danger que se reconstitue une « cour » autour de M. Giscard d'Estaing existe, avec des gens simplement *« heureux d'être là et ravis de tout »*, comme le dit l'un des membres du CAF.

Réunis à Royaumont le 11 juin, les membres du CAF pourraient s'efforcer de montrer, d'une part, qu'ils se rangent naturellement dans le camp des *« évolutionnistes »* auquel veut appartenir M. Giscard d'Estaing et, d'autre part, qu'une certaine homogénéité politique n'empêche pas toute imagination, toute originalité dans l'élaboration d'un projet de société.

C. FAUVET-MYCIA.



Un véritable « comité central »

Si l'éventail sociologique du CAF se veut large, la composition politique de ce *« comité central »* semble en *revanche* assez homogène. Le plus grand écart peut être celui qui sépare, par exemple, M. Jacques Larché, sénateur (R.I.) de Seine-et-Marne, et M. Paul Granet, vice-président du parti radical.

Les membres permanents du Conseil pour l'avenir de la France se réunissent régulièrement deux fois par mois en commission.

Il en existe six avec chacune son président et son ou ses rapporteurs : pour l'épargne, la propriété privée et le patrimoine, MM. Maurice Blin (sénateur centriste des Ardennes) et Jean-Philippe Lachenaud (maire de Pontoise) ; pour l'information, MM. Maurice Rausch (sénateur centriste de la Moselle), Xavier Gouyou-Beauchamps (ancien chef *du service de presse de l'Elysée*) et Jean-Loup Arnaud (conseiller à la Cour des comptes) ; pour l'éducation, M. *Daniel Laurent* (chargé de mission au cabinet de Mme Alice Saunier-Seïté en 1978) ; pour l'Europe, MM. Daniel Hoeffel (sénateur centriste du Bas-Rhin) et Christian Philippe (ancien président de l'université du Mans) ; pour les scénarios, MM. Jean-Claude Gaudin et Jean-Claude Casanova ; (ancien conseiller de M. Barre à Matignon) enfin, pour l'entreprise, un président directeur général d'une chaîne « géante » de supermarchés.

Le retour de M. Chaban-Delmas à la présidence de la communauté urbaine de Bordeaux

De notre correspondant

Bordeaux. — M. Jacques Chaban-Delmas a retrouvé, vendredi 10 juin, la présidence du conseil de la communauté urbaine de Bordeaux (CUB), qu'il avait perdue en 1977 à la suite des élections municipales. Il succède à M. Michel Sainte-Marie (P.S.). *Après plusieurs semaines* de négociations, les municipalités de gauche et de droite ont réussi à trouver un accord qui leur permet à toutes d'être représentées, mais qui n'a pu aller jusqu'à une représentation vraiment proportionnelle au conseil ni jusqu'à la présence des partis de gauche au bureau.

Premier vice-président sortant au *sein d'un bureau parfaitement panaché*, M. Chaban-Delmas, au lendemain des municipales de mars dernier, dispose d'une majorité beaucoup plus large que celle de son prédécesseur. Dans un premier temps, le maire de Bordeaux propose la signature d'un contrat communautaire qui prévoit notamment la solidarité budgétaire de tous les signataires, ce que *refusent* P.S. et P.C. Puis il en fait signer une nouvelle mouture — sans cette clause gênante — à quatorze maires socialistes, sans la présenter aux élus communistes qui, toutefois, en acceptent le principe à Bègles, seule *ville communiste de la CUB*.

Pour M. Chaban-Delmas, il faut que cesse ce jeu incompatible avec la gestion d'un établissement public, qui consiste, comme l'a fait le P.C. tout au long du dernier mandat communautaire, à voter les dépenses et à n'être plus là pour les recettes.

Les négociations ont duré jusqu'à la dernière minute pour la constitution d'un conseil où toutes les communes seraient représentées. Mais personne n'est revenu sur ses positions : ni l'ancien premier ministre, au risque de ternir son image *d'ouverture et de dialogue*, ni le P.C., ni le P.S., en renonçant à des vice-présidences auxquelles ils tenaient.

Le nouveau bureau de la CUB n'a donc que huit membres, R.P.R. pour la plupart. Quatre sièges restent à la disposition de la minorité de gauche : *« A partir de maintenant, nous vous attendons »*, a lancé M. Chaban-Delmas à l'intention des socialistes. Une éventualité que ceux-ci n'écartent pas du tout. En *attendant, on se félicite mutuellement* à gauche de ce que l'union a résisté au *« diktat de Chaban »*.

Paradoxe : M. *Chaban-Delmas* a certainement réussi une très belle opération politique en maintenant le P.C. au bout d'une très longue perche tout en faisant des avances auxquelles les socialistes paraissent peu enclins à résister individuellement.

En revanche, il a, ce faisant, masqué une belle divergence entre les deux partis. Il y avait en effet un gros écart entre les exigences du P.C. et ce que le P.S. était disposé à lui accorder pour la représentation au conseil de la CUB. Un autre écart entre ce que le P.S. proposait et ce que les maires du même parti étaient disposés à laisser. La querelle était si vive que beaucoup, au P.S. comme au P.C., croyaient la rupture inévitable. L'opération Chaban a fait oublier ces divergences, renforcé une union qui ne reposait plus sur rien. Le pari du maire de Bordeaux et de ses amis reposent sur la fragilité de cette réconciliation.

PIERRE CHERRUAU.

● *M. Jean Poperen*, membre du secrétariat national du P.S., a estimé vendredi 10 juin à Nantes, que M. Mitterrand a *« contribué à une harmonisation »* de la majorité présidentielle par ses récentes *« mises au point »*.

Les déçus du socialisme

(Suite de la première page.)

La leçon des chiffres est claire. La gauche ne désespère pas Billancourt, mais elle voit s'éloigner d'elle les électeurs qu'elle avait réussi à attirer au cours des dix dernières années. Gains réalisés non pas sur les thèmes du socialisme traditionnel, mais grâce à la rénovation du parti socialiste et sur une double image de justice sociale et de compétence économique.

Aujourd'hui, le risque de désertion pour la majorité n'est donc pas sur sa gauche mais au centre gauche. Il peut conduire à un repli sur le « noyau dur » et les couches sociales (ouvriers et fonctionnaires) acquises depuis des lustres. Bref, la certitude de redevenir minoritaire. Risque supplémentaire pour le parti socialiste, le grand gagnant de ces dix dernières années : il paierait le plus lourd tribut à ce reflux, ce qui pourrait rendre possible à terme le rééquilibrage des deux grandes forces de gauche.

Désenchantement, inquiétude et scepticisme

Que reprochent les déçus du socialisme ? Le tableau II apporte, à partir de diverses enquêtes de la Sofres, des données fragmentaires, qui peuvent se résumer en un triptyque corrosif : désenchantement, inquiétude et scepticisme. Sur tous ces points, les déçus adoptent des positions plus tranchées que l'ensemble des électeurs.

Le *désenchantement*, tout d'abord, est fonction de l'espérance suscitée par l'arrivée de la gauche au pouvoir : 90 % des déçus du socialisme estiment qu'il y a eu peu ou pas du tout de progrès dans leur vie depuis deux ans, 78 % jugent inefficace l'action de lutte contre le chômage — pourtant priorité des priorités en 1981 aux yeux des sympathisants de gauche.

L'inquiétude, ensuite, paraît grande : 75 % de ces déçus pensent que « les choses ont tendance à aller de plus en plus mal » et, pour 66 % d'entre eux, « le rôle de la France dans le monde s'affaiblit ».

Scepticisme, enfin, qui s'exprime sur la politique économique et le plan de rigueur : 65 % désapprouvent le plan de M. Delors, 62 % pensent que la politique économique de la gauche va dans la « mauvaise direction » et seulement 33 % font confiance à MM. Mitterrand et Mauroy dans le domaine économique. S'agit-il d'un refus pur et simple des efforts et des sacrifices ? Rien n'est moins sûr, car 46 % de ces déçus feraient confiance à M. Barre pour « redresser l'économie française ». On peut y voir plutôt un sentiment d'inutilité et une crainte de l'échec : 71 % des déçus pensent que les mesures prises ne réussiront pas à améliorer la situation. Portée au pouvoir pour lutter contre la crise, la gauche paraît, aux yeux de ces électeurs, incapable de la juguler.

L'opposition recueille-t-elle les déçus du socialisme ? En partie, mais en partie seulement (tableau III). Sur l'axe gauche-droite, ces électeurs se situent en large majorité au centre gauche (69 % se classent au centre ou dans la gauche modérée). Comme parti le plus proche, 58 % continuent de marquer leur préférence pour un parti de gauche ; 18 %, en revanche, n'expriment pas de préférence partisane et paraissent susceptibles de grossir les rangs des abstentionnistes, comme on l'a vu au premier tour des élections municipales en mars dernier ; 16 %, enfin, rejoignent directement les partis de l'opposition. Ces pourcentages peuvent paraître faibles, mais le jeu cumulé du transfert à droite et de la propension à l'abstention, priverait la gauche de deux millions de suffrages. De quoi inverser, et même au-delà, les résultats de 1981.

Nos chiffres réservent une surprise plus grande encore : le R.P.R. bénéficie deux fois plus que l'U.D.F. du transfert des déçus du socialisme (11 % contre 5 %). Dans l'opposition, M. Chirac apparaît, de loin, comme le meilleur « présidentiable » possible. Il recueille 45 % des réponses, alors que MM. Giscard d'Estaing et Barre n'en obtiennent respectivement que 17 % et 15 %. Cruelle ironie du sort, l'ancien président de la République, inventeur de la formule des déçus du socialisme, n'en est pas (ou pas encore) le bénéficiaire. Tout se passe comme si ces transfuges préféraient aller directement vers la partie de l'opposition qu'ils jugent la plus dynamique et la plus attractive, plutôt que vers un centre aujourd'hui introuvable.

Un électorat en déshérence

Il reste que, dans les grandes masses, les déçus du socialisme sont à la fois mécontents du pouvoir et éloignés de l'opposition. Ils forment ainsi un électorat de déshérence. De sa conquête — ou de sa reconquête — dépendront les résultats des prochaines consultations.

JÉROME JAFFRÉ.

TABLEAU 2 : les attitudes politiques des déçus du socialisme (en %)

	Les réponses des déçus du socialisme	Les réponses de l'ensemble des français
— Pensent que depuis le 10 mai 1981 il y a eu peu ou pas de progrès du tout dans leur vie	90	75
— Jugent que le rôle de la France dans le monde s'affaiblit	66	58
— Jugent inefficace l'action du gouvernement dans la lutte contre le chômage	78	69
— Pensent que les choses ont tendance à aller de plus en plus mal	75	66
— Désapprouvent le plan de rigueur économique	65	51
— Pensent que la politique économique de la gauche va dans la mauvaise direction	62	49
— Font confiance à MM. Mitterrand et Mauroy pour redresser la situation économique	33	44
— Feraient confiance à M. Barre pour redresser l'économie	46	53

N.B. Ce tableau se lit ainsi : sur 100 électeurs de M. Mitterrand déçus par son action, 65 % désapprouvent le plan de rigueur économique.

TABLEAU 1 : Le jugement des électeurs de M. Mitterrand sur l'action du président de la République depuis deux ans.

		Se déclarent satisfaits	Se déclarent déçus	Sont sans opinion
Ensemble des électeurs de M. Mitterrand	100 %	51	37	12
Sexe				
— Homme	100 %	55	34	11
— Femme	100 %	48	40	12
Age				
— 20 à 24 ans	100 %	45	42	13
— 25 à 34 ans	100 %	47	43	10
— 35 à 49 ans	100 %	51	38	11
— 50 à 64 ans	100 %	54	35	11
— 65 ans et plus	100 %	64	21	15
Profession du chef de ménage				
— Agriculteur, salarié agricole	100 %	41	39	20
— Petit commerçant, artisan	100 %	31	60	9
— Cadre supérieur, profession libérale	100 %	50	45	5
— Cadre moyen, employé	100 %	47	40	13
— Ouvrier	100 %	51	37	12
— Inactif, retraité	100 %	62	26	12
Secteur d'activité de la personne interrogée				
— Travaille à son compte	100 %	39	53	8
— Salarié du secteur privé	100 %	47	42	11
— Salarié du secteur public	100 %	53	36	11
Ont voté au 1er tour de l'élection présidentielle pour :				
— Georges Marchais	100 %	66	26	8
— Un candidat d'extrême gauche	100 %	48	38	14
— François Mitterrand	100 %	53	35	12
— Brice Lalonde	100 %	28	63	9
— Un candidat de droite	100 %	21	71	6
S'intéressent à la politique				
— Beaucoup ou un peu	100 %	58	33	9
— Très peu ou pas du tout	100 %	40	43	17

N.B. — Le tableau se lit horizontalement. Par exemple, parmi les personnes âgées de plus de 65 ans qui ont voté pour M. Mitterrand, 64 % se déclarent satisfaites de son action et 21 % mécontentes.

TABLEAU 3 : Où vont les déçus du socialisme ?

Parti le plus proche :	● Parti communiste	9
	● Extrême-gauche	4
	● Parti socialiste	39
	● Mouvement des Radicaux de gauche	6
	● Ecologiste	8
	● U.D.F.	5
	● R.P.R.	11
	● Sans préférence	18
		100 %
Situation sur une échelle gauche - droite :	● Extrême-gauche	2
	● Gauche	14
	● Gauche modérée	36
	● Centre	33
	● Droite modérée	11
	● Droite	1
	● Extrême-droite	—
	● Sans réponse	3
		100 %
Jugent que le meilleur candidat face à la gauche serait :	● Raymond Barre	15
	● Jacques Chirac	45
	● Valéry Giscard d'Estaing	17
	● Aucun de ceux-ci	19
	● Sans opinion	4
		100 %

N.B. : Le tableau se lit verticalement : sur 100 électeurs de M. Mitterrand déçus par son action, 9 % se sentent proches du Parti communiste, 4 % de l'extrême-gauche, etc.

Réuni en congrès extraordinaire

LE P.S.U. APPROUVE LA PARTICIPATION DU PARTI AU GOUVERNEMENT

Réuni en congrès extraordinaire à Vénissieux (Rhône), le P.S.U. a approuvé vendredi 10 juin l'entrée au gouvernement de Mme Huguette Bouchardeau, son ancienne secrétaire nationale, et a tranché en faveur de la participation du parti au gouvernement. Les deux textes qui prônaient une telle attitude ont obtenu 53 % des mandats, les deux textes opposés à cette ligne : 37 %. Un autre texte favorable à la promotion par le P.S.U. « *d'une politique de gauche par rapport à la ligne gouvernementale, dont le virage expose les forces populaires à un risque majeur de défaite politique* » n'a obtenu que 9,19 % des mandats. Au cours des journées de samedi et dimanche, le congrès devait désigner son équipe dirigeante et préciser la ligne politique du parti.

Mme Huguette Bouchardeau, secrétaire d'État à l'environnement, qui participait vendredi soir à Lyon à un meeting organisé par le P.S.U., a notamment déclaré : « *Je suis dans un gouvernement dont je défends ce qu'il a déjà accompli et ce qu'il va accomplir.* » Elle a invité les partisans du gouvernement « *à ne pas être de simples contre-experts qui réduisent le rôle politique à des jugements sur le gouvernement* ». Selon elle, « *les militants de gauche ont trop tendance dans le débat sur les mesures prises à ignorer l'essentiel* ».

Mme Bouchardeau s'est élevée contre cette « *fable* » selon laquelle « *ce serait les premiers mois du gouvernement de gauche qui auraient créé les difficultés aujourd'hui* ».

● *M. Jean-Louis Masson*, député R.P.R. de la Moselle, à la suite de l'information que nous avons publiée le 28 mai sur les divergeances entre son parti et l'U.D.F. à propos de la laïcité de l'enseignement supérieur, nous demande de préciser qu'il a « *défendu un amendement de M. Foyer et du groupe R.P.R., précisant, comme c'est d'ailleurs le cas actuellement, que l'enseignement supérieur public est laïque* ». « *Afin de préserver le régime particulier des unités d'enseignement religieux des universités de Metz et de Strasbourg, j'ai déposé un sous-amendement excluant explicitement l'Alsace-Lorraine du champ d'application de l'article* », ajoute-t-il.

TROIS SEMAINES DE DÉBAT A L'ASSEMBLÉE NATIONALE POUR RÉFORMER L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Arrière-pensées et précisions

Voilà, c'est fait ! Les députés ont fini par adopter (par 325 voix, P.S. et P.C., contre 160, R.P.R. et U.D.F.), vendredi 10 juin, le texte dont ils débattaient depuis près de trois semaines. Est-ce un projet réformant les fondements mêmes de notre société qui a ainsi engendré la discussion la plus longue que l'Assemblée nationale ait connu depuis fort longtemps ? Non, il s'agissait simplement de réformer l'enseignement supérieur et en y apportant une « révolution » dont l'importance est sans commune mesure avec celle qu'avait voulu faire subir aux universités françaises la loi de 1968, puisque M. Savary ne cachait pas sa volonté de se situer dans la ligne du texte que M. Edgar Faure fit adopter à l'unanimité des députés au lendemain de la révolte étudiante.

Alors pourquoi cette dure bataille parlementaire ? Est-ce simplement parce que d'un côté on s'est plu à rêver, lors des manifestations de ce mois de mai-ci, que le nouveau pouvoir pourrait connaître une déroute plus rapide que ne le permettrait le calendrier électoral, et que — faute de cela — les opposants du Parlement n'ont pas voulu se montrer moins déterminés que ceux de la rue ? Pas seulement.

Trois conceptions

Au fil de ce long débat, il est assez vite apparu que c'étaient, au moins, trois conceptions de l'enseignement supérieur — donc d'une certaine forme de vie sociale — qui s'opposaient. Car les composantes de l'opposition n'ont pas, en fait, la même vision des choses.

M. Jean Foyer (R.P.R., Maine-et-Loire) ne cache guère ses regrets d'avoir vu disparaître l'université de sa jeunesse, celle du temps où l'enseignement supérieur était vraiment réservé à une « élite ».

M. Alain Madelin (U.D.F., Ille-et-Vilaine) lui, rêve, tout haut, aux universités américaines, où le libre concurrence est la règle, libre concurrence des établissements, concurrence acharnée des étudiants entre eux avec pour seule règle : malheur aux faibles.

Face à cela, la majorité propose en fait d'adopter les structures universitaires à la révolution que la simple évolution sociale leur a déjà imposée : ce qui était bon pour le petit nombre ne peut l'être pour la grande masse. M. Alain Savary veut simplement réaliser au sommet de l'enseignement ce qu'en son temps, Jules Ferry avait construit à la base ; en ce sens, l'introduction de la « laïcité » parmi les règles de l'enseignement supérieur est lourd de signification.

Au cours de ces trois semaines de discussion acharnée, les arrière-pensées des uns et des autres sont aussi clairement apparues. Le refus du fait syndical, d'un côté la peur de tout système électoral où chaque bulletin a le même poids quelle que soit la « qualité » de celui qui le glisse dans l'urne. Mais de l'autre une certaine volonté, en faisant disparaître les « *différences* », de faire régner l' « *égalitarisme* » ; ceux qui ont trop longtemps été écrasés par la « *superbe* » des mandarins ne pouvaient manquer l'occasion de manifester que le pouvoir avait changé de camp.

M. Savary a pourtant réussi parfois à contenir l'audace de ses troupes ; il a ainsi tenu bon dans le refus du « *corps unique* » des enseignants auquel certains socialistes n'ont pas renoncé. En revanche, il a dû céder sur les obligations de présence qu'il voulait imposer aux professeurs ; le groupe de pression des enseignants à l'Assemblée est trop fort.

Ce débat ne fut pas, malgré cela, qu'une bataille corporatiste. Les sujets importants qui furent abordés ne manquent pas : la liberté de l'enseignement, la possibilité de prévoir les besoins en formation de l'économie, le degré d'autonomie que la tradition française permet de laisser aux universités, les conditions d'une réelle « *démocratisation* » (suffit-il de mettre chacun à égalité de chances ou faut-il en plus aider les plus faibles ?...) Malheureusement, tout cela fut trop souvent noyé dans les discussions répétitives — et sans intérêt — de détails.

Détermination

L'opposition, pour autant, peut estimer qu'elle a eu raison de pratiquer une stratégie de retardement. D'abord, parce qu'en parlant beaucoup plus que la majorité elle a probablement mieux fait passer son message que celle-ci. Ensuite, parce qu'elle se prévaudra des résultats obtenus par les étudiants et les enseignants critiques, qui ont contraint M. Savary à présenter de nombreuses précisions, voire à opérer quelques marches arrière : engagements que les transformations des établissements existants se feronyt en concertation avec eux, que les grandes écoles ne seront pas intégrées contre leurs vœux, que la liberté des étudiants de s'inscrire dans l'université de leur choix sera aussi large que possible, que leur « orientation » se fera avec leur accord, que les disciplines minoritaires seront représentées dans les organes dirigeants des établissements, que les étudiants, au moins dans l'immédiat, ne concourront pas à la notation de leurs professeurs ; confirmation qu'il n'y aura pas — ou peu — de sélection et que les facultés de médecine bénéficieront de l'autonomie financière et pédagogique.

Surtout le R.P.R. et L'U.D.F. ont montré leur force et leur détermination : étant donné ce que nous avons été capables de faire pour ce texte sur l'enseignement supérieur, imaginez quelle serait notre détermination face à un projet mettant à mal la liberté de l'enseignement ! A bon entendeur, salut !

THIERRY BRÉHIER.

Les derniers articles

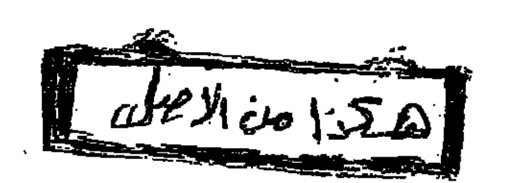
Les députés ont adopté mercredi 10 juin les cinq derniers articles du projet. Il est ainsi institué un comité consultatif régional des établissements supérieurs dans chacune des régions du pays. En Corse, ces attributions sont dévolues au conseil de la culture, de l'éducation et du cadre de vie mis en place par le statut particulier auprès du conseil régional.

Le Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (C.N.E.S.R.) est confirmé par le projet, la commission faisant préciser ses attributions. Est aussi créé, malgré les réserves du R.P.R., un Comité national d'évaluation des établissements à caractère culturel, scientifique et professionnel, qui, notamment, appréciera les résultats des contrats passés entre eux et l'État ; pour ce faire, il disposera, fait ajouter la commission, d'un « *pouvoir d'investigation sur plan et sur place* ». Il existera aussi une conférence des chefs d'établissement.

L'article 66 prévoit les dispositions transitoires permettant la mise en place des nouveaux statuts prévus par le projet. A l'article 67, qui abroge le plus grande partie de la loi de 1968, M. Savary dépose deux amendements concernant les études médicales. Il s'agit, dans l'esprit des propositions des médiateurs, après la grève des étudiants en médecine, d'autoriser le gouvernement à prendre par décret des mesures transitoires applicables jusqu'au 1er octobre 1987 pour les examens et concours et d'étendre à la biologie et aux hôpitaux généraux l'application de la loi de janvier 1979.

La commission fait ajouter l'obligation pour le gouvernement de déposer sur le bureau des assemblées parlementaires, avant le 1er janvier 1985, un rapport sur l'application de cette loi.

● *M. Louis Mermaz*, président de l'Assemblée nationale, dans une interview publiée samedi 11 juin par *la Dépêche du Midi*, approuve la proposition faite par M. Lionel Jospin, premier secrétaire du P.S., de « *vérifier* » l'accord conclu entre le P.C. et le P.S. et souhaite une « *ouverture* » de la majorité. « *La stratégie à partir de laquelle nous avons gagné et à partir de laquelle nous réussirons la politique de changement est celle de l'union de la gauche* », dit-il. « *Les trois partis de gauche en sont les piliers, mais ils doivent avoir un pouvoir d'entraînement et de cristallisation.* »



LA CORSE à l'épreuve de ses libertés

La visite officielle du président de la République, lundi 13 et mardi 14 juin, en Corse marque la volonté de M. Mitterrand, selon son porte-parole, de « tirer un trait sur le passé et d'ouvrir une nouvelle page ». M. Vauzelle a également indiqué que le voyage présidentiel, consacré à une région devenue « exemplaire » en matière de décentralisation, sera l'occasion pour le chef de l'Etat de rappeler que le statut particulier de la Corse « s'inscrit dans le cadre des institutions de la République », garantes de la solidarité, mais aussi de la sécurité et des libertés.

L'ASSEMBLÉE RÉGIONALE : BIENTÔT UN AN

Le doute et la division

DANS deux mois, presque jour pour jour, l'assemblée de Corse aura franchi le cap de sa première année d'existence. Elle est, à ce jour, la seule de France à avoir été élue au suffrage universel direct et à la représentation proportionnelle ; elle sera aussi la seule du pays à porter le nom d'*assemblée* puisque celles qui, à une date qui n'est pas encore connue, seront élues dans les régions continentales, continueront à porter le nom de *conseil régional*. Le gouvernement et le Parlement en ont ainsi décidé, soucieux de marquer la spécificité corse, de répondre à un vœu maintes fois réaffirmé aussi bien que de traduire, dans les faits, la particularité insulaire.

Soixante et un membres la composent, la gauche la dirige bien qu'elle n'y dispose que de 22 sièges (12 M.R.G., 7 P.C.F., 3 P.S.), contre 26 à l'opposition (20 R.P.R., U.D.F., C.C.B. ; 6 U.R.P.). Les autonomistes (U.P.C.) y avaient conquis 7 sièges, mais deux dissidents ont constitué, en février 1983, un groupe « à part » (1). Enfin, ce qu'on avait appelé les « petites listes » occupent 6 sièges, la plupart gagnés grâce aux dispositions de la loi électorale qui avait prévu un quotient extrêmement bas destiné à permettre la représentation des minorités : le nombre des suffrages exprimés divisé par celui des sièges à pourvoir, soit en fait moins de 2 %.

C'est le choix d'un quotient aussi peu élevé (il est en général de 5 % pour les élections à la proportionnelle) qui a engendré les divisions et la parcellisation avant le scrutin, puis débouché sur l'instabilité.

Aussi n'est-ce pas sans mérite que le président Prosper Alfonsi (M.R.G.) et ses amis sont parvenus à faire voter le budget – 136 millions de francs – à l'issue de l'interminable session d'avril. Sans le soutien du docteur Edmond Simeoni (U.P.C.) et de l'inter-groupe des « non-alignés », composé de cinq élus de sensibilité nationaliste ou socialiste et de trois modérés, les choix budgétaires n'auraient pu être effectués, et c'est le commissaire de la République *qui aurait réglé le budget* de fonctionnement !



Dessin de PLANTU.

Dès lors s'était ainsi constituée une « majorité budgétaire » dont on peut encore escompter qu'elle trouvera les prolongements de son action dans la concertation ; la région en a grand besoin pour trouver enfin ses marques et sortir de l'à-peu-près. Encore faudra-t-il que l'Etat hâte les transferts de compétences et de ressources et qu'il apporte aux institutions nouvelles les moyens qui leur font encore défaut. S'il est incontestable que la volonté politique existe, on a l'impression sur l'île que l' « administration parisienne » s'attache à freiner le mouvement, ce qui ne va pas sans éclats : en octobre 1982, l'U.P.C. quitte la salle ; en avril, c'est l'opposition ; en mai, le P.C.F. boude la première séance d'une session que l'inter-groupe fait ajourner avec le concours de l'opposition. Sur cette mer houleuse, l'exécutif s'efforce de flotter, mais cela ne saurait suffire.

Un test national

Pourtant le bilan des dix sessions de l'assemblée depuis septembre est loin d'être négatif. On a réglé les problèmes d'installation (*il en coûtera 100 millions de* francs), voté le rattachement du chemin de fer à la S.N.C.F., entrepris l'étude du problème des liaisons *avec le continent, « gelé » les travaux d'équipement de* la centrale thermique du Vazzio en attendant le grand débat énergétique (2), délibéré de la violence puis de l'Université, donné au gouvernement l'avis demandé sur la composition des conseils consultatifs et l'organisation des offices (développement agricole et rural, équipement hydraulique), commencé enfin la consultation en vue de la préparation du IXᵉ Plan.

Encore ne s'agit-il là que des grands thèmes. Combien d'affaires de caractère ponctuel ont-elles été évoquées, combien de réunions de commissions et de bureau tenues, combien d'audiences accordées, de visites effectuées ! Dire, comme le font certains groupes nationalistes et la presse locale d'opposition, que l'assemblée « ne fait rien » est une assertion sans fondement, une affirmation qui ne résiste pas à l'examen. Mais l'une et l'autre traduisent la tentative de discréditer l'institution pour des raisons spécifiquement insulaires ou nationales selon le cas.

La mouvance nationaliste, particulièrement l'ex-F.L.N.C., ne peut voir d'un œil *favorable réussir le statut particulier*, qualifié de *« tentative réformiste »*. La droite, de son côté, ne se privera pas, en cas d'échec, de remettre en cause la grande politique de décentralisation conduite par M. Gaston Defferre. Qui plus est, la Corse ayant été la première région de France à bénéficier de ces dispositions législatives, l'échec en Corse serait immanquablement considéré comme un test national défavorable et exploité comme tel lors des prochaines échéances électorales.

Ainsi, des intérêts fondamentalement divergents débouchent-ils sur une convergence objective, en tout cas implicite. C'est probablement ce qui explique la démarche d'Edmond Simeoni et de l'U.P.C. : on joue loyalement le jeu du statut sans pour autant soutenir le gouvernement auquel on adresse, au contraire, des avertissements et des revendications, l'invitant à mettre en place un pouvoir régional réel, à ne pas laisser se développer une contestation qu'il est possible de stopper par quelques décisions utiles et d'ailleurs espérées.

La clef de voûte du statut

Mais l'erreur serait de mener, en Corse, une politique attentiste en considérant, comme certains à Paris en sont encore tentés, l'île à l'instar d'une région « comme les autres ». Rares sont ici ceux qui ont oublié qu'en 1977 (3) le président de la République, alors M. Giscard d'Estaing, avait assuré qu'en Corse *« la situation a été modifiée et redressée en profondeur »*. M. François Mitterrand, pour sa part, s'est jusqu'ici gardé d'un tel optimisme en dépit de l'importance de la réforme en cours. Il sait sans doute mieux que quiconque que la décentralisation est une longue marche et que plusieurs années seront encore nécessaires pour qu'elle soit harmonieusement assumée par tous.

Face à une assemblée soucieuse de jouer son rôle, il y a cependant l'État, dont la démarche ne peut être que résolument décentralisatrice ou bien frileuse. Les conseillers ont vu dans la visite qui vient de leur être faite par le nouveau commissaire de la République de la région, M. Paul Bernard, un « symbole », selon le mot du président Prosper Alfonsi. M. Bernard a souligné que l'assemblée est la *« clef de voûte »* du statut particulier et, après avoir marqué que *« l'État n'a rien abandonné de son autorité, de ses devoirs et de ses charges »*, il a ajouté : *« La tâche est trop lourde pour que nous nous offrions le luxe de susceptibilités, de raidissements, de formalisme* (...). *L'essentiel est de favoriser une dynamique de la coopération* (...). *Je n'ignore pas vos difficultés, qui sont au demeurant normales dans cette période de rodage et, dans le cadre de l'expérimentation engagée, il serait dangereux et erroné d'y voir le signe de je ne sais quelle fatalité de l'échec, si propice au démon corrosif du doute et du découragement. La Corse peut, donc elle doit, réussir. »*

Il n'y a pas de fatalité de l'échec, sauf pour ceux qui s'y résignent. Mais il est sûr que la région de Corse et son assemblée ne seront pas crédibles tant que tous les moyens de faire face à la situation ne leur auront pas été apportés. Les mesures économiques que le premier ministre a annoncées à la veille du voyage du président de la République suffiront-elles à répondre sur ce point aux demandes des insulaires ?

PAUL SILVANI.

(1) MM. Lucien Felli et Jean-François Ferrandi, qui ont constitué le groupe Diaspora-Sud Corse.

(2) Cette décision a fait, en janvier 1983, l'objet d'un recours devant le tribunal administratif, l'administration préfectorale estimant que l'assemblée avait outrepassé ses compétences. Ce recours a suscité un malaise indéniable.

(3) Déclaration à *l'Express*, 9 mai 1977.

TERRORISME ET MAINTIEN DE L'ORDRE

Le F.L.N.C. dans les cordes

LE commissaire Broussard est un bon boxeur. Une frappe efficace, un jeu de jambes solide renforcent sa volonté de gagner. Ce n'est pas l'homme des passades. Il le dit lui-même : *« Je suis un technicien. »* Et il ajoute : *« J'ai la santé. »*

Il lui en faut avec le Front de libération nationale de la Corse. Mené aux points, le F.L.N.C. ne veut pas, en effet, devenir « sage » comme l'entend Paris. Il n'entend pas rendre les armes. Il a, selon sa logique, l'avenir et l'histoire pour lui. La France doit reconnaître *« le peuple corse historique comme seule communauté de droit sur la Corse »*. Telle est la ligne.

La population compte les points. « Super-Broussard », depuis janvier, en a marqué quelques-uns : les assassins présumés du coiffeur André Schoch sous les verrous ; les meurtriers d'un légionnaire, en février 1982, démasqués et emprisonnés ; une partie des militants du F.L.N.C. de Paris écroués après une série d'attentats et la découverte d'un trafic de faux dollars. Et la liste n'est pas close ! Selon les services du commissaire Broussard, environ trente personnes sont aujourd'hui en prison pour des faits relevant plus ou moins directement du terrorisme. Les attentats sont sensiblement moins nombreux.

Mine de rien, l'équipe de Broussard joue les psychologues. Elle s'est fixé pour règle de rassurer les habitants de l'île. Novembre, décembre, début janvier : c'était la pleine déprime. Sur l'île, les « continentaux » vivaient sur les nerfs, les Corses constataient l'anarchie rampante. Robert Broussard a calmé le jeu, occupé le terrain et réussi de très beaux coups. D'entrée, ce fut son va-tout. Convaincre de sa force, démontrer que policiers et gendarmes n'avaient pas mis les pouces en Corse.

Psychologie toujours. Le commissaire Broussard voudrait bien convaincre le F.L.N.C. de remiser au placard ses pains d'explosif et ses armes. Ses hommes agissent pour porter des coups au moral des nationalistes. Ils s'en prennent d'abord aux malfaiteurs, sûrs de rencontrer en chemin des militants. C'est apparemment bien visé. Pour eux, l'affaire Schoch, avec ces truands et ces nationalistes dévoyés confondus, fut déterminante. Déterminante aussi la découverte (en mai) de ce trafic de faux dollars pour le compte d'un F.L.N.C. clandestin, gourmand en devises fortes.

La tactique du commissaire Broussard ne trompe personne. Ni lui ni le F.L.N.C. D'un côté, il s'agit de mettre franchement la population derrière lui ; de l'autre, de réduire les clandestins à leur noyau dur — les politiques — et de les amener à transiger. Vaste programme !

Vaste parce que le F.L.N.C. n'est pas encore au tapis. Il est dans le genre costaud, bien charpenté. Quand il perd un round il ne désespère pas de remporter le match.

Mais il est vrai aussi que le Front a vu ses troupes maigrir depuis plusieurs mois, vrai que les succès à répétition du commissaire Broussard ont été autant de revers, graves, profonds, parfois désastreux pour l'image du mouvement de libération. Tout cela est vrai. Vrai encore que des dissensions ont à nouveau surgi au sein de l'organisation, dissoute en janvier, entre une droite assez extrême et une gauche toute nationaliste, entre les « militaires » (les durs) et les « politiques » (les modérés).

Des brigades révolutionnaires

Les « politiques » l'ont emporté. Pour l'instant. Cela s'explique. En position de force, le F.L.N.C. s'adonne avec vigueur au jeu des armes et des explosifs. Sur la défensive, il privilégie la politique. Cette fois, le F.L.N.C. a pris un virage tactique à toute vitesse. Forcé, contraint. Il réaffirme ses vieux principes intangibles, se veut pur et dur. Il veut faire oublier ses péchés. Lors de sa dernière conférence de presse au maquis — début juin, — le F.L.N.C. a présenté une analyse bien léchée et classique. La politique d'abord. Tout juste a-t-il indiqué qu'il se livrerait encore à des *« opérations militaires limitées »*, précisant qu'il ne s'en prendrait pas à M. Mitterrand lors de son voyage en Corse.

En somme, sous les coups, le F.L.N.C. se recroqueville. Et cela l'entraîne dans une remise en question de ses méthodes et analyses. Un bon observateur signale : *« Ils sont en pleine phase de maturation politique. »* Allez savoir !

Ce recentrage du F.L.N.C. vers le politique — même temporaire — n'est qu'à moitié rassurant. Ce genre de groupe trouve alors son maître. Ainsi les Brigades révolutionnaires corses, mystérieuses, sont-elles apparues en Corse depuis quelques mois. Des durs, prévient-on, peu nombreux mais décidés. Ils ont déjà carrément visé un gendarme mobile en faction et tiré. Ils ont aussi menacé « Super-Broussard » en personne, au téléphone : *« Tôt ou tard, nous nous en prendrons directement à vous. »*

Ces brigades commencent à inquiéter sérieusement la police. Elles s'en prennent aux forces de l'ordre. Elles en veulent au Front. Elles se présentent comme d'*« ex-militants du F.L.N.C. qui en ont eu assez d'être les faire-valoir des intellectuels repus »*. Le F.L.N.C. les rejette avec mépris vers les officines de barbouzes. Allez comprendre !

Le match sera dur. Un homme politique de l'opposition le dit : *« Il s'agit de tenir la distance. »*

Le match sera long.

Le commissaire Broussard est un super-flic, d'accord. Il faudrait à présent que les super-politiques montent sur le ring...

LAURENT GREILSAMER.

FR 3

Les Corses parlent aux Corses

Un journal télévisé corse, il fallait le faire. Eh bien, c'est fait. Il s'appelle « Corsica sera » (Corse soir). Depuis six mois, les habitants de l'île le regardent de 19 h 15 à 19 h 35 et ont presque l'impression de le voir depuis toujours.

La Corse avait une bonne longueur de retard. Jusqu'en 1982, l'information télévisée arrivait *quasiment préemballée depuis Marseille.* FR 3 Corse est désormais « indépendante ».

Pas de quoi se plaindre, en principe. Les moyens matériels sont là : un studio à Ajaccio, un autre à Bastia et une camionnette vidéo. Environ soixante-cinq personnes, dont treize rédacteurs et six cameramen, sont encordées pour montrer la Corse aux Corses. Bref, « Corsica sera » n'est ni sous-développé ni surdéveloppé. *« Nous sommes dans la bonne moyenne de FR 3 »*, dit M. Sampiero Sanguinetti, fils de l'amiral, trente-cinq ans, chef des services et rédacteur en chef.

Pas de quoi se plaindre donc, mais des téléspectateurs grincent des dents. Premier motif d'énervement et thème de discussion : l'utilisation de la langue corse à l'écran. Ce fut le coup de poing au départ, la révélation en même temps que l'incompréhension pour certains. Au lieu de cantonner le corse dans une chronique-ghetto régulière, celui-ci est utilisé tous les jours, assez largement, dans un ou deux sujets.

Certains sont ravis, d'autres pas. Car sur 230 000 habitants, il y en a bien quelque 100 000 (étrangers, « continentaux », Corses) *qui ne comprennent pas le corse. « C'est une expérience,* précise M. Sanguinetti. *Ou il y a un bilinguisme en Corse ou il n'y en a pas. Si nous ne donnons pas un certain exemple, nous ne libérons pas les gens. »* L'exemple a été donné. Massivement au début, moins à présent.

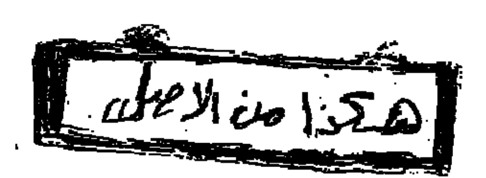
Des journalistes qui se font les dents

Aujourd'hui, la querelle du corse à l'écran s'estompe en effet. Mais c'est « Corsica sera » tout entier qui est en procès pour cause de nationalisme. Un procès plus général et délicat puisque le nationalisme désigne des thèses visant à l'autodétermination du peuple corse.

Les accusations lancées par les formations politiques classiques font mal. On reproche au journal télévisé — y compris, dit-on, M. Joseph Franceschi, secrétaire d'État à la sécurité publique — de trop donner la parole au Front de libération nationale de la Corse (F.L.N.C.), par exemple. Mauvais procès. Il s'agit en l'occurrence d'informer. *On reproche encore à* « Corsica sera » de faire la part belle à la vie associative. Mais est-ce de la faute de FR 3 si les associations sont majoritairement nationalistes, demande M. Sanguinetti ?

Sur le fond, l'avis de M. José Rossi (U.D.F.), membre de l'assemblée de Corse et maire adjoint d'Ajaccio, semble le plus juste : *« Les reproches adressés au journal télévisé sont exagérés. C'est un leitmotiv qu'on entend systématiquement en Corse pour tous les médias, pour tout ce qui contrarie l'ordre établi (...). Ce qui est vrai, c'est que les journalistes se font les dents et que certains ne connaissent pas encore bien notre microsociété. »*

L. G.



LES MALHEURS DES MARCHANDS DE TOURISME

Reste l'arrière-saison...

LE-ton monte chez les professionnels corses du tourisme. Après l'éphémère embellie née des retombées attendues du contrôle des changes, les voilà qui broient à nouveau du noir. Plus que la grogne, c'est déjà la mobilisation chez certains hôteliers insulaires regroupés dans un collectif de sauvegarde de la saison touristique 1983. Celui-ci, qui se réunit aux quatre coins de la Corse, a déjà lancé plusieurs cris d'alarme et menace de passer à l'action. *« La saison 1983 est incontestablement mauvaise »*, affirment les responsables du collectif qui chiffrent à cent cinquante mille touristes la baisse de fréquentation par rapport à 1982 (soit 12 % du total des arrivées) et un manque à gagner de l'ordre de 300 millions de francs.

Pessimistes, les professionnels considèrent qu' *« aucun moyen efficace »* ne peut *« enrayer ce phénomène sur l'avant et le début de la pleine saison »*. Reste l'arrière-saison qui peut être encore préservée, à condition, avance le collectif, que les grèves n'entravent pas le « droit au transport » et que la violence cesse. D'où les appels pressants lancés aux marins et aux dockers de la C.G.T., aux pompiers C.F.D.T. des aéroports, mais aussi au Front de libération nationale de la Corse dissous auquel il est instamment demandé de cesser ses actions car celles-ci *« contribuent à la ruine de l'économie corse »*.

Ce catastrophisme est accueilli avec circonspection par d'autres professionnels qui observent certes une diminution des réservations pour l'avant-saison mais n'entendent pas dramatiser une situation qui s'inscrit tout de même depuis sept ans dans une phase ascendante avec, pour 1982, le chiffre record de un million deux cent mille touristes. Il est vrai cependant que, à part les transports aériens qui sont en hausse de 5 % au niveau des réservations, le tassement est net à la S.N.C.M. (Société nationale de Corse-Méditerranée), qui n'a que partiellement réussi à combler son retard en matière de réservations : moins 25 % au début de l'année par rapport à 1982 : cent mille places encore non rattrapées.

Mais la S.N.C.M., pour compenser cette baisse, a lancé deux campagnes promotionnelles et surtout accru sa capacité de transport sur les lignes Nice-Corse avec le lancement du nouveau paquebot *Le Corse* (deux mille trois cents passagers ; sept cents voitures sur trois niveaux). En Corse, la délégation régionale au tourisme a mis en place un S.V.P. - Vacances en Corse (1) qui ne connaît qu'un succès relatif alors que les possibilités d'hébergement ne manquent pas.

Comment expliquer ce marasme ? A-t-il seulement des causes particulières ? On reste persuadé dans l'île que l'explosion de violences et la situation troublée du début de l'année 1983 ont eu une réelle incidence sur le tourisme au moment où se fait l'essentiel des réservations. Ce phénomène pourrait bien être une première dans l'histoire du tourisme insulaire. Une récente étude du comité régional de tourisme récapitule l'évolution du nombre des vacanciers qui a décuplé en vingt ans. Mais ces chiffres ne permettent pas de dire qu'il existe un lien entre la demande touristique et la situation politique de l'île. Les grandes déflagrations de 1975 (Aléria), de 1980 (Bastelica-Fesch) n'ont pas vraiment entraîné une chute du nombre des touristes. Et il n'y a pas un rapport inversement proportionnel entre le nombre d'attentats et la fréquentation estivale.

Que veulent les insulaires ?

En fait, les incidences liées au contexte politique se situent à d'autres niveaux ; l'île reste une zone peu sûre pour l'investissement touristique. Cela se traduit actuellement par un effondrement sans précédent du marché de la construction des résidences secondaires mais *aussi par le gel de quelques* domaines aux mains de sociétés étrangères. En revanche, la publication de ces chiffres remet en cause certaines idées reçues, comme celle de la progression régulière du flux touristique alors que celui-ci a évolué en dents de scie avec des années fortes (une variation de plus de 20 %) : 1961, 1964, 1971 et 1978. Depuis 1980, au contraire, les progressions sont mesurées, de l'ordre de 4 à 7 % (2).

Plus que ces problèmes conjoncturels qui se posent aujourd'hui, c'est la grande contradiction du tourisme en Corse qui n'est pas levée malgré la mise en place de l'assemblée de Corse. Alors que ce secteur d'activité est de loin le plus important pour l'île, il n'a encore jamais été défini, ni appliqué, une politique, une doctrine originales qui permettent clairement de savoir ce que veulent les Corses. Comment en effet harmoniser la fonction « nationale » de la Corse qui doit attirer les devises fortes (les Allemands représentent près de 15 % des vacanciers) et favoriser l'accroissement du « tourisme intérieur » tout en intégrant au niveau régional cette activité économique sans que celle-ci soit un facteur de profond déséquilibre ? L'hyperfréquentation de juillet-août, l'attirance pour le littoral où huit touristes sur dix séjournent, le poids des importations, l'organisation du marché du travail essentiellement saisonnier, l'importance d'une économie souterraine, sont autant de facteurs « déstructurants » qui inquiètent certains économistes insulaires. Le changement souhaité prendra du temps.

Pour accélérer sa mise en route, l'assemblée de Corse a prévu de se pencher sur le problème touristique lors de sa session de juillet. Déjà, M. Emile Arrighi de Casanova, le nouveau président du comité régional de tourisme, a proposé un changement important des structures chargées de définir puis d'appliquer la nouvelle politique touristique arrêtée par la région. L'idée d'une société régionale d'équipement industriel et touristique prévue dans le projet de statut particulier n'ayant pas été retenue, les élus régionaux devront innover. Mais la route est longue entre un tourisme subi et un tourisme maîtrisé.

DOMINIQUE ANTONI.

(1) Le S.V.P.-Vacances en Corse fonctionne tous les jours, sauf le dimanche, entre 8 heures et 20 heures du 20 mai au 15 août 1983.

Tél. (95) 21-00-64.

(2) La valeur ajoutée dégagée par l'activité touristique est, selon le comité régional de tourisme, d'un milliard de francs contre 0,7 milliard pour l'activité agricole et 0,68 milliard pour le bâtiment et les travaux publics.

NOUVEAU COUP DE POUCE POUR LES TRANSPORTS

Fini le complexe de l'insularité

ENTRE l'État et la Corse, il y au moins un domaine où les relations se sont relativement *apaisées, c'est celui des transports.* Le contentieux permanent mille fois exacerbé entre une capitale lointaine et une île vivant mal son isolement semble avoir disparu. Certes, le complexe de l'insularité vécu comme un « handicap » demeure encore, mais il n'y a plus autour de ce bras de mer de 350 kilomètres de large l'effervescence des années 60 et 70 avant la mise en place de la « continuité territoriale ».

Un concept qui a fait fortune, mais dont on a rarement souligné la dimension politique : gommer la mer, jeter un pont entre la Corse et l'Hexagone, arrimer l'île au continent. *Du point de vue économique,* le système mis en place en 1976 pour les bateaux et en 1978 pour les avions consiste à rapprocher les tarifs de transport entre la Corse et le continent de ceux appliqués par la S.N.C.F. sur la terre ferme. Le principe est simple, son application plus délicate, son coût important. C'est l'État qui paie la note des compagnies maritimes et aériennes chargées d'assurer le service public : 167 millions de francs en 1976, 619 millions en 1983 (1), soit une « enveloppe » multipliée par quatre. Il est vrai que, depuis 1976, la capacité des navires (voitures et passagers) a été elle-même doublée. Mais ce bond en avant quantitatif s'explique aussi par des facteurs nationaux.

« Il ne faut pas se cacher, avance M. Pierre Antoniotti, conseiller technique chargé des transports à l'assemblée de Corse, *que la modernisation de la flotte pour desservir l'île a été en partie favorisée par la crise des chantiers navals que l'on a fait tourner par des commandes intérieures, et la Corse en a profité. »* Six cargos, cinq paquebots, dont le dernier en date, *la Corse,* doit être inauguré la semaine prochaine, une capacité théorique de 3 millions de places de passagers offerte en 1982 et seulement la moitié occupée : globalement, les résultats sont appréciables. Même en été, où les rotations sont multipliées par quatre, le trafic n'est pas saturé. *« En dehors des « super-pointes » de juillet et d'août,* observe M. Antoniotti, *n'importe qui peut se présenter à Nice (Marseille est plus demandée) sans avoir réservé son billet et embarquer avec sa voiture. »* Côté fret — *quelque 600 000 tonnes par an en* dehors du vin, du ciment et des hydrocarbures, — l'amélioration aussi est sensible et les transporteurs ne manifestent plus devant les préfectures que pour déplorer les grèves des marins ou des dockers qui freinent leur activité.

Le système tarifaire lui-même, longtemps critiqué car il favorisait par trop les importations de quelques articles comme l'eau minérale, également produite dans l'île, a été aménagé : désormais, il coûte plus *cher d'envoyer à Marseille une remorque vide plutôt que pleine.* Mais cette aide indirecte à l'« exportation » est encore insuffisante.

C'est d'ailleurs l'une des préoccupations de l'exécutif de l'assemblée de Corse, d'arriver *« au-delà des modulations tarifaires »* à mettre sur pied *« des formes d'aide directe sous certaines conditions ».* Autre préoccupation : la notion de service minimum qui devrait permettre d'éviter la paralysie de l'île (le chiffre de 75 % du service normal est avancé pour les marchandises). Enfin, le bureau de l'assemblée souhaite que soit définie une *« compensation privilégiée du handicap de l'insularité pour les résidents en Corse »* en sorte que les insulaires paient moins cher leurs places de transport.

Les cordons de la bourse

La revendication n'est pas nouvelle, mais elle vient d'être posée à *nouveau devant l'assemblée de* Corse par M. Philippe Ceccaldi, élu indépendant et directeur de l'exploitation de l'aéroport d'Ajaccio. Celui-ci souhaite en outre — ce qui avait déjà été évoqué — que l'enveloppe de la continuité territoriale finance aussi le déficit des lignes Corse-Paris, ce qui n'est pas actuellement le cas : seules les liaisons de bord à bord sont aidées. Enfin, troisième proposition du rapport de M. Ceccaldi : faire bénéficier l'aéroport de Figari, à l'extrême sud de l'île, de l'enveloppe de la continuité territoriale.

Vœux pieux ? Souhait démagogique ? Les élus, jusqu'à présent, ne tenaient guère les cordons de la bourse de la continuité territoriale. Cela doit changer avant le 31 juillet puisque, aux termes de la loi portant statut particulier de la Corse, un office des transports sera créé. C'est lui qui, à travers une convention quinquennale signée entre l'État et la région, fixera les *« modalités d'organisation des transports maritimes et aériens entre l'île et le continent, en particulier en matière de desserte et de tarifs ».* Les élus seront enfin responsables de leurs choix dans le cadre de l'enveloppe allouée par l'État.

Voilà pour le principe. Reste la réalisation qui tarde à se concrétiser. *Le premier projet de décret était* prêt en novembre dernier, mais il n'a pas été retenu. Une nouvelle mouture a été élaborée récemment qui prévoit un conseil d'administration de vingt et un membres, en majorité des conseillers régionaux. Le Conseil économique et social, puis l'assemblée elle-même examineront le nouveau projet de décret avant la fin du mois. Mais, au train où vont les choses, on voit mal comment l'office pourrait être installé et surtout opérationnel avant le 31 juillet. On s'interroge aussi sur sa capacité à soumettre une convention à signer avec les sociétés nationales, alors que l'assemblée de Corse, malgré des demandes réitérées, appuyées par l'ancien ministère de la mer pour obtenir des conditions de la S.N.C.F. et de la Compagnie méridionale de navigation, se voit opposer une fin de non-recevoir par le ministère de l'économie et des finances (2).

Il reste aussi à tirer au clair l'utilisation des 60 millions de francs du poste « manutention », somme excessive pour certains élus et qui ne correspondrait pas, selon eux, aux prestations fournies par les dockers des différents ports. Si le principe de l'enveloppe de la continuité territoriale n'est pas remis en cause, l'une des questions qui se posent est de savoir si ces équilibres internes peuvent être nettement modifiés pour stimuler ici, freiner là. Bref, pour définir une nouvelle politique régionale des transports afin que l'insularité — si possible — ne soit plus un handicap, mais une chance.

D. A.

(1) Dont 547 millions pour le trafic *maritime et 72 pour le trafic aérien.*

(2) C'est au ministère des finances qu'il appartient d'autoriser le contrôleur *d'État des deux compagnies à divulguer* leurs comptes.

LE COMBAT POUR LA CULTURE

Corte : une université à très hauts risques

IL fallait s'y attendre : à peine née (1), l'université de Corte est déjà une pomme de discorde et l'enjeu de luttes politiques sans rapport aucun avec l'enseignement supérieur. *« Elle est devenue l'otage des autonomistes »*, affirment ceux qui rejettent l'activisme des étudiants de la C.S.C. (Cunsulta di i studienti corsi) et redoutent pour leurs enfants la *« contamination »*. Pour la bonne société cortenaise et la municipalité R.P.R. qu'elle a élue, ce *« coûteux gadget »* ne vaut pas une université continentale — Aix-Marseille, Paris ou, à la rigueur, Nice — d'où l'on revient magistrat, avocat, médecin, haut fonctionnaire, *« acculturé et fier de l'être »*. Une université *« bouillon de culture »* et *« foyer de nationalisme »* ? Non merci ! coupent d'emblée les parents de la majorité silencieuse.

Sur ce point, ils reçoivent un soutien inattendu de la gauche traditionnelle de l'île. Ainsi, M. Francis Pomponi, directeur de l'Institut d'études corses — rattaché à l'université, — maître-assistant d'histoire membre du SNE-Sup et élu sur une liste M.R.G., reproche lui aussi à la C.S.C. de *« tirer »* l'université vers une *« culture formolisée »*, enlisée dans sa corsitude, faisant courir à l'établissement un triple risque : le *« rétrécissement »*, la *« fermeture sur soi »* et la *« médiocrité »*. Ce *« régionaliste jacobin »* déplore que l'administration de l'université, à commencer par son président, M. Jacques Brighelli, soit *« à la remorque des nationalistes »*.

Quant au cortenais moyen, il constate surtout que les 300 ou 400 étudiants de Corte (2) ne remplacent pas les 4 000 légionnaires de la belle époque, révolue depuis 1975. *« On a perdu les deux milliards de la légion »*, répète-t-on en s'abandonnant à la nostalgie des képis blancs, ces braves militaires qui *« commandaient tout le temps des fleurs, alors que les professeurs n'achètent rien »* (de tout le corps enseignant universitaire, trois seulement habitent Corte). Les Cortenais n'ont même pas remarqué que l'unique cinéma de la ville, dont le programme était passé *« des* Canons de Navarone *au pur porno »*, est devenu une salle d'art et d'essai qui ose par exemple projeter un film comme *Yol*. *« Ils ont les trois chaînes de télé en couleur »*, dit un étudiant en insistant sur le mot chaînes, *« ils se moquent du reste. »*

A l'autre extrémité du spectre politique, du côté des autonomistes ou des militants de la décentralisation, on reproche au contraire à l'université de Corte de retomber dans les vieilles ornières. *« Si ça continue*, dit Dominique Ottavi, militant du SGEN-C.F.D.T., professeur de mathématiques à Ajaccio, *l'université de Corte ne sera plus qu'une succursale comme Nice ou Toulon, avec des filières bien traditionnelles, comme le droit, les lettres classiques, etc. »* Quant aux étudiants de la C.S.C., ils ont élaboré un projet d'université spécifique (*« à statut particulier, université particulière »*) où seraient favorisés les cycles courts, l'enseignement en corse (et non seulement *du* corse, qui va commencer vraiment à la prochaine rentrée grâce au détachement de deux enseignants) et la participation d'intervenants extérieurs à statut non universitaire. Pour eux, « l'universita di Corti » n'a de sens que si elle *« fait intervenir à tout moment et à tous les niveaux la dimension corse »*. Comme le dit l'un d'eux, *« monter à Corte s'inscrire à l'université est un acte de militantisme »*.

Un chantier qui démarre

Tous ne le font pas, tant s'en faut. L'an dernier, sur neuf cent vingt-six bacheliers de l'académie de Corse, cent quatre-vingt-deux seulement se sont inscrits à Corte. Si l'on exclut de ce total les étudiants de disciplines encore indisponibles en Corse (médecine, pharmacie, électronique, etc.), les continentaux d'origine et ceux qui ne s'inscrivent pas du tout en faculté, cela fait quand même plusieurs centaines d'étudiants qui préfèrent encore l'exil pour faire des études supérieures, quitte à mettre leur corsitude entre parenthèses. *« C'est un chantier qui démarre »*, observe le recteur M. Antoine Ottavi, qui a bien connu le difficile accouchement de l'université de Nice. *« Il faut cinq ans à une nouvelle université pour être crédible »*, ajoute M. Jacques Fusina, professeur de lettres devenu coordinateur académique pour la langue et la culture corses. Une priorité donc : ancrer solidement l'université de Corte en l'habilitant à des formations complètes, de manière à fixer les étudiants corses. C'est seulement ensuite que l'on pourra évaluer l'« impact » de l'institution sur le développement de l'île et son éventuel renouveau culturel.

Sur le plan culturel, précisément, l'université de Corte joue un rôle tout à la fois limité et vaste. Limité, parce que la « masse critique » des étudiants et des enseignants est trop faible. De plus, la greffe d'un établissement d'enseignement supérieur sur un bourg de montagne de cinq mille habitants, même chargé d'histoire, ne favorise pas l'osmose intellectuelle. Mais, à la différence des universités du continent, l'« université de Corse Pascal-Paoli » est pour la population de l'île une « grande affaire », presque sa chose, un symbole de l'avenir de la jeunesse corse. *« Il y a une charge affective sur l'université*, constate son président, M. Jacques Brighelli. *La moindre affaire universitaire devient une affaire corse. »*

Cet aspect « grande cause populaire » est à la fois une force et une faiblesse pour l'université de Corte. Elle révèle sa faiblesse lorsque les *« intégristes de la corsitude »* se jettent à corps perdu dans le folklore insulaire et le retour à une mythique société « agro-sylvo-pastorale ». *« Si on croit sauver le patrimoine culturel corse en s'habillant de velours et en mangeant du « brocciu » au restaurant universitaire, on se trompe »*, observe Jacques Fusina. *« En revanche, si l'université veut former des agents et des techniciens capables de relancer l'économie de l'île, ils doivent connaître la langue corse. »*

La force — potentielle — de l'université de Corte, c'est sa position « au-dessus de la mêlée », faisant se côtoyer — à défaut de réconcilier — les tenants d'une corsitude pure et dure et des étudiants souhaitant seulement « apprendre et travailler au pays ». Chevilles ouvrières d'un « projet global » pour l'université de Corse, M. Jacques-Henri Balbi et sa CUCA (Consulte de l'université de Corse et de ses amis) rêvent d'une institution carrefour, faisant le pont entre l'Espagne, l'Italie et le monde arabe du Maghreb, résolument méditerranéenne. Quant à la Corse proprement dite, la mission universitaire de Corte serait d'accoucher d'une société nouvelle : *« Voilà cinq cents jeunes que l'on fait vivre dans le « désert » corse*, explique M. Balbi. *De cette micro-société formée à la recherche universitaire peut naître une génération décidée à mettre fin aux féodalités et aux clans. »* Utopie d'universitaires ? Nostalgie de l'âge d'or des monastères ? C'est en tout cas un dessein plus ambitieux que le repli sur la corsitude ou l'alignement de l'île sur le continent.

ROGER CANS.

(1) Lorsque la Corse de Pascal Paoli était indépendante, entre 1765 et 1769, une université avait commencé à fonctionner à Corte. Beaucoup préfèrent donc parler de *« réouverture »*.

(2) Officiellement, l'université de Corte compte près de mille inscrits. Mais il faut en déduire quelque deux cents capacitaires en droit qui travaillent à l'extérieur, une cinquantaine d'élèves-instituteurs de l'école normale d'Ajaccio, et, comme toujours, un certain nombre d'étudiants fantômes. Le noyau dur de l'université est constitué par les trois cents étudiants résidant sur place.

Maternelles comme la langue

CE n'est pas un hasard si les écoles maternelles « tout en corse » se trouvent précisément dans les régions où l'on ne parle pas couramment le corse, comme Ajaccio ou Aléria, la grande plaine orientale peuplée d'immigrants. Lorsque l'association Scola corsa a été créée en 1977, il s'agissait non pas, selon la formule traditionnelle, d' *« assurer l'accueil des enfants dans leur langue maternelle »*, mais bel et bien de réintroduire par l'école une langue menacée d'extinction, parlée seulement par les adultes.

« Nous faisons tout en corse, mais ils ont tendance à parler français », reconnaît M. Jean-Baptiste Stromboli, ancien agent E.D.F. devenu président de l'association (1). Curieusement, en effet, ce sont souvent les parents « non corsophones » qui inscrivent leurs enfants à la Scola corsa. Soit qu'ils ne pratiquent plus eux-mêmes la langue de leurs ancêtres et veuillent en quelque sorte retrouver une identité, soit qu'ils veuillent s'intégrer par enfants interposés.

A l'origine de l'expérience, les enseignants de l'éducation nationale avaient participé à l'élaboration des méthodes et du matériel pédagogiques. Ils ont ensuite rompu avec l'association, car ils craignaient la mise en place d'un réseau d'enseignement parallèle échappant au service public et reconstituant un ghetto de minorité culturelle. *« C'est difficile d'enseigner le corse*, explique M. Georges Moracchini, instituteur au groupe scolaire — public — d'Aléria et membre de l'Associu di l'insignanti corsi. *Aussi doit-on éviter de s'enfermer dans un réseau minoritaire pour le faire. »*

R. C.

(1) l'Association Scola corsa, subventionnée par le conseil régional et les municipalités, accueille gratuitement les enfants. Elle ne compte plus que trois écoles.

Des innovations pour la prochaine rentrée

Le ministère de l'éducation nationale a annoncé, le 9 juin, une série de mesures en faveur de l'université de Corte. L'établissement est habilité, dès la rentrée 1983, à préparer au DEUG (diplôme d'études universitaires générales) et au D.E.A. (diplôme d'études approfondies) d'études corses, à la licence en droit et, sous réserve de complément d'information, à la maîtrise de sciences et techniques de valorisation des ressources naturelles. Quatre emplois de maîtres-assistants sont créés pour assurer ces formations.

Quant à l'institut universitaire de technologie réclamé par l'assemblée de Corse, une décision sera prise après la réunion du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (CNESER), le 20 juin prochain. Un premier département d'I.U.T. pourrait voir le jour à la rentrée avec la nomination d'un maître-assistant et de deux professeurs du second degré.

L'AFFAIRE DES « IRLANDAIS DE VINCENNES »

Nouvelles révélations sur les irrégularités de la procédure

La prochaine inculpation, dans l'affaire des « Irlandais de Vincennes », du commandant Jean-Michel Beau et du major José Windels, pour *subornation de témoins* (*le Monde* du 11 juin), fait suite à une vingtaine d'auditions et de confrontations de gendarmes, menées discrètement par le magistrat-instructeur, M. Alain Verleene. Des auditions qui, ajoutent les défenseurs des Irlandais, ont abouti à une nouvelle révélation : officier de police judiciaire (O.P.J.) le plus gradé, puisque ni le commandant Beau ni le capitaine Barril n'étaient habilités auprès de la cour d'appel de Paris, le major Windels a reconnu n'avoir aucunement assisté à la perquisition de l'appartement des Irlandais, bien qu'il en ait signé – *a posteriori* – plusieurs actes de procédure. Ce fait étant désormais établi, toutes les hypothèses sont autorisées : non seulement la « perquisition » s'est déroulée en l'absence des futurs inculpés, mais, de plus, aucun O.P.J. ne la contrôlait sur place.

Dans ce « montage », le major Windels a obéi au commandant Beau, son supérieur hiérarchique à Paris. Celui-ci est une personnalité haute en couleur : il affirme avoir travaillé durant dix ans au S.D.E.C.E. (contre-espionnage), devenu depuis 1981 la D.G.S.E. Il *paraît très lié au capitaine Barril.* Les témoignages concordent : c'est le commandant Beau qui aurait organisé la concertation, préalable à leur audition, des gendarmes ayant participé à l'opération, n'hésitant pas à en rappeler à l'ordre certains, récalcitrants, en invoquant son grade hiérarchique plus élevé. Dans la période la plus récente, il n'aurait pas été indifférent à une bataille interne à la gendarmerie parisienne, s'en prenant à la brigade de recherches de Vincennes *afin de la discréditer* : il savait, en effet, que ses gendarmes, appelés en renfort pour les opérations de police technique (photos, empreintes), sont le maillon faible et seront, de fait, les premiers à avouer les irrégularités commises. M. Michel Lemonnier, le second gendarme bavard, eut notamment droit à des tracasseries visant à l'assimiler à M. Pierre Caudan, son ancien collègue, actuellement emprisonné pour une affaire de droit commun.

Obligé de reconnaître certaines des irrégularités, lors d'une ultime confrontation le jeudi 9 juin, le commandant Beau plaide, aujourd'hui, la *« raison d'Etat »*... – E. P.

Un « shérif » à Chinon

De notre correspondant

Tours. — En Indre-et-Loire, et en particulier à Chinon, où il commanda la compagnie de gendarmerie de 1978 à 1981, on n'a pas oublié celui qui était alors le capitaine Jean-Michel Beau. Les sentiments sont partagés. On l'appelait volontiers « le Shérif », « le Cow-boy ». C'était un fonceur, un homme qui s'attachait à venir à bout des enquêtes les plus difficiles avec une rare vigueur et un dynamisme des plus spectaculaires.

Etait-il parfois allé un peu loin dans ses efforts pour obtenir les témoignages, les assurances, dont il avait besoin ? Aujourd'hui, au palais de justice de Tours, on assure que ses méthodes parfois « cavalières » faisaient l'objet d'une surveillance discrète. Et certains rappellent qu'un avocat s'était inquiété publiquement de la façon dont il menait ses interrogatoires. Il n'empêche que, en 1980, lors de la célébration de la Sainte-Geneviève, le doyen des juges d'instruction de Tours lui avait exprimé au nom de l'ensemble des magistrats tourangeaux sa satisfaction pour le travail accompli.

Un travail qui, semble-t-il, ne s'embarrassait pas de susceptibilités locales. C'est ainsi qu'il avait couvert un contrôle d'alcoolémie que ses gendarmes avaient effectué sur des automobilistes venant d'un banquet... auquel participaient de nombreuses personnalités locales. Ses activités débordantes *l'avaient aussi conduit à mener* une vaste enquête chez des jeunes de la région à propos d'une affaire de drogue : au total quelque trois cents interpellations. *D'où, là encore, des remous,* certains policiers tourangeaux l'accusent de vouloir se faire passer pour un spécialiste et de « gonfler » l'importance de *ses recherches, sinon de ses capacités.*

PIERRE MAILLARD.

La semaine où M. Franceschi a sauvé sa tête

(Suite de la première page.)

On ne saurait donc s'étonner des minces cordons de service d'ordre sur le terrain et de l'absence *de consignes confirmée* par l'ensemble des commissaires chargés d'encadrer les unités mobilisées.

Ainsi, le vendredi matin, quand les manifestants arrivent place Vendôme, il est déjà trop tard. L'officier commandant la 6e compagnie de district, M. Heitz, a été prévenu quelques minutes auparavant par les délégués du Syndicat indépendant de la police nationale et du Syndicat des gradés de la police nationale que ceux-ci donneront la consigne de mettre le képi bas. L'officier en réfère au contrôleur général, « patron » sur le terrain, M. Pierre Derousseau, chef du 2e district, qui lui répond : *« Pas de problème. »* On connaît la suite, le premier symbole d'une complicité entre manifestants et service d'ordre.

M. Franceschi en question

A l'hôtel Matignon, M. Mauroy apprend les incidents du vendredi après-midi alors qu'il s'entretient avec M. Defferre. La *carence du secrétariat d'État à la* sécurité publique est manifeste. Le premier ministre n'en est que plus enclin à taper fort pour pallier cette insuffisance.

Dans une conversation téléphonique, M. Mauroy rejette les arguments de M. Franceschi plaidant en faveur d'une réaction plus compréhensive à l'égard des policiers traumatisés par la mort de leurs collègues. En fin de journée, le premier ministre informe de la situation et des décisions prises le président de la République, M. François Mitterrand, qui séjourne depuis la veille dans sa propriété des Landes, à Latche, en compagnie de l'ancien chancellier allemand, M. Helmut Schmidt. Le président de la République approuve les décisions et les réactions du chef du gouvernement.

Le soir même, M. Mauroy porte sa première riposte publique sur le terrain politique. Il accuse M. Chirac de jeter de l'huile sur le feu en reprochant à la gauche de créer un « climat » favorisant la *délinquance. Par ce geste,* le maire de Lille semble signifier que les manifestations des policiers sont inspirées par le maire de Paris et son entourage, parmi lequel figurent plusieurs anciens dirigeants de la police. M. Mauroy tient le raisonnement suivant : puisque l'opposition cherche à démontrer l'incapacité du pouvoir à assurer l'ordre dans sa propre police, le gouvernement doit relever le défi et « matraquer » sans la moindre hésitation.

Pendant le week-end des 4 et 5 juin, l'Elysée et l'hôtel Matignon engagent une « réflexion commune » sur les responsabilités politiques qui sont en cause. L'exécutif prend soudainement conscience des effets négatifs d'une politique qui a consisté, depuis deux ans, à renforcer le rôle des syndicats au détriment de la hiérarchie. *Conséquence :* cette hiérarchie est aujourd'hui déconnectée du pouvoir. D'où les carences dans l'exercice de l'autorité. Il faudra y remédier.

A l'Elysée et à Matignon on se pose aussi, alors, la question du maintien de M. Franceschi au secrétariat à la sécurité publique. C'est M. Mitterrand qui a tranché : la majorité ne fera pas à l'opposition le « cadeau » d'une démission qui eut été naturellement interprétée comme une crise gouvernementale. On sauve les apparences. L'autorité du secrétaire d'Etat ne sort pas renforcée de ce débat interne.

Le lundi 6 juin, M. Mauroy conserve le contrôle des opérations. Il prend connaissance l'après-midi des premières conclu*sions des enquêtes administratives* présentées par M. Defferre. M. Franceschi est là aussi mais il est arrivé à l'hôtel Matignon les mains vides, le visage crispé. Le premier ministre aggrave les dix sanctions proposées par le ministre de l'intérieur. Les présidents des deux principaux syndicats contestataires seront révoqués sur-le-champ. De même, la mise à la retraite du directeur de la sécurité publique à Paris interviendra sans délai. Comme il s'agit de prendre l'opinion publique à témoin de la fermeté gouvernementale, l'hôtel Matignon veille à ce que la déclaration du premier ministre justifiant la sévérité des sanctions soit diffusée à temps pour être annoncée dans les journaux télévisés de 20 heures.

Avant que les sanctions ne soient rendues publiques, M. Mitterrand leur donne son aval, mardi après-midi, à l'Elysée, au cours d'une réunion interministérielle initialement prévue pour traiter de la mise en œuvre de la décentralisation. L'ordre du jour est élargi au problème de la police. Au même moment, à l'Assemblée nationale, le groupe socialiste exprime son soutien au gouvernement. M. Joseph Pinard, député du Doubs, propose l'organisation d'une manifestation antisubversive à Paris. Cette suggestion n'est pas retenue.

Le mercredi matin, le conseil des ministres, après avoir entendu MM. Mauroy et Defferre, entérine à son tour les dispositions prises, que le chef de l'Etat commentera le soir à Antenne 2. C'est ainsi que l'après-midi du 8 juin, au Palais-Bourbon, le premier ministre a reçu de la part de sa majorité un accueil d'une unanimité devenue rare. En exprimant peu de nuances dans l'exploitation de ces manifestations séditieuses, les principaux partis de l'opposition ont ainsi, sans le vouloir, aidé la gauche à resserrer ses rangs.

ALAIN ROLLAT
et EDWY PLENEL.

LA MANIFESTATION DU 16 JUIN EST INTERDITE

La manifestation « silencieuse » prévue par l'intersyndicale des policiers proches de l'opposition, le *16 juin* à Paris, *n'aura pas lieu. Ainsi* en a décidé le ministère de l'intérieur. Les représentants syndicaux de l'U.S.C., affiliée à la C.G.C., et de la C.F.T.C.-police l'ont appris officiellement, vendredi *10 juin* après-midi, à la préfecture de police de Paris. *« C'est très grave pour la démocratie. Le gouvernement s'est engagé dans un processus inquiétant »,* a notamment déclaré M. Ferdinand Le Dain, de l'U.S.C., en sortant de la préfecture. Et d'ajouter : *« Nous considérons que cela constitue une grave atteinte aux libertés d'expression syndicale et nous en prenons acte. »*

Les policiers ont indiqué que le texte de l'interdiction précise notamment : *« Les manifestations du 3 juin organisées sans autorisation préalable par les mêmes responsables à l'issue de la cérémonie en hommage aux deux policiers tués, avaient donné lieu à des débordements qui ont gravement troublé l'ordre public (...) Dans les circonstances actuelles, la manifestation était susceptible de provoquer des troubles de même nature. »*

L'intersyndicale n'a pas été prise de court. Dans un entretien accordé au *Figaro-Magazine*, daté du 11 juin, M. Rémy Halbwax, l'un des deux syndicalistes policiers révoqués, secrétaire général du S.I.P.N. (U.S.C.), déclarait il y a plusieurs jours : *« Après les révocations, on ne va pas pouvoir rester sans réaction. Je crois qu'on va commencer par un grand meeting à Paris. Mais il faut éviter les manifestions de rue. La base le souhaite, pourtant. Et de toute la France nous parviennent des messages de soutien de collègues qui voudraient monter à Paris ! Ça bout. Une cocotte-minute sous pression... »*

Le « grand meeting », lui, aura lieu. Les organisations attendent place Balard environ huit mille policiers de toute la France pour débattre de *« la sécurité des Français ».*

Autisme : bientôt la fin du mystère ?

L'autisme demeure l'une des plus troublantes énigmes qu'ait à résoudre la psychiatrie de l'enfance. *Manifestation* gravissime et précoce d'une « carence affective » ? Conséquence d'un désordre organique de quelque chose de plus complexe ? Nul ne le sait. *Pourtant, progressivement,* le mystère commence à se lever. Un important congrès européen (1) réuni à Paris se penche sur l'avenir difficile offert aux enfants autistiques.

Un enfant apparemment sans langage. Un enfant rebelle à tout contact avec autrui, visiblement perdu dans un monde inaccessible, répétant à n'en plus finir les mêmes *gestes stéréotypés et comme insensible* à sa propre douleur. Un enfant gravement malade, pour lequel les spécialistes hésitent longtemps à formuler un quelconque pronostic. Un être *souffrant, qui bouleverse* profondément la vie de sa famille. Voilà, trop rapidement brossé, le portrait-type de l'enfant autistique.

Encore faudrait-il s'entendre sur les mots. Décrit pour la première fois aux Etats-Unis en 1943 par Léo Kanner, *l'autisme est aujourd'hui* une entité pathologique aux contours mal cernés, difficile à séparer notamment du grand ensemble des psychoses infantiles. Si l'on re*tient la définition initiale – généralement* utilisée en France – on parle alors d'une affection grave, débutant dès la prime enfance, avant trente mois.

Au départ, les signes sont vagues : un bébé qui tète mal, ne tient pas *son biberon, et qui peut rester plusieurs* heures sans bouger ni pleurer ou, au contraire, être pris de subites crises d'agitation. Une sorte d'indifférence semble l'habiter (il ne tend *pas les bras, on parvient rarement* à croiser son regard), entrecoupée parfois d'un besoin « fusionnel » d'être au contact de ses parents.

Le tableau s'aggrave ensuite rapidement. Le principal handicap survient au moment de l'apprentissage du langage. Troubles divers, régression ; la communication verbale ne s'établit pas ou mal, et le retard intellectuel est souvent très profond, en dépit d'« îlots d'intelligence » *parfois stupéfiants.*

De quelle image épidémiologique de l'autisme peut-on disposer ? Cette maladie a été identifiée partout dans le monde, dans toutes les races et dans toutes les classes sociales. On diagnostique environ cinq cas sur dix mille enfants. Toutes les causes possibles ont été imaginées et avancées pour expliquer la survenue d'une telle affection. On a parlé, entre autres, de virus, de désordre métatabolique ou d'*« agressions intra-utérines »*. L'autisme fut surtout l'un des principaux terrains d'affrontement entre les tenants des explications psychanalytiques (refus d'une réalité insupportable due notamment à la nature des liens établis entre le nourrisson et sa mère) (2) et les partisans d'une optique biologique.

Plusieurs résultats laissent pourtant entrevoir aujourd'hui une « prédisposition héréditaire » : outre le fait que les garçons sont cinq fois plus touchés que les filles, les études *menées sur des jumeaux démontrent* que l'autisme ne touche pas les deux « faux jumeaux », alors que plus d'un tiers des vrais jumeaux sont atteints par paire. D'autre part, les en*fants autistiques sont fréquemment* atteints d'épilepsie, et certains chercheurs soulignent que les troubles observés du langage évoquent des lésions encéphaliques connues.

Pas de solution miracle

Autant d'observations qui laissent supposer que, à terme, l'énigme posée par l'autisme pourrait être en partie levée. On évoque notamment de nouvelles investigations, plus fines, des tissus cérébraux. Une partie de ces recherches *porte sur les* molécules de « neuro - transmetteurs ». Les premiers essais thérapeutiques dans ce domaine sont menés aux États-Unis avec des résultats encourageants. *D'une manière générale,* de nombreux psychiatres ont le sentiment – même s'ils l'expriment prudemment – qu' *« on va trouver quelque chose »* (3). Il est néanmoins peu vraisemblable que l'on obtiendra de cette manière la solution miracle. Il *restera en particulier à faire la part* entre l'environnement et la biologie et à traduire les résultats obtenus dans une démarche thérapeutique efficace. L'actuel cadre nosologique pourrait aussi être modifié.

Au sein de l'Association au service des inadaptés ayant des troubles de la personnalité (A.S.I.T.P.), on se garde de tout espoir irraisonné. *« Cela fait vingt ans,* explique Mme Françoise Gremy, secrétaire générale de cette association, *que l'on entend dire que des résultats vont être obtenus. Pour l'heure, nous n'avons pas à nous transformer en pseudo scientifiques, mais bien au contraire à apprendre à vivre avec nos enfants au jour le jour ».*

Pour faire en sorte que la recherche *française sur l'autisme se rapproche* de la situation américaine, une autre association groupant à parts égales parents et scientifiques vient de se créer (4). Cette démarche, *déjà effectuée à propos d'affections* métaboliques héréditaires, comme dernièrement les myopathies (*le Monde* du 6 octobre 1982), constitue en matière de pathologie mentale une première. *Elle se double* de la création d'un comité éthique qui devrait veiller – sa tâche pourrait être ardue – à ce que les investigations biologiques jugées nécessaires ne conduisent pas à transformer en uniques sujets d'expériences des enfants dont on peut imaginer que la caractéristique commune est d'endurer une vive souffrance dans la plus totale solitude.

JEAN-YVES NAU.

(1) Autisme-Europe 1983, deuxième congrès européen d'associations natio*nales au service des personnes handicapées* par suite d'autisme ou psychoses infantiles, se tient à Paris au Palais des congrès, du 10 au 12 juin 1983.

(2) Les théories psychanalytiques appliquées à l'autisme datent principalement de 1967, avec la publication de *la Forteresse vide*, de Bruno Bettelheim. Dans les années qui suivirent, ces théories eurent parfois, entre autres effets, d'amener à une culpabilisation importante de certaines mères. Sur ce thème, on peut lire, notamment, *Mais, madame vous êtes la mère...*, de Mme F. Fredet (le Centurion, 1979).

(3) En parallèle du congrès Autisme-Europe 1983, le docteur Mary Coleman, neurologue et directrice de la Children Brain Research Clinic, de Washington, prononcera une conférence le 17 juin, à 20 h 30, sur « Les syndromes *autistiques et les résultats récents de la* recherche aux Etats-Unis », à la Domus Medica, 60, boulevard Latour-Maubourg, 75007 Paris.

(4) Association pour la recherche *sur l'autisme et les psychoses infantiles* (ARAPI, 27, quai de la Tournelle, 75005 Paris).

UN SPECTACLE AU CENTRE POMPIDOU

Des enfants parmi les autres

Ils sont vingt-huit. Ou plutôt vingt-cinq et trois qui dansent avec de lents gestes doux devant quatre panneaux de toile qui sont les quatre ciels de l'univers. Dans le ciel du brouillard habite la déesse.

Les vingt-cinq viennent d'un CM2 de la rue Saint-Sébastien dans le onzième arrondissement, les trois autres du Centre Michelet (pour handicapés) de Mon*treuil. Ils répètent, à l'Atelier des* enfants du Centre Pompidou, *la Déesse du soleil,* un spectacle qu'ils ont réalisé ensemble autour de Ryo Noda – metteur en scène et musicien – à partir d'un conte japonais. Ils y travaillent depuis trois semaines, vivant chaque matin autour des éléments naturels et des grandes peurs de l'humanité.

Ils ont peint, fabriqué les musiques, tenu compte des règles strictes du Centre, qui interdit toute présence d'objets sur le *plateau. Pourtant, c'est moins au* spectacle qu'on s'arrête à l'Atelier qu'à cette aventure vécue pendant des semaines entre des enfants dits normaux et des en*fants qui ne le sont pas.* Et la merveille est d'abord que vous ne les distingueriez jamais les uns des autres sur cette aire de jeu théâtral qui est pour tous espace de plaisir.

Depuis deux ans, des expériences d'animation intègrent à Beaubourg des handicapés sensoriels et des psychotiques aux *activités de l'Atelier pour enfants.* Une vidéo de Jean-Dominique Vernon en rappelle les moments forts. Pour Monique Gortais, du Centre Pompidou, et Sylvine Bouvet, de l'équipe Art et Échanges, cette entreprise n'a pas pris corps sans difficultés, sans heurts. La ren*contre de l'autre et de la diffé*rence ne va pas davantage de soi chez l'enfant que chez l'adulte. Pourtant, aujourd'hui, l'intégration est un fait accompli, tangible, dont témoigne *la déesse du ciel.*

Les *« trois de Michelet »*, enfants trisomiques, ont peu à peu manifesté leur désir comme leur *pouvoir d'autonomie. En fait* d'intégration, l'action de l'Atelier a clairement prouvé que, mieux que le regroupement dans des institutions qui enferment et *marginalisent, mieux que l'institution* scolaire qui, au nom d'un souci de normalisation, violente quelque peu la nature, les voies de l'expression et de la création *réalisent un temps où chacun* peut trouver sa place avec toutes ses différences. On ne table pas ici sur des activités occupationnelles, mais sur des activités ré*flexives et sur le temps, un long* temps traversé ensemble. Thérapeutique ? Sans doute, mais surtout un souci plus juste du partage du bonheur.

BERNARD RAFFALLI.

★ Le dimanche 12 juin à 18 heures ; lundi 13 juin à 19 heures. Petite salle, Centre *Georges-Pompidou. Tél. :* 277-12-33.

KLAUS BARBIE RESTERA EN PRISON

M. Christian Riss, juge d'instruction à *Lyon, chargé du dossier Barbie*, a rejeté, le 10 juin, la demande de mise en liberté déposée le 1er juin par Me Jacques Vergès, l'un des avocats de Klaus Barbie. Cette décision est conforme aux réquisitions du parquet.

M. Riss estime que Barbie a été arrêté en Bolivie en application d'un mandat d'arrêt régulier, ce que contestait Me Vergès. Le magistrat motive également sa décision par la gravité des crimes contre l'humanité reprochés à Barbie et le fait que, déjà condamné deux fois à mort, *Barbie s'est par deux fois soustrait à* la justice jusqu'à la prescription de sa peine. La décision de M. Riss est aussi motivée par la nécessité de protéger l'inculpé.

Me Vergès peut faire appel de cette décision devant la chambre d'accusation.

● *L'accident ferroviaire de Saint-Cloud est dû à une erreur humaine.* – L'examen de la boîte noire du train Paris-Versailles, qui a provoqué *la collision ferroviaire de Saint-Cloud*, a révélé une erreur de manœuvre de la part du conducteur, M. Chemin. Ce dernier a reconnu avoir mis son levier de vitesse sur la position 90 kilomètres/heure au lieu des 30 kilomètres/heure habituels. De ce fait, et malgré l'utilisation du freinage de secours automatique, il n'a pu arrêter son train à temps.

Le baccalauréat

FUITES A ORLÉANS ET A BLOIS ?

Orléans. – Les deux *mille sept* cent quatre-vingt-quatre candidats du baccalauréat de philosophie-lettres (série A) de l'académie Orléans-Tours devront à nouveau « plancher », le 18 *juin* prochain, après la découverte de fuites qui se seraient produites avant l'épreuve dans les centres d'examen d'Orléans et de Blois. Le recteur, Mme Michèle Gendreau-Massaloux, a pris la décision d'annuler, vendredi 10 juin au soir, les épreuves dans toute l'académie, *et a ordonné une enquête administrative.*

Les candidats avaient à choisir entre trois sujets : *« La religion implique-t-elle une révélation ? » « Le désir est-il la marque de la misère de l'homme ? »*, et un texte d'Auguste Comte. Selon certains témoignages, les œuvres du philosophe du positivisme n'avaient jamais eu *autant de succès à Blois où les livres* étaient introuvables à la bibliothèque de la ville quelques jours avant l'examen. De nouvelles convocations seront adressées aux élèves. – *(Corresp.)*

Société

L'AFFAIRE ISSEI SAGAWA

Cannibalisme et « démence »

Issei Sagawa, l'étudiant japonais qui, il y a deux ans, tua à Paris une jeune Néerlandaise avant d'en manger les morceaux doit-il être jugé ou soigné ? La famille de la victime réclamera, lundi 13 juin, à la chambre d'accusation de Paris, qu'on n'en reste pas au non-lieu décidé par le juge d'instruction.

Issei Sagawa, trentre-quatre ans, avait tué Renée Hartevelt, une étudiante néerlandaise de vingt-cinq ans, le 11 juin 1981 à Paris, puis l'avait dépecée avant d'en manger des morceaux. Etait-il en état de « démence » au moment des faits ? Oui, a répondu le magistrat instructeur en s'appuyant sur les rapports de trois experts. Non, proteste la famille de la victime en se référant aux « contradictions » et aux « incertitudes » qu'elle dit avoir décelées au dossier.

Lundi, Me Antoine Weil plaidera en appel devant la chambre d'accusation de la cour de Paris pour obtenir l'annulation de l'ordonnance de non-lieu prononcée le 30 mars 1983 par M. Jean-Louis Bruguière, juge d'instruction, fondée sur les conclusions de MM. Serge Brion, Alain Diederichs et Bernard Defer, médecins aliénistes (*le Monde* du 1er avril 1983).

« Je ferai tout ce qu'il est possible de faire pour que les choses n'en restent pas là... » M. Joan-Gysbert Hartevelt, soixante-sept ans, le père de Renée, s'exprime calmement, d'une voix sourde, mais assurée, où ne perce pas le moindre signe de colère. *« J'ai l'impression qu'on a voulu, depuis le premier jour, faire en sorte que cette affaire soit rapidement classée. »* Pourquoi, il ne saurait le dire précisement : *« Peut-être parce que ma fille et son assassin étant tous deux des étrangers habitant temporairement en France, la justice française a voulu refermer le dossier le plus discrètement possible. »* Mais, l'instant d'après, M. Hartevelt dira qu'il est plus enclin à penser *« que c'est peut-être pour rendre service au gouvernement japonais et peut-être pour ménager certains intérêts économiques »* que tout a pu être mis en œuvre pour faire oublier ce crime qu'il qualifie de *« barbare »*.

S'il estime devoir se battre sans relâche pour obtenir enfin ce que son avocat s'est déjà vu refuser une fois, c'est-à-dire une contre-expertise médicale, c'est *« parce que rien dans les conclusions du dossier n'a su me convaincre vraiment »*.

Il s'en explique : *« On a voulu faire du meurtrier de ma fille un dément et un total irresponsable. En affirmant, par exemple, que ce jeune homme chétif avait été cérébralement traumatisé dès le jour de sa naissance à la suite d'un accouchement extrêmement difficile. »*

L'article 64

Or si le médecin japonais qui l'a mis au monde a le souvenir très précis d'un accouchement délicat, en revanche, à aucun moment, il n'estime aujourd'hui que l'enfant ait pu souffrir par la suite de séquelles. De la même manière, on a toujours dit que Sagawa avait été victime dans son enfance de l'encéphalite. Pourquoi le médecin de la famille Sagawa a-t-il alors déclaré ne pas être au courant de cela, ajoutant même que si l'enfant avait été atteint de cette maladie, il n'aurait pu l'ignorer...

Trois de ses confrères japonais ont déclaré qu'aucune trace d'encéphalite n'avait été décelée à aucun moment chez le patient. Quant aux père et mère de Sagawa, ni l'un ni l'autre n'ont fait état de cette maladie. Ils se sont bornés à évoquer *« les perturbations d'ordre nerveux »* auxquelles leur fils a été sujet durant son enfance.

Ainsi, pour M. Hartevelt, *« il y a trop de zones troubles dans ce dossier, un dossier où apparaît à chaque instant comme en filigrane une volonté très affirmée de faire d'un homme assurément sujet à des troubles mentaux un aliéné et un irresponsable »*. *« D'ailleurs,* ajoute M. Hartevelt, *c'était un brillant sujet qui a suivi des études littéraires très poussées. »* Il nous dira enfin sa surprise *« de n'avoir jamais été entendu par le juge d'instruction chargé de cette affaire »*.

Aux questions qu'il ne cesse de se poser, un médecin français apporte, d'une certaine manière, une caution qui ne saurait être négligée. Le docteur Henri Giraud, un neuro-psychiatre marseillais, expert près la Cour de cassation, se dit en effet prêt à représenter ès qualités la partie civile dans le cas où la justice lui accorderait cette contre-expertise dont il avoue *« ne vraiment pas comprendre pourquoi on la lui refuse »*.

Pour le docteur Giraud, Issei Sagawa est indéniablement *« un grand pervers sexuel »*, mais, précise-t-il, *« comme les dispositions en vigueur prévoient que les malades étrangers ne peuvent être internés plus d'un an* (1), *rien n'interdit de penser qu'une fois libéré il peut récidiver, les traitements appliqués à ces malades étant toujours aléatoires »*. Le docteur Giraud estime donc utile une contre-expertise *« contradictoire »*. Il se dit tout prêt, d'autre part, à participer à un débat public avec le professeur Jacques Léauté, s'élevant contre les propos tenus par ce dernier lorsqu'il avait déclaré il y a quelques semaines sur Antenne 2 que l'affaire était finie et que Sagawa serait interné pour longtemps. Selon le docteur Giraud, *« il est temps de supprimer l'article 64 du code pénal »* (2).

Me Philippe Lemaire, l'avocat d'Issei Sagawa, se retranche pour sa part derrière *« le soin extrême qui a été apporté aux nombreux examens subis par le meurtrier pendant une année entière, et en s'entourant de toutes les précautions nécessaires »*. S'il comprend et respecte la douleur de la famille, il estime cependant que *« Hartevelt a certainement mal lu et interprété les dépositions des témoins japonais »*.

La chambre d'accusation dira bientôt si elle estime l'affaire définitivement classée. Ou si, suivant le désir de la famille Hartevelt elle est d'avis de demander à de nouveaux experts s'ils partagent le point de vue de leurs confrères qui les ont précédés.

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

(1) Issei Sagawa est actuellement interné à l'hôpital psychiatrique Henri-Colin à Villejuif.

(2) L'article 64 du code pénal dispose qu'*« il n'y a ni crime ni délit lorsque les faits ont été commis en état de démence »*.

Sœur chiffonnière du Caire

Elle ressemble à une vieille paysanne, la peau burinée et parcheminée par les intempéries, mais elle vous parle de Kant ou de Hegel, cite Socrate et Pascal. La vie qu'elle mène au Caire chez les pauvres parmi les plus pauvres, où les chats ont peur des rats tellement ils sont gros et où les chiens sont si féroces qu'elle évoque l'éventualité de périr dévorée par eux, fait dresser les cheveux sur la tête. Elle seule envisage cette fin avec calme : telle est sœur Emmanuelle.

Le visage émacié par le travail, le manque de sommeil et d'une saine nourriture, elle a pourtant un regard clair de jeune fille et, surtout, une énergie inépuisable. A soixante-quinze ans, elle est remplie de nouveaux projets et multiplie ses déplacements à travers le monde afin de trouver l'argent nécessaire pour les réaliser (1). Elle est venue en France à l'occasion de la sortie du livre qui retrace sa vie (2) et pour parler de ce qu'il lui tient le plus à cœur : ses chiffonniers.

Cela fait douze ans, en effet, que cette religieuse de Notre-Dame de Sion a quitté la sécurité de son couvent et les satisfactions intellectuelles de sa vie d'enseignante pour partager l'existence à peine humaine des bidonvilles du Caire. Là, sans faire de prosélytisme ni de politique, elle poursuit avec obstination son idée fixe : prouver au parias de la société, qu'ils soient musulmans ou chrétiens, coptes ou catholiques, qu'ils sont aimés et surtout respectés.

Après un itinéraire spirituel mouvementé à l'intérieur de son ordre – car elle n'est pas commode, la sœur Emmanuelle ! – qui l'a menée de Bruxelles, où elle est née d'un père français, à Londres, Istanbul, Tunis, puis Alexandrie, elle décide que les jeunes filles de la bourgeoisie égyptienne peuvent très bien se passer de ses services (elle leur fournissait le vernis de culture occidentale nécessaire pour faire un beau mariage).

Des intouchables

Elle s'installe, fin 1970, à soixante-deux ans, dans une famille pauvre de la ville. Cinq ans plus tard, elle désire s'approcher encore plus près des malheureux et demande à se mettre au service des lépreux. C'est impossible pour une étrangère, mais le nonce apostolique du Caire lui révèle l'existence d'une autre catégorie d'intouchables : les chiffonniers, qui vivent dans des bidonvilles au milieu des détritus et immondices qu'ils rapportent chaque jour des poubelles de la capitale.

Dans le premier bidonville où elle s'installe, à Matareya, avec une religieuse copte orthodoxe, commence le travail de Sisyphe qu'elle accomplit jour après jour depuis lors. Son but : créer des structures sociales qui transformeront, à la longue, la vie d'une population qui croupit littéralement dans la fange. Aujourd'hui, grâce à l'aide financière recueillie par sœur Emmanuelle et à l'aide matérielle d'une congrégation de religieuses coptes, fondée par Mgr Athanasios, evêque de Beni-Suef, le centre Salam, créé à Matareya par sœur Emmanuelle, comprend un dispensaire pour recevoir les malades, un centre d'alphabétisation, un jardin d'enfants, un centre de formation artisanale, un club social, une cuisine pour la formation ménagère, un foyer de vieillards et la maison des sœurs où sont formées religieuses et monitrices.

Jamais satisfaite, sœur Emmanuelle est déjà ailleurs. Il y a peu de temps, elle a quitté Matareya pour un autre bidonville, plus grand et encore plus déshérité puisqu'il ne possède même pas d'eau : celui de Mokattam (« la colline cassée ») qui domine le cimetière de la capitale. Le plus grand de tous les bidonvilles du pays, Mokattam abrite jusqu'à vingt mille chiffonniers... Déjà, sœur Emmanuelle pense à l'avenir et rêve d'installer une fabrique de compost grâce au recyclage des ordures ménagères.

Comme toutes les personnalités hors du commun, sœur Emmanuelle minimise son action. *« Je ne suis rien,* dit-elle. *Ce qui est important, c'est le souffle qui m'anime, la joie et le bonheur intérieurs, qui ne proviennent pas de la richesse : j'ai perdu « l'avoir » au profit de « l'être » et, paradoxalement, je me sens enrichie. »* Il est évident que la foi chrétienne est le véritable ressort de toute son activité, mais sœur Emmanuelle est tout sauf une bigote, et sa présentation de l'enseignement de l'Eglise catholique doit faire froncer plus d'un sourcil.

Comme Antigone

Le problème du contrôle des naissances lui paraît primordial pour le tiers-monde. Si elle s'interdit de *« dire publiquement autre chose que ce que dit l'Eglise »*, elle trouve plus réaliste la position des coptes, qui autorisent la limitation du nombre d'enfants et les moyens pour y parvenir.

Sur le chapitre de l'œcuménisme, elle ne fait aucune différence entre musulmans, coptes et catholiques, les trois confessions religieuses les plus répandues en Egypte. Sa règle d'or : pas de prosélytisme. *« En conscience,* dit-elle, *je crois devoir aimer les chiffonniers gratuitement et non pas essayer de les amener à ma religion grâce à mes services. »*

Mais sœur Emmanuelle ne cache pas l'importance que représente pour elle l'eucharistie quotidienne. Elle s'emploie à faire évoluer la mentalité des musulmans sur des sujets tels que les vendettas du sang ou la discrimination à l'égard des femmes. *« Quand je suis arrivée il y a douze ans,* explique-t-elle, *il y avait une profonde méconnaissance entre chrétiens et musulmans. J'essaie de les rapprocher en leur montrant que nous adorons le même dieu. Et puis, les musulmans égyptiens sont très croyants et très tolérants – s'ils ne sont pas fanatisés par des fauteurs de troubles extérieurs ! »*

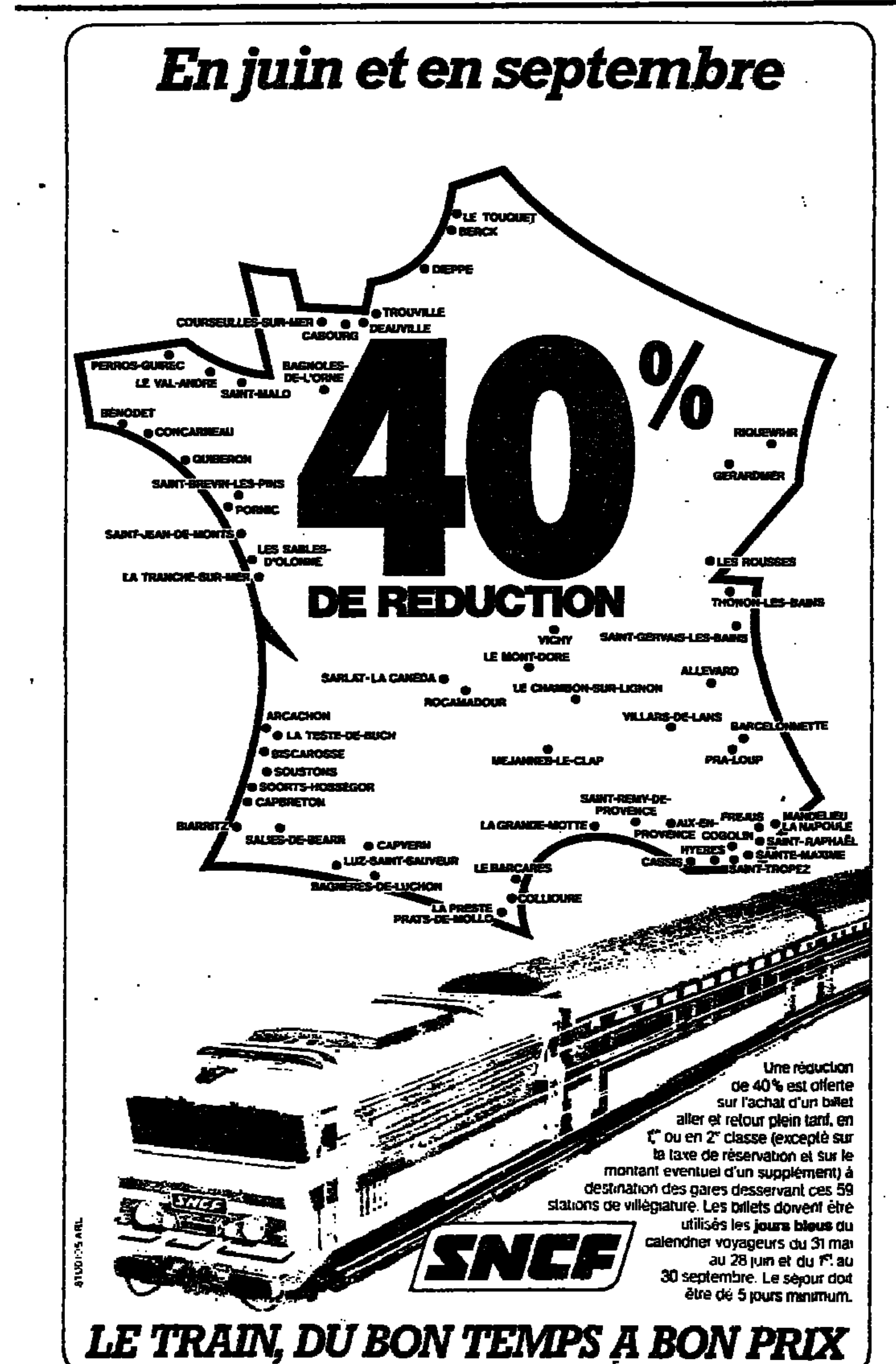
Ce qui mène au sujet délicat de la politique, enfin. Sur ce point, sœur Emmanuelle est très ferme : *« Je suis étrangère et je reste donc en dehors de la politique. »* La presse d'opposition a essayé de la dépeindre comme un dangereux émissaire de l'impérialisme américain, mais un évêque copte a pris sa défense. Sur la justice internationale et le dialogue Nord-Sud, du reste, elle ne mâche pas ses mots. *« Ce dialogue ne servira à rien,* dit-elle, *aussi longtemps que le tiers-monde est égorgé par les multinationales. »*

Pour elle, les religieuses étrangères doivent *« connaître à fond la langue, les traditions culturelles et religieuses ainsi que la mentalité du pays »*. Si on lui demande de définir son action en un mot, elle répond : *« Je suis comme Antigone : je ne suis pas faite pour haïr : je suis faite pour aimer. »*

ALAIN WOODROW.

(1) Les dons peuvent être adressés aux « Amis de sœur Emmanuelle », 71, rue Notre-Dame-des-Champs, 75006 Paris.

(2) *Sœur Emmanuelle,* par Paul Dreyfus. Editions du Centurion, 264 pages, 65 francs.



Médecine

L'AVENIR DE L'INDUSTRIE BIOMÉDICALE FRANÇAISE

Opération de sauvetage pour Informatek

Entreprise mourante, Informatek va-t-elle, in ext remis, pouvoir être sauvée ? Pour cette société française de dimension internationale spécialisée dans l'informatique appliquée à la médecine nucléaire, l'avenir était, il y a quelques jours encore, particulièrement sombre.

Soutenue depuis plus d'un an à bout de bras par les pouvoirs publics, en cessation de paiement notoire, Informatek constituait, en quelque sorte, le symbole de l'industrie biomédicale nationale, aux prises avec de graves difficultés.

En 1982, M. Jean-Pierre Chevènement, alors ministre de la recherche et de l'industrie, faisait savoir qu'un *« ballon d'oxygène »* serait trouvé. Sur les 10 millions de francs alors promis, 5 seulement devaient, au total, être versés. En décembre 1982, M. Jack Ralite, alors ministre de la santé, annonçait que quarante systèmes informatiques seraient commandés à cette société. Sans suite. En mars dernier, des menaces sérieuses pesaient sur Informatek States, la filiale américaine de l'entreprise. On parla alors de déposer le bilan. Pourtant, une solution était trouvée.

En mai, à nouveau, la fin paraissait proche. Le 27 mai, le docteur Michel Bourguignon, secrétaire général du club européen des utilisateurs des systèmes Informatek, écrivait au conseiller en informatique de la présidence de la République. *« Une restructuration a été promise,* rappelait-il. *Elle est repoussée de mois en mois* (...) *Dans ces conditions, dès la première panne de leur système, les trois cents services hospitaliers qui ont la navrante naïveté d'acheter français n'auront plus qu'à expliquer à leurs patients pourquoi les examens ne peuvent plus être faits, et conseiller à leurs collègues de ne plus prendre le risque d'acheter du matériel français. »*

Aujourd'hui, une opération de sauvetage est sur le point d'aboutir, mise en œuvre par le Comité interministériel de restructuration industrielle (CIRI). Elle consiste en un plan de redressement proposé et financé par Sopha-développement, société française filiale du groupe Sopha spécialisée dans l'ingénierie et la livraison d'hôpitaux et d'hôtels « clefs en main » dans plusieurs pays du tiers-monde. *« En dix-huit mois,* explique-t-on au siège de Sopha-développement, *nous devrions, avec une meilleure gestion, pouvoir faire sortir Informatek de l'ornière. »* Si le plan est adopté, Sopha-développement deviendra majoritaire. La maintenance des appareils serait, de la sorte, assurée ainsi que les activités de recherche et, développement. Au CIRI, on estime qu'il s'agit là d'une *« reprise très solide »*. Dès que le plan sera adopté par les pouvoirs publics, la première société française d'informatique médicale s'appellera Société nouvelle Informatek.

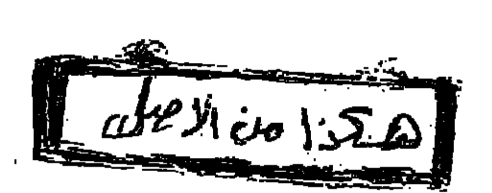
J.-Y. N.

LE SECRÉTAIRE D'ÉTAT A LA SANTÉ PREND PLUSIEURS DISPOSITIONS A PROPOS DU SIDA

Dans un communiqué, publié vendredi 10 juin, le secrétaire d'Etat à la santé a rendu publiques différentes dispositions prises pour éviter la propagation en France de l'épidémie de syndrome d'immuno-dépression acquise (SIDA) (*le Monde* du 18 mai). Des instructions sont en cours de diffusion à l'ensemble du réseau transfusionnel français. Elles portent sur l'information qui devra être clairement donnée aux médecins, donneurs et receveurs de manière à éviter *« les transfusions de produits sanguins provenant de personnes présentant des risques particuliers »*.

Aucune décision d'arrêt des importations de médicaments anti-hémophiliques en provenance des Etats-Unis n'a été prise. On fait néanmoins remarquer que le développement de la production nationale dans ce domaine devrait permettre à terme l'arrêt de ces importations. D'autre part, une action de recherche sur le SIDA sera développée afin notamment de mettre en place un dépistage efficace.

Le secrétaire d'Etat fait remarquer que le SIDA constitue *« un risque nouveau et grave pour la santé »* mais souligne la *« situation privilégiée de la France »* due, selon lui, à son organisation transfusionnelle qui repose sur le bénévolat du don du sang.



Ettore Scola mène « le Bal »

« Le Bal », pièce de théâtre créée en 1981 par une troupe de banlieue, devient un film d'Ettore Scola. Neuf semaines de tournage à Rome : naissance d'une nouvelle aventure. Après d'autres succès, dont « Nous nous sommes tant aimés », « Affreux, sales et méchants », « la Terrasse », « Une journée particulière » et « la Nuit de Varennes ».

Ettore Scola commence par faire des bandes dessinées puis écrit une soixantaine de scénarios avant de tourner lui-même ses propres films. Sur le plateau de tournage, avant même, pendant la conception du scénario, Ettore Scola dessine un croquis plutôt que des mots... Voici neuf de ses croquis inédits représentant divers personnages du « Bal ». Il les a dessinés il y a quelques jours à Cinecittà.

Rome, dans les studios de Cinecittà... De petites pancartes annoncent les films en tournage : *les Derniers Jours de Pompéi*, *Il était une fois l'Amérique*. Au studio numéro 2, c'est *le Bal*.

Ce qui fut hier une pièce de *théâtre à Paris devient un film italien*. Derrière les échafaudages et les rails de travelling, surgit Paris 36. Liesse du Front populaire. Dans une salle de quartier, le quintette entame : *On s'fait une petite belote*, la java-succès de Mistinguett. Sous les lumières, *dix couples virevoltent*, *tendrement* enlacés ou encore intimidés par la soudaine rencontre. Reflets fugitifs dans le grand miroir du fond, comme l'image éphémère du souvenir. Le garçon de café circule au rythme de la java, faisant voltiger son plateau.

Soudain, en haut de l'escalier, apparaît un homme d'allure raide en cuir noir. Les visages se tendent vers l'arrivant. Celui-ci fait un geste — le salut des Croix de *feu*, — *l'orchestre s'arrête, les couples* se figent. Silence. Brutalement éclatent des coups de talon, comme une révolte... Puis les dix couples se remettent à danser sans musique. L'orchestre frappe des pieds en mesure.

Fin 1936, le ver est déjà dans le fruit, annonçant ces années sombres qui suivirent. Mais s'en souvient-on encore en 1983 ? La salle de bal a vu défiler l'histoire depuis les années 30. Lieu unique du *film, elle se transforme, son* décor change, la mode, la musique et les danseurs aussi. D'autres rapports physiques, mais le même prétexte : la rencontre. Nous-mêmes avons vieilli. Souvenirs...

Depuis début mai, dans les studios romains, Ettore Scola tourne *le Bal*. Le titre italien n'est pas encore choisi. Pas de vedettes. Les acteurs sont ceux de la Troupe du Campagnol (1), qui interpréta le spectacle d'origine, *auxquels s'est joint un couple* d'Italiens. L'homme en cuir noir de 1936, c'est Jean-Claude Penchenat, directeur de la troupe et créateur de la pièce, ici co-scénariste et acteur. Pour lui, « le Bal, *c'est fini. Commence un autre bal, le film, une autre histoire* ».

Sous les projecteurs

Tout est allé très vite. La compagnie, fondée en 1974, connaît le succès avec *le Bal*, en 1981. Des tournées en Europe. Il est même question de faire un film... Un jour, Scola vient voir la pièce à Paris. Lui, jusque-là orfèvre en films à dialogues, est surpris par le jeu sans paroles des acteurs. Fasciné de voir défiler sous les lambris des générations qui s'oublient mais répètent les mêmes désirs. Une petite salle de bal appartient au monde entier. Ettore Scola revoit la pièce à Grenoble. « *On aurait dû avoir cette idée* », confie-t-il à un de ses proches.

Depuis, la rencontre est devenue une histoire d'amour. Scola délaisse les grandes stars, il engage la troupe. Propulsés sous les projecteurs, les comédiens croient rêver. « *Moi qui enseignais l'histoire il y a quatre ans...* », avoue Jean-François Périer, un des acteurs. Penchenat aurait pu attendre la sortie du film : « *Plutôt que de lorgner dans les coulisses comme un frustré, j'ai préféré jouer et vivre le tournage avec la troupe.* »

Michel Van-Speybroeck se retrouve brutalement devant la caméra : Scola est frappé par sa ressemblance avec Gabin, que personne jusque-là n'avait remarquée. « Pebrok » sera Gabin. »

Pour les comédiens, la grande aventure commence. Ils émigrent à Rome. Au fil du tournage naissent et meurent les prima donna. Se perd et se retrouve la troupe.

Mais *le Bal* n'est pas du théâtre filmé. C'est le film d'un Italien du Sud qui regarde l'histoire française comme la sienne : humour, ironie... On rit beaucoup chez Ettore Scola. Il provoque. Il bouscule les clichés, fait des crochepieds à ses héros. La farce garde un air tragique. Riant, on prend de la distance et on y gagne en conscience. Défilent cinquante ans d'une génération sans frontière. Le bal de 36, comme celui de l'occupation, sont des inventions de Scola.

« *Je commence en 36 car là sont mes premiers souvenirs* », dit le cinéaste. « *Je serais plus âgé, c'eût été 1914. Je ne fais pas un film historique ; je n'en ai jamais fait. C'est un film sur le temps qui passe, la mémoire et l'amitié, mes thèmes. Ce qui m'importe, c'est de comprendre l'homme. Et pour cela, je me sers de l'histoire, du souvenir. L'ambiguïté m'intéresse. Je me moque du réalisme. J'aime le faux historique s'il me permet de mieux comprendre les semailles qui annoncent le futur. L'homme ne change pas, comme la salle de bal. Je veux lui donner les moyens de se retrouver. De Sica dans* Sciuscia *montrait Naples en 1944 : le Noir américain libérateur y violait les femmes. Mais le gamin napolitain lui fauchait son uniforme, ses chaussures, tout. Ni bon d'un côté ni méchant de l'autre... Par l'ironie. De Sica faisait exploser dès la fin de la guerre l'imagerie officielle.* »

Ironie à l'italienne

Retour à la salle de bal. C'est la guerre. On est en plein bombardement. La salle est devenue abri. Toni, le garçon de café — moustache et casquette d'immigré italien à Paris — a monté une cabute sous le zinc. Rien ne lui manque, photos de sa mère et de Garibaldi, lit de camp, réchaud, etc. Il mange un plat fumant de spaghetti à la tomate, qu'il partage avec une jeune réfugiée maigrichonne. Il a mis un disque. La voix de De Sica susurre « *Parlami d'amore Mariu* ». On se croirait dans *Nous nous sommes tant aimés*, un des meilleurs films du metteur en scène. Toni, c'est un peu Scola. Il commence sa carrière en 36, virevoltant sous les lampions, et en 1983, il traîne la patte dans cette salle dont il est devenu propriétaire. Entre-temps, il balaie, à chaque fin de partie...

En avant la musique... 1960, guerre d'Algérie. Sur un air de tango se pressent les couples. Dans les toilettes, un Algérien se fait cogner par un ancien d'Indochine. Nul n'ose réagir. Puis une, deux, vingt personnes les rejoignent dans ce mètre-carré, style *Une nuit à l'Opéra*..., et ressortent un moment plus tard, toutes plus tuméfiées les unes que les autres. Le gag est une invention des scénaristes italiens. Mais les acteurs du Campagnol ont été réticents. En France, on ne plaisante pas sur ce genre de sujet. En Italie, si. Finalement, Scola a abandonné la scène. Un prêté pour un rendu. Du *Bal*, dès le départ, il a supprimé ce qu'il n'aimait pas : l'envolée patriotique à la libération, la surabondance de drapeaux rouges. Affaire de sensibilité. Mais sur le fond, Scola et le Campagnol sont de la même trempe.

Un an s'est écoulé depuis leur rencontre. Sur le plateau, entre deux pistes, Scola va vers l'un, vers l'autre, le prenant par le cou, échangeant une idée, un avis. Il multiplie les indications. La pièce existait par les comédiens. Du film, le public retiendra les acteurs... et Scola. D'ici là s'étale un long travail de composition où chacun se transforme physiquement, jouant les jeunes, les vieux, toutes les époques.

Jeux d'acteurs

« *On ne sait pas ce que ça va donner, quand on joue dans le champ. J'ai à comprendre ce que Scola a envie de voir à ce moment-là.* » explique Marc Berman. Lui, c'est le gominé que l'impuissance condamne à violer les femmes, le blouson noir qui se suffit à lui-même, la patron au pouvoir illusoire et le *collabo sans vrai* rapport avec les autres.

Mais la complicité entre le metteur en scène et l'acteur est née bien avant, dès la conception du scénario.

Scola

En piste pour le bal de l'occupation... Faute de femmes consentantes, un officier allemand et un collabo dansent ensemble l'air de *Lili Marlène*. Le premier, joué par Jean-François Perier, est immense, maigre, visage de « looser » : « *Ce personnage d'officier allemand créé par Scola me fascine* », raconte-t-il. « *Dans cette danse avec le collabo, l'histoire et l'ironie se mêlent. Scola m'a donné une silhouette. Je lui ai demandé comment il voyait cet officier. Une certaine distinction. J'ai immédiatement pensé à Jünger, Allemand, mais non nazi, fou de culture. Scola était d'accord.* » Pas question de porter un uniforme SS.

Ainsi va le travail sur le plateau. Tous les regards, toutes les pensées, convergent vers Scola. Lui demande-t-on si les acteurs ne jouent pas trop « théâtre », il répond : « *Mais précisément, avec* le Bal, *ils ont créé autre chose. Ils n'ont pas fait du théâtre.* » *Le Bal* était sans paroles. Il l'est resté.

Sans paroles

« *Ne dites pas muet, qui suppose qu'on ne peut parler. Mais sans paroles. Parce qu'on a usé les mots. Ils ne sont pas sûrs pour la communication* » : ainsi Ettore Scola précise-t-il son propos et son film. « *Il nous faut retrouver un langage perdu. Mieux qu'à travers des mots, tant de choses s'expriment par les yeux, le nez, la bouche surtout : elle peut s'ouvrir, respirer, soupirer. Mais je déteste le mime, que vous semblez aimer, en France. Le bal, c'est la solitude des gens qui n'ont pas besoin de paroles. Ils cherchent à communiquer autrement. Ils n'aiment pas les mots, qu'ils ont utilisés toute la journée, cette journée ordinaire comme leur vie dont ils ne sont pas contents.* »

L'absence de paroles, loin d'être un retour au passé cinématographique, est dans l'air. On sent le besoin d'un nouveau cinéma, d'un autre langage. *Le Bal* est aussi ce pari. Sur le plateau de Cinecittà, tout le monde paraît y croire, du caméraman au costumier en passant par l'accessoiriste et l'acteur.

Bruits, couleurs, musique et mouvements, tout est langage. La caméra capte l'instant d'émotion puis retombe dans le rire, le clin d'œil... Gabin, Danièle Darrieux, Fred Astaire et Ginger Rogers font des apparitions... Le cinéma italien, quoi !

Pépé

« *Pronti ! Silenzio ! Motore !* », lance Scola... Arrivent, comme dans un film de Mack Sennett, des nobles venus s'encanailler. Vison blanc et aigrette pour Elle (jouée par Geneviève Penchenat), frac, gibus et monocle pour *lui* (c'est Marc Berman) .— dernière vision d'une aristocratie déchue. C'est aussi une histoire de couple. « *Des cadavres qui n'habitent plus le même cercueil mais qui ne le savent pas* », commente Scola. Rires, champagne... Soudain Pépé le Moko, Gabin-Pebrok, le caïd du bal, s'arrête devant Elle pour une danse du tapis qui devient très vite un baiser passionné. Elle, troublée jusqu'à l'ivresse... Danièle Darrieux. Lui, en apparence compréhensif, déchiré... Pierre Blanchard dans *l'Atlantide*. Il se lève, va lentement vers les toilettes, coupe et champagne en main. La caméra le suit, guettant le moindre souffle. Va-t-il mettre fin à ses jours ? Devant le miroir, face à sa solitude... Soudain, le monocle tombe dans la coupe. Sourire-rictus. La main tente de briser la coupe, l'opération est trop difficile. C'en est même drole. Au moment où le verre brisé touche la veine du poignet, une autre main arrête le geste. Gabin sauve son rival. Sacré Pépé !

La photographie, autre élément de langage, est celle de la mémoire. 1936, temps du noir et blanc, voit parfois émerger la couleur, pour une image fugitive... comme celle des retrouvailles du Timide et de la Prostituée (jouée par Nanni Noël). Le Timide aime Nanni, qui aime Pépé, mais qui valse avec le premier. Pépé gifle la femme, qui gifle son cavalier. Stupeur, chagrin en noir et blanc. La Femme et le Timide se retrouvent lentement et la couleur apparaît doucement. Ils reprennent leur valse. Bonheur...

Pour Ricardo Aronovitch, directeur de la photo, « *le noir et blanc de 36 à 44, c'est celui dont on se souvient, un peu idéalisé par rapport à l'époque. A la libération, on essaie le technicolor, brillant et kitsch, puis viendront d'autres couleurs, comme on sent aujourd'hui les diverses époques* ».

Sur le plateau, en pleine création, nul ne sait ce que sera le film. Scola peut-être ? Sortie prévue en décembre à Paris : le bal sera ouvert.

DANIÈLE ROUARD.

(1) La troupe du Campagnol a, entre autres créations, joué *En attendant l'Expo*, *David Copperfield*, et, cette année, *la Salle numéro six*, *l'Opéra de Smyrne* et *Lady Macbeth au village*.

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

L'INTRUSE - Grand Hall Montorgueil (296-09-06), sam., à 20 h 30 ; dim., à 18 h.
LE CHROMOSOME CHATOUILLEUX - Café d'Edgar (320-85-11), sam., à 21 h 30.
LA SONATE DE BELZEBUTH - Escalier d'or (523-15-10), sam., à 22 h ; dim., à 14 h 30.
HERACLES - Maison des Amandiers, 110, rue des Amandiers, sam., à 20 h 30.
LES CENCI - Nanterre, Théâtre par le bas (775-91-69), sam., à 20 h ; dim., à 15 h.
ADELBERT LE BOTANISTE - Chaillot, Grand Foyer (727-81-15), sam. à 18 h 30.
LA DÉESSE DU CIEL - Centre Pompidou (277-12-33), dim., à 20 h 30.
GOBBLE UP STORIES - Dix Heures (606-07-48), sam. à 20 h 30 en américain.

Les salles subventionnées et municipales

OPÉRA (742-57-50), sam., à 19 h 30 : Luisa Miller.
COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), sam., dim., à 14 h 30 : le Médecin volant/Amphitryon ; sam., dim., à 20 h 30 : les Estivants.
CHAILLOT (727-81-15), Grand Théâtre : sam., à 20 h 30 : dim., à 15 h : le Prince travesti ; T.N.C. au Théâtre du Rond-Point : sam., à 15 h et 20 h 30 : le Bunraku.
PETIT ODÉON (325-70-32) sam., dim., à 18 h 30 : dialogue aux enfers entre Machiavel et Montesquieu.
TEP (797-96-06), sam., à 20 h 30 : le Voyage d'Astolfo.
BEAUBOURG (277-12-33). — Débats : sam., à 14 h et 18 h : Nouvelles techniques ; Créativité et culture ; Vers de nouveaux écrivains et artistes. — Cinéma-vidéo : sam., dim., à 13 h : S. Griaud née Tachée ; Au nom de la raison : 16 h : Petit Pierre, le Théâtre du triangle, Châteaux de sable ; Images, rue, images ; 19 h : En finir avec la faim ; sam., dim., à 15 h : Bonjour monsieur Manet ; sam., dim., à 18 h : Hollis Frampton : Magellan.
THÉATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83) : dim., à 20 h 30 : Salomé.
THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77) sam., dim., à 14 h 30 ; sam., à 20 h 30 : Crowsnest ; sam., à 18 h 30 : Camerata de Boston.
CARRÉ SILVIA MONFORT (531-28-34) sam., à 16 h et 21 h : les Oiseaux.

Les autres salles

ANTOINE (208-77-71), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : Coup de soleil.
ARTISTIC ATHEVAINS (355-27-10), sam. 20 h 30, dim. 17 h : le Deuil éclatant du bonheur ; Prélude à K. Mansfield.
ATELIER (606-49-24), sam. 21 h, dim. 15 h : le Neveu de Rameau.
ATHÉNÉE (742-67-27), sam., 16 h : Kean
CARTOUCHERIE, Théâtre du Soleil (374-24-08), sam. 18 h 30 : La Nuit des Rois ; dim. 15 h 30 : Richard II ; Epée de bois (808-39-74), sam., 20 h 30, dim. 16 h : Patience... patience dans l'azur. — Tempête (328-36-36), sam. 21 h : les Amis de M. Gazon, (dernière) ; Aquarium (374-99-61), sam. 20 h 30, dim. 17 h 30 : la Débutante.
CENTRE CULTUREL DU MARAIS (272-73-52), sam. 20 h 30 : Roman Rock à l'heure du thé.
CHAPELLE SAINT-LOUIS DE LA SALPETRIERE (508-09-46), sam. 21 h : Lit vers Léthé.
CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69). Galerie, sam. 20 h 30 : Dialogue de l'arbre. — Resserre, sam. 20 h 30 : la Musica. — Grand Théâtre, sam. 20 h 30 : Roméo et Juliette (dern.).
COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41), sam. 21 h, dim. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.
COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), sam. 20 h 30 : Si Guitry m'était chanté.
CONSTANCE (258-97-62), sam. 20 h 45 ; dim. 17 h : Histoire sans paroles.
DAUNOU (261-69-14), sam.-dim. 21 h : Un canapé-lit.
DÉCHARGEURS (236-00-02), sam. 20 h 30 : Mourir à Colone.
ÉDOUARD-VII (742-57-49), sam. 21 h, dim. 15 h : Joyeuses Pâques.
ELDORADO (208-45-42), sam. 20 h 30, sam. et dim., 15 h 30 : Théâtre de Bouvard.
ESCALIER D'OR (523-15-10), sam. 20 h 30 : Abraham et Samuel.
ESPACE-GAITÉ (327-13-54), sam. 20 h 30 : Méli-Mélomane.
ESPACE-MARAIS (271-10-19), sam. 20 h 30 : le Mariage de Figaro ; dim. à 17 h 30 : la Mouette.
ESPACE KIRON (373-50-25), dim. 15 h 30 : Vie et mort d'Arlequin.
FONTAINE (874-74-40), sam. 20 h 30, dim., 15 h : S. Joly.
GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18), sam. 20 h 30, dim., 15 h : Des jours et des nuits.
GALERIE 55 (326-63-51), sam. 21 h : Play it again, Sam.
HUCHETTE (326-38-99), sam. 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Théâtre d'ombres ; 22 h 30 : les Atours de Nell.
LA BRUYÈRE (874-76-99), sam., 21 h, dim., 15 h : Mort accidentelle d'un anarchiste.
LUCERNAIRE (544-57-34) I. Sam. 20 h 30 : Les Mystères du Confessionnal ; 22 h 15 : Archéologie (dern.). — II. Sam. 18 h 30 : Fragments ; 20 h 30 : Milosz ; *Petite salle, sam. 22 h 15 : Permis de séjour.*
MADELEINE (265-07-09), sam. 20 h 45, D., 15 h : l'Amour fou.
MARAIS (278-50-27), sam. 20 h 30 : le Plaisir berlinois.
MARIGNY, salle Gabriel (225-20-74), sam. 21 h : la Surprise.
MICHEL (265-35-02), sam. 18 h 15 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : On dînera au lit.
MICHODIÈRE (742-95-22), sam. 20 h 30, dim. 15 h et 18 h 30 : le Vison voyageur.
MONTPARNASSE (320-89-90), sam. 21 h, dim. 15 h : R. Devos ; Petit Montparnasse, sam. 21 h 15, dim. 16 h : l'Astronome.
NOUVEAUTÉS (770-52-76), sam. 21 h, dim. 15 h : l'Entourloupe.
ŒUVRE (874-42-52), sam. 20 h 30 : Sarah ou le Cri de la langouste (dern.)
PALAIS DES GLACES (607-49-93), sam. 21 h ; dim. 17 h : Folies d'opérettes.
PALAIS-ROYAL (297-59-81), sam. 18 h 45 et 22 h, dim. 15 h 30 : la Fille sur la banquette arrière (dern.).
PLAISANCE (320-00-06), sam. 20 h 30 : Le Musée noir de Valia Angel.
POCHE (548-92-97), sam. 21 h : Vera Baxter.
LE POINT VIRGULE (278-67-03), sam. 22 h 30 : l'Argent de Dieu.
SAINT-GEORGES (878-63-47), sam. 20 h 45, dim. 15 h : Six heures au plus tard.
STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10), sam. 20 h 45, dim. 15 h 30 : le Fauteuil à bascule.
TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79) I. Sam. 22 h, dim. 15 h : l'Ecume des jours. — II. Sam. 20 h 30 : Huis clos ; sam., dim. 17 h : Fin de partie.
TEMPLIERS (272-94-56), sam. 20 h 30 : Robinson Crusoé.
THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), sam. 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h, Nous on fait où on nous dit de faire.
THÉATRE DU LYS (327-88-61), sam. 20 h 30, Dim. 15 h : Le Monte-Plats.
THÉATRE DE L'UNION (770-90-94), sam. 20 h 30, Dim. 17 h 30 : Vol au-dessus d'un nid de coucou.
THEATRE NOIR (346-91-93), sam.-dim. 20 h 30 : L'ivrogne dans la brousse ; sam. 18 h 30 : Cie Magenia ; II. Sam.-dim. 20 h 30 : A Petit Feu de Chagrin.
THEATRE DE DIX HEURES (606-07-48), sam. 21 h 30 : les Huîtres ont des bérets.
THÉATRE 13 (588-16-30), sam. 20 h 30, dim., 15 h : le Piège de Méduse.
THEATRE 18 (226-47-47), sam. 22 h, Dim. 18 h : La Voûte.
THÉATRE PRÉSENT (203-02-55), sam. 20 h 30, dim. 17 h : l'Opéra de quat'sous.
THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80). — Grande salle, sam. 20 h 30 : Bunraku ; - Petite salle, sam. 20 h 30 : Joséphine, la cantatrice.
THÉATRE DU TOURTOUR (887-82-48), sam. 21 h : J. Charby : Pour de rire.
TRISTAN-BERNARD (522-08-40), sam. 21 h, dim. 15 h et 18 h 30 : les Dix Petits Nègres.
VARIÉTÉS (233-09-92), dim. 15 h 30, sam. 18 h 45 et 22 h : l'Etiquette (dern.).

Samedi 11 - Dimanche 12 juin

Les concerts

SAMEDI 11

LUCERNAIRE, 19 h 45 : H. Malaquin M. Schittenhelm (Franck, Beethoven) ; 21 h : Trio d'Anches Aulos (Mozart, Milhaud, Arrieu...)
RADIO-FRANCE, Auditorium 105, 18 h 30 : Cl. Zibi, J. Matkowska, J.-M. Berette, N. Santos, J.-L. Bourre (Haydn, Paganini, Boccherini) ; Auditorium 106, 18 h 30 : Ensemble Project Ars Nova (musique italienne du XVe).
ÉGLISE SAINT-MERRI, 21 h : I. Polya (Mozart, Beethoven, Schumann...).
THÉATRE DE PARIS, 18 h : Marigaux Original Quartet (Moquey, Bach, Mozart...).
ÉGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE, *20 h 30 : A.-L. Musso* (Schumann, Brahms, Liszt...).
THERMES DE CLUNY, 21 h : Ensemble Venance Fortunat.
CONFLUENCES, 20 h 30 : Collectif musical contemporain (Monet, Berg, Poulenc...).
THÉATRE DE LA BASTILLE, 22 h 30 : H. Delavault, Cl. Lavoix.
EGLISE SAINTE-ANNE - DE - LA - MAISON - BLANCHE, 17 h : O. Allouard-Carny (Pachelbel, Bach, Buxtehude...).

DIMANCHE 12

NOTRE-DAME DE PARIS, 17 h 45 : C.-B. Choate.
CHAPELLE SAINT-LOUIS DE LA SALPÊTRIÈRE, 16 h 30 : J. Amade (Bach, Vierne, Lantier...) ; 21 h : Chorale Cum Jubilo, Ensemble vocal J. de Malestroit, Orchestre de chambre Ad Arteme de Paris, dir. : D. Fanal (Vitali, Albinoni, Palestrina...).
ÉGLISE SAINT-MERRI, 16 h : S. Bertho, A. Host, M.-F. Giret (Monteverdi, Haendel, Brahms...).
ÉGLISE SAINT-LOUIS DES INVALIDES, 17 h : Orchestre d'harmonie des troupes de marine, dir. : Ballada (Bach, Beethoven, Berlioz,..).
ÉGLISE DES BILLETTES, 17 h : D. Lebrun, D. Hovora (Mozart, Schumann, Debussy...).
THERMES DE CLUNY, 21 h : Ensemble Venance Fortunat.
THÉATRE DE LA BRUYÈRE, 11 h : Ensemble La Bruyère (Ibert, Stravinski).
CONCIERGERIE, 17 h 30 : Concert de Paris, J.-Cl. Veilhan (Vivaldi).
THÉATRE DE LA BASTILLE, 19 h : 22 h 30 : H. Delavault, Cl. Lavoix.
CENTRE MANDAPA, 18 h : S. Leclerc, A. Kumar (musique de l'Inde du Nord).

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

SAMEDI 11 JUIN

15 h, les Bas-Fonds, de J. Renoir ; 17 h, The Living Idol, de A. Lewin ; Festival de Cannes 83-Quinzaine des réalisateurs ; 19 h, la Rose des vents, de P. Guzman ; 21 h, la Rue étroite, de Y. Yanjin.

DIMANCHE 12 JUIN

15 h, l'Equipage, de M. Tourneur ; 17 h, Europe 51, de R. Rossellini : Festival de Cannes 83 - Quinzaine des réalisateurs : 19 h, Ange, de G. Katakouzinos ; 21 h, la Casa del tappeto giallo, de C. Lizzani.

BEAUBOURG (278-35-57)

SAMEDI 11 JUIN

Festival de Cannes 83 - Quinzaine des réalisateurs ; 15 h, Miss Lonelyhearts, de M. Dinner ; 17 h, Voie sans issue, de Y. Yosha ; Panorama du cinéma indien ; 19 h, 22nd, 1897, de N. et J. Patwardhan ; 21 h, Rêve de jour, de M. Sen.

DIMANCHE 12 JUIN

Festival de Cannes 83 - Quinzaine des réalisateurs : 15 h, la Femme flambée, de R. Van Ackeren ; 17 h, Rien qu'un jeu, de B. Sauriol ; Panorama du cinéma indien ; 19 h, le Rituel, de G. Kasaravalli ; 21 h, Un vol de pigeons, de S. Benegal.

Les exclusivités

AMÉRIQUE INTERDITE (A., v.f.) (**) : Rio Opéra, 2e (742-82-54).
L'ANNÉE DE TOUS LES DANGERS (Aust., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; St-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Images, 18e (522-47-94) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
L'ARGENT (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
ATOMIC CAFÉ (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).
LES AVENTURIERS DU BOUT DU MONDE (A., v.o.) : Danton, 6e (329-42-62). — V.o., v.f. : Normandie, 8e (359-41-18). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) : U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).
LA BALANCE (Fr.) : Gaîté Boulevard (233-67-06).
LA BELLE CAPTIVE (Fr) : Denfert, 14e (321-41-01).
BALLADE A BLANC (Fr.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83).
BANZAI (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08).
LA BELLE DE SAIGON (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
BERLIN HARLEM (All., v.o.) (**) : Marais, 4e (278-47-86).
BLADE RUNNER (A., v.f.) (*) : Opéra Night, 2e (296-62-56).
CARBONE 14, LE FILM (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
C'EST FACILE, ÇA PEUT RAPPORTER VINGT ANS (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; U.G.C. Ermitage, 8e (359-15-71) ; Paramount Opéra, 2e (742-56-31) ; U.C.G. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
LE CHOIX DE SOPHIE (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Champs-Élysées, 8e (359-12-15). — V.f. : U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Boulevards, 9e (246-66-44).
CIRCULEZ Y'A RIEN A VOIR (Fr.) : Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).
CLÉMENTINE TANGO (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Cinoches (H. sp.), 6e (633-10-82).
COUP DE FOUDRE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
DANS LA VILLE BLANCHE (Suis.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).
DE MAO A MOZART (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
DAR L'INVINCIBLE (A., v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
DARK CRYSTAL (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).
LE DERNIER COMBAT (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34) ; Rivoli Beaubourg (H. sp.), 4e (272-63-32).
DERRIERE LA PORTE (It., v.o.) (*) : Marbeuf, 8e (225-18-45).
DIALOGUE DE ROME (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).
L'ÉTÉ MEURTRIER (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).
LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bost.-A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-70-38) ; George-V, 8e (562-41-46) : Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).
DIVA (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (297-53-74) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).
E.T. L'EXTRA-TERRESTRE (A., v.o.-v.f.) (**) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).
L'ÉVENTREUR DE NEW-YORK (A., v.f.) (**) : Arcades, 2e (233-54-58) ; Maxeville, 9e (770-72-86).

LES FILMS NOUVEAUX

AMERICAN TEENAGERS, film américain de Curtis Hanson, v.o. : Forum Orient-Express 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-12-08) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; UGC-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secretan, 19e (241-77-99).
ANA, film portugais de Margarida Cordeiro et Antonio Reis, v.o. : République-Cinéma, 11e (805-51-33).
CHICANOS STORY, film américain de Luis Valdez, v.o. : Forum, 1er (297-53-74), Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Élysée-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Lumière, 9e (246-09-07) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
LA FEMME DU CHEF DE GARE, film allemand de Rainer Werner Fassbinder, v.o. : 14 Juillet-Racine, 6e (326-19-68) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; U.G.C.-Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
HALTEROFLIC, film français de Philippe Vallois, Movies, 1er (260-43-99) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; Maxeville, 9e (770-41-46) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
JE SAIS QUE TU SAIS..., film italien d'Alberto Sordi, v.o. : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C.-Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C.-Biarritz, 8e (723-69-23) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; U.G.C.-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94).
LA PALOMBIÈRE, film français de Jean-Pierre Denis, Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Élysée-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Nation, 12e (343-04-67) ; P.L.M. - Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

FAITS DIVERS (Fr.) : Saint-André des Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
FANNY ET ALEXANDRE (Suéd., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42).
LA FEMME DE CAUCHEMAR (All., v.o.) (**) : Marais, 4e (278-47-86).
FUCKING CITY (All., v.o.) (**) : Marais, 4e (278-47-86).
FURYO (Jap., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-00-65) : Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wépler, 18e (522-46-01).
GALIJN (Bré., v.o.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01) ; Châtelet Victoria (H. sp.), 1er (508-94-14).
GANDHI (Brit., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-00-65) : Gaumont Sud, 14e (327-84-50).
L'HISTOIRE DE PIERRA (Franco-Ital., v.o.) (*) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Boulevards, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94).
L'HOMME BLESSÉ (Fr.) (*) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
J'AI ÉPOUSÉ UNE OMBRE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
J'AURAI TA PEAU (A., v.f.) (*) : Gaîté Boulevard, 2e (233-67-06).
LE JEUNE MARIÉ (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Miramar, 14e (320-89-52).
LA LUNE DANS LE CANIVEAU (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50).
LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Épée de Bois, 5e (337-57-47).
MORTELLE RANDONNÉE (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23).
LE MUR (Franco-Turc, v.o.) (*) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08). — V.f. : U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Boulevards, 9e (246-66-44).
OFFICIER ET GENTLEMAN (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).
PAULINE A LA PLAGE (Fr.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83).
PÉNITENCIER DE FEMMES (Fr.-It., v.f.) (**) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount City, 8e (562-45-76).
PIÈGE MORTEL (A., v.o.) : Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).
QUARANTE-HUIT HEURES (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23). — V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).
RAMBO (A., v.f.) (*) : Arcades, 2e (233-54-58).
ROCK AND TORAH (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08).
SUPERVIXENS (A., v.o.) (**) : Boîte à Films (H. sp.), 17e (622-44-21).
THE VERDICT (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).
TIR GROUPÉ (Fr.) : Paramount Montmartre, 14e (606-34-25).
TOOTSIE (A., v.o.) : Cluny Écoles, 5e (354-20-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
LA TRAVIATA (It., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83).
LA ULTIMA CENA (Cub., v.o.) : H. sp. Denfert, 14e (321-41-01).
LA VALSE DES PANTINS (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).
LE VENT (Mal., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25).
VICTOR, VICTORIA (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (297-53-74) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69).
LA VIE EST UN ROMAN (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38).
ZIG ZAG STORY (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).
ZOMBIE (A., v.f.) (**) : Hollywood Boulevards, 9e (770-10-41) ; Montparnos, 14e (327-52-37).







France / Paris-région

A SAINT-CLOUD

Les enfants du golf

Rachida Messaoud, fille d'un boutiquier marocain du XVII[e] arrondissement de Paris, sera-t-elle un jour championne de golf ? Quelle révolution sur les greens ! Pour l'heure, chaque mercredi, sur le « practice » de Saint-Cloud, elle frappe ses trente balles à l'heure, sèche et droite comme un métronome.

C'est à la municipalité de Paris que cette gazelle de onze ans, au regard pointu sous des boucles noires, doit de pratiquer un sport jusqu'ici réservé à des têtes blondes plus fortunées. Mais commençons par le commencement. La direction des sports de la ville de Paris a ouvert, voici des années déjà, une quinzaine de centres à travers la capitale où, chaque mercredi pendant l'année scolaire et tous les jours durant les vacances, des moniteurs sont à la disposition des écoliers. Objectif : les initier à la pratique du sport de leur choix.

On a commencé, bien sûr, par les classiques : football, athlétisme, basket, judo, tennis. Que de mini-Platini et de Noah de poche en perspective ! Et puis un jour l'idée *jaillit*. Pourquoi pas le golf ? La Fédération française de golf venait précisément d'installer sur un bout de pelouse de l'hippodrome de Saint-Cloud un centre d'initiation ouvert à tous, tous les jours, de 9 heures du matin à la nuit (1). Heureuse utilisation d'un champ de course, où les turfistes ne se rassemblent que quarante-cinq après-midi par an.

La ville décida de tenter l'aventure avec quelques-uns de ses poulbots. Ceux, par exemple, qui viennent traîner leurs baskets sur le stade Pouchet, dans le XVII[e] arrondissement. *« Qui veut faire du golf ? »* Quarante mains se lèvent dès le premier jour. Direction Saint-Cloud. Là haut, dans une méchante baraque dont les turfistes ne voulaient plus, des moniteurs les attendent. Et sans autre forme de procès on distribue les balles et les sacs. Dans chacun, trois « fers » et un « bois », entendez trois clubs à bout métallique et un club spécial terminé par une sorte de sabot en bois. Puis, en joyeux cortège, les gosses portant bravement à l'épaule des sacs aussi *grands qu'eux, on se rend* sur le « practice » (terrain d'entraînement).

Pour commencer, Bruno Kvot, le moniteur, un garçon qui n'élève jamais la voix, se contente de frapper trois balles. Et puis, sans autre explication, chacun se plante sur son tapis, club en main et balle au pied. « Tapez d'abord, nous verrons ensuite. » Un mot d'avertissement toutefois : *« Le club et sa lame d'acier pèsent 300 grammes. En bout de course, cela fait une tonne sur la balle. Alors, attention aux têtes des petits camarades ! Tenez vos distances et gare aux moulinets. »*

Le plus précis

Pauvre tapis ! Les plus maladroits s'y reprennent à dix fois avant que le bout de fer ne touche la balle. Celle-ci, le plus souvent, file à l'anglaise, n'importe où. Mais il y a les doués, ceux qui ont le « swing » naturel, l'œil sûr, la main bien placée d'emblée, l'équilibre spontané, les pieds collés au sol.

Ce mercredi, sur les dix-neuf apprentis, il y a six têtes noires. On dirait que ces gaillards d'outre-mer sont nés sur un green. Parmi eux, Rachida, dont les balles s'envolent superbement et filent droit vers le drapeau jaune, là-bas. *« Ouaaah !...,* font les autres. *T'a vu ça ? » « Posez vos clubs. A présent, je vais vous expliquer. »* Et le moniteur entame sa leçon. En quatre chapitres ponctués d'essais. Position du fer bien d'aplomb : *« Le gagnant, au golf, c'est pas celui qui va le plus loin, c'est celui qui est le plus précis. »* Position des mains : *« Gauche en haut, droite par dessus, et vous serrez comme si vous teniez un petit oiseau. »* Position des pieds : *« Écartés à la largeur exacte de vos épaules. »* Position du corps : *« Légèrement incliné, comme pour saluer sa majesté la balle. »*

« Eh ! Monsieur, j'ai craqué mon tapis. » Sébastien, sept ans, le petit poucet de la bande, appelle au secours. Ses moulinets ont été dévastateurs. On le console. Les copains ne rient pas. Le golf, c'est sérieux. *« Moi*, dit Martine, 10 ans, *je vais m'inscrire à un club. C'est chouette. »* Mais Jean-Marc n'arrive à rien : *« Ça m'énerve, et, en plus, je me brûle les mains sur ce club. »* Il ne reviendra pas. Il vaut mieux. S'il savait qu'il faut au moins six mois de « practice » avant de s'aventurer sur un parcours...

« Le golf, il faut vouloir, dit sobrement le moniteur. *C'est affaire de concentration, d'économie musculaire. Mais on peut y jouer aussi longtemps qu'on est capable de marcher et de lever les bras. »*

Dans quelques mois, il ne restera sans doute qu'une dizaine de mordus. Tous pourront dire : *« Le golf, ouais, je connais. »* Mais eux, ils parleront peut-être pointu. Et ils auront appris qu'on ne se présente jamais en short ou en survêtement sur un parcours, mais en pantalon – ou à l'extrême rigueur en bermuda, – de couleur neutre. Élémentaire, voyons...

MARC AMBROISE-RENDU.

(1) Tél. 771-39-22. Du 1[er] juillet au 15 septembre, tous les mercredis à 15 heures, un car attendra les enfants désireux de s'initier au golf, au 17, boulevard Morland, pour les conduire au « practice » de Saint-Cloud.

RUE DE LA MÉMOIRE

Le promeneur acharné

Sérieusement, que pouvait-on espérer voir construire sur l'emplacement du carreau des Halles qui n'insulterait pas, sous une forme ou sous une autre, le patrimoine de mémoire de l'endroit ? Il fallait être naïf comme un lecteur de Maupassant ou fier-à-bras comme un jeune lord maire pour imaginer que les lobotomies sont des opérations dont une ville se remet facilement.

« La place de la Concorde, dit Malaparte, *n'est pas une place, c'est une idée. »* Les Halles aussi. Il convenait de le savoir avant de lancer dans le paysage cette équipe d'extravagants qui truellent aujourd'hui sur le site.

Ils avaient raison tous ceux qui hurlaient à l'assassinat, et se méfiaient du peu de sens de la perspective des politiques jouant à se faire élever en pied des quartiers destinés à entrer dans l'histoire sous leur numéro matricule. Dans dix ans, on viendra de loin pour visiter les restes du bric-à-brac et constater *la médiocre hauteur* de vue de nos décidés décideurs.

Devant le spectacle, mais saisi aussi par la modestie de propos qui s'est emparée du lieu, notre homme ne décolère pas. Son « Sébasto » – celui de Ferré et de Jean-Roger Caussimon, qui avaient peu apprécié de ne pas être consultés, en tant que poètes, sur l'opportunité du dynamitage des Baltard – son Sébasto a pris depuis quelques années un teint gris qui ne *lui* dit rien qui vaille ; sa rue Saint-Denis et ses affluents filent un mauvais coton ; au cœur de la « catastrophe », l'anarchie sèche bat son plein. *Tout ça est peut-être* dû à l'*« évolution »*, comme le dit cette concierge rencontrée par Nizan dans *la Conspiration*, mais lui, *ça lui fait froid, l'« évolution ».*

Un pur, un excessif. Le Palais Garnier retrouve sa patine grise d'avant les décapages de Malraux : *« Tant mieux ! J'aimais bien Paris en noir. »* Ce Paris que lui faisait découvrir son père, sergent de ville dans la grande cité après avoir patrouillé *sur les routes poudreuses* de Saône-et-Loire, une sacoche de facteur sur les reins. Nous étions en 1950, et la capitale restait telle que l'avait laissée l'avant-guerre. *Le déglingage commencera après.*

Quarante ans, c'est le bel âge pour se souvenir. Du bagage, des rencontres, déjà de la nostalgie. On a *pu commencer à prendre* sa plume pour défendre le gros village, à faire le tour des rédactions et des éditeurs pour vendre sa salade. L'idée fixe : ne l'abîmez pas trop, notre ville, ne laissez pas disparaître ses mots et ses coutumes avant d'en avoir recueilli l'essentiel.

Gen-Paul, le peintre montmartrois, parlait couramment le louchébem. C'était saisissant. Sous la botte nazie, *(« Loussoc la lottebe lazinoc »)*, il ne parlait que cette langue. Qui, aujourd'hui, saurait correctement s'exprimer dans l'argot de boucher ? Et qui se souvient d'Albert *Simonin* et de sa *truculence* ? Et qui accepterait de mettre en forme l'odyssée de Robert Lajeat, patron du Balajo, vieux titi *seul maître à bord* de l'ineffable dancing de la rue de Lappe. Du pain sur la planche pour notre historien du pavé, notre chroniqueur de la rue.

Il mène un combat en solitaire sur un terrain qui semble davantage intéresser le reste du monde que les Parisiens eux-mêmes, comme paraissait vouloir le démontrer son vieux maître, Louis Chevalier, professeur au Collège de France (1), qui, en 1982, offrait *ses archives à l'université* Yale. *(« Les Américains sont honnêtes : ils conservent tout ce qu'on leur confie. Ce n'est pas toujours le cas en France. »)*

Qu'à cela ne tienne, promeneur acharné, Claude Dubois continuerait inlassablement à traquer *« ces gens sans trace, ces porteurs de passé ; pas les rares, les autres »,* ceux qui ne comptent pas et sans lesquels un pays n'existe pas.

JEAN-PIERRE QUÉLIN.

(1) *Histoires de la nuit parisienne* (Fayard) ; *Montmartre du plaisir et du crime* (Robert Laffont) ; *L'Assassinat de Paris* (Calmann-Lévy).

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3469

HORIZONTALEMENT

I. Un dur travail confié à un ange. – II. S'élève quand on a fait du foin. Adverbe. Pronom. D'un auxiliaire. – III. Bout de bois. Capable de nous dévorer. – IV. Utile pour le lever. Vraiment très durs. Ne portait pas toujours la culotte. – V. Blanchit en hiver. En France. Nommée. – VI. Baptisa un mal. Travail confié à un chevalier. Avant J.-C. – VII. Parfois broyé quand il y a un os. On reste blanc quand il est pourri. Un homme pour un singe. – VIII. Préparé comme un hareng. Qui forment le sommet d'un organe. – IX. Dans les débiles, est parmi les moyens. – X. Font un mélange. Déchiffré. Grande ceinture. – XI. Prénom arabe. Poète d'autrefois. Pour faire l'appoint en Extrême-Orient. – XII. Sur une côte bretonne. Fit un marché désavantageux. A son siège dans un palais. – XIII. Démonstratif. Note. Qui a pris un coup de vieux. – XIV. Une très grande boucherie. Crie. – XV. Guerrier. Au monde. Vient parfois du cœur. Ne circule plus.

VERTICALEMENT

1. Remuent beaucoup quand elles sont fortes. Est fermée par le dernier. – 2. Vin d'Espagne. Qui ont une bonne couverture. – 3. Pas annoncée. Un sacré bœuf. Noua. Symbole pour un métal rouge. – 4. Adjectif qui évoque la campagne, et parfois une certaine cuisine. Chef éthiopien. – 5. Ile. Imite un personnage de Victor Hugo. Est parfois très chou. – 6. Nom qu'on peut donner à la grande rigueur. Pronom. – 7. Pas acquis. Un tissu précieux. – 8. Qu'on peut sans crainte laisser tomber. – 9. Qui a de solides attaches. Petite quantité. Marque l'accompagnement. – 10. Pronom. Comme un porc. Romancier populaire. – 11. Pour chasser le cafard. Opération de choix. – 12. Pronom. Renforce la voile. – 13. Peut être assimilé à un rien du tout. Patrie de philosophes. Pas innocents. – 14. Point de départ. Prince. Total. – 15. Comme les mains de celui qui n'a rien pris. Fleuve côtier. Pas enclin à changer de voie.

Solution du problème n° 3468

Horizontalement

I. Récitante. – II. Egalité. – III. Cor. Croît. – IV. Tutu. Enta. – V. Ota. Is. – VI. Sibylline. – VII. Célimène. – VIII. Ore. Avers. – IX. Aga. – X. Inélégant. – XI. En. Svelte.

Verticalement

1. Rectoscopie. – 2. Egoutier. Nu. – 3. Cartable. – 4. Il. Yl. Ils. – 5. Tic. Alma. E.V. – 6. Atre. Levage. – 7. Néon. Inégal. – 8. Itinérant. – 9. Extase. Te.

GUY BROUTY.

PARIS EN VISITES

LUNDI 13 JUIN

« La peinture napolitaine au XVII[e] siècle », 15 h 30, Grand Palais, (Caisse nationale des monuments historiques).

« Musée du Jeu de paume », 14 h 30, devant le musée (Art et promenades).

« Le Marais », 14 h 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

MARDI 14 JUIN

« Jardin des Tuileries », 15 heures, métro Tuileries (Caisse nationale des monuments historiques).

« L'Ile Saint-Louis », 15 heures, métro Pont-Marie (ARS).

« Montmartre », 15 heures, métro Abbesses (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

CONFÉRENCES

LUNDI 13 JUIN

14 h 45, 23, quai de Conti, Abbé J.-Wresinski : « Le quart-monde dans le monde actuel » (Académie des sciences morales et politiques).

17 h 30, 6, rue Ferrus, G. de Menil : « Les leçons de Williamsburg » (IFRI).

20 h 30, 68, rue de la Folie-Méricourt, A. Nahmias : « L'actualité politique en Israël » (Centre Israël-Jefroykin).

MARDI 14 JUIN

17 h 30, 16, rue des Batignolles, B. de Montgolfier : « La place de la Concorde, théâtre de deux cents ans d'histoire » (Société historique et d'archéologie).

18 heures, 84, rue de Grenelle, Y. Chauvet : « L'habitat lorrain » (audiovisuel) (Maisons paysannes de France).

Communication

TENSIONS DANS LES RADIOS DÉCENTRALISÉES

La valse de Radio-la-Creuse

Alors que la situation redevient normale à FR 3 après la suspension de la grève des journalistes S.N.J., la tension monte dans les radios décentralisées de Radio France. Une réunion nationale de l'ensemble des délégués syndicaux de ces radios doit avoir lieu le 17 juin à Paris pour établir une plate forme commune de revendications. Un mot d'ordre de grève nationale à durée illimitée est déposé pour le 20 juin par la C.F.D.T. Les personnels de Radio-la-Creuse (1), en grève depuis lundi, ont suspendu leur mouvement dans l'attente d'une décision au niveau national.

De notre envoyé spécial

Guéret. – Les représentants des *journalistes, animateurs, techniciens,* régisseurs et hôtesses de Radio-la-Creuse engagés dans un mouvement de grève depuis le lundi 6 juin, *pratiquent un humour sinon* désespéré du moins porteur d'une lassitude profonde. Ils ne *« revendiquent rien »* parce que, à leurs yeux, c'est tout qui doit être changé.

La courte histoire de Radio-la-Creuse (elle a été créée le 5 septembre 1982) témoigne d'un fonctionnement chaotique. La liste des difficultés est édifiante : pour commencer, le départ au bout de deux mois du premier directeur, M. Martin Even, nommé par M[me] Michèle Cotta. Cet épisode précède une valse de responsables très mal ressentie, notamment par la rédaction composée de jeunes journalistes enthousiasmés par cette opération de décentralisation. Ils voient passer en un mois et demi trois chargés de l'information.

Le processus conflictuel s'emballe le 14 décembre lorsque les journalistes déposent un préavis de grève, car ils *« n'ont toujours pas de rédaction en chef permanente et compétente »*. La base de la station s'inquiète déjà de *« l'absence de projet cohérent »* qui restera un des vecteurs de l'agitation. Nouvel accès de fièvre le 7 février lorsque les responsables de R.L.C. décident d'organiser en vue des municipales une série de débats à travers le département, autour des maires sortants mais sans la participation officielle de leurs opposants.

Le secteur de l'animation connaît *aussi ses sonbresauts*, avec le 15 mars le non-renouvellement de contrat de M[me] Irène Omelianenko dont l'émission semble pourtant captiver un auditoire fidèle. Elle est réintégrée sous la pression des syndi*cats et des auditeurs. Puis,* selon l'intersyndicale, le directeur des programmes, M. Jean Couturier, est *« forcé à démissionner »*. Enfin le directeur de la station coupe l'antenne en direct à un invité qui offre la particularité d'assurer des émissions dans une radio libre homologuée.

Depuis lundi, l'atmosphère est tendue au 4, de la rue de Stalingrad, où sont installés les locaux coquets de la station. Le service d'information minimum imposé par la loi est assuré, et quelques rares émissions d'animation viennent interrompre le filet musical. M. André Morelle, rédacteur en chef, rejette les accusations portées quant à un *« manque d'objectivité »* sur les conflits sociaux et le tout nouveau directeur des programmes, M. André du Maurier, contesté pour avoir imposé une nouvelle grille, estime que l'ancienne était usée et qu'on doit faire de la radio *« pour communiquer et non pour s'exprimer »*.

Le soutien des auditeurs des syndicats et des partis politiques de gauche ne manquent pas aux grévistes. M. André Lejeune, député–maire (P.S.) de Guéret, qui a reçu les grévistes lundi avant de partir pour l'Assemblée nationale, *où il* devait contacter ses collègues creusois, socialistes eux aussi, pour une démarche commune auprès de M. Georges Fillioud, afin d'obtenir des éclaircissements. Il se plaint que l'on n'ait pas engagé davantage de gens du pays comme promis et il manifeste une *« certaine déception quant à l'information vue un peu trop à la manière sensationnaliste de certains organes parisiens »*.

Ainsi émerge le nœud, peut-être principal, des problèmes de la station creusoise. Non seulement à travers les propos de M. Lejeune mais aussi dans la bouche d'une gréviste : *« Le puzzle de difficultés dans ces radios est voulu par un encadrement composé en majorité de gens favorables à l'ancien régime. Il est temps de créer un contre-pouvoir. »*

M. André Morelle n'a ainsi pas tout à fait tort d'estimer que le conflit dépasse largement le cadre de Radio-la-Creuse. *Il y voit même une « entreprise de déstabilisation ».* L'intersyndicale lui donne à sa manière raison sur le premier point quand, forte de l'appui de membres d'autres radios décentralisées, elle souligne vouloir *« soulever devant M. Jean-Noël Jeanneney les questions de la qualité et de l'avenir de toutes ces radios ».*

LLIBERT TARRAGO.

(1) Radio-la-Creuse, radio décentralisée de Radio-France, émet dans le Centre sur 94,3 MHz en modulation de fréquence (92,4 à Aubusson).

PRESSE

Adversaire de M. Charles Boileau

M. GÉRARD LIGNAC EST NOMMÉ P.-D.G. DE « L'EST RÉPUBLICAIN »

(De notre correspondant.)

Nancy. – Nouveau rebondissement dans l'imbroglio de *l'Est républicain* : après l'arrêt rendu vendredi matin 10 juin par la cour d'appel de Nancy de « geler » la décision du tribunal de commerce de la ville demandant notamment le report de l'assemblée générale de *l'Est républicain*, cette réunion s'est tenue vendredi en fin de matinée. Outre la révocation du mandat de six administrateurs du clan Boileau-Fournier et leur remplacement par des personnes favorables à la famille Lignac, *M. Gérard Lignac a été* nommé P.-D.G. de la S.A. Est républicain, en remplacement de M. Charles Boileau, et M. Pierre Didry, directeur général en remplacement de M. Francis Boileau.

Les journalistes du quotidien nancéien, tous syndicats confondus, ont annoncé pour leur part la création d'un conseil de rédaction qui aura pour mission de répondre à l'attente des lecteurs et aux aspirations des journalistes. – J.-L. B.

Visite policière à Carbone 14

Branle-bas de combat, vendredi 10 juin, à Carbone 14 et à Radio Active, radios locales privées non autorisées et que les agents de Télédiffusion de France invitent, aujourd'hui, à cesser d'émettre.

Supernana rameute les journalistes et sympathisants au téléphone : *Jean-Yves Lafesse conforte* la troupe de fidèles massés au pied d'un immeuble de Bagneux, siège de la station. Entre deux imprécations paillardes et des *morceaux de l'Internationale*. Dominique Fenu, alias Gérard, le « patron » harangue les auditeurs. *« Ce matin, des policiers et un agent de T.D.F. ont donné quarante-huit heures pour arrêter l'antenne. Venez nombreux protester pour défendre la liberté bâillonnée. »* Mais l'exhortation n'est pas entendue. Quand il descendra de sa Mercedes pour rejoindre la poignée de manifestants qui ont défilé des studios à la porte d'Orléans en bloquant quelques instants la nationale 20, il dira : *« C'est dur d'être plus à gauche que la gauche. On n'a personne pour nous soutenir. »*

France / service

RADIO-TÉLÉVISION

Samedi 11 juin

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Série : Dallas.
J.R. est absent, Ray apathique, Sue Ellen alcoolique, mais la saga continue malgré tout.

21 h 25 Droit de réponse.
Emission de Michel Polac.
Ethologie ou comme des bêtes.

22 h 50 Etoiles et toiles : le tour de France des cinéastes.
Magazine du cinéma de F. Mitterrand.
La tradition des auteurs régionalistes, les acteurs à accents...

23 h 40 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

19 h 50 Sports : Football.
Finale de la Coupe de France, en direct du Parc des Princes, Nantes-Paris-Saint-Germain.

22 h Histoires courtes : cinéma d'animation.
Festival d'Annecy 1983.

22 h 45 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Tous ensemble ou... à chacun son programme.
● **Dialectale à Guebwiller.**
Diffusé en Alsace.
● **Dossiers noirs : les Hommes-torpilles du prince Borghèse.**
Diffusé dans toutes les autres régions.
Après la défaite de la marine italienne en Méditerranée, le prince Borghèse tente de vaincre la Royal Navy grâce à de nouvelles armes.

21 h 30 Hommage à Denise Glaser.
Dernière émission « Marginal », avec Denise Glaser, produite par FR 3 Limoges, le 23 décembre 1982.

22 h 30 Journal.

22 h 45 Une minute pour une image, d'Agnès Varda.
L'album imaginaire de Marc Garanger, par une blanchisseuse.

22 h 50 Musi-Club.
« The Lark Ascending » et « Révélations » de Ch. Imbert, par le Ballet-Théâtre Alvin Ailey.

FRANCE-CULTURE

20 h, A l'ouest du temps, de J. Brunner, avec C. Laborde, B. Malaterre...
22 h, Ad lib.
22 h 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, Concert (donné le 9 octobre 1982) : œuvres de Beethoven, Tchaïkovski, Paganini, Wagner, Reinecke, Ciardi, Chopin, Rossini, Liszt, Dvorak, par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. H. Stein.
23 h, La nuit sur France-Musique : le club des archives ; extraits d'œuvres de Wagner.

Dimanche 12 juin

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

19 h Le magazine de la semaine : Sept sur sept.
De J.-L. Burgat, E. Gilbert, F.-L. Boulay.
La situation au Nicaragua ; portrait de Margaret Thatcher.

20 h Journal.

20 h 35 Film : Comme un boomerang.
Film français de José Giovanni (1976), avec A. Delon, C. Vanel, L. Julien, C. Gravina, P. Maguelon. (Redif.)
Un ancien délinquant, poursuivi par la fatalité, cherche à sauver son fils, coupable d'un meurtre accidentel. José Giovanni a écrit un « rôle humain » pour Alain Delon, qui fait un grand numéro d'acteur, au milieu de personnages trop schématiques. Mise en scène laborieuse.

22 h 25 Bravos.
Magazine du théâtre de J. Artur et C. Garbisu.

23 h 10 Sport : Automobile.
Grand Prix du Canada (résumé).

23 h 30 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

18 h 10 Dimanche magazine.
19 h 5 Stade 2.
20 h Journal.
20 h 35 Jeu : La chasse aux trésors au Pérou.

21 h 40 Série documentaire : Métiers dangereux et spectaculaires.
Commissaire antigang, réal. H. Le Campion.
Coup d'œil, sang-froid et audace d'un tireur d'élite de la police française.

22 h 30 Concert actualité.
L'agenda de Xavier La Cavalerie.
En prélude aux fêtes musicales de cet été, une sélection des plus belles voix de l'art lyrique : Youri Bashmet (alto), Nella Anfuso (soprano), Montserrat Caballé...

23 h 20 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h Série : Merci Bernard.

20 h 35 Boîte aux lettres.
Magazine littéraire de J. Garcin.
Bordeaux et sa littérature, avec Jean Cayrol ; un portrait de Denis Tillinac.

21 h 35 Aspects du court métrage français.
« La Chambre blanche », de J.-F. Garsi et Hans Hartung. « Photographe », de D. Abadie.

22 h 10 Journal.

22 h 30 Cinéma de minuit : Sandra.
Film italien de Luchino Visconti (1965), avec C. Cardinale, J. Sorel, M. Craig, M. Bell, R. Ricci (N. v.o. sous-titrée).
Dans le décor funèbre d'une ville étrusque de Toscane, une jeune femme, juive italienne mariée à un Américain, affronte les sortilèges du passé (drame de famille, père dénoncé aux Allemands) et l'amour d'un frère incestueux. C'est « Électre » façon Visconti : romantisme noir, agonie d'un monde décadent, beauté formelle pour une tragédie des passions. Œuvre quelque peu boudée, en France, par la critique, malgré le « Lion d'or » du Festival de Venise 1965 ; œuvre méconnue et superbe.

0 h 08 Une minute pour une image, d'Agnès Varda.

0 h 10 Prélude à la nuit.
Musique traditionnelle d'Iran.

FRANCE-CULTURE

19 h 10, Le cinéma des cinéastes.
20 h, Albatros : Polyphonix.
20 h 40, Atelier de création radiophonique : Mac Lure Higgins.
23 h, Parcours musical, de Jean Bollery.

FRANCE-MUSIQUE

20 h, Les chants de la terre.
20 h 30, Concert (donné le 12 novembre 1982) : « les Quatre Saisons » de Vivaldi, « Quatre pièces sacrées » de Verdi, par l'Orchestre philharmonique de Berlin, le Schwedischer Rundfunkchor de Stockholm et le Kammerchor de Stockholm, dir. R. Muti, chef des chœurs E. Ericson, sol. M. Schwalbe, violon.
22 h 30, La nuit sur France-Musique : Les figurines du livre ; 23 h, Entre guillemets ; 0 h 5, Les mots de Françoise Xénakis.

TRIBUNES ET DÉBATS

DIMANCHE 12 JUIN

– *M. Claude Cheysson*, ministre des relations extérieures, inaugure la nouvelle émission « Forum » sur R.M.C., à 12 h 30.

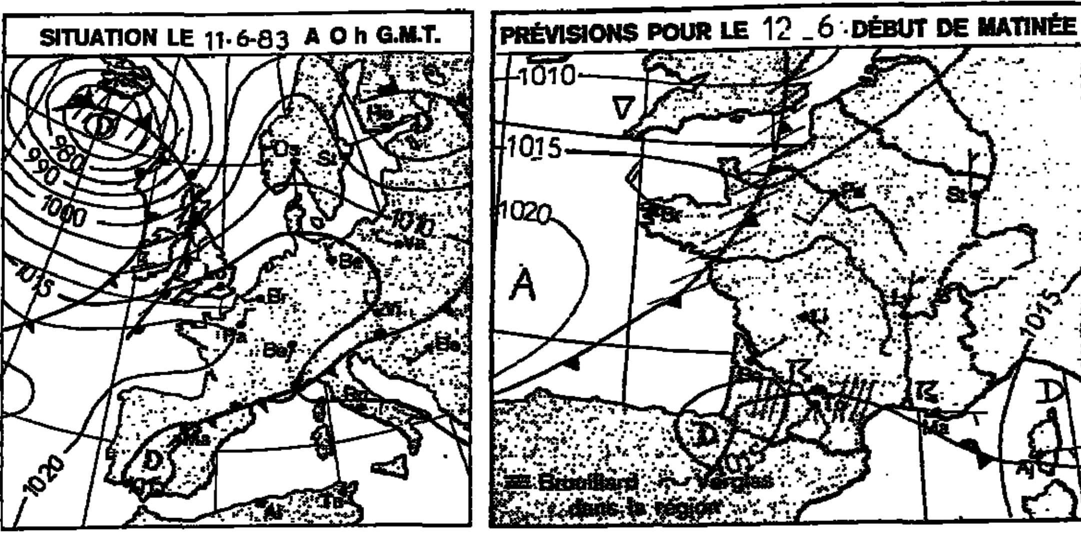
– *M. Gaston Defferre*, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, est invité à l'émission « Le Grand Jury R.T.L.-*le Monde* », sur R.T.L., à 18 h 15.

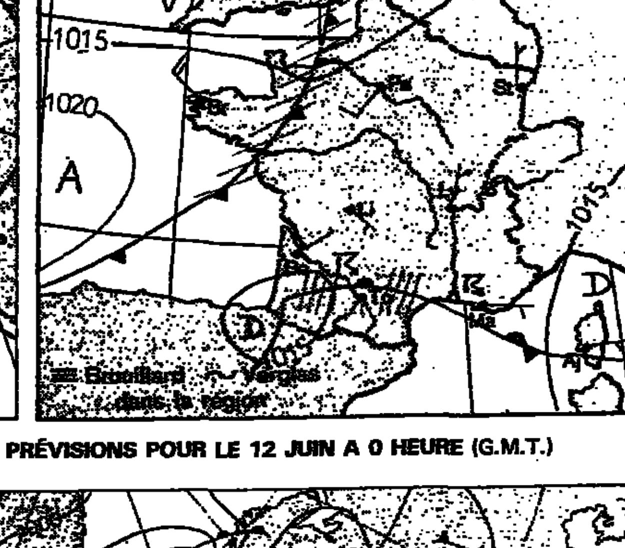
– *M. Jacques Chirac*, maire de Paris, président du R.P.R., participe au « Club de la presse » d'Europe 1, à 19 heures.

LUNDI 13 JUIN

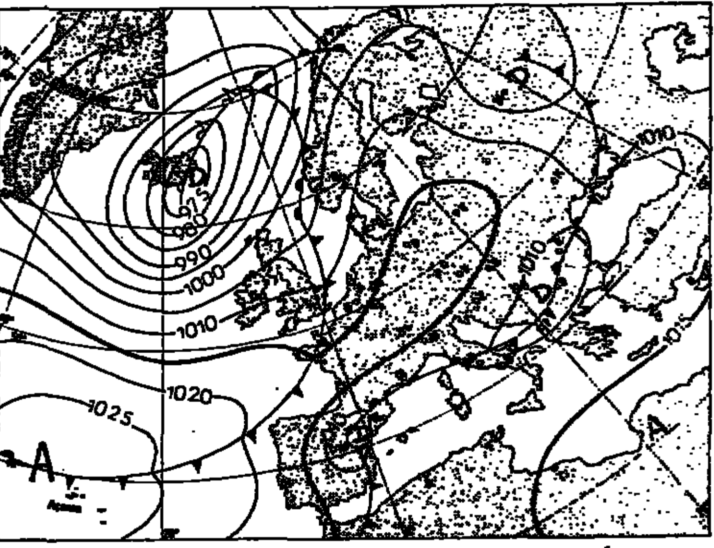
– *M. Jean Poperen*, secrétaire national du parti socialiste, est invité à l'émission « Face au public », sur France-Inter, à 19 h 15.

MÉTÉOROLOGIE





PRÉVISIONS POUR LE 12 JUIN A 0 HEURE (G.M.T.)



Évolution probable du temps en France entre le samedi 11 juin à 0 heure et le dimanche 12 juin à minuit.

Tandis qu'une perturbation faiblement active pénétrera sur le nord-ouest de la France, de l'air très chaud et instable situé samedi sur l'Espagne gagnera la moitié sud-est de la France.

SAMEDI MATIN, sur la Bretagne et le Cotentin le temps sera très nuageux avec de petites pluies passagères. Sur l'Aquitaine, Midi-Pyrénées et Languedoc, le temps sera déjà chaud et lourd avec des averses orageuses. Partout ailleurs, le temps sera peu nuageux et parfois brumeux. Au cours de la journée, des pluies orageuses gagneront l'ensemble des régions allant des Pyrénées au Massif Central et aux frontières du Nord. Des Vosges aux Alpes et à la Méditerranée, le temps deviendra chaud et lourd et des orages pourront se développer par place. En revanche, sur la moitié nord-ouest du pays, s'établira un temps moins chaud et variable; les éclaircies seront plus belles sur le sud de la Bretagne et la Vendée avec des vents d'ouest modérés.

Les températures nocturnes évoluent de 10 à 13 °C, 15 à 17 °C sur les régions méridionales. En milieu d'après-midi il fera 18 à 21 °C sur le Nord-Ouest, 24 à 27 °C ailleurs.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 11 juin, à 8 heures, de 1 018,1 millibars, soit 763,6 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 9 juin ; le second le minimum dans la nuit du 9 au 10 juin) :

Ajaccio, 24 et 17 degrés ; Biarritz, 22 et 17 ; Bordeaux, 26 et 15 ; Bourges, 24 et 12 ; Brest, 17 et 11 ; Caen, 18 et 10 ; Cherbourg, 17 et 10 ; Clermont-Ferrand, 25 et 10 ; Dijon, 24 et 12 ; Grenoble, 27 et 11; Lille, 21 et 10 ; Lyon, 27 et 12 ; Marseille-Marignane, 30 et 18 ; Nancy, 19 et 13 ; Nantes, 23 et 12 ; Nice-Côte d'Azur, 23 et 18 ; Paris-Le Bourget, 20 et 10 ; Pau, 26 et 16 ; Perpignan, 30 et 20 ; Rennes, 19 et 9 ; Strasbourg, 24 et 11 ; Tours, 24 et 11 ; Toulouse, 23 et 16 ; Pointe-à-Pitre 32 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 35 et 20 degrés ; Amsterdam, 18 et 11 ; Athènes, 26 et 16 ; Berlin, 20 et 11 ; Bonn, 19 et 12 ; Bruxelles, 19 et 11 ; Le Caire, 34 et 21 ; Iles Canaries, 24 et 19 ; Copenhague, 16 et 6 ; Dakar, 29 et 23 ; Djerba, 26 et 18 ; Genève, 29 et 11 ; Jérusalem, 29 et 17 ; Lisbonne, 27 et 14 ; Londres, 20 et 12 ; Luxembourg, 20 et 14 ; Madrid, 37 et 18 ; Moscou, 14 et 10 ; Nairobi, 27 et 12 ; New-York, 23 et 13 ; Palma-de-Majorque, 27 et 16 ; Rome, 25 et 18 ; Stockholm, 16 et 6 ; Tozeur, 32 et 22 ; Tunis, 31 et 19.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

WEEK-END D'UN CHINEUR

Devant l'église Saint-Sulpice, c'est la foire sur la place autour de la fontaine de Visconti, sous le regard, il de pierre de Bossuet, Massillon, Fléchier et Fénelon : une honnête brocante où des trouvailles sont toujours possibles (11 heures - 20 h 30, jusqu'au 21 juin).

Du côté de la gare de l'Est, les banques de la Foire Saint-Laurent s'ouvrent sur des éventaires de céramiques un peu kitsch, de bibelots, breloques et verroterie.

Mais c'est à Versailles qu'il faut aller pour découvrir sous les voûtes superbes de l'Orangerie (facilement accessible par la RN 10) les meubles de qualité proposés par quatre-vingt-cinq antiquaires de toutes régions, et parmi les meilleurs. En dehors des cabinets, commodes et secrétaires de haute lignée qui dépassent les 100 000 F – et qui se vendent, – les bonnes pièces régionales en bois naturel vont de 10 000 à 50 000 F, de même que les petits tableaux dix-huitième ou dix-neuvième, à côté d'œuvres majeures. Les visiteurs sont nombreux – malgré les 30 F d'entrée – et les affaires vont bon train, en dépit de la conjoncture (où, qui sait ? à cause de la conjoncture, qui favorise les investissements artistiques, exemptés d'impôt sur la fortune). L'Orangerie du château est ouverte de 11 heures à 21 heures jusqu'au 12 juin).

Pour les enchères du dimanche, toujours à Versailles, la Galerie des Chevau-légers vend des meubles et des armes, et l'Hôtel des Chevau-légers offre les cadres le matin (à 10 heures) et des tableaux modernes l'après-midi (à 14 heures). Le même jour, bonne vente d'archéologie à Saint-Germain (monnaies, bronzes, bijoux égyptiens et byzantins). Tableaux modernes à Enghien et Deauville ; meubles et objets d'art à Rouen au Palais des congrès ; curiosités de marine à Honfleur ; tableaux et tapis à L'Isle-Adam ; mobilier rustique à Provins ; armes et livres militaires à Chartres. Les antiquaires du Vexin - Val-d'Oise tiennent salon à Pontoise (jusqu'à lundi soir). Et le Salon des antiquaires normands vient de s'ouvrir à Caen (jusqu'au 20 juin).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du samedi 11 juin :

UNE LOI

● Portant abrogation ou révision de certaines dispositions de la loi du 2 février 1981 et complétant certaines dispositions du code pénal et du code de procédure pénale.

DES DÉCRETS

● Portant modification de la deuxième partie du code du travail pour l'application de la loi du 28 octobre 1982 relative au développement des institutions représentatives du personnel.

● Relatif aux interventions des caisses de crédit agricole mutuel.

● Relatif aux conventions et aux institutions d'utilité commune interrégionale.

● Relatif à la définition et à la protection de l'appellation d'origine « Brocciu corse » ou « Brocciu ».

CARNET

Mariages

– **Claude FOUASSEAU**
et **Hellen BUNJES**
sont heureux d'annoncer leur mariage.
Honfleur, le 11 juillet 1983.

Décès

– Alger. Lyon. Oyonnax.
Le docteur Pierre Lazard et Mme,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Claude Lazard,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Gilbert Perradin,
leurs enfants et petits-enfants,
M. Roger Lazard,
Mme Jacques Coll et ses enfants,
Les familles parentes et alliées,
font part du décès de

M. Yves LAZARD,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918
et 1939-1945,
commandant de l'armée de l'air (H),

survenu à Lyon, le 3 juin 1983, dans sa quatre-vingt-huitième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale, le 8 juin 1983, au cimetière de Caluire où il a rejoint son épouse,

Mme Yves LAZARD,
née Yvonne Bourguignon,

décédée le 19 août 1974.

Nous rappelons au souvenir de ceux qui l'ont connu leur fils,

Daniel,
mort pour la France,

et qui repose au cimetière de Birmandreis *(Alger) depuis 1944.*

« Aimez-vous les uns les autres. »

33, rue Paradis,
01100 Oyonnax.

Anniversaires

– Il y a dix ans,

Gaston DEBASSAN
nous quittait.
Une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu et aimé.

Famille Debassan-André-Hesse,
3, impasse Chartière,
75005 Paris.

EN BREF

LOISIRS

CROISIÈRES ÉCOLOGIQUES DANS L'ATLANTIQUE. – L'association Nautilus organise six « croisières actives » pour les amateurs de voile, d'écologie appliquée et de « découverte de soi ». Les départs auront lieu tous les dix jours à partir du 25 juin. L'itinéraire, coupé d'escales « découverte de la nature », va de La Rochelle aux îles anglo-normandes.

★ **Renseignements et inscriptions : Nautilus, 19, boulevard de Chézy, 35000 Rennes. Tél. : (99) 79-14-86.**

ÉCOLES D'ÉTÉ D'INFORMATIQUE. – M. J.-C. Simon, professeur d'informatique à Paris-VI et auteur du rapport sur l'informatisation de l'éducation, organise une série d'écoles d'été sur l'informatique, dans le cadre du château de Bonas (Gers).

★ **ASCEB, château de Bonas, 32410 Castera-Verduzan. Tél. : (62) 64-52-68.**

SPORTS

FOOTBALL : l'infortune de Tours

Equipe de deuxième division, Nîmes a fait vendredi 10 juin un grand pas vers la première division en tenant en échec (1-1) Tours sur son terrain, au terme du match aller, dit « de barrage », entre les deux clubs.

Tours eut pourtant toutes les possibilités d'imposer son jeu. Il prit l'avantage à la trente-troisième minute par un but de Deville-chabrolle, mais ne put empêcher Nîmes d'égaliser à la soixante-neuvième minute par son attaquant belge Van Gool.

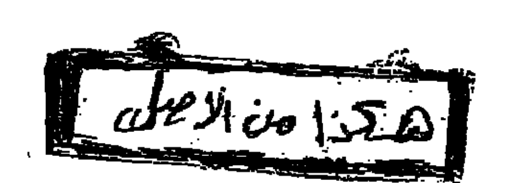
Comble d'infortune, Tours manqua la transformation d'un penalty (soixante-dix-neuvième minute). L'auteur de ce mauvais coup, Polaniok, risque de le regretter longtemps car Nîmes, replié sur son camp, résista jusqu'au coup de sifflet final.

SPORTS ÉQUESTRES : destin olympique

La deuxième des quatre journées du Jumping international de Longchamp a permis, vendredi 10 juin, à deux très jeunes cavaliers français de se distinguer spécialement. Le junior Patrice Delaveau, dix-huit ans, se muant tout à coup en champion de classe internationale, s'est en effet offert le luxe de partager avec le monstre sacré britannique Harvey Smith la première place d'une difficile épreuve contre la montre, une vingtaine de cavaliers, vedettes en leur pays, s'époumonant en vain à leur suite.

L'épreuve suivante, douze obstacles dont un double, un triple et une rivière, devait être gagnée par un autre Français, le jeune Philippe Rozier, vingt ans, quarante concurrents étant au départ. D'ores et déjà, tout paraît destiner le fils aîné de l'entraîneur national à un destin olympique.

Victoire en fin de soirée du maestro brésilien Nelson Pessoa, seul à franchir, avec sa jument baptisée du nom d'un vin bien de chez nous, le mur de « la puissance » élevé à la cote de 2,33 mètres. – R. M.



Économie

RELÈVEMENT DES COTISATIONS A L'UNEDIC ?

Le pavé dans la mare de M. Bergeron

M. André Bergeron a lancé un beau pavé dans la mare à l'issue de son entrevue du 10 juin avec M. Pierre Mauroy. Le secrétaire général de F.O., qui est également président de l'UNEDIC, a estimé — une nouvelle diminution des prestations comme une augmentation de la participation de l'État étant exclues — que les cotisations à l'assurance-chômage devraient être relevées d'environ 2 % pour rétablir l'équilibre financier du système d'indemnisation du chômage.

M. Bergeron a en fait dit tout haut ce qui se murmure tout bas. Le déficit de l'UNEDIC sera de l'ordre de 11 à 12 milliards de francs pour 1982-1983. M. Mauroy a demandé aux partenaires sociaux de trouver une solution avant la fin juin, mais personne ne pense que le conseil d'administration de l'UNEDIC, qui se réunira le 20 juin, décidera d'augmenter les cotisations. Un constat de carence renverrait donc, si l'on veut agir vite, la balle dans le camp du gouvernement.

Indéniablement, le gouvernement ne s'attendant pas à un compromis entre les partenaires sociaux étudie sérieusement l'hypothèse — jugée par certains inéluctable — d'une augmentation des cotisations dès le 1er juillet. Certains songent même, à cette occasion, à modifier en faveur des employeurs la répartition de la cotisation (actuellement sur 4,80 % les salariés paient 1,32 % et les entreprises 3,48 %). Aucune décision n'a été complètement arrêtée, mais l'idée fait son chemin (*le Monde* du 3 juin). Or, si l'on veut venir à bout du déficit cumulé par un relèvement des cotisations, l'augmentation devra osciller entre 1,5 et 2 points, 1 point rapportant 10 milliards en année pleine.

N'y a-t-il pas d'autre solution ? Le C.N.P.F. reproche au gouvernement d'envenimer l'atmosphère en agitant l'hypothèse d'une augmentation des cotisations, tout alourdissement des charges des entreprises lui paraissant insupportable. Il refuse de se laisser enfermer dans des délais, de répondre à un quelconque ultimatum, et a établi des contacts avec les syndicats pour les sonder sur un nouveau système qui le conduirait à distinguer dans l'indemnisation du chômage, ce qui relève de l'assurance et ce qui relève de la solidarité nationale. M. Chotard, qui n'a recueilli jusqu'à présent comme opinion complètement favorable que celle de la C.G.C., risque donc de réagir vivement aux propos de M. Bergeron. Mais d'autres syndicats s'opposent d'emblée à un relèvement de cotisations qui pourrait être supporté davantage par les salariés que par les entreprises. M. Maire a déjà affirmé que la C.F.D.T. refuserait toute augmentation des cotisations. Et M. Oswald Calvetti, au nom de la C.G.T., vient d'affirmer que la centrale n'acceptera pas *« une solution qui consisterait à assurer l'équilibre financier de l'UNEDIC par une importante augmentation de la cotisation des salariés, et donc par une nouvelle ponction du pouvoir d'achat »*. De l'impasse actuelle naîtra-t-il un compromis ?

M. N.

MALGRÉ UN INCIDENT TECHNIQUE, LA CENTRALE SOLAIRE THÉMIS SERA INAUGURÉE LE 15 JUIN

L'inauguration de la centrale solaire Thémis de Targassonne *« n'est pas remise en cause par l'incident qui s'est produit le 8 juin »* et reste prévue pour le 15 juin, précise dans un communiqué publié vendredi 10 juin l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie (A.F.M.E.). Les vannes qui permettent le contrôle du fluide évacuant les calories produites par la chaudière solaire s'étaient rompues (*le Monde* du 11 juin).

« Il aura fallu moins de quarante-huit heures à E.D.F. pour remettre l'installation en état de marche. Cet incident mineur n'a, par ailleurs, causé aucune pollution à l'environnement », ajoute M. Benjamin Dessus, directeur de la recherche et du développement à l'A.F.M.E.

La publication de ce texte a suivi celle du communiqué de l'E.D.F. précisant que la première centrale solaire reprendrait un fonctionnement normal le 13 juin.

Commencée en 1975, la construction de Thémis a coûté 230 millions de francs. La centrale, d'une puissance totale de 2,5 mégawatts, avait été couplée au réseau E.D.F. le 17 mai et assurait la fourniture en électricité des trois mille habitants de Font-Romeu.

Le mécontentement chez les contrôleurs aériens

Menaces sur les avions des vacances

A l'appel de la C.G.T., de la C.F.D.T., de F.O. et de la C.F.T.C., les personnels de l'aviation civile ont participé, vendredi 10 juin, à une « journée nationale d'action », qui a été notamment marquée par un arrêt de travail de deux heures.

Des perturbations ont été enregistrées dans le trafic aérien civil du fait de ce mouvement auquel le Syndicat national des contrôleurs du trafic aérien (S.N.C.T.A.), majoritaire chez les « aiguilleurs du ciel », a refusé de s'associer, y voyant un *« simple rassemblement de mécontentements »* d'où ne seraient pas exclues des *« récupérations politiques de tous bords »*.

C'est pourtant l'agitation grandissante dans les rangs des contrôleurs qui retient l'attention en ce qu'elle pourrait n'être pas sans conséquence sur le trafic aérien pendant la période estivale. Lassé d'attendre le « changement » promis par la gauche avant 1981, la S.N.C.T.A. a, en effet, décidé de passer à l'action.

Au cours du week-end de l'Ascension, les contrôleurs du centre régional de la navigation aérienne (C.R.N.A.) d'Aix-en-Provence se lançaient dans une « grève du zèle » *en décidant de limiter à dix le nombre* de mouvements d'avions pris en charge simultanément par chaque contrôleur (alors qu'en période de pointe celui-ci peut monter à dix-huit). Quelque temps après, un deuxième C.R.N.A. (la France en compte cinq), celui de Brest, se joignait au mouvement de limitation des prises en charge. Cette action se doublait sporadiquement d'arrêts totaux de décollages, généralement pour des périodes de deux heures. Enfin, le personnel de certaines tours de contrôle (en particulier Marignane et Perpignan) s'en mêlait pour réclamer un alignement de ses horaires sur celui des centres régionaux (les contrôleurs des tours font trente-huit heures trente par semaine, et ceux des C.R.N.A. trente-deux heures).

« Nous discutons depuis deux ans avec les pouvoirs publics et nous n'avons abouti sur aucun des sujets évoqués », constate, amer, M. Jacques Fournier, membre du bureau du S.N.C.T.A. Le principal point d'achoppement concerne évidemment la restitution aux contrôleurs du droit de grève qui leur a été retiré en 1964. Dès 1974, M. François Mitterrand avait promis d'abroger cette disposition. Toutefois, lorsque le sujet refit surface, après mai 1981, on parla d'assortir le droit de grève d'un « service minimum » sur la nature duquel beaucoup de contrôleurs s'interrogent, d'autant que le projet de texte à ce propos, annoncé depuis septembre dernier, n'a toujours pas été rendu public.

Militaires suspects

Une autre revendication concerne les effectifs, dont l'augmentation est, selon M. Fournier, bien inférieur aux promesses. *« En tout, une soixantaine de postes ont été créés depuis le budget de 1982, et il n'y aura aucun recrutement l'année prochaine »*, affirme-t-il. Quant au matériel, il est *« toujours aussi peu fiable »*, pour le S.N.C.T.A., qui regrette que les crédits massifs affectés au nouveau centre régional de Reims, ouvert l'hiver dernier, l'aient été au détriment des autres C.R.N.A., et surtout des tours de contrôle, qui, à l'exception de celles de Roissy et d'Orly, attendent toujours leur automatisation.

La cohabitation avec des militaires dans les centres civils, instituée il y a quelques années, hérisse toujours le S.N.C.T.A. alors que les crédits de la délégation à l'espace aérien, créée pour arbitrer entre les exigences des deux catégories d'usagers du ciel, ont été purement et simplement supprimés dans le budget de 1983. Le syndicat s'inquiète du rôle que pourraient jouer ces contrôleurs militaires en cas de restitution du droit de grève aux civils. D'autant que le « plan Clément Marot », qui permet à l'armée de l'air d'assurer en certaines circonstances le contrôle du trafic civil, n'a toujours pas été supprimé, mais simplement retouché et rebaptisé (« Contrôle-Air »).

De tous ces sujets, et de quelques autres touchant aux salaires et aux retraites, l'ensemble des organisations syndicales de contrôleurs ont eu, une fois de plus, l'occasion de s'entretenir avec M. Charles Fiterman à la fin du mois dernier. Une rencontre qui n'a, semble-t-il, satisfait aucun des interlocuteurs. Un nouveau rendez-vous est pris pour le 23 juin. Celui de la dernière chance : en cas d'échec, les départs en vacances pourraient bien être mouvementés.

JAMES SARAZIN.

NOUVELLE GRÈVE DES DOCKERS

La Fédération nationale des ports et docks C.G.T. appelle l'ensemble des dockers français à un arrêt de travail de trois jours, les 11, 12 et 13 juin. Le syndicat entend protester une fois de plus contre l'attitude de l'Union nationale des industries de la manutention, l'organisation patronale, dans les négociations salariales en cours. En référence à l'indice d'évolution du pouvoir d'achat de la C.G.T., la fédération demande une hausse des salaires de 8 % pour les six prochains mois, alors que, s'appuyant sur l'indice de l'INSEE, l'UNIM proposait une augmentation de 1,6 % — qu'elle a accepté dernièrement de porter à 3,8 %.

Sous le titre « Inconscience ou préméditation », un communiqué du Comité central des armateurs de France condamne cette grève, la cinquième en un peu plus d'un mois. *« Il n'est pas conséquent de dénoncer les détournements de trafic dont sont victimes les ports français et de tout mettre en œuvre pour pousser les opérateurs du commerce extérieur à rechercher au-delà de nos frontières les services qui leur sont refusés ici »*, déclare le C.C.A.F. qui ne trouve pas non plus *« logique de réclamer le développement de notre flotte alors qu'on en paralyse l'exploitation au nom de revendications dont on sait qu'elles feraient perdre toute compétitivité aux navires »*. Et le comité s'inquiète *« des motifs qui percent réellement derrière ces mouvements et de leur but ultime »*.

UNE ENQUÊTE DE L'INSEE SUR LA CONSOMMATION

Les ménages sont devenus très pessimistes

L'opinion des Français sur la situation économique générale s'est assez fortement dégradée en mai. Tel est le résultat de l'enquête de conjoncture menée par l'INSEE auprès des ménages.

● **PRIX : impression moins favorable.**

« En octobre et en janvier dernier, les ménages avaient jugé de façon exceptionnellement favorable l'évolution des prix. En mai, leur opinion a sensiblement varié. Toutefois, le climat d'ensemble demeure parmi les meilleurs des années récentes. Ce sentiment de dégradation est partagé par toutes les catégories sociales. Interrogés sur l'évolution future des prix, les ménages ont fait preuve d'un sentiment qui s'est légèrement dégradé depuis janvier dernier, pour se situer à un niveau moyen. »

● **CHOMAGE : pessimisme.**

« Sur l'évolution récente de la situation de l'emploi, les opinions des ménages ne se sont guères modifiées par rapport à janvier et octobre dernier. Par rapport aux années récentes, le climat d'ensemble apparaît moyen ». En revanche, sur l'évolution future du chômage, *« le sentiment des ménages est devenu nettement plus pessimiste (...) le plus mauvais enregistré depuis l'enquête de janvier 1981. »*

● **NIVEAU DE VIE : jamais depuis dix ans...**

« Interrogés sur l'évolution du niveau de vie des Français en général, les ménages perçoivent une sensible dégradation. Aussi bien sur le passé que sur l'avenir, le climat d'ensemble apparaît maintenant parmi les moins bons enregistrés depuis dix ans. »

● **SITUATION FINANCIÈRE : net retournement.**

Interrogés en janvier, les ménages voyaient leur situation financière s'améliorer. Cinq mois plus tard, leur opinion s'est très nettement retournée. Elle se situe maintenant à un niveau très bas, jamais vu depuis les années 1967-1968. Il faut pourtant remarquer que les ménages ont été interrogés cinq semaines après l'annonce du plan de rigueur du 25 mars.

● **MARCHÉ DE L'AUTOMOBILE : le neuf favorisé.**

« Globalement, les intentions d'achat d'automobiles progressent de 4,3 % par rapport à la même période de l'année précédente. Cependant, cette progression est due aux intentions « douteuses » (+ 16 %), alors que les intentions « fermes » régressent (− 4 %). Ce sont les voitures neuves qui font l'objet d'intention en progrès (+ 18 %) et non les voitures d'occasion (− 5 %).

M. EDMOND MAIRE VEUT MULTIPLIER LES « ANGLES D'ATTAQUE » POUR OBTENIR LA RÉDUCTION DU TEMPS DE TRAVAIL

Pour relancer le débat sur la réduction du temps de travail, *« seule alternative pour contenir le chômage »*, la C.F.D.T. a organisé, le 10 juin à Paris, une confrontation des expériences vécues par ses militants dans une trentaine d'entreprises où des diminutions importantes de la durée du travail ont eu lieu.

Tirant les conclusions de cette « rencontre nationale », qui a fait apparaître la diversité des situations, M. Edmon Maire, secrétaire général de la C.F.D.T., a déclaré : *« Nous ne devons pas figer dans des règles passe-partout la multiplicité des approches de la réduction du temps de travail et de la transformation du travail, d'autant que cette multiplicité représente une richesse à préserver. »* Mettant l'accent sur l'obligation d'utiliser plusieurs *« angles d'attaque »*, M. Maire souligna notamment que *« le problème de la compensation salariale a été majoré abusivement dans nos esprits, à nous C.F.D.T. »*, ajoutant que *« la nécessité de réorganiser le travail est beaucoup plus déterminante pour la réussite des trente-cinq heures »*.

Le secrétaire général de la C.F.D.T. regretta également *« le retard pris par le secteur public »* dans le processus de réduction du temps de travail. *« Le secteur public risque de jouer un rôle de frein,* ajouta-t-il. *L'idéologie fonctionnaire moyenne conduit à penser qu'on est payé pour un grade et pour une fonction et non pour une durée de travail. » « Dans le secteur public,* a-t-il poursuivi, *il y a un certain nombre d'administrations où l'horaire réellement effectué est autour de trente-cinq heures. »*

M. Maire observa que l'on pourrait, dans un premier temps, *« rapprocher la durée du travail affi[illegible]e de celle réellement pratiquée »*.

● **Le comité confédéral de la C.G.C. lance l'« appel de la dernière chance ».** Réuni le 10 juin à Paris, le comité confédéral de la C.G.C. a ratifié par environ 170 voix sur 250 votants la proposition de M. Marchelli d'un *« armistice social »* (*le Monde* du 8 juin). Adressé aux organisations syndicales, patronales, de non-salariés et d'enseignants, cet appel a pour objet *« d'élaborer une charte de l'effort et de la compétitivité pour les six mois qui viennent, période pendant laquelle s'établiraient une véritable armistice sur le front de la lutte des classes et une pause générale des réformes gouvernementales »*. M. Menu a reconnu que *« le scepticisme s'est largement étalé lors de la réunion du comité confédéral »*.

BENN, CHEVÈNEMENT, MÊME INFORTUNE

M. Tony Benn, chef de file de l'aile gauche du parti travailliste, a été battu le 9 juin à Bristol. M. Jean-Pierre Chevènement, qui occupe des positions voisines au sein du parti socialiste, a été contraint de démissionner le 22 mars à Paris. L'un prône le retrait britannique de la C.E.E., l'autre la sortie française du système monétaire européen. Tous deux préconisent un protectionnisme qui se veut de reconquête.

Leur échec parallèle est-il lié au rejet d'un certain radicalisme ? Du moins cette double infortune évite-t-elle à des défenseurs de thèses très proches de se retrouver, si leurs idées étaient appliquées, adversaires de part et d'autre de la Manche. Socialisme sans frontière...

M. B.

● **Un important contrat,** d'une valeur totale de 3,4 milliards de francs, a été signé entre la société française de travaux publics Bouygues et la Société nationale des transports ferroviaires algériens pour la construction d'une ligne de chemin de fer de 137 kilomètres dans la région de Constantine.

QUATRE MILLE ENTREPRENEURS AUX ASSISES DU BATIMENT

« Demain, nous serons tous morts »

Quatre mille entrepreneurs du bâtiment se sont réunis au Palais des congrès de la porte Maillot à Paris, vendredi 10 juin, pour les Assises nationales du bâtiment 83, sur le thème « Faire travailler le bâtiment à Paris, c'est faire travailler la France ». Assemblée houleuse, à qui M. Jacques Danon, président de la Fédération nationale du bâtiment (F.N.B.), annonça solennellement la création d'un « conseil *national de la construction* » *regroupant, autour* de la F.N.B., ceux qui œuvrent directement ou indirectement dans ce secteur (promoteurs, architectes, agents immobiliers, fabricants de matériel de B.T.P.).

Dans le même temps, les fédérations C.G.T. de l'équipement et de la construction, au cours d'une conférence de presse, dénonçaient ces assises, comme des *« larmes de crocodile pour une opération politique »*. Cent mille tracts appelant les salariés du bâtiment *« à agir résolument pour faire du neuf et du beau, en alliant progrès économique et progrès social »*, ont été distribués dans les gares parisiennes.

« Chacun garde sa misère ; personne ne nous écoute. Nous ne sommes pas satisfaits du comportement de la F.N.B. face à ce gouvernement qui oublie que nous existons et qui ne pense qu'à nous enfermer dans des lois infernales. (...) C'est à vous d'agir et d'agir vite, car demain il sera trop tard. Demain, nous serons tous morts. » M. Georges Bire, président de la fédération départementale de la Haute-Garonne, exprimait ainsi, dès le matin, le ton général d'assises dont l'objectif avoué *était d'en appeler à l'opinion publique*. Tandis que des témoignages se succédaient de petits et moyens entrepreneurs au plus sombre de leur histoire ou survivant grâce à l'innovation, tandis que se poursuivait la démonstration que le bâtiment permet la reprise économique sans inflation, est générateur d'emplois en amont comme en aval, les participants, survoltés, saisissaient toutes les occa*sions de crier leur colère* et de conspuer le ministre de l'urbanisme et du logement et le gouvernement.

Leur colère apparaît effectivement comme essentiellement politique, rejetant sur le gouvernement la responsabilité de la chute de la construction non aidée et des difficultés des entreprises, à cause de la fiscalité, à cause des charges sociales devenues trop lourdes, à cause de l'impossibilité de licencier facilement et rapidement du personnel lorsque les carnets de commande sont vides... Peu importe que la loi sur les licenciements collectifs date de 1979, peu importe que la construction de logements neufs soit en baisse constante depuis dix ans, peu importe que l'effort budgétaire en faveur du logement reste très important. L'exaspération des entrepreneurs est à son comble et on a pu penser un instant, au Palais des congrès, que les plus vigoureux des opposants (venus pour certains de Seine-et-Marne) réussiraient à entraîner dans la rue une partie de l'assistance.

Il n'en a rien été, mais M. Jacques Danon, qui transmettra au gouvernement non plus les « propositions » *mais les « exigences »* des professionnels et demandera à M. Pierre Mauroy de le recevoir, avait pris un risque en regroupant des entrepreneurs trop vite tentés de porter sur le terrain politique leurs difficultés économiques.

Il n'est pas certain que la satisfaction des « exigences » de la F.N.B (remboursement anticipé de l' « emprunt forcé » de 10 % en cas d'investissement dans le logement, abaissement des taux d'intérêt, incitations fiscales, maintien du revenu des propriétaires bailleurs, déblocage de la deuxième tranche des grands travaux) parviendrait à relancer la construction de logements non aidés *et la construction par les entreprises* de bâtiments industriels.

« Avec la composition actuelle du Parlement et du gouvernement, nous n'avons rien à attendre aujourd'hui », a lancé un intervenant. Il donnait bien le ton de ces assises.

J. D.

LES SYNDICS ET ADMINISTRATEURS JUDICIAIRES DÉNONCENT LA RÉFORME DU DROIT DES FAILLITES

L'Association nationale des syndics et administrateurs judiciaires de France, qui regroupe l'ensemble de cette profession (trois cent cinquante syndics et administrateurs et cent cinquante avocats syndics), refuse les statuts prévus par M. Badinter dans le projet de loi relatif aux mandataires de justice (*le Monde* du 9 juin).

Le président de cette association, M. Astier, après avoir dénoncé l'absence de réelle concertation lors de l'élaboration de la réforme du droit de la faillite, a jugé que ces textes avaient peu de chance d'atteindre leur objectif : *« Il est à craindre que l'impératif du maintien de l'emploi ne fasse obstacle*, selon lui, *aux mesures indispensables d'allégement des charges. »* Les syndics dénoncent encore l'accroissement des charges et l'atteinte à la libre concurrence qui résulteront de cette réforme qu'ils estiment par ailleurs anticonstitutionnelle.

● **Les ventes américaines de détail** ont augmenté de 2,1 % en mai, après avoir progressé de 1,7 % en avril et de 2,3 % en mars. Ce gain, qui confirme la vigueur de la reprise, est dû essentiellement à la poursuite de ventes automobiles importantes.

CORRESPONDANCE

Le trafic du port de Rouen

Après l'article intitulé « Les grues fantômes de Rouen », relatif à la grève des dockers du 19 mai (le Monde *du 21 mai*). *M. Péréon, président du Syndicat des pilotes de la Seine, nous a adressé une lettre dans laquelle il écrit notamment :*

Concernant l'effectif des pilotes, s'il est vrai qu'actuellement il est de 87, il n'était que de 112 en 1972, et les départs en retraite ont été compensés depuis cette date par le recrutement de 58 jeunes pilotes. Cette variation de l'effectif est une adaptation aux réalités économiques du port. Car, dans le même temps, le nombre des navires diminuait, la jauge moyenne (volume moyen des navires) des navires remontant à Rouen est passée de 1 928 tonneaux en 1972 à 3 676 tonneaux en 1982. Est-il nécessaire de vous rappeler les tonnages de marchandises maritimes manipulées au port de Rouen ces dernières années :

1972 : 14 138 000 tonnes ; 1982 : 18 886 000 tonnes ; prévision 1983 : 20 000 000 tonnes ; sans oublier l'année record de 1980 : 22 173 000 tonnes.

Cette évolution, favorable à mon sens, n'est tout de même pas aussi catastrophique que le souligne cet article...

CRÉATION D'UNE ASSOCIATION INTERNATIONALE DES PAYS PRODUCTEURS DE COTON

Belgrade (*A.F.P.*). — Une Association internationale des pays producteurs de coton (A.I.P.C.) a été créée à Belgrade, dans le cadre de la VIe CNUCED, annonce-t-on officiellement dans la capitale yougoslave. Cinq pays — l'Egypte, le Mexique, le Pakistan, la Syrie et la Turquie — ont signé cet accord le 1er juin. Dans leur majorité les Etats membres du *« groupe d'Izmir »* ont annoncé leur intention de le faire avant la fin de 1983 et le Soudan le signera dans les prochains jours.

L'association, dont le siège sera à Genève, aura pour but d'*« encourager la production, la transformation et la commercialisation du coton dans les pays membres »*. Le coton fait travailler cent soixante-dix millions de personnes dans les pays en voie de développement.

Les vingt-trois pays du groupe d'Izmir, créé en mars 1980, sont la Bolivie, le Cameroun, la Colombie, l'Egypte, la Haute-Volta, l'Inde, l'Irak, le Kenya, le Mali, le Mexique, le Nicaragua, le Nigeria, l'Ouganda, le Pakistan, le Pérou, le Soudan, la Syrie, la Tanzanie, la Thaïlande, le Tchad, le Togo, la Turquie et le Venezuela.

● **Les prix internationaux des matières premières importées par la France** *ont augmenté de 2,9 % en* mai (+ 4 % pour les matières premières alimentaires ; + 2,4 % pour les matières premières industrielles). L'indice calculé par l'INSEE s'est établi à 185,3 (base 100 en 1978). En devises, les prix *internationaux se sont accrus de* 0,9 % (+ 2,1 % et + 0,4 % respectivement).

Crédits - Changes - Grands marchés

L'euromarché

L'émission euro-obligataire la plus grosse

Les deux premiers volets de l'emprunt de la C.E.E. sont sur le marché depuis vendredi matin avec, d'une part, une euro-émission à taux d'intérêt variable de 1,5 milliard de dollars et, d'autre part, un euro-emprunt à taux fixe de 150 millions d'ECU. Ces deux opérations font partie d'un ensemble qui, en tout, représentera l'équivalent de 4 milliards d'ÉCU. Le solde sera levé au cours des prochaines semaines, et en tout cas avant la fin du mois de juillet, par le truchement d'un eurocrédit d'environ 1,7 milliard de dollars et d'un placement public à taux fixe.

L'émission à taux variable de 1,5 milliard de dollars est la plus grande qui ait jamais été réalisée sur le marché euro-obligataire depuis sa création il y a une vingtaine d'années. Elle se présente sous une forme extrêmement originale, dont l'idée revient en grande partie à Enrico Cioffi, le nouveau directeur des affaires financières nommé à Luxembourg par la Commission européenne. Le taux d'intérêt qui sera payé semestriellement par l'emprunteur sera l'addition d'une marge de 0,125 % au taux interbancaire offert à Londres sur les dépôts en eurodollars à six mois (Libor). Sa durée sera de sept ans, mais les investisseurs auront la possibilité d'en demander le remboursement anticipé dès cinq ans. Après les deux premières années, les porteurs pourront toutefois abandonner leur droit au remboursement anticipé. En contrepartie, ils recevront alors un versement égal à 0,125 % de la valeur nominale de leur titre. Ce montage astucieux est destiné à attirer au maximum la clientèle des banques centrales, qui, en général, ne sont pas autorisées à investir en papier dont l'échéance est supérieure à cinq ans. La première option de remboursement après cinq ans leur permet donc de se conformer à cette règle ; celle-ci continuera d'être appliquée si après deux ans les banques renoncent à choisir cette option puisque, à l'époque, il n'y aura plus que cinq ans à courir.

La philosophie sur laquelle l'opération se fonde est qu'elle doit être impérativement placée en dehors du circuit bancaire traditionnel afin de ne pas gêner l'écoulement ultérieur de l'eurocrédit, qui, lui, ne peut trouver place que dans les portefeuilles des grandes banques internationales. L'euro-émission à taux variables se doit donc d'attirer au maximum les clients des banques centrales, des investisseurs institutionnels et, si possible, du grand public. Elle est dotée d'une commission pour les établissements chefs de file totalisant quelque 1,30 %. Compte tenu de cette dernière, le coût pour la C.E.E., et donc pour la France, à qui les fonds sont, en dernier ressort, destinés, sera de 0,3875 points de base par an. Cela est très peu onéreux. Comme il fallait s'y attendre, le Crédit suisse, la First Boston, ont obtenu mandat de la C.E.E. pour diriger l'emprunt à taux variables en association avec la B.N.P., la banque américaine Citicorp et la Lloyds Bank britannique.

Pour sa part, l'euro-émission en ECU se monte à 150 millions. C'est un volume extrêmement élevé pour un marché qui n'est pas encore tout à fait sorti de l'enfance. Aussi l'opération a-t-elle été structurée en trois tranches pour en faciliter l'écoulement, en segmentant au maximum le placement. La première, de 80 millions d'ECU, a une durée de quatre ans ; elle est offerte avec un taux d'intérêt annuel de 11,125 % et une commission pour les banques de 1,50 %. La seconde, de 40 millions d'ECU s'étend sur sept ans avec un coupon annuel de 11,25 % et une commission de 1,875 %. La troisième, de 30 millions d'ECU et sur dix ans, comporte un coupon de 11,50 % par an avec une commission de 2 %. La tranche à quatre ans, qui est également la plus importante, est avant tout destinée à la clientèle institutionnelle. Celle-ci ne devrait pas rester insensible aux charmes d'une expérience relativement courte parce qu'il n'y a sur le marché que très peu de papier de même durée émanant d'emprunteurs dotés de la prestigieuse classification « AAA », l'oscar suprême attribué par les agences américaines au débiteur dont la dette est sans tache.

En revanche, les tranches à sept et dix ans espèrent attirer la clientèle traditionnelle du « dentiste belge » et celle, montante, de leurs confrères hollandais et allemands qui, à leur tour, commencent à investir leur épargne en ECU. La Société générale de Belgique, qui s'est vu confier la coordination de la transaction, est entourée de deux autres grands établissements bancaires belges, du Crédit lyonnais, de l'Amsterdam-Rotterdam Bank et de la Dresdner Bank.

Ce n'est qu'après le placement de l'émission à taux variables de 1,5 milliard de dollars que seront lancées les deux autres opérations destinées à parachever le financement de 4 milliards d'ECU recherché pour le compte de la France par la C.E.E. Si les grandes lignes en sont d'ores et déjà tracées, bien des détails n'ont pas encore pu en être arrêtés. Tout d'abord, les montants respectifs de l'eurocrédit bancaire et de l'euro-emprunt obligataire à taux d'intérêt fixe, qui seront tous deux libellés en dollars, dépendront du résultat enregistré par l'émission à taux variables. Si celle-ci, ainsi qu'on peut l'espérer, se solde par un très grand succès, son volume initial pourrait être augmenté et, par voie de conséquence, réduirait notablement le montant des capitaux nécessaires pour compléter l'ensemble de l'opération.

Ensuite, les échéances des deux transactions à venir sont à établir par rapport au tout, dont la durée moyenne, à la demande même des autorités françaises, ne doit pas excéder six ans. L'émission à taux variable étant maintenant structurée de manière à s'étendre sur sept ans et non plus sur cinq ans comme on l'avait originellement anticipé, cela devrait permettre de réduire les échéances de l'eurocrédit et de l'emprunt à taux d'intérêt fixe.

L'avantage fondamental d'échéances brèves est qu'elles permettent d'obtenir de meilleures conditions tant en ce qui concerne le taux d'intérêt que la commission bancaire. On sait déjà que l'intérêt semestriel sur l'eurocrédit, qui sera exclusivement basé sur le taux du Libor, sera l'addition à celui-ci, *d'une marge* de 0,375 % pendant les premières années, puis de 0,50 % pendant les suivantes : par conséquent, plus courte sera la durée de l'opération, plus longue sera en temps relatif la période comportant la marge la plus basse, et moins cher sera le coût.

De la même manière, les banques, qui sont actuellement réticentes à accepter une commission globale de 0,25 % sur un crédit de sept ans, seront plus tentées d'acquiescer au désir de la C.E.E. si l'échéance est plus courte. Le même raisonnement s'applique à la transaction obligataire à taux fixe. Cette dernière sera dirigée par la Deutsche Bank. On sait que le mandat pour diriger l'eurocrédit a déjà été officieusement et conjointement attribué à la Chase Manhattan et à Morgan Guaranty Trust de New-York.

CHRISTOPHER HUGHES.

Les devises et l'or

La poussée du dollar se ralentit : 7,68 F

« La hausse du dollar, c'est comme les sauterelles ou l'orage : rien ne peut y faire, il faut attendre que cela passe. » Tel était le commentaire désabusé d'un opérateur sur le marché des changes, au cours d'une semaine où la monnaie américaine a connu une nouvelle poussée de fièvre, battant, notamment, ses records à Paris, avant de se replier un peu à la veille du week-end.

Les taux d'intérêt américains, toujours les taux... Dès le lundi, l'annonce d'une trop maigre diminution de la masse monétaire aux Etats-Unis (voir en rubrique « Marché monétaire et obligataire ») faisait monter le loyer de l'argent outre-Atlantique, et le dollar du même coup. Ce dernier s'élevait, mercredi, au-dessus de 2,57 DM à Francfort, et, à Paris, atteignait 7,74 F, cours historique, contre 7,64 F à la veille du week-end précédent. A partir de jeudi, toutefois, une légère détente du taux à New-York et, surtout, des interventions vigoureuses de la Banque fédérale d'Allemagne provoquaient un recul du « billet vert », qui, à Paris, revenait un peu en dessous de 7,70 F. Simple accalmie ou repli significatif ? Personne ne se hasardait, vendredi soir, à formuler un quelconque pronostic.

La livre sterling, qui avait sensiblement fléchi contre le dollar la semaine précédente sur des sondages préélectoraux moins favorables à Mme Thatcher, a salué par une modeste hausse le triomphe de cette dernière au scrutin du 9 juin. Il est vrai que la victoire de la « dame de fer » avait été largement anticipée sur les marchés des changes, et que la devise britannique, accrochée à un dollar en pleine ascension, avait très vivement monté par rapport aux monnaies européennes. Le phénomène du « fait accompli » a donc joué une fois de plus, et le cours de la livre qui, à Paris, avait fusé jusqu'à 12,25 F, a cédé du terrain en fin de semaine. Il n'est pas évident, toutefois, que ce repli prenne beaucoup d'ampleur, car il est peu probable que Mme Thatcher fasse vraiment baisser les taux britanniques, en raison d'une croissance trop rapide de la masse monétaire M 3.

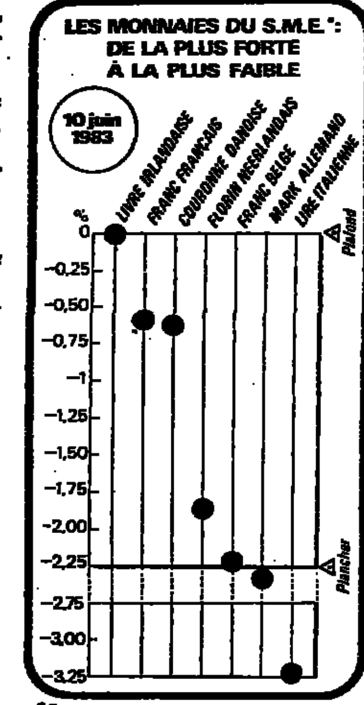
Quant au franc français, la timide remontée du mark par rapport au dollar l'a légèrement affaibli par rapport à la monnaie allemande, dont le cours, à Paris, a dépassé 3,01 F. A vrai dire, il était un peu surprenant qu'il ne l'eût pas fait plus tôt, à part un petit accès de faiblesse début mai, qui envoya le mark à près de 3,03 F. Après tout, il y a deux mois et demi que le franc a été dévalué et que l'écart d'inflation recommence à se creuser entre la France et l'Allemagne au rythme de 6 % à 7 % par an. Un début de hausse du mark, encore à son cours plancher par rapport au franc, n'est donc que très naturel. A Londres, où on ne fait pas dans la nuance, les analystes situent en février 1984 le prochain réalignement du S.M.E. avec une réévaluation de 6 % à 7 % du mark et du florin vis-à-vis du franc. Ces prédictions n'engagent que leurs auteurs et l'évolution de la situation en France à l'automne sera déterminante. – F. R.

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 3 AU 10 JUIN

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
New-York	1,5735	–	12,9954	47,8588	39,1389	1,9592	34,9162	0,0660
	1,5655	–	13,0761	47,3709	39,3391	1,9679	35,0446	0,0662
Paris	12,1080	7,6950	–	362,11	301,17	15,0764	268,68	5,0817
	11,9721	7,6475	–	362,26	300,84	15,0496	268,00	5,0662
Zurich	3,3436	2,1250	27,6159	–	83,1782	4,1634	74,1969	1,4033
	3,3047	2,1110	27,6037	–	83,0448	4,1542	73,9793	1,3984
Francfort	4,0202	2,5550	33,2038	120,23	–	5,0058	89,2108	1,6873
	3,9795	2,5420	33,2396	120,41	–	5,0024	89,0835	1,6840
Bruxelles	80,3114	51,04	6,6328	24,0188	19,9765	–	17,8212	3,3706
	79,5508	50,8150	6,6446	24,0715	19,9901	–	17,8079	3,3663
Amsterdam	4,5065	2,8640	37,2189	134,77	112,09	5,6112	–	1,8913
	4,4671	2,8535	37,3128	135,17	112,25	5,6154	–	1,8903
Milan	2382,67	1514,25	196,78	712,58	592,66	29,6679	528,71	–
	2363,12	1509,50	197,38	715,06	593,82	29,7057	528,99	–
Tokyo	381,10	242,20	31,4752	113,97	98,7945	4,7452	84,5670	0,1599
	374,15	239,00	31,2520	113,21	94,0204	4,7033	83,7567	0,1583

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 10 juin, 3,1771 F contre 3,1997 F le vendredi 3 juin.



*Système monétaire européen

Les matières premières

Baisse de l'argent - Hausse du cacao

Toujours dépendants des oscillations monétaires, surtout de celles du dollar, et de la perspective de taux d'intérêt élevés, les marchés commerciaux sont restés dans l'expectative.

Ce sont des facteurs spécifiques, raréfaction de l'offre par exemple, ou remise en marche peut-être prématurée d'affineries – cas de l'aluminium, notamment, – qui ont commandé l'évolution des cours cette semaine.

MÉTAUX. – *La baisse persistante des cours de l'or a entraîné un nouveau repli, mais plus sensible, des cours de l'argent à Londres, limité par une reprise en fin de semaine.*

Les métaux précieux ont été également affectés, le platine notamment. La demande mondiale de métal devrait croître au rythme annuel moyen de 2,9 % par an au cours des prochaines années. Quant à la production de l'Afrique du Sud, principal producteur mondial, elle atteindrait 4,4 millions d'onces en 1985, soit 10 % de plus qu'actuellement.

Nouveau et sensible recul du plomb à Londres. Le prix de ce métal est inférieur de 10 % à celui d'il y a un an. Les stocks mondiaux représentent actuellement deux mois de consommation. Comme l'utilisation de métal ne donne pas de signes manifestes d'amélioration, un relèvement des prix paraît peu probable à court terme.

Les cours du zinc poursuivent leur lente progression à Londres. La situation statistique de ce métal, grâce aux efforts conjugués des producteurs, semble bien plus satisfaisante, certains utilisateurs enregistrant même un accroissement de leurs besoins. Quant aux stocks mondiaux, ils sont revenus au-dessous de la normale. Toute reprise plus accentuée de l'activité économique ne manquera pas d'entraîner une revalorisation des prix.

L'aluminium a encore cédé du terrain à Londres. Un grand producteur américain vient de décider de remettre en marche certaines unités, ce qui augmentera sa production de près de 120 000 tonnes et la portera à 89 % de sa capacité.

DENRÉES. – *Sensible reprise des cours du cacao sur les différents marchés, qui retrouvent désormais leur niveau le plus élevé depuis décembre 1979. Des rumeurs selon lesquelles le Brésil et la Côte-d'Ivoire seraient obligés de retarder leurs livraisons de fèves prévues pour le milieu de l'été ont mis le « feu aux poudres » en provoquant un afflux d'achats de couverture. Autre facteur haussier, les récoltes des pays de l'Afrique de l'Ouest seraient encore inférieures aux dernières estimations.*

Les cours du café ont été soutenus. Pourtant, la récolte mondiale de la saison 1983-1984 est évaluée par le département américain de l'agriculture à 95 millions de sacs, en augmentation de 16,6 % sur la récolte 1982-1983. Au Brésil, elle est estimée à plus de 30 millions de sacs contre 13,75 millions de sacs en 1982-1983. L'Organisation internationale du café a décidé de ne pas réduire les quotas d'exportation de 250 000 sacs.

Après une courte pause, le sucre a repris sa marche en avant. Les superficies consacrées à la culture de la betterave en Europe ont encore diminué, selon la dernière estimation qui vient d'être faite par une firme privée. La baisse la moins sensible est enregistrée en Europe orientale. Neuf pays exportateurs de l'Organisation internationale du sucre ne peuvent satisfaire leurs obligations et épuiser leurs quotas. Le déficit de 744 000 tonnes provenant de pays latino-américains, des Antilles, des Philippines et de l'Afrique du Sud sera réparti entre les autres pays membres. Pour placer Paris sur un pied d'égalité avec le marché de Londres, les non-résidents, qui représentent 60 % de la clientèle de ce marché, auront la possibilité au commencement du mois d'août de convertir en dollars leurs opérations. A Londres, un marché des sucres blancs coté en dollars ouvrira le 1er juillet. La compétition sera vive entre les deux places.

LES COURS DU 10 JUIN 1983

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente)

MÉTAUX. – **Londres** (en sterling par tonne) : cuivre (Wirebars), comptant, 1 084,50 (1 088) ; à trois mois, 1 104,50 (1 109,50) ; étain comptant, 8 420 (8 465) ; à trois mois, 8 437 (8 530) ; plomb, 261 (266,50) ; zinc, 465,50 (461,50) ; aluminium, 914 (934) ; nickel, 3 170 (3 190) ; argent (en pence par once troy), 743 (779,50). – **New-York** (en cents par livre) : cuivre (premier terme), 75,95 (74,90) ; argent (en dollars par once), 11,75 (11,97) ; platine (en dollars par once), 423 (414,50) ; ferraille, cours moyen (en dollars par tonne), inch. (66,83) ; mercure (par bouteille de 76 lbs), inch. (300-310). – **Penang** : étain (en ringgit par kilo), 30,66 (30,51).

TEXTILES. – **New-York** (en cents par livre) : coton, juillet, 78,37 (75,55) ; octobre, 79,42 (76,90). – **Londres** (en nouveaux pence par kilo), laine (peignée à sec), août, 446 (451) ; jute (en livres par tonne), Pakistan, White grade C, inchangé (400). – **Roubaix** (en francs par kilo), laine, juillet, 44,20 (44,10).

CAOUTCHOUC. – **Londres** (en nouveaux pence par kilo) : R.S.S. (comptant), 726-740 (734-740). – **Penang** (en cents des Détroits par kilo) : 251-252 (234-244).

DENRÉES. – **New-York** (en cents par lb ; sauf pour le cacao, en dollars par tonne) : cacao, juillet, 2 185 (2 030) ; septembre, 2 230 (2 075) ; sucre, juillet, 12,02 (11,80) ; septembre, 12,27 (12,05) ; café, juillet, 127,17 (126,58) ; septembre, 127,04 (125,80). – **Londres** (en livres par tonne) : sucre, août, 187 (183,25) ; octobre, 194,25 (191,25) ; café, juillet, 1 647 (1 604) ; septembre, 1 590 (1 567) ; cacao, juillet, 1 503 (1 408) ; septembre, 1 506 (1 426). – **Paris** (en francs par quintal) : cacao, juillet, 1 830 (1 727) ; septembre, 1 854 (1 760) ; café, juillet, 2 020 (1 938) ; septembre, 1 965 (1 940) ; sucre (en francs par tonne), juillet, 2 550 (2 510) ; août, 2 545 (2 530) : tourteaux de soja. – **Chicago** (en dollars par tonne), juillet, 175,9 (179) ; août, 176,9 (180,40). – **Londres** (en livres par tonne), juin, 139,50 (143) ; août, 137 (139,60).

CÉRÉALES. – **Chicago** (en cents par boisseau) : blé, juillet, 343 1/2 (346 1/2) ; septembre, 353 3/4 (357) ; maïs, juillet, 308 3/4 (306 1/4) ; septembre, 289 3/4 (290 1/2).

INDICES. – Moody's, 1 044,20 (1 052,10) ; Reuter, 1 843,6 (1 837,50).

Marché monétaire et obligataire

La fièvre du vendredi soir

Depuis plusieurs semaines, aux Etats-Unis et dans le monde, les marchés financiers et ceux des changes attendent que tombe l'arrêt du destin, à savoir les chiffres de la masse monétaire américaine sous sa définition M 1, la plus simple (monnaie en circulation plus dépôts à vue). Affichent-ils une progression jugée trop rapide ? Les taux d'intérêt s'envolent, et le dollar aussi. Une contraction est-elle annoncée ? Les taux fléchissent, et le dollar un petit peu. C'est la fièvre du vendredi soir, et elle a gagné toute la planète.

La semaine dernière, ladite masse se trouva en diminution de 400 millions de dollars, ce qui fut jugé bien insuffisant après une augmentation de 15 milliards de dollars en quatre semaines et renforça les craintes d'un durcissement de la politique des autorités monétaires (le FED), hostiles à tout gonflement excessif des liquidités, réputé inflationniste. Du coup, les taux d'intérêt poursuivirent leur remontée, celui de l'argent au jour le jour entre banques (le Federals Funds) dépassant 9 %, et celui de l'eurodollar à six mois s'élevant de 9,75 % à plus de 10,25 %. Du coup, également, le dollar s'envola. Élément significatif, l'administration fédérale du logement portait de 11,5 % à 12 % le taux maximum des prêts hypothécaires garantis, principal moyen de financement du logement et de la construction, ce qui semblait indiquer qu'au gouvernement on était favorable à une remontée du taux.

A l'approche du week-end, toutefois, une certaine détente était observée, les Federal Funds retombant au-dessous de 9 % et l'eurodollar à six mois glissant au-dessous de 10 %. Sur le marché, on supputait une augmentation de la masse monétaire s'étageant entre 2 et 6 milliards de dollars pour la semaine, avec une décrue à partir du 15 juin. Heureuse surprise, l'augmentation n'a été que de 100 millions de dollars, ce qui peut, dans l'immédiat, apaiser les craintes.

De toute façon, les experts se battent sur les effets des variations de la masse monétaire. Pour M. Burton Malkiel, doyen de la célèbre université américaine Yale, et ancien chef des conseillers économiques du président Ford, s'exprimant lors d'une conférence organisée par le GREF, *« il ne faut pas accorder trop d'importance à la croissance rapide de l'agrégat monétaire M 1, car elle est due, en bonne partie, à l'importance des transferts effectués par les épargnants américains sur des comptes inclus dans les dépôts à vue (M 1), bien qu'ils soient, en fait, des comptes à terme, comme les comptes de retraite exonérés d'impôts et figurant dans M 2 »* (dont la croissance est raisonnable). En revanche, M. Martin Feldstein, chef du conseil économique du président Reagan, estime qu'il faut réagir sans tarder. Ces discussions ont leur importance, car sur les 450 milliards de dollars d'eurocrédits accordés aux pays du tiers-monde, 1 % de taux représente 4,5 milliards de dollars de plus, et l'on sait que les rééchelonnements de la dette de ces pays s'effectuent dans des conditions extrêmement aléatoires.

En Allemagne, le président de la Banque centrale, M. Karl-Otto Poehl, ne peut dissimuler le fait que l'évolution des taux le préoccupe et s'inquiète des transferts de capitaux vers les États-Unis. Il a jugé bon de démentir le relèvement imminent des taux directeurs de la Banque, comme la rumeur en avait couru ces jours derniers. Notons, toutefois, que la prochaine réunion du conseil de la Bundesbank se tient le 16 juin.

A Paris, la Banque de France s'est bornée à alimenter le marché au taux, inchangé, de 12,5 %, de sorte que le loyer de l'argent au jour le jour s'est maintenu à ce niveau.

Un marché obligataire plus animé

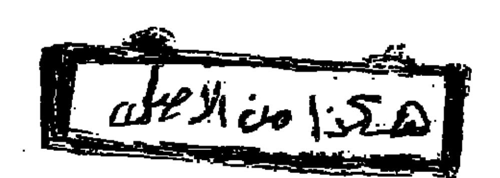
Le marché obligataire français, bien qu'il reste toujours saturé en ce qui concerne les émissions à taux fixe, s'est montré plus animé cette semaine grâce aux émissions à taux variable, considéré comme un garde-fou contre une éventuelle remontée des taux. Certes, ces derniers restent stables sur le marché secondaire, les rendements s'établissant à 13,67 % contre 13,69 % pour les emprunts d'État à plus de sept ans, à 13,60 % contre 13,58 % pour ceux à moins de sept ans, à 14,55 % contre 14,57 % pour le secteur public et à 15,26 % contre 15,37 % pour le secteur privé, selon les indices Paribas. Mais l'incertitude continue à régner sur l'évolution future du loyer de l'argent à long terme. Cette semaine, on a donc recherché l'emprunt Crédit lyonnais immobilier pour sa dernière tranche de 700 millions de francs à taux variable (T.M.O.), celui du Crédit universel, filiale de la B.N.P., pour sa première tranche également T.M.O., et même celui de Bail-Equipement sur neuf ans et au taux fixe de 15,10 %, mais seulement pour les trois premières années, ce taux étant révisable tous les trois ans par la suite.

En revanche, l'emprunt de 1 milliard de francs à dix ans et taux fixe de 14,80 % lancé par la Banque européenne d'investissement (B.E.I.) se place vraiment très mal, moins à cause de son taux fixe que de sa cote d'amour : elle n'a jamais été très grande en France, pas plus que celle de l'Euratom, ou, autrefois, de la CECA, bien que la signature de la Communauté ne soit pas mise en doute. Question de sentiment ou de nationalisme...

Boom sur l'émission de Rhône-Poulenc

Les 600 millions de francs de titres participatifs mis sur le marché par Rhône-Poulenc, sous l'égide de Paribas, sont en train de faire un véritable tabac. Les demandes portent sur des dizaines de millions de francs, y compris de l'étranger, ce qui ne s'était pas produit pour l'émission précédente, effectuée par Saint-Gobain. Il est vrai que la partie variable du taux d'intérêt, en sus du 7 % d'intérêt fixe, sera calculée en fonction de l'évolution du chiffre d'affaires du groupe, et non du bénéfice dans le cas de Saint-Gobain, qui a même plafonné cette évolution à 12,5 % du T.M.O., alors qu'aucune limitation n'est assignée par Rhône-Poulenc. L'espoir est donc grand chez les souscripteurs de réaliser un gain sur la partie variable de la rémunération, et donc sur le capital du titre, émis à 1 000 F. Cela explique que l'émetteur se soit réservé de commencer à rembourser ses titres si leur cours s'emballait, offrant 3 000 F en 1995 et 5 000 F en 2003. Il offre, toutefois, un garde-fou du même ordre si le chiffre d'affaires chutait en cas de scission ou d'apport partiel de Rhône-Poulenc. De toute façon, on est séduit, et on souscrit, ce qui soulève quelques sarcasmes chez les autres nationalisés : ils estiment que le groupe chimique gâche le métier « imprudemment », et qu'il est plus facile de faire du chiffre d'affaires que des bénéfices.

FRANÇOIS RENARD.



BOURSE DE PARIS

Semaine du 6 au 10 juin 1983

Vente au détail

PEU d'événements auront marqué cette semaine boursière, si ce n'est la timide détente observée sur le dollar à partir de jeudi (voir la rubrique «Les devises de l'or») qui a eu l'heureuse idée de coïncider avec le léger redressement des actions françaises constaté à partir de ce jour-là. En baisse de 1,4 % environ depuis lundi, la cote a, en effet, repris 0,8 % au cours des deux dernières séances pour ne concéder qu'un repli global de 0,6 % à la veille du week-end. Parallèlement, l'indicateur de liquidation reflétait vendredi une hausse de 1,7 % depuis le début du nouveau mois boursier et l'indice de la Compagnie des agents de change s'établissait à 128,8, ce qui correspond à une progression voisine de 29 % depuis le 1er janvier dernier.

Les deux évolutions sont-elles liées? «Ce serait trop beau!», réplique-t-on sous les lambris du palais Brongniart, où les boursiers ne sont pas près de parier sur un réel mouvement de baisse du «billet vert», pas plus, d'ailleurs, que sur une détente des taux d'intérêt à brève échéance. Pas question donc, pour l'instant, de revoir leur politique de placement en valeurs mobilières axée depuis près de deux ans sur l'«effet dollar». La preuve en est qu'en fin de semaine le dollar-titre se négociait aux environs de 9,45 F à 9,50 F, sans changement sur les jours précédents, les investisseurs continuant à penser que les coupures à l'effigie de George Washington – numéro un au palmarès des billets le plus vendus dans le monde – valent bien la peine qu'on les paie avec une prime de 23 % à 25 % par rapport au cours du dollar.

Ce facteur monétaire a continué à favoriser les titres qui ont su ouvrir grand leurs portes sur l'étranger (L'Air liquide et surtout Pernod-Ricard, cette semaine), mais on relevait quelques «lignes» de ventes au hasard des charges d'agents de change sur des valeurs en forte hausse au cours des dernières semaines. De l'avis général, c'est l'étranger qui a vendu, notamment quelques investisseurs britanniques qui ont jugé bon de faire effectuer à une partie de leur portefeuille un aller simple pour le London Stock Exchange où la victoire largement anticipée de Mme Thatcher aux élections générales britanniques a dopé la City.

Quelques titres ont fait les frais de cette vente au détail, témoin Club Méditerranée, en baisse de 8 % pour l'ensemble de ces cinq séances. Du coup, tout en suivant du coin de l'oeil les mouvements de l'indice Dow Jones à Wall Street, les familiers de la corbeille ont préféré apprécier les charmes discrets de la «Maison France» avec une grande sélectivité, il est vrai, puisque seuls deux compartiments – les sucrières et les pétrolières – ont manifesté cette semaine des velléités de hausse.

Pour les premières, les sucrières, le tour d'horizon est vite fait puisqu'elles ne sont que deux sociétés du marché à terme à prétendre obtenir les faveurs des boursiers : Beghin-Say et Saint-Louis Bouchon. La hausse de ces deux titres, qui avoisine respectivement 37 % et 60 % depuis le début de l'année, a marqué une brutale accélération ces derniers jours en dépit de quelques prises de bénéfices bien compréhensibles après de pareilles performances (Saint-Louis Bouchon a ainsi gagné plus de 12 % en une seule semaine).

Un résultat assez étonnant pour des sociétés qui préfèrent généralement l'ombre à la lumière des projecteurs, fût-elle celle de l'actualité. Il ne fait pas de doute que la flambée des cours du sucre actuellement enregistrée sur les marchés internationaux après les inondations catastrophiques que subissent de nombreux pays européens a donné un sérieux coup de pouce aux valeurs de ce compartiment en prévision de la baisse de production qui devrait en résulter. De plus, les mutations internes, qui ont pour nom renforcement des intérêts du groupe Suez dans Beghin-Say et projets de diversification prêtés à Saint-Louis Bouchon, mieux connue du grand public grâce à sa filiale la Générale Sucrière dont les produits s'étalent sur les rayons des supermarchés, ont également contribué à la hausse.

De même la stabilisation des prix du brut, alors que vient de se tenir à Paris, pour la première fois, la réunion du comité de surveillance des pays membres de l'OPEP, a incité un certain nombre d'opérateurs à s'intéresser aux compagnies pétrolières, notamment à Esso et à Française des pétroles B.P., en net progrès en début de semaine avant de céder progressivement du terrain par la suite.

Là s'arrêtent les généralités. Quant au détail, les habitués de la rue Vivienne ont plutôt joué au jeu de fléchettes : les Nouvelles Galeries (en hausse de plus de 4 % vendredi, au lendemain d'une réunion d'information qui a permis à M. Jean-Laurens Delpech de transmettre son fauteuil de président à M. Maurice Lauré, l'ancien patron de la Société générale) ou Olida et Caby en progrès de 9,3 % jeudi (et de 15 % en cinq séances), un écart inhabituel que les fins limiers du palais de la Bourse attribuent aux changements récemment intervenus à la tête de la société.

Ce n'est pas tant le chassé-croisé des présidents, aussi bien au niveau de la holding que de la société Olida qui a retenu l'attention des spécialistes, mais plutôt l'arrivée de M. Bernard Treizenem au poste de directeur général. Bien connu des milieux financiers depuis son passage dans le groupe B.S.N. où il s'était fait un nom, M. Treizenem a ensuite été appelé pour effectuer le redressement de Jacques Borel International avant d'occuper la vice-présidence de la Soparind, société holding de Bongrain.

La Bourse ne raisonne pas systématiquement en termes de ratios de rendement et de graphiques; elle aime bien aussi de temps en temps les échos du carnet mondain...

SERGE MARTI.

Banques, assurances sociétés d'investissement

Via Assurances-Vie annonce pour 1982 un bénéfice net de 8,19 millions de francs contre 3,26 millions. Le dividende global est fixé à 9,75 F contre 9 F. Il est de 5,25 F pour les actions nouvelles.

Les *Assurances générales de France* ont informé la Chambre syndicale des agents de change que la participation de sa branche « Vie » dans la société Centrest, dont les actions sont cotées à la bourse de Nancy, avait franchi le seuil réglementaire de 10 %.

Des « comités consultatifs de la clientèle » vont être mis en place par *l'Union des assurances de Paris* dans les différentes régions françaises, le premier étant prévu à Lille. Après cette ville, d'autres comités s'ouvriront à Nîmes, Dijon, Lyon, Strasbourg, Châteauroux, Angers, Marne-la-Vallée et Paris, le principe étant de choisir vingt-cinq clients parmi les assurés et leurs intermédiaires auprès de l'U.A.P. (agents, courtiers, salariés) pour examiner les divers problèmes posés

	10 juin	Diff.
Bail Équipement	226	+ 1,50
B.C.T.	163,80	+ 0,80
Cetelem	175,10	+ 5,10
Chargeurs S.A.	194	– 2,90
Bancaire (Cie)	245	– 3
C.F.F.	547	– 8
C.F.I.	200	– 1
Eurafrance	438	+ 7
Hénin (La)	274	+12
Imm. Pl-Monceau	231	– 4
Locafrance	238	+ 3
Locindus	522	– 3
Midi	874	+ 24
O.F.P. (Omn. Fin. Paris)	860	inchangé
Parisienne de réesc.	468	– 2
Prétabail	710	– 14
Révillon	574	+ 33
Schneider	182,90	+ 0,90
U.C.B.	146	– 4

Smoby : un nouveau jouet pour les Lyonnais

Le mois de juin s'annonce comme une période faste pour les introductions de sociétés sur le second marché, cette nouvelle structure d'accueil mise en place, le 2 février 1983, pour accueillir les sociétés trop timides pour accéder directement à la cote officielle. Après la banque Pétrofigaz (un simple transfert, il est vrai du « hors cote » au second marché parisien effectué le 9 juin dernier) et le fabricant de crèmes glacées Ortiz-Miko, qui doit apparaître le 14 juin prochain sur ce même marché, ce sera au tour de la société Smoby de faire son entrée le 22 juin au second marché de la Bourse de Lyon, la première introduction de cette nature opérée sur une bourse de province.

Depuis plus de cinquante ans (le premier atelier de tournerie a été créé en 1924), les établissements Moquin et Breuil ont connu un développement régulier associant les deux familles à l'origine de l'affaire. Initialement dans la manufacture de pipes, comme il se doit dans cette région de Saint-Claude qui en est devenue le symbole, puis dans les jouets à partir de 1939, une activité qui représente à présent 75 % du chiffre d'affaires de la société Smoby (nouvelle raison sociale de l'entreprise depuis 1983), le solde étant assuré par l'emballage et la production de bidons. Ce complément d'activité, qui représente environ 30 millions de francs sur un chiffre d'affaires total de 140 millions de francs, permet de compenser le caractère saisonnier de la production de jouets en plastique désormais classés en trois catégories : jouets permanents (5 % des ventes), jouets d'été et de plein air (30 % des ventes) et jouets de fin d'année (65 % des ventes de mai à décembre).

Aujourd'hui, la société Smoby, qui emploie quatre cent vingts salariés (le double des effectifs de 1978), répartis dans trois unités de production situées dans le Haut-Jura (Lavans-les-Saint-Claude, Chassal et Arinthod), figure au quatrième rang des producteurs de jouets entièrement français derrière Majorette, Joustra et Berchet. En progression moyenne annuelle de plus de 20 % depuis cinq ans, la société a réalisé au cours de l'exercice 1982-1983, au 31 mars dernier, un bénéfice net de 6,3 millions de francs sur un chiffre d'affaires de 139 millions dont 31,7 millions de francs à l'exportation.

La bourse ? « On y pensait depuis trois ou quatre ans », reconnaît l'actuel président, M. Jean Breuil, âgé de soixante-quinze ans, qui voit dans la prochaine introduction un moyen d'asseoir la notoriété de l'entreprise et de faire face aux éventuels problèmes de droits de succession. « Smoby est le type même d'entreprise idéale pour le second marché », assure de son côté M. Louis Thannberger, directeur adjoint de la Société lyonnaise de banque, l'établissement introducteur (avec l'appui du Crédit commercial de France et de M. Jean Girardet pour la partie agent de change), qui est allé chercher cette entreprise... au beau milieu de la circonscription boursière de Nancy.

L'introduction s'effectuera sur la base d'un prix d'offre minimum de 250 francs, ce qui représente environ dix fois le bénéfice net par action de l'exercice au 31 mars 1983 et près de sept à huit fois le résultat escompté pour l'exercice en cours. Au total, 26 624 actions, soit les 10 % requis pour le second marché, seront mises à la disposition du public à parts égales par les deux groupes familiaux. Quelle sera la politique suivie en cas de forte demande sur le titre ? Sur ce point, la famille Breuil est restée très discrète, et la branche Moquin n'a pas eu voix au chapitre.

De l'avis des spécialistes, cette opération qui n'aura coûté que 356 000 francs à la société pour onze semaines de préparation à l'introduction, en tout et pour tout, devrait vivement intéresser les milieux financiers lyonnais. La société apparaît sainement gérée avec un volume d'investissements (25 millions de francs au cours des cinq derniers exercices et environ 7 millions de francs pour l'année prochaine) réalisé essentiellement par autofinancement, seuls environ 10 % de cette somme ayant fait l'objet de concours à long terme sous l'égide de la délégation dijonnaise du Crédit national. De plus, le tempérament jurassien – renfermé mais solide – de ses dirigeants est considéré comme un atout, et la volonté clairement affichée par l'actuel directeur général, M. Jean-Pierre Breuil (« demi-paysan et demi-industriel », selon la propre expression de ce futur président), de jouer à fond la carte de l'expansion pour cette société de jouets en plastique destinés aux enfants de dix-huit mois à huit ans repose sur un résultat indéniable : le doublement de l'activité de Smoby en cinq ans.

S.M.

Alimentation

Suez détient désormais plus de 10 % du capital de *Béghin-Say*.

Pour l'exercice clos le 31 janvier dernier, *Primistères* (57,7 % *Félix Potin*) fait état d'un résultat net comptable de 26,8 millions de francs contre 24,4 millions. Le dividende est porté à 16 francs (contre 9,20 francs).

Chute verticale du bénéfice net des *Grands Moulins de Pantin* dont le montant revient de 8,96 à 2,5 millions de francs. Le dividende net est fixé à 8,60 francs contre 11 francs.

	10-6-83	Diff.
Béghin-Say	308	– 3
Bongrain	1 495	– 20
B.S.N. G.-Danone	1 778	– 21
Carrefour	1 290	– 30
Casino	920	+ 10
Cédis (1)	492	– 3
Euromarché	716	– 14
Guyenne et Gasc.	315	+ 5
Lesieur	1 013	– 13
Martell	870	– 30
Moët-Hennessy	1 145	– 50
Mumm	389	+ 15
Occidentale (Gale)	568	– 22
Olida-Caby	196	+ 26
Pernod-Ricard	640	+ 48
Promodès	900	– 10
Source Perrier	306	+ 3,50
St-Louis-Bouchon	268	+ 29
C.S. Saupiquet	245	Inchangé
Veuve Clicquot	1 335	+ 14
Viniprix	699	+ 9
Nestlé	19050	+ 110

(1) Compte tenu d'un coupon de 32 F.

Matériel électrique services publics

	10-6-83	Diff.
Alsthom-Atlantique	149	– 4
C.E.M.	34,40	+ 2,40
CIT-Alcatel	1 150	– 30
Crouzet	138	– 4
Générale des Eaux	311,50	+ 24,30
Intertechnique	1 150	Inchangé
Legrand	1 980	– 45
Lyonnaise des Eaux	555	+ 5
Machines Bull	38,05	– 0,95
Matra	1 290,00	+ 5
Merlin-Gérin	830	– 20
Moteurs Leroy-Somer	532	– 13
Moulinex	89,50	– 2,40
P.M. Labinal	275	+ 7,50
Radiotechnique	382	+ 5
S.E.B. (1)	320	– 4
Signaux	680	+ 16
Télémée. Electrique	1 050	– 25
Thomson-C.S.F.	189,50	– 14,50
I.B.M. (2)	1 087	+ 17
I.T.T.	359	– 11
Schlumberger	445,50	+ 1,50
Siemens	1 278	+ 65

(1) Compte tenu d'un coupon de 15 F.
(2) Compte tenu d'un coupon de 6 F.

● « L'Annuaire des sociétés et des administrateurs », édition 1983, vient de paraître. Edité par le groupe Dafsa-Kompass, il regroupe en deux tomes 2 000 pages de chiffres et d'informations sur les sociétés françaises et étrangères cotées en Bourse, leurs onze mille administrateurs et représentants permanents. Dafsa, 7, rue Bergère, 75009 Paris. Tél. : (1) 523-19-19. Prix : 1 233 F.

Métallurgie construction mécanique

Les comptes consolidés de *SATAM* ont été déficitaires en 1982 : 25 millions de francs environ contre un bénéfice de 3,68 millions de francs. Aucun dividende ne devrait en principe être versé (6 francs net pour 1981).

Avions Marcel Dassault paiera pour 1982 un dividende net de 24 francs contre 27 francs.

Le déficit de *Jaeger* s'est accru en 1982, passant de 58,4 millions de francs l'année précédente à 68,5 millions de francs. Les comptes consolidés font ressortir une perte de 65,1 millions de francs contre 50 millions de francs.

Valéo prévoit une nouvelle amélioration de ses résultats pour 1983 redevenus bénéficiaires l'an passé (70 millions de francs) après le lourd déficit de 1981 (220 millions de francs).

	10-6-83	Diff.
Alspi	61	+ 2,90
Amrep	713	– 2
Avions Dassault-B.	450	+ 25
Chant. Fce Dunk	8,50	– 0,20
Chiers-Châtillon	13,75	+ 0,25
Creusot-Loire	39	+ 2
De Dietrich	344,90	+ 1,90
FACOM	683	+ 3
Fives-Lille	154	+ 4
Fonderie (Génér.)	21	+ 0,90
Marine-Wendel	56,70	+ 0,45
Penhoët	385	– 15
Peugeot S.A.	166,80	– 12,20
Poclain	82,40	– 1,70
Pompey	121,50	+ 3
Sacilor	9,60	– 0,65
Sagem	1 260	+ 12
Saulnes	16	– 0,80
Saunier-Duval	27,30	– 0,20
Usinor	8,99	– 0,15
Valéo (1)	299,80	– 2
Vallourec	80	+ 1,80

(1) Compte tenu d'un coupon de 13,20 F.

Valeurs à revenu fixe ou indexé

	10-6-83	Diff.
4 1/2 % 1973	2 868	+ 17
7 % 1973	8 935	– 36
10,30 % 1975	90,10	+ 0,80
P.M.E. 10,6 % 1976	90	+ 0,05
8,80 % 1977	109,95	+ 0,97
10 % 1978	87,95	+ 0,05
9,80 % 1978	86,85	+ 0,05
8,80 % 1978	88,90	+ 0,40
9 % 1979	83,98	+ 0,38
10,80 % 1979	89,65	– 0,65
12 % 1980	97,55	– 0,10
13,80 % 1980	100,85	– 0,15
16,75 % 1981	108,25	– 0,10
16,20 % 1982	108,10	– 0,25
16 % 1982 (1)	107,50	+ 0,63
15,75 % 1982	105,90	+ 0,10
C.N.E. 3 %	3 099	+ 48
C.N.B. bq. 5 000 F.	101,15	+ 0,05
C.N.B. Paribas 5 000 F	101,20	+ 0,10
C.N.B. Suez 5 000 F	101,25	+ 0,15
C.N.I. 5 000 F	101,11	– 0,04

(1) Compte tenu d'un coupon de 320 F.

Valeurs diverses

L'Air Liquide augmente son capital par émission à 200 F d'une action nouvelle de 70 F pour cinq anciennes. Les actions gratuites distribuées le 18 avril dernier participent à cette opération qui débutera le 20 juin.

	10-6-83	Diff.
Agence Havas	715	– 21
A.D.G.	325	+ 26
L'Air Liquide	459	– 13
Arjomari	249	– 5
Bic	585	– 5
BIS	293	– 3
Club Méditerranée	732	– 65
Essilor	1 316	– 4
Europe 1	720	– 21
Gle Ind. Part.	288	+ 18
Hachette	1 060	+ 5
J. Borel Int.	157,50	– 0,5
Oréal (L')	1 560	– 60
Navigation Mixte	192,90	+ 2,9
Nord-Est	52,70	– 0,3
Presses de la Cité	1 055	– 3
Skis Rossignol	855	– 17
Sanofi	357	+ 7
U.T.A.	180	– 13,5

Pétroles

	10-6-83	Diff.
Elf-Aquitaine	168,90	– 1,10
Esso	333	+ 6,50
Francarep	348	Inchangé
Pétroles française	185	– 3
Pétroles B.P.	132,20	– 4,80
Primagaz	247,50	+ 2,50
Raffinage	105	+ 4
Sogerap	364	– 1
Exxon (1)	315	– 0,10
Petrofina	989	– 6
Royal Dutch	393	– 3

(1) Compte tenu d'un coupon de 4,90 F.

Bâtiment, travaux publics

	10-6-83	Diff.
Auxil. d'entreprises	895	– 3
Bouygues	700	+ 14
Ciment Français	198	+ 1,20
Dumez	690	– 21
J. Lefebvre	149,90	+ 4,80
G.T.M.	338	– 2
Lafarge	296	+ 1
Maisons Phénix	407	+ 1,80
Poliet et Chausson	342	– 5
S.C.R.E.G.	124	– 1
S.G.E.S.B.	128	+ 8

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 3 juin	Cours 10 juin
Or fin (kilo en barre)	102 600	102 900
– (kilo en lingot)	102 450	102 800
Pièce française (20 fr.)	687	686
Pièce française (10 fr.)	401	414
Pièce suisse (20 fr.)	673	690
Pièce latine (20 fr.)	650	650
● Pièce tunisienne (20 fr.)	610	629
Souverain	820	818
Souverain Elizabeth II	810	809
● Demi-souverain	400	402
Pièce de 20 dollars	3 950	3 980
– 10 dollars	1 910	1 880
● – 5 dollars	1 210	1 125
– 50 pesos	4 330	4 325
● – 20 marks	802	803
– 10 florins	682	683
● – 5 roubles	405	425

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	6 juin	7 juin	8 juin	9 juin	10 juin
Terme	183 625 932	241 391 885	180 425 975	236 156 997	246 797 397
Comptant					
R. et obl.	898 317 626	769 516 394	823 425 653	1 034 932 981	2 571 150 860
Actions	105 520 401	122 944 773	123 247 750	113 925 540	188 456 871
Total	1 187 463 959	1 133 853 052	1 127 099 378	1 385 015 518	3 006 405 128
INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 31 décembre 1982)					
Franç.	127,7	127,3	125,4	125,7	–
Étrang.	130,8	131,6	129,9	130,7	–
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 31 décembre 1982)					
Tendance	129,9	129,3	127,9	128,4	128,8
(base 100, 31 décembre 1982)					
Indice gén.	126,7	126,5	125,2	125,3	125,6

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Forte résistance

Durement secoué cette semaine par la menace d'un resserrement des conditions de crédit et la hausse des taux d'intérêt, Wall Street ne s'est quand même pas trop mal tiré d'affaires. Surmontant le sérieux malaise éprouvé mardi et mercredi, le marché a regagné la moitié environ du terrain perdu durant ces deux journées. Cependant, l'indice des industrielles n'a pas réussi à refranchir la barre des 1 200 en deçà de laquelle il était revenu, pour s'établir vendredi à 1 196,11 (contre 1 213,03 le 3 juin). Les valeurs d'entreprises exerçant leurs activités dans les technologies de pointe ont été les plus affectées par les dégagements. Mais elles ont été les premières à profiter de la reprise survenue à l'approche du week-end.

De l'avis général, Wall Street traverse une phase de consolidation. « *Mais l'heure de la véritable « correction technique », inévitable mais salutaire après neuf mois de hausse à peu près ininterrompue, n'a pas encore sonné* », disait-on autour du Big Board. Tout dépendra, bien sûr, de l'attitude du FED. Durcira-t-il ou non sa politique monétaire ? La question reste posée.

	Cours 3 juin	Cours 10 juin
Alcoa	39 1/4	38 3/8
A.T.T.	64 7/8	63 7/8
Boeing	43 3/4	44
Chase Man. Bank	57 3/8	55
Du Pont de Nem	48 1/4	45 1/2
Eastman Kodak	74 1/8	71 7/8
Exxon	33 7/8	33 1/4
Ford	51 3/8	52 7/8
General Electric	54 3/4	54 1/8
General Foods	43 3/4	42 7/8
General Motors	68 7/8	67 7/8
Goodyear	33	32 3/8
I.B.M.	114	113 3/4
I.T.T.	38 3/4	38
Mobil Oil	29 5/8	28 1/2
Pfizer	78 3/4	77 7/8
Schlumberger	47 3/4	48 1/4
Texaco	34 1/8	33 5/8
U.A.L. Inc.	34	39 3/8
Union Carbide	69 1/2	69 3/8
U.S. Steel	25 1/4	24
Westinghouse	50 1/4	49
Xerox Corp	47 3/8	47

LONDRES

Reprise électorale

Légèrement déprimé la semaine précédente par la menace d'une hausse des taux et des sondages décevants, le marché a repris le collier et, anticipant une victoire de la « dame de fer », il a repassé la barre des 700. Un nouveau record est même tomber jeudi, jour du scrutin, l'indice des industrielles atteignant la cote 718. Le phénomène du « fait accompli » ayant joué, la confirmation du succès éclatant des conservateurs n'a pas eu réellement d'impact à la veille du week-end. D'un vendredi à l'autre, les cours n'en ont pas moins progressé de 3 % en moyenne.

Indices « FT » du 10 juin : industrielles, 717,1 contre 698,4 ; mines d'or, 625,2 (inchangé) ; Fonds d'État, 82,34 (contre 82,91).

	Cours 3 juin	Cours 10 juin
Beecham	370	365
Bowater	214	209
Brit. Petroleum	386	394
Charter	286	288
Courtaulds	88	90
De Beers (*)	8,70	8,60
Dunlop	74	68
Free State Geduld	50	49 1/4
Glaxo	850	895
Gt. Univ. Stores	550	543
Imp. Chemical	458	482
Shell	532	524
Unilever	703	765
Vickers	107	117
War Loan	36	36 1/2

(*) En dollars.

FRANCFORT

Redressement

Suivant consciencieusement les indications de Wall Street, le marché un peu rassuré par la détente observée sur le dollar s'est redressé à la veille du week-end.

Indice de la Commerzbank du 10 juin : 919,6 contre 906.

	Cours 3 juin	Cours 10 juin
A.E.G.	71,90	72
B.A.S.F.	143,20	144
Bayer	133,60	134,90
Commerzbank	176,80	184,50
Deutschebank	316	317,50
Hoechst	143,10	146
Karstadt	244	254
Mannesman	147	148
Siemens	326,30	339,80
Volkswagen	167,50	175

TOKYO

Dans le sillage de Wall Street

Comme Francfort, Tokyo a suivi Wall Street à la trace. Avec quelques heures de différence, l'évolution des cours a été comparable outre-Pacifique et outre-Atlantique. Le Kabuto-cho néanmoins a réussi, lui, a progressé un peu, l'indice Nikkeï Dow Jones s'établissant samedi 11 juin à 8 562,44 (+ 41,93 points) et l'indice général à 636,62 (+ 1,62 point).

	Cours 2 juin	Cours 10 juin
Akaï	575	620
Bridgestone	482	465
Canon	1 500	1 460
Fuli Bank	500	500
Honda Motors	820	823
Matsushita Electric	1 500	1 490
Mitsubishi Heavy	209	208
Sony Corp	3 740	3 580
Toyota Motors	1 120	1 130

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

● *Sanctions contre des officiers d'extrême droite en Espagne.* – Le ministre espagnol de la défense, M. Narcis Serra, a décidé, le jeudi 9 juin, d'assigner pendant une semaine à son domicile, le lieutenant-général à la retraite Fernando de Santiago, ancien vice-président du gouvernement, et l'un des chefs des « ultras ». En outre, il a ordonné l'emprisonnement préventif du capitaine Javier Dusmet, déjà condamné pour le putsch manqué de février 1981. Les deux officiers avaient écrit dans le journal d'extrême droite, *El Alcazar*, de violents articles critiquant les conditions de détention des putschistes emprisonnés. – *(Corr.)*

● *La contribution française au Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés* a été augmentée de 2,5 millions de francs, a-t-on appris à Paris, vendredi 10 juin. Son montant est porté à 10 millions de francs. Les deux tiers de cette somme seront consacrés au financement de la lutte contre la piraterie en mer de Chine méridionale, le reste servant à aider des Boliviens à retourner dans leur pays, a indiqué M. Poul Hartling, haut commissaire pour les réfugiés, en visite officielle à Paris *(le Monde* du 10 juin).



DÉBAT SUR L'AGRICULTURE AU SÉNAT

Des questions qui « font mal »

La journée du vendredi est traditionnellement consacrée, au Sénat, aux questions orales – avec ou sans débat – par lesquelles les élus entendent obtenir du gouvernement des assurances, des précisions, des confirmations, des démentis, des engagements... Vendredi 10 juin, quelque dix-huit questions s'adressaient au seul ministre de l'agriculture : de quoi justifier un débat symbolique de l'attachement des sénateurs au monde rural.

Les questions abordées *« font mal »*, a reconnu au terme de la séance M. Rocard. Elles étaient suffisamment variées pour que tout ou presque de ce qui touche à l'agriculture soit évoqué.

Côté production, on part du plus éloigné, avec les citrons et les avocats antillais, dont M. Lise (ratt. adm. à l'U.C.D.P., Martinique) souhaite voir favoriser la vente en France, pour en venir au plus proche avec M. Le Grand (R.P.R., Manche), pour qui la sauvegarde de la production de la carotte exige la mise en place d'un contrôle de qualité et de normalisation aux frontières, ou avec M. Malassagne (appar. R.P.R., Cantal), qui appelle à la mise au point d'un règlement communautaire pour les fourrages d'appellation, comme *« cela a été fait pour les vins »*.

Le vin, bien sûr, n'est pas oublié : M. Courteau (P.S., Aude), relève qu' *« avec les dernières décisions de Bruxelles, les M.C.M. (montants compensatoires monétaires) négatifs sur les vins français sont passés de 0,48 à 1,19 francs par hectolitre, ce qui favorise les concurrents italiens et aggrave l'inquiétude des professionnels »*. Se préoccupant de l'aggravation des coûts des produits laitiers, M. Herment (Un.cent., Meuse) se demande lui aussi comment seront compensés *« les effets néfastes des M.C.M. »* et si *« on ne s'achemine pas vers une garantie des prix évoluant en fonction des quantités livrées comme l'a proposé M. Pisani »*, commissaire européen.

Si les fruits et les légumes en général retiennent l'attention, c'est sur le sort de la pomme de terre primeure que M. Minetti (P.C., Bouches-du-Rhône) relève : *« Les producteurs grecs et italiens bradent leurs pommes de terre à 1 franc le kilo sur les marchés allemands et des destructions sont prévues en France au pris de 70 centimes »*, avant d'être rassuré par M. Rocard, qui indique qu'un prix minimal à l'importation a été établi et qu'il a demandé l'application de la clause de sauvegarde.

Le génocide avicole

La faillite qui menace, selon M. Guillaumot (R.I., Yonne), les aviculteurs, donne l'occasion à M. Rocard d'expliquer que *« l'Etat ne peut être tenu pour responsable de l'inorganisation de ce secteur »*. Il observe : *« Une diminution de deux millions du nombre des pondeuses a été décidée et ce « génocide avicole » doit améliorer le marché. J'ai obtenu un accord financier permettant de résoudre les difficultés de trésorerie de ce secteur. Celui-ci est le plus caractéristique d'ailleurs de l'inorganisation des producteurs. La puissance publique tente depuis des années d'améliorer la situation, mais les producteurs ne croient qu'à la compétition et, pendant le déroulement des programmes d'abattage, pensent déjà à l'installation de nouvelles batteries. La vérité est que la réponse étatique ne peut être la bonne ; l'Etat n'est pas fait pour produire mais pour fixer les règles du jeu qui assurent la liberté. Je suis autogestionnaire : c'est aux producteurs à prendre leurs responsabilités. Tant qu'ils ne le feront pas, ils se détruiront eux-mêmes. »*

L'intérêt pour les productions n'esquive pas celui porté aux structures. Ainsi, en réponse à MM. Lucotte (R.I., Saône-et-Loire) et Tardy (P.S., Alpes-de-Haute-Provence), le ministre précise que la nomination des directeurs des offices (le 26 mai) avant celle des conseils de direction *« marque l'importance du rôle actif des directeurs, les conseils n'ayant quant à eux qu'un rôle d'orientation »*. Le rôle des offices, ajoute-t-il, est de *« favoriser la garantie des revenus grâce à une différenciation des prix lorsque la C.E.E. aura été convaincue de la nécessité de cette politique »*.

Les prix : M. Cluzel (Un. cent., Allier) se demande ce que pourra faire le gouvernement si l'inflation dépasse 8 %, la revalorisation des prix ne couvrira pas l'accroissement des coûts de production. Certes, reconnaît M. Rocard, l'agriculture est *« toujours la première perdante au jeu de l'inflation »*, aussi faut-il que réussisse le plan de lutte contre la hausse des prix.

La politique foncière qui pour beaucoup d'orateurs est liée à l'installation des jeunes est évoquée par M. Poncelet (R.P.R., Vosges) qui se demande si les sociétés d'épargne foncière agricole que le gouvernement envisage de créer implique l'abandon des offices fonciers. *« Je m'en féliciterais, avec les organisations professionnelles »*, dit-il.

L'avenir passe par le IXe Plan : nul doute qu'il sera largement évoqué lors de sa discussion.

ANNE CHAUSSEBOURG.

LE PREMIER TOUR DE PISTE DE M. ROCARD

Au pied du mur

M. Michel Rocard a fini son premier tour de piste : les quatre grandes organisations professionnelles agricoles traditionnelles ont été visitées. Comme par le passé, elles veulent cogérer l'agriculture. M. Michel Rocard les met au pied du mur en leur demandant de l'imagination.

M. Michel Rocard a assisté jeudi 9 juin à la dernière des grands-messes rituelles que tiennent chaque année les quatre grandes organisations agricoles traditionnelles. C'était après la F.N.S.E.A., après la Confédération de la mutualité, de la coopération et du crédit, et après les jeunes agriculteurs, le tour de l'assemblée permanente des chambres d'agriculture. Les forces progressistes de l'agriculture qui n'ont pas été traitées pendant ce premier tour de piste du nouveau ministre avec autant d'égards doivent-elles en prendre ombrage ? C'est selon. Si l'idée était, en mettant M. Michel Rocard à l'agriculture, de recoller les morceaux avec le monde paysan, l'objectif est atteint. D'autant plus aisément que la casse ne fut pas trop visible avec les représentants des organisations économiques. Mais on sent bien que mettre fin à la fronde, fût-elle celle de la F.N.S.E.A., n'est pas suffisant, ni pour l'agriculture ni pour son ministre. A la première, il faut un dessein, le second a des ambitions. Au fil des congrès s'est dessinée une stratégie pour que ces projets cohabitent.

Devant la F.N.S.E.A. à Grenoble, face à l'état d'urgence, le discours fut : on vous recevra avec les égards qui sont dus à votre représentativité. Mais on verra les autres aussi.

Devant la C.N.M.C.C.A. à Bordeaux, le discours devenait : vous parlez de réforme, mais lesquelles ? Et que faire de la politique agricole commune ? Devant le C.N.J.A. à Royan, vos propositions m'intéressent, disait en quelque sorte le ministre. Elles concernent des problèmes solubles et franco-français, appellent une redistribution des crédits, pas leur augmentation. Ces propositions, relatives au foncier, à l'instauration des jeunes ressortissent d'une politique de l'exploitation agricole qui apparaît comme le souci principal de M. Rocard, l'exploitation étant conçue comme une maille du tissu productif.

Devant les chambres d'agriculture, dernière rencontre en date, à Paris cette fois, *« J'attends vos propositions »*, s'est écrié le ministre. M. Perrin, le président de l'APCA, ayant cru bon de se plaindre parce que son organisation n'avait pas été invitée à la « table ronde » sur les inondations, M. Rocard saisit la balle au bond : ce n'était pas de votre ressort. Et d'abord qu'est-ce qui est de votre ressort ? Bonne question : les élections aux chambres d'agriculture sont terminées, avec un succès remarquable dans la continuité selon l'APCA, avec une entrée en force du syndicalisme selon la F.N.S.E.A., et on ne sait toujours pas quel est le rôle exact des chambres d'agriculture. Vous voulez être reçus, demande M. Rocard. Mais on ne peut parler de tout avec tout le monde, sinon pourquoi autant d'organisations qui, par une aberration de l'histoire du ministère, « bouffent » le temps du ministre (et pas seulement le sien d'ailleurs) ? Je vous attends donc dans mon bureau pour savoir qui fait quoi aujourd'hui.

Cette réflexion de simple bon sens devrait cependant inquiéter la nébuleuse des *« quatre grandes »*, ces *organisations agricoles qui marchent* toujours par quatre commmme les trois mousquetaires. Si l'on dit qui fait quoi, le danger de division est patent, et le leadership incontesté de la F.N.S.E.A. est plus menacé que par les tentatives maladroites de division de la même F.N.S.E.A. par Mme Cresson. Ce *« je vous attends dans mon bureau »*, c'est la stratégie du pied du mur.

Cette stratégie s'exerce à d'autres endroits. En ce qui concerne la politique agricole commune, M. Rocard veut par exemple que les agriculteurs tirent les conséquences de leur raisonnement : si on sort de la PAC, ce sera cher et difficile pour les exportations, donc si on y reste on doit bien accepter la nécessité des compromis européens. Pour l'élargissement de la Communauté à la péninsule Ibérique : il est inscrit dans l'histoire et la géographie. Ne pas s'y préparer en trouvant des solutions aux problèmes posés pour l'agriculture reviendrait à faire courir le risque aux agriculteurs de voir l'élargissement se réaliser pour des considérations diplomatiques, sans garantie pour eux. Encore le pied du mur. Même position sur les négociations avec les Etats-Unis : une fois les enjeux connus, les rapports de forces exposés, qu'est-ce qu'on négocie ? Allons messieux, cogitez, cogitez. Le pied du mur toujours.

Reste l'agriculture française : doit-on privilégier les productions animales qui sont sources d'emplois mais présentent moins de débouchés, ou les céréales qui ont des marchés mais nécessitent moins d'agriculteurs ? Allons messieurs, répondez ? Commentaire après la grand-messe en voix off. Louis (Perrin) : *« Tu te rappelles Michel (Debatisse) on en avait déjà parlé en 1978. »*

Tout cela est de bonne guerre. Partant du principe qu'en agriculture rien ne peut être admis qui ne soit voulu par la profession, qu'à ce titre ladite profession a refusé, dans sa majorité, les projets du parti socialiste que tentait de faire passer Mme Cresson, il est logique que M. Michel Rocard demande aujourd'hui à ceux qui veulent cogérer l'agriculture un peu d'imagination créatrice.

Ce faisant, prend-il un grand risque, et notamment celui de voir l'Etat dépossédé de ses prérogatives ? Certainement pas. Par contre ce sont plutôt les forces progressistes de gauche qui ont du *« mourron à se faire »*. Soit on leur kidnappe leurs idées (sur le financement de l'exploitation c'est en train de se produire), soit on s'embarque dans une fuite en avant, parce que *« l'agriculture est condamnée à l'expansion »* selon l'expression de M. Rocard, en oubliant les effets pervers de cette expansion et pourquoi les forces progressistes appellent précisément d'autres modes de développement.

Poussons le scénario plus loin : à ces forces qui protesteront, vos idées m'intéressent, dira M. Rocard. Faites des propositions, mais des propositions compatibles avec l'expansion malgré tout nécessaire, avec la rigueur bugétaire, avec, pour tout dire, la crise économique. Le pied du mur...

JACQUES GRALL.

LES ÉLECTIONS DANS LE ROYAUME-UNI

Un dirigeant républicain est élu député de Belfast-Ouest

Une bombe qui explose au passage d'une patrouille militaire dans l'ouest de Belfast et tue un soldat ; une voiture de police mise en pièces à Londonderry, telles furent les « broutilles » de la nuit électorale en Ulster, bien moins en fait que ce que redoutaient les autorités britanniques. On a peine à réaliser que c'étaient les mêmes élections qui se déroulaient le 9 juin dans les dix-sept circonscriptions d'Irlande du Nord et dans le reste du Royaume-Uni, tant la problématique locale avait pris le pas sur les questions d'ordre général débattues ailleurs, tant la configuration des partis en présence est différente en Ulster, tant enfin il fut peu question de cette province dans la campagne électorale britannique. On n'a pas plus parlé de l'avenir de la province de ce côté-ci de la mer d'Irlande que de la politique économique et de la défense de ce côté-là.

La principale question posée par ces élections en Ulster concernait le Sinn Fein, la branche politique de l'IRA, qui pour la première fois se présentait dans quatorze des dix-sept circonscriptions. Cette stratégie que le mouvement républicain armé résume par le slogan : *« Un fusil dans une main, un bulletin de vote dans l'autre »*, n'est pas totalement nouvelle. Elle avait été amorcée en avril 1981, lorsque Bobby Sands, en grève de la faim depuis un mois et demi à la prison de Long-Kesh, se présenta comme candidat à une élection partielle dans le comté de Fermanag – South-Tyrone et fut élu. En août 1981, le siège laissé vacant par la mort de Sands revint à l'un de ses proches, M. Owen Caron, qui vient d'être battu de peu par un candidat protestant unioniste. Le Sinn Fein avait par la suite présenté quelques candidats aux élections régionales d'octobre 1982 et obtenu des résultats assez encourageants pour cette stratégie électorale cependant contestée par une partie des militants de l'IRA.

L'organisation semble avoir considérablement élargi son soutien le 9 juin en recueillant environ 13 % des voix dans la province et environ 40 % des voix catholiques. Sa principale victoire est celle de son vice-président, M. Gerry Adams, qui devient l'unique représentant du mouvement à Westminster, où il ne siégera d'ailleurs pas, en dépit de la levée, vendredi, de l'interdiction de séjour en Grande-Bretagne qui pesait sur lui. M. Gerry Adams a été élu à une large majorité dans une circonscription de Belfast-Ouest, de population catholique, contre le député catholique sortant, M. Gerry Fitt, devenu la cible des républicains en raison de ses prises de position sévères contre la violence et la lutte armée.

L'autre formation catholique, mais modérée, le S.D.L.P., conserve un siège à Westminster, celui de son leader, M. John Hume, qui devance à Londonderry, l'un des dirigeants du Sinn Fein, M. Martin McGuiness. Les catholiques, minoritaires dans la province (500 000 contre 1 million de protestants) ne pouvaient, en dehors même de leurs divisions, espérer remporter beaucoup plus de sièges.

Du côté protestant, les élections du 9 juin sont marquées par l'avance du parti officiel unioniste de M. James Moyneaux, qui s'octroie 11 des 15 sièges remportés par cette communauté. Cette formation est connue pour être plus modérée que sa rivale, le parti démocratique unioniste du pasteur Ian Paisley. Cette échec de l'organisation extrémiste est-il le signe qu'une évolution est en cours au sein de la communauté protestante ? On n'en est pas, en tout cas, à l'heure des mouvements interconfessionnels. L'incapacité du parti de l'Alliance (qui regroupe catholiques et protestants) à remporter un seul siège en témoigne.

C. T.

LA LOI RESTE LA LOI...

La maison volée

De notre envoyé spécial

Les époux Dariac sont sommés d'aller à la rue. La crise économique est impitoyable avec les faibles. La justice aussi.

Périgueux. – Le site est charmant. Une colline qui domine la vallée où s'étale une retenue d'eau. C'est là, au lieudit le Ligonat, à Chancelade, tout près de Périgueux (Dordogne), que les époux Dariac ont construit il y a une dizaine d'années leur maison, un modeste pavillon. M. Serge Dariac a presque tout fait de ses mains. Une demeure qu'il va devoir quitter avec sa femme et ses trois enfants parce que la justice en a décidé ainsi. Un véritable crève-cœur. L'aboutissement d'un engrenage inexorable.

Tout cela parce qu'en 1978 M. Dariac a décidé de déposer le bilan de l'auto-école qu'il avait reprise à son compte. Les charges étaient trop lourdes, dit-il. Il a jugé préférable de s'arrêter. Le 8 septembre 1978, le tribunal de commerce prononce le règlement judiciaire. Un syndic, Me René Martin, est désigné pour apurer les dettes. Au total, un peu plus de 60 000 francs pour l'auto-école, auxquels viendront s'ajouter diverses factures impayées, des arriérés d'impôts et le reliquat du prêt souscrit pour construire la maison, soit au total près de 160 000 francs. Les époux Dariac essaient de boucher les trous du mieux qu'ils peuvent, mais la machine judiciaire est en route d'autant qu'aucun concordat n'est signé.

Trois ans plus tard, le 9 novembre 1981, la liquidation des biens est ordonnée par le tribunal de commerce. Les époux Dariac tentent de retarder l'inéluctable. En vain. Leur maison est mise aux enchères par adjudication et deviendra la propriété d'un commerçant périgourdin, le 21 décembre 1982, pour la somme dérisoire de 150 000 francs. Depuis, ils savent qu'ils vont être expulsés mais ne s'y résignent pas. Cette maison, c'est le fruit de leur travail. Ils ne peuvent plus espérer qu'obtenir un délai de grâce de la cour d'appel de Bordeaux.

Complètement désemparés, les époux Dariac essaient maintenant de se sortir de ce mauvais pas. Ils ont alerté les services du ministère de la justice, du premier ministre, les élus locaux. Mais la loi est la loi et il n'y a plus grand-chose à faire pour revenir en arrière.

Les époux Dariac ont fait preuve d'une certaine négligence en ne réalisant pas véritablement, au départ, le sérieux de leur situation. Ils ont ensuite été dépassés par une procédure judiciaire à laquelle ils ne comprenaient presque rien. Ils ont commis des maladresses que leur bonne foi ne permettait pas de racheter face au déroulement d'une mécanique qui les a broyés sans pitié.

« J'ai la rage au cœur »

Leur avocat, Me Daniel Szewczyk, avoue son impuissance. Le procureur de la République, M. Marc Guemas, déplore *« cet aboutissement malheureux mais logique »*. Il n'empêche que, aujourd'hui, le prix de vente de leur maison dont, la valeur mobilière se situe entre 400 000 francs et 500 000 francs ne leur permettra même pas d'éponger leurs dettes. Depuis cinq ans, d'énormes frais de justice sont en effet venus s'ajouter au passif initial. Curieux paradoxe tout de même, qui a abouti à faire perdre à cette famille tout ce qu'elle possédait sans pour autant solder définitivement les comptes. Tout s'est donc passé comme si la justice s'était nourrie sans vergogne du malheur d'un commerçant malchanceux.

A cinquante et un ans, M. Dariac s'exclame : *« C'est une vie loupée. On n'est plus rien. Tout cela est une véritable mafia, j'ai la rage au cœur. On pousse les gens au suicide. »*

Les époux Dariac sont maintenant occupants sans droit ni titre de leur maison. L'huissier les somme de faire *« place nette »*. Ils sont ulcérés d'être traités comme *« des repris de justice »*, disent-ils. Leur situation n'a cependant rien d'exceptionnel, comme le fait remarquer le procureur, en cette période de crise économique. L'autre vendredi, les bureaux de leur syndic, Me Martin, ont été envahis par des commerçants en colère, eux aussi aux prises avec les rigueurs de la justice. Mais la loi reste la loi dans ces temps difficiles.

MICHEL BOLE-RICHARD.

Le numéro du « Monde » daté 11 juin 1983 a été tiré à 480 762 exemplaires

A B C D E F G